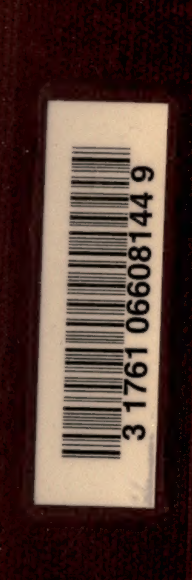

3 1761 06608144 9

CORRESPONDANCE

DE

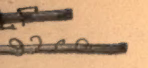
CHATEAUBRIAND

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

10 exemplaires sur papier impérial du Japon, numérotés de 1 à 10 ;
100 exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder, numérotés de 11 à 110 ;
et 1100 exemplaires sur papier vélin, numérotés de 111 à 1210.

Les exemplaires sur vélin et ceux sur papier de Hollande portent en filigrane le fac-similé de la signature de Chateaubriand.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.





CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
CHATEAUBRIAND

PUBLIÉE

AVEC INTRODUCTION, INDICATION DES SOURCES, NOTES ET TABLES DOUBLES

PAR

Louis THOMAS

TOME II



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE
HONORÉ ET ÉDOUARD CHAMPION, ÉDITEURS
5, Quai Malaquais, 5

1912
Téléphone : 828-20



PRÉFACE

En donnant à l'impression le premier volume de la *Correspondance de Chateaubriand*, je prévoyais toutes les erreurs, les inexactitudes et les omissions dont pouvait se rendre coupable, malgré lui, un éditeur obligé de réunir pour la première fois quantité de lettres dont il n'avait pas toujours les originaux sous les yeux. Je ne m'imaginais point cependant qu'il fallût faire si peu de cas des textes publiés par M. Bardoux, par exemple. Et je n'avais point pensé qu'il serait nécessaire d'adjoindre à chaque volume de cette édition un long supplément pour combler des lacunes importantes.

On peut critiquer cette façon de procéder ; et il est vrai que tous ces suppléments sont une complication mal commode ; mais nous mettrons plusieurs années à achever cette édition, et j'estime qu'il faut aussi rapidement que possible livrer aux travailleurs les textes tels qu'il m'est permis de les publier.

Nous ne saurions trop, à ce propos, remercier les personnes qui nous aident à enrichir un ouvrage qui sera toujours incom-

plet et dont on devra peu à peu reviser toutes les parties. Les châtelains de Maucreux à qui nous devons tant de pages inédites et de la plus haute importance, jadis adressées à leur aïeule, la duchesse de Duras, nous ont rendu le plus vif service en nous ouvrant leurs archives.

Je signale en passant que les lettres à la duchesse de Duras sont très difficiles à dater : il faudra élucider quantité de petits problèmes pour reviser mes inductions, parfois très hasardées.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier nous a permis de compléter la série de lettres de l'ambassade de Berlin que l'on trouvera dans ce volume, — M. le comte de Villèle nous a envoyé tous ses originaux, et nous avons pu donner tout ce que son aïeul n'avait pas cru devoir imprimer dans ses Mémoires.

M. le comte d'Alsace, qui nous a communiqué une très intéressante série de lettres à la comtesse de Pisieux, — M. le comte Allard du Cholet, qui nous avait jadis libéralement ouvert sa collection d'autographes, — M. Max Egger, qui ne nous ménage point remarques et conseils du plus grand intérêt, — les aimables directeurs des *Staats-Archiv* de Vienne, qui nous ont autorisé à compulser leurs dossiers, nous permettront de leur dire ici toute notre reconnaissance.

Je n'aurai garde aussi d'oublier mes éditeurs, MM. Honoré et Édouard Champion, qui ont continué leurs démarches si fructueuses, et se sont prodigués pour veiller à la correction de cet ouvrage.

J'ai longtemps hésité à mettre dans cette correspondance

des morceaux qui peuvent être considérés comme autre chose que des lettres, comme la *Lettre sur l'Art du Dessin dans les Paysages*, de 1795, les « Observations sur l'Ambassade de Rome » adressées au Premier Consul en 1803, ou la lettre à Le Normant, éditeur du *Conservateur*, de 1818.

Si, finalement, j'ai imprimé ces morceaux, c'est que je ne me suis pas senti le droit de trancher une question peut-être un peu spécieuse, lorsque le doute était permis.

D'ailleurs M. Victor Giraud, qui est l'homme de France qui connaît le mieux Chateaubriand, dans son article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1912 sur *Chateaubriand et ses récents historiens*, n'estimait-il point que l'on doit donner toutes les lettres, même celles qui sont surtout des essais et des articles de revue ?

Je souhaite que des travailleurs s'attachent à critiquer et à compléter mon travail. Depuis la première édition de la correspondance de Voltaire, qui comprenait six mille lettres, on en a trouvé quatre mille ; l'on en retrouvera toujours de nouvelles, et toujours il faudra revoir les textes fournis par les premiers éditeurs. Cet exemple suffira peut-être pour faire comprendre les difficultés d'une entreprise comme la nôtre, combien il est naturel que rien dans notre travail ne soit définitif, et pourquoi nous sommes excusables de ne pas présenter du premier coup un ouvrage parfait ou presque.

L. T.



293 27 juillet 1817.

A la duchesse de Duras.

Ce dimanche 27 juillet 1817.

Nous ne partirons que samedi pour Montgraham ; ainsi j'ai le temps de recevoir une lettre de vous ici [1], si vous voulez me répondre. En cas que vous m'ayez déjà écrit à Montgraham, j'y trouverai votre lettre. J'ai vu un moment Mathieu et Adrien. Ce qu'ils m'ont dit m'a confirmé dans ce que je pense de vos illustres amis. J'ai reçu aussi la lettre la plus triste de mon pauvre Bertin, mis au secret par Buonaparte, enfermé dans l'île d'Elbe, exilé en Italie, dépouillé de son journal, rédacteur du *Moniteur* à Gand ; il ne devait guère s'attendre à être dépouillé de nouveau sous le ministère du roi légitime. Dieu soit loué de tout ! Soignez votre santé, c'est le seul bien qui me reste. J'écris. Ne pensez plus à moi que pour m'aimer comme le plus attaché de tous vos amis passés, présents et à venir. [2]

---

294 31 juillet 1817.

A la duchesse de Duras.

Ce 31 juillet 1817.

J'espérais recevoir encore ici un mot de vous. Je vous avais

1. A Montboissier. On lit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Montboissier, juillet 1817. — Je suis maintenant à Montboissier, sur les confins de la Beauce et du Perche. Le château de cette terre appartenant à Mme la comtesse de Colbert-Montboissier a été vendu et démoli pendant la Révolution... etc. » La santé de Mme de Chateaubriand ne lui permit pas de partir le samedi 2 août, puisque Chateaubriand date encore plusieurs chapitres : « Montboissier, août 1817. » On a, d'autre part, de Mme de Chateaubriand, une lettre datée de Montgraham, 13 septembre 1817.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 137.

écrit que notre départ était retardé. Nous quittons Montboissier après-demain. Peut-être aurai-je une lettre de vous demain ou après-demain avant de monter en voiture.

Mme de Ch[ateaubriand] n'est pas bien. Je pense toujours au voyage du Midi, et de là à l'Italie pour n'en plus revenir. Mon dégoût pour la France ne fait qu'augmenter, et j'en ai cent pieds par-dessus la tête. Je ne crois point à l'affaire que vous avez entreprise. Il n'y a rien de commun entre ces gens-là et nous, n'y comptez pas, pour n'être pas trompée : l'injustice triomphera, et notre royaume n'est pas de ce monde. Que devenez-vous ? Restez-vous à Paris ? Comment va votre santé ? Soignez-vous. Nous irons vivre en Italie.

J'espère trouver une lettre de vous à Montgraham. Voici encore l'adresse :

à Montgraham, par Nogent-le-Rotrou, département d'Eure-et-Loir.[1]

---

295 4 août 1817.

A la duchesse de Duras.

Montgraham, 4 août 1817.

Laissons toute cette affaire. Ce que je puis vous dire, c'est que vous ne comptiez pas que je supporterai jamais l'idée d'un résultat placé à l'ouverture des Chambres. Il n'y a parole de Duc et de Roi qui fasse rien à cela. Au reste vous prêchez un converti sur le chapitre des expériences. Je ne crois à la reconnaissance de personne, et je sais parfaitement ce qui adviendrait dans un changement. C'est toujours moi que je satisfais dans ces cas-là ; jamais une idée d'intérêt ou de calcul ne me mène. — Je suis malade, et las comme un chien de la vie. Je finis le billet, ne me sentant pas le courage d'écrire un mot de plus.[2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 140. — Collationné par nous sur l'original autographe.

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 141. — Collationné par nous sur l'original autographe.

296 7 et 9 août 1817.

A la duchesse de Duras.

C'est donc moi qui dois vous consoler, lorsque j'aurais besoin de tant de consolations. Pour ce qui me regarde ne vous affligez pas : la seule chose que vous ayiez à écrire au Duc [1] c'est qu'à l'époque des Chambres rien n'est faisable ; et que si c'est là l'idée qu'on a, il n'y a rien à faire, et il faut renoncer à tout rapprochement. Quant à ce que je pourrai devenir, il sera temps de nous lamenter quand le jour sera venu. Tant d'événements, de hasards, de circonstances peuvent déranger mes projets, que c'est folie de pleurer d'avance.

Pour vos chagrins particuliers, c'est une autre affaire. Mais, chère sœur, la vie ne vaut pas mieux que cela : être trompé dans ce qu'on aime le plus, c'est comme tout le monde. Ou votre fille est entraînée par la jeunesse et elle vous reviendra, ou elle ne reviendra pas, et vous serez dans la position où nous sommes tous. Moi très certainement, je ne vous abandonnerai jamais. C'est une faible consolation, mais c'en est une. Je sens bien que mon dilemme ne vous convaincra pas et qu'un dilemme n'empêche pas le cœur de saigner. Pourtant il y a un repos dans la nécessité et c'est ce qui fait que tant de victimes sont mortes courageusement dans la Révolution. Mourez au moral pour ceux qui ne vous aiment pas et vivez pour ceux qui vous aiment.

Je ne sais combien de temps nous serons encore ici. Mme de Ch[ateaubriand] est un peu mieux dans ce moment. Écrivez-moi.

Montgraham, 7 août 1817.

J'ai su par la sœur de Mme de Pisieux que le grand frère [2] de la sœur malade [3] était de très bonne foi dans ses idées de rapproche-

1. de Richelieu.
2. Le duc de Richelieu.
3. Mme de Montcalm.

ment. On manquera tout par cette ineptie du choix du moment; point sur lequel aucune personne d'honneur ne peut désirer que je me rende.

9 août.

Les courriers qui ne partent que quatre fois par semaine n'ont point emporté ma lettre. J'ai reçu hier la vôtre datée des Andelys. Vous paraissez un peu plus tranquille. Tant mieux ! Moi je suis, comme à l'ordinaire, triste et songe-creux. Je n'ai point fait l'article des trappistes, ni aucun autre. On ne voit ici, grâces à Dieu, aucun journal. De sorte que vous me parlez d'une foule de choses que je ne sais pas, et que je ne me soucie pas de savoir. Mille tendresses.

J'envoie cette lettre aux Andelys quoique vous ne donniez aucune adresse. [1]

---

297 [27 août 1817.]

A la duchesse de Duras.

Mercredi soir.

Je ne sais rien que son arrivée : *je le vois demain matin à huit heures*. J'irai chez vous en sortant du rendez-vous. Mais je crois d'avance que le voyage n'aura *aucun effet*. Ce soir Mme de Ch[ateaubriand] est très malade, et je ne sais rien, absolument rien, sinon que le voyageur [2] n'a pas pris séance ce matin au Conseil. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 141-142. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. M. de Blacas.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 143. — Collationné par nous sur l'original autographe.

298 29 août [1817].

A la duchesse de Duras.

Paris, vendredi 29 août.

Je suis venu passer ici quelques jours pour mes tristes affaires. Je ne vous trouve pas en arrivant! Quand viendrez-vous? Je meurs d'envie de vous voir. Venez donc.

Hôtel de Castellane, rue de Grenelle, F. B. S.-G. [1]

---

299 5 septembre [1817].

A la duchesse de Duras.

Ce dimanche 5 septembre [1817].

Corvetto s'en ira, Saint-Cyr s'en ira ; voilà Canuel chassé : c'est juste et dans l'ordre. Il faut que tout ce que j'ai prédit s'accomplisse à la lettre. Ils ne veulent pas de moi, ils n'en voudront jamais. Laissez-moi donc suivre mes inspirations et faire ce que le ciel me pousse à faire. Bien plus, je m'attends à voir la désertion entière du Château, sauf trois ou quatre amis. Cela doit encore arriver. Cet hiver, j'espère me créer une autre patrie.

Soyez tranquille, j'ai toutes vos lettres et le petit pamphlet. Rien n'a été ouvert, et vous pouvez vous expliquer librement. Je n'ai jamais cru à rien; je n'y croirai pas. On se perdra, c'est inévitable. Ces bouffées d'espoir sont fâcheuses et font plus de bruit que de mal. Écrivez-moi. Je ne serai à Paris que du 15 au 20. Voilà la Chambre convoquée. Laîné s'en ira : c'est en partie ce qui me fait revenir à Paris. Bonjour, chère sœur, du courage!

« *Mouche* » reviendra à la raison. Sa pauvre mère doit être au désespoir. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 143. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 152.

300 6 septembre 1817.

A Joseph de Maistre.

Montgraham par Nogent le Rotrou
ce 6 7bre 1817.[1]

Monsieur le Comte,

Après trois mois d'angoisses et de craintes pour la vie de Mde de Chateaubriand, je viens passer deux jours à Paris : je trouve avec grand plaisir, mais à mon grand étonnement, vos lettres et votre manuscrit restés chez Mde la Dsse de Duras. Vous avez dû, Monsieur le Comte, être bien étonné de mon silence après la marque de confiance et d'estime que vous aviez eu l'extrême bonté de me donner ! Je vois que je n'ai point encore épuisé ma mauvaise fortune.

Je vais, Monsieur le Comte, lire le manuscrit, mais vous croyez bien que je n'aurois pas l'impertinence d'y trouver rien à changer ; ce n'est point à l'écolier de toucher au tableau du maître. Je trouve seulement d'avance que vous êtes bien bon de vous donner la peine de combattre M. Ferrand. Je serai à Paris vers la fin d'octobre pour l'ouverture de la session et je traiterai de vos intérêts avec M. Le Normant, si, d'après votre réponse, vous êtes toujours dans l'intention de publier votre ouvrage. La triste politique et les persécutions de tous genres que j'éprouve occupent une grande partie de mon temps ; mais il m'en restera toujours pour vous lire et vous admirer.

Recevez, Monsieur le Comte, je vous prie, l'assurance de ma reconnoissance, de ma profonde estime, de ma sincère admira-

1. En dessous de la date on lit ces mots, de la main de Joseph de Maistre : « reçue à Turin le 27. »

tion, sans parler de la haute considération avec laquelle je suis,

Monsieur le Comte,

Votre très humble et

très obéissant serviteur

Le V[te] de CHATEAUBRIAND. [1]

Mon adresse à Paris est provisoirement chez mon homme d'affaires, *M. Le Moine rue Molière n° 4 F. B. S[t] Germain*. La première adresse à *M. Le Moine* et sous celle-ci en dedans, à mon nom.

---

301 [8 septembre 1817.]

A la duchesse de Duras.

Ce lundi.

Me voilà revenu à Montgraham, en train de politique comme un chien qu'on fouetté, plein de vous et de mes Mémoires, et sentant le vent d'automne comme du temps de défunt René ! Et vous, que faites-vous dans votre Andilly ? Le soleil me fait rêvasser de l'Italie ; et les hirondelles qui vont s'en aller, semblent ne plus reconnaître leur confrère, en me voyant fixé dans cette triste Gaule. Partons pour Rome ou pour toute autre chose aussi raisonnable que cela ? Cet accès passera et alors, malheur aux ministres !

Vous voulez de longues lettres ; je suis si bête que je ne puis arriver à la quatrième phrase. Je n'ai rien dans mon cerveau, mais dans le cœur beaucoup d'attachement pour vous. Écrivez-moi. J'attends vos lettres avec un plaisir toujours nouveau ; ne comptez pas trop sur les miennes ; nous partirons pour Lonné d'aujourd'hui en huit. Je vous écrirai d'ici là et vous donnerai ma nouvelle adresse. Je serai à Paris du 15 au 20 octobre. [2]

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*. Appendices de l'édition Biré, IV, 488. — Pailhès *La duchesse de Duras et Chateaubriand*, p. 392. — Collection de Madame Victor Egger. Collationné et complété d'après l'original autographe par M. Max Egger.

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 144. — Collationné par nous sur l'original autographe.

302 8 septembre [1817].

A la duchesse de Duras.

Lonné, ce 8 septembre.

Je vous ai écrit lundi par une occasion qui a dû mettre ma lettre à la poste à Mortagne. Nous partons lundi pour Vorré, où nous passerons une partie de la semaine prochaine, et nous nous mettrons en route pour Paris du 15 au 20. Vous pouvez encore m'écrire ici. Si votre lettre est mise à la poste samedi, je la recevrai dimanche. Mais après samedi, il faut écrire à Vorré par Regmalard, département de l'Orne. Je suis convaincu comme de mon existence que toutes mes prophéties s'accompliront et même que la catastrophe est moins éloignée qu'on ne le pense. Le mal fait des progrès immenses dans les provinces, et vous voyez qu'au lieu d'ouvrir les yeux, on suit plus que jamais le même système. Canuel déplacé, Marneti est nommé, etc. C'est de la bonne et belle folie.

Le prétendu rapprochement des ultras n'est qu'une pure jonglerie, à laquelle je n'ai pas cru un moment. Ce niais de Lainé sera chassé, aucun doute.

J'arrive avec un bon ouvrage, et un des plus désagréables et des plus effrayants qu'on puisse faire pour mes lâches persécuteurs. Il est court, et peut être imprimé dans les 24 heures. Je pense que le seul parti honorable pour moi est de suivre franchement ma ligne. J'ai assez jusqu'ici capitulé, attendu, écouté. A présent, il est trop tard, et il faut accepter ma position avec tous ses inconvénients et ses avantages. J'espère que vous êtes fixée à Paris ou que vous allez y revenir. J'ai grand besoin et grand désir de vous voir.

Mille tendresses à *Mouche*, la pauvre créature ![1]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 152.

303 12 septembre [1817].

A la duchesse de Duras.

Dimanche, 12 septembre.

Il n'y avait point de fluctuations dans ma lettre: mon retour à Paris ne peut être à jour fixe, parce qu'il dépend de la santé de Mme de Ch[ateaubriand] et de mon appartement à Paris. C'est jeudi que nous partirons de Vorré où nous allons demain, et nous serons vendredi au soir à Paris à moins de quelque nouveau dérangement, qui ne serait dans tous les cas qu'un retard d'un ou deux jours. Quant à mes dispositions, elles sont toujours fondées sur la raison, quoique je sois résolu de faire ce que vous voudrez. Mais soyez sûre que si vous êtes pour le silence et la faiblesse, je n'y gagnerai rien, de la part des gens sans foi. Tout ce qu'ils veulent, si toutefois ils veulent quelque chose et mettent de l'importance à rien, c'est que je me taise, sans rien faire pour changer ma position. Ils vous tiendront le bec dans l'eau, toujours parlant de conciliation, de nécessité de s'entendre; la session s'écoulera, j'aurai perdu le moment de l'attaque, et ils riront de vous et de moi. Je suis intimement convaincu que je suis noyé pour toute la vie du Roi et peut-être après. J'ai un autre rôle : celui de chef d'une opposition honorable : je le perdrai aussi, si je ne me montre pas. Au reste, je suis si persuadé que toute cette machine dégringole, que tous les calculs sont vains.

Soyez donc tranquille; je serai aussi faible, aussi muet que vous le jugerez à propos. Au fond, mon indifférence pour eux est grande ; et comme, dans tous les cas, je me regarde comme perdu, mieux vaut l'être de la façon qui plaira à mes amis. J'espère un mot de vous aujourd'hui, et peut-être un autre à Vorré. Je vous écrirai un dernier mot de Vorré. [1]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 153.

304 13 septembre 1817.

A la duchesse de Duras.

Ce samedi 13 septembre 1817.

Je suis retombé, chère sœur, dans toutes mes perplexités. Voici tous mes raisonnements : je me dis : j'ai quitté Paris pour travailler à mes ouvrages, pour me créer dans l'espace d'un an une indépendance avec laquelle j'irai vivre en Italie ou partout où bon me semblera. Au lieu de cela me voilà revenant à Paris sans que rien soit changé dans mes affaires. J'y vais faire un établissement nouveau, et augmenter tous mes embarras de fortune. Qu'arrivera-t-il? Je vais paraître à la Chambre, et très certainement j'y parlerai contre les ministres ; à la fin de la session, loin d'avoir raccommodé mes affaires, elles seront plus mauvaises que jamais ; le maître sera encore plus irrité ; mes dettes seront augmentées, et je n'aurai pas fait une ligne. J'en serai tout juste où j'en suis, c'est-à-dire dans la nécessité de prendre un parti, de me défaire de ma maison, de renvoyer mes gens, etc. Or tout cela est fait. Est-il sage de recommencer ? Savez-vous qu'il n'y a pas grand'chose à répondre à cela ? On me dit et on m'écrit de toutes parts qu'il faut revenir pour la session, que l'honneur m'y oblige, que les royalistes m'attendent, qu'il faut combattre, etc. C'est fort bien. Mais que deviendrai-je au mois de mars ou d'avril ?

Nous partirons pour Lonné mercredi ou jeudi prochain. Ainsi après mardi il ne faut plus m'écrire ici mais chez Mme d'Orglande.

Bonjour, chère sœur, j'ai reçu votre lettre et vous avez dû en recevoir une de moi. [1]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 147. — Collationné par nous sur l'original autographe.

305 18 septembre 1817.

A la duchesse de Duras.

Ce jeudi 18 septembre 1817.

Ah ! mon Dieu ! La pauvre Nathalie ! Quelle fatalité me poursuit. Ne vous ai-je pas dit que tout ce que j'avais aimé, connu, fréquenté, était devenu fou ? Et moi, je finirai par là. Il n'y a rien que je ne fisse ou que je ne donnasse pour voir *Mouche* heureuse. J'espère encore que sa tête se remettra ; il peut se faire que ce ne soit qu'un dérangement passager. Pour tout le bonheur qu'elle m'a donné, je ne puis rien pour elle ! Chère sœur, c'est une déplorable impuissance que celle des amitiés humaines.

Vous m'avez mal compris. Je ne vous demandais point de conseils. Je raisonnais sur ma position, tout simplement, la jugeant très bien, et l'acceptant. Aucune parole de ces gens-là ne peut suffire ; il faut des faits : allons donc comme nous sommes. Molé a réussi et tous les gens de sa sorte réussissent : il est médiocre, bas avec la puissance, arrogant avec la faiblesse ; il est riche, il a une antichambre chez sa belle-mère où il insulte les solliciteurs et une antichambre chez les ministres où il va se faire insulter. Il a été de plus ministre sous Buonaparte, et traître à ses serments pendant les Cent-Jours. Voilà comment on devient ministre de la marine sans avoir vu d'autre vaisseau que les péniches que Buonaparte faisait construire à Chaillot. Je me trompe beaucoup ou le peu qu'il est paraîtra au ministère. Je le connais, c'est un écolier, et, du moins, je suis juge en capacité.

Nous partons samedi pour Lonné, voici mon adresse : à Lonné, par Belesmes, département de l'Orne. C'est précisément le jour des élections. Mais ne nous flattons pas ; elles ne seront ni royalistes, ni jacobines : elles seront platement ministérielles. [1]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 149. — Collationné par nous sur l'original autographe.

306 24 [septembre 1817].

A la duchesse de Duras.

Lonné, ce mercredi 24.

Il y a bien longtemps, chère sœur, que je n'ai reçu de lettre de vous. Mon changement de château en est sans doute la cause, sans parler de votre exil à Andilly. Je vous ai envoyé, de Montgraham, ma nouvelle adresse. Nos élections ici sont terminées.

La députation de l'Orne est la même que celle de l'année dernière : nous avons par conséquent M. d'Orglande, membre de la minorité. Le prince de Broglie a passé, mais avec tant de désagréments, tout président qu'il était, que cela a dû lui faire faire des réflexions sur l'opinion publique. Il n'a été nommé qu'en se jetant dans les bras des Jacobins, qui lui ont donné deux cents voix, faute de pouvoir faire nommer un des leurs.

Voilà de singuliers secrétaires et scrutateurs de Paris ! Je vois, par les articles des journaux, que l'alarme est au camp. Avant-hier, on insultait les Royalistes ; hier, on les appelle au salut de la France. Je ne doute pas que les ministres n'écartent, en définitive, les Jacobins ; mais les nominations des secrétaires doivent leur faire voir quels risques ils ont courus, et combien il serait plus simple de changer leur loi d'élection, et d'en revenir enfin aux honnêtes gens.

Je travaille toujours à ma politique : je serai prêt à imprimer en arrivant à Paris. Nous verrons quel parti il faudra prendre, et où en seront les choses. J'espère avoir un appartement arrêté dans la rue du Bac, et je ne tarderai pas à aller vous retrouver. Écrivez-moi donc.[1]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 149.

307 26 septembre 1817.

A la duchesse de Duras.

Ce 26 septembre 1817.

La poste est si mal arrangée que je vous écris ce matin, dimanche, avant d'avoir reçu les lettres de Paris qui n'arrivent que ce soir : et si je n'écrivais pas ce matin, je ne pourrais plus écrire que mercredi : de sorte que j'en suis encore à votre lettre de mercredi.

Tout est sans doute terminé à Paris, et j'en suis encore à Laffitte, Roy et Lessert. Je pense qu'à l'exception de Manuel, qui passera peut-être, le reste sera ministériel. Les ministres vont se renfoncer dans leur système. Je vois d'ici les articles que l'on va publier, en contradiction directe avec ceux qui ont paru et où l'on disait qu'il fallait *éviter les hommes des Cent-Jours*. Dans leur effarade, ils ont avoué notre système et tiré sur leurs propres troupes, car enfin, le citoyen Molé est, je pense, un pair des Cent-Jours. Quels pauvres diables ! Au reste, je vais arriver avec un ouvrage. Je serai pacifique, si l'on veut, et prêt à attaquer, si enfin on ne veut pas servir la France. Je n'ai rien de fixé pour le jour de mon retour à Paris. Cela dépendra des nouvelles et de ce que vous me manderez.

J'ai une extrême envie de voir la pauvre *Mouche* : j'ai le cœur déchiré de ce que vous me dites, et j'y pense continuellement. Quand aurons-nous un instant de bonheur et de repos?[1]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 150.

308 26 septembre 1817.

A la duchesse de Duras.

Ce 26 septembre 1817.

Je suis au Roi et à la France. On a fait des fautes, on peut les réparer. J'oublie tout le mal qu'on m'a fait ; et si je puis être utile, je suis prêt.

Je vous remercie de votre longue lettre. Je ne vous écris qu'un mot parce que je travaille et que l'heure de la poste me presse. Je pourrais bien aller à Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine : ainsi, si vous me voyez apparaître tout à coup, ne soyez pas surprise. Toute ma peur, c'est qu'après le premier moment d'effroi, on ne s'endorme de nouveau ; et que la vanité ne vienne s'opposer à une réconciliation à laquelle tient le salut de la France.[1]

---

309 1er octobre [1817].

A la duchesse de Duras.

Ce mercredi 1er octobre.

Êtes-vous retournée au Désert ? Je vais bientôt revenir au milieu des intrigues et du bruit, je serai à Paris de samedi prochain en huit 11 octobre : j'apporte un ouvrage, nous verrons ce qu'il sera bon d'en faire. Je ne suis point étonné du tour qu'ont pris les élections, ni du misérable triomphe dans lequel on va s'endormir : comme si le mal était dans l'*homme* qu'on a voulu élire, et non pas dans la *volonté* connue de ceux qui lui ont donné 3.000 suffrages ! Pauvres gens ! Tout cela périra. C'est certain :

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 151. — Collationné par nous sur l'original autographe.

on n'est point criminel ou stupide à ce point impunément. Je ne compte au reste sur rien pour mes affaires particulières : la même politique qui fait qu'ils ne sentent pas leur position, les empêchera de sentir la paix et la prépondérance d'un homme. Mais je suis si intimement convaincu à présent de la chûte de tout ceci, que je suis devenu d'un calme plat sur ce qui me touche. Ils ne peuvent plus me nier mes prédictions, mes idées ont raison ; cela suffit : peu importe que ma personne ait tort.

Je me fais une grande joie de vous revoir et pour longtemps. Vous voyez que vous pouvez encore m'écrire ici.

3 octobre.

J'ai visité un appartement rue du Bac, en face de Saint-Thomas-d'Aquin. [1]

---

310 Novembre 1817.

A la duchesse de Duras.

Vallée-aux-Loups, novembre 1817.

Revenu de Montboissier, voici les dernières lignes que je trace dans mon ermitage ; il le faut abandonner tout rempli des beaux adolescents qui déjà dans leurs rangs pressés cachaient et couronnaient leur père. Je ne verrai plus le magnolia qui promettait sa rose à la tombe de ma Floridienne, le pin de Jérusalem et le cèdre du Liban consacrés à la mémoire de Jérôme, le laurier de Grenade, le platane de la Grèce, le chêne de l'Armorique, au pied desquels je peignis Blanca, chantai Cymodocée, inventai Velléda.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 151. — Collationné par nous sur l'original autographe.

Ces arbres naquirent et crûrent avec mes rêveries ; elles en étaient les Hamadryades. Ils vont passer sous un autre empire : leur nouveau maître les aimera-t-il comme je les aimais ? Il les laissera dépérir, il les abattra peut-être : je ne dois rien conserver sur la terre. C'est en disant adieu au bois d'Aulnay que je vais rappeler l'adieu que je dis autrefois aux bois de Combourg : tous mes jours sont des adieux.[1]

---

311 [Janvier 1818.]

A la duchesse de Duras.

J'ai bien quelque chose de cassé dans la jambe, mais elle est si enflée qu'on ne sait encore ce qu'il y a. C'est en marchant dans la rue que cela m'est arrivé. Je suis tombé par la violence du coup et de la douleur, comme si une balle m'eût traversé la jambe. Ne sortez pas si vous êtes malade, d'autant plus que je serai, je pense, obligé de me coucher.[2]

---

312 11 mai [1818].

A Lamennais.

Mon illustre compatriote, votre talent aurait donné l'immortalité à cet ouvrage, moi je la reçois de mon sujet. Combien je regrette de ne vous voir jamais ! Mille tendres amitiés et admiration sincère.

11 mai.[3] CHATEAUBRIAND.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 145.
2. Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 156. — Collationné par nous sur l'original autographe.
3. Roussel *Lamennais*, I, 128. — Victor Giraud *Chateaubriand. Études littéraires*, p. 264.

313 26 juin 1818.

Au baron de Vitrolles.

Le 26 juin 1818.

Je n'écrirai point de lettres, mais je vais faire mettre dans les journaux que j'attaque le *Times* en calomnie, sans désigner le genre de calomnie, ni les numéros dont je me plains.

Je crois que cela arrange toute la partie qui me regarde, sans vous compromettre, ni vous abandonner. Je trouve votre démarche très noble près de M. de Richelieu, mais elle ne vous mènera à rien. Je ferai imprimer dans tous les cas, que M. de Richelieu le voulût ou ne le voulût pas.

Mille compliments. Voilà mon mot pour les journaux,

DE CHATEAUBRIAND. [1]

---

314 [Juillet 1818.]

A la duchesse de Duras

Lundi, 6 heures et demie.

Je vous ai vue sortir de chez vous et de chez moi, sans pouvoir vous joindre. Ma malade n'est pas bien, ni moi non plus. Je vous verrai demain matin. Je ne sais rien de nouveau, sinon qu'on est venu *s'excuser* de la *Correspondance privée*, et protester de l'innocence du ministère. [2]

1. Marquis de Granges de Surgères *Une Gerbe de Lettres inédites de Chateaubriand*.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 158. — Collationné par nous sur l'original autographe.

315 [Juillet 1818.]

A la duchesse de Duras

Mardi soir.

Mme de Ch[ateaubriand] au contraire est un peu mieux. Comme j'étais resté auprès d'elle ces jours derniers, j'ai été obligé de courir aujourd'hui pour mes affaires et je n'ai pu aller vous voir. A 9 heures ce soir, je serai dans mon lit. Je ne sais rien de nouveau, pas même sur Molé.

A demain. [1]

---

316 [Mercredi] 22 juillet 1818.

A la duchesse de Duras. [2]

Ce 22 juillet 1818.

Vous verrez l'apparition de Canuel : l'effet a été grand et change entièrement la face des choses ; espérons que les calomniateurs seront enfin confondus. — La pauvre Vallée est vendue ; c'est Mathieu qui en est devenu le possesseur. Me voilà nu comme Job. Je suis malade. Revenez, vous guérirez tous mes maux. J'ai reçu votre petit billet. Mes respects à Lady Clara et mes hommages à Mme de T[almont]. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 158. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 158. — Collationné par nous sur l'original autographe.

317 [26 juillet 1818.]

A la duchesse de Duras.

Ce dimanche.

Je vous ai écrit à Chaudey. La lettre sera arrivée après votre départ.

La Vallée est vendue et Mathieu en est le maître ; je ne veux plus rien en France. Mercredi j'irai dîner avec vous ou vous voir après-dîner. [1]

---

318 5 août 1818.

A Bergasse.

Nous avons besoin de votre talent et de votre courage ; venez à notre secours, les plus infâmes calomniateurs, les plus lâches et les plus pervers triomphent. Prenez votre plume, écrasez les malheureux de toute l'éloquence de la vérité. Je suis resté seul sur le champ de bataille ; mais auprès de vous je me ranimerai. Vous devez aux hommes compte du génie que le ciel vous a donné. Vous vous repentiriez toute votre vie, si nous périssons, de n'avoir pas essayé de nous sauver. [2]

---

319 [20 août 1818.

A la duchesse de Duras.

Quand vous recevrez ce billet vous serez au moment de revenir. J'ai arrangé les choses de manière que je puisse vous voir un

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 158. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Catalogue Arnault 1855. — Catalogue Lajarriette 1860. — Catalogue Laverdet 1862. — *L'Amateur d'autographes* 1864, p. 60.

moment à votre retour. Nous ne quitterons Paris que Lundi et vous arrivez Dimanche soir.

Les prisonniers sont hors du secret. [1] On ne trouve rien contre eux. Je vous attends, je vous espère et je compte bien écrire quelques pages de mes mémoires à Andilly cet automne. Mes respects à Lady Clara.

Paris, le 20 août 1818. [2]

---

320 23 août 1818.

A la duchesse de Duras.

Ce dimanche soir, 23 août 1818.

Je n'ai point du tout compris que vous ne reveniez que demain, et il n'y a point là de petite tromperie. Dans tous les cas, je crois toujours partir demain, parce que je ne veux pas être à Paris pour la saint-Louis : ce n'est pas aux fêtes du Roi que j'assiste : je l'attends quand il n'y aura plus personne au banquet.

Écrivez-moi pour me dire ce que vous faites, de manière que je puisse revenir à Paris quand vous y reviendrez.

Voici mon adresse : à Gournay-sur-Marne, par Vincennes.

Je ne vous ai point parlé d'Octave. [3] Je ne savais pas sa mort. Je plains Félicité. [4]

1. Les prisonniers de la Conjuration du Bord de l'Eau.
2. Original autographe. — Archives du château de Maucreux.
3. Octave de Ségur.
4. Félicité d'Aguesseau, mariée à son cousin germain, Octave de Ségur. — Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 163.

---

321 [Été de 1818.]

A la duchesse de Duras.

Samedi matin,

J'ai appris hier au soir que vous étiez arrivée. A peine étiez-vous partie l'autre jour, que j'étais à votre porte. J'ai été et je suis encore bien souffrant d'un rhumatisme dans la poitrine, qui m'étouffe. Je fais (*sic*) des remèdes, je ne dors point. Aujourd'hui, je vais un peu mieux. Si je puis sortir, j'irai vous voir vers quatre heures. Votre billet était bien injuste. J'étais revenu à Paris uniquement pour vous voir.

Je vais aller vous voir ce matin, entre onze heures et midi. [1]

---

322 [Septembre 1818.]

A la duchesse de Duras.

Je suis désolé, mais cela m'est tout à fait impossible ; je décide aujourd'hui la grande question du *Conservateur* et je dîne pour cette affaire capitale avec les intéressés. Demain, j'aurais été à vos ordres. Tâchez de retenir Mme de N... jusqu'à lundi. Vous pouvez tout ce que vous voulez. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 163.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 161.

323 13 septembre [1818].

A la duchesse de Duras.

Dimanche 13 septembre.

J'arrive à Paris demain lundi. Vous verrez que toutes vos idées noires se dissiperont. Je travaille dix ou douze heures, et je veux aussi, comme Humboldt, me venger, mais par *l'Histoire*.. Si je ne puis vous voir demain soir parce que Mme de Ch... revient avec moi, je vous verrai mardi matin. Soyez donc tranquille, au nom du ciel, et ne vous creusez plus la tête.

A demain soir, ou après-demain matin. [1]

---

324 13 septembre 1818.

Au Père Munoz.

Paris, ce 13 septembre 1818.

J'espère, mon révérend père, que vous vous souvenez encore d'un pèlerin auquel vous avez donné si généreusement l'hospitalité. Pour moi, je conserverai un éternel souvenir du bon accueil que m'ont fait les vénérables pères de Terre-Sainte. J'ai appris par M. le comte de Forbin tous vos malheurs, et les nouvelles persécutions que vous éprouvez. Vous êtes, mon révérend père, accoutumés au martyre ; et Dieu vous fera à la fin triompher de vos ennemis.

Le voyageur qui vous remettra cette lettre est M. Rae Wilson, gentilhomme anglais qui va visiter les saints lieux ; il a rendu dans son pays de grands services aux catholiques : je sais d'avance

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 163.

que vous voudrez bien être pour lui comme vous avez été pour moi. Votre charité s'étend à tous les hommes.

Veuillez, mon révérend père, me rappeler au souvenir de tous les religieux que j'ai eu le bonheur de voir à Jaffa ou à Jérusalem, et croire que je serai heureux quand j'aurai pu reconnaître toutes vos bontés. Si jamais vous veniez en France, j'espère qu'aucun de vous ne chercherait une autre maison que la mienne.

Je suis, avec un cœur *limpido e bianco*, mon très révérend père, votre très humble, très obéissant et très affectionné serviteur.

Le vicomte de CHATEAUBRIAND,
Pair de France, chevalier du Saint-Sépulcre. [1]

---

325 5 octobre 1818.

A Le Normant
éditeur du « Conservateur ». [2]

Paris, ce 5 octobre 1818.

Il n'y a pas de doute, Monsieur, que je ne sois toujours prêt à vous obliger : vous m'avez, à diverses époques, donné tant de

1. Vicomte de Marcellus *Souvenirs de l'Orient*, II, p. 167. — Victor Giraud *Chateaubriand. Études littéraires*, p. 264.

2. Cette lettre remplit presque en totalité la première livraison du *Conservateur* (Paris 1818, chez Le Normant).

Elle commence à la cinquième page de la livraison. Les deux premières sont occupées par le titre. Les deux suivantes par la lettre que voici :

A MONSIEUR LE VICOMTE
DE CHATEAUBRIAND.

Monsieur le Vicomte,

Vous savez mieux qu'un autre avec quelle fureur on recommence à proclamer les principes qui depuis trente ans ont fait tant de mal à la France. C'est pour opposer une digue à ce torrent que j'ai le projet de publier un Ouvrage qui, sous le titre du Conservateur, *paroîtra à des époques indéterminées. Les rédacteurs de cet ouvrage, en conservant les saines doctrines, s'attacheront à*

preuves de dévouement, qu'il est trop juste que je vous en tienne compte.

Rien de plus utile que votre entreprise : elle donnera à ce qu'on appelle l'opinion royaliste, un organe qui lui a manqué jusqu'à présent. Les diverses opinions qui partagent la France ont trouvé moyen de se faire entendre : l'opinion ministérielle domine les gazettes censurées ; l'opinion indépendante règne dans une sorte de journal, irrégulier ; des opinions d'une nature encore plus prononcée ont des feuilles qui les propagent ; il n'y a que l'opinion royaliste qui ne sait où se réfugier.

A peine trouve-t-elle un abri dans deux excellens journaux, mais qui, harcelés par la censure, et obligés de recevoir des articles officiels, sont à chaque moment en danger d'être supprimés pour les phrases mêmes que la censure a laissé passer.

Ayant donc à soutenir et les assauts ministériels et les attaques des indépendans, l'opinion royaliste qui ne peut répondre, est

combattre plutôt les choses que les hommes, comme le plus sûr moyen de faire triompher les bonnes opinions.

Le succès de cette entreprise, M. le Vicomte, seroit assuré, si je pouvois espérer que vous et vos amis vous voulussiez bien y concourir. Si vous aviez même l'extrême bonté, dans un moment de loisir, de me tracer le plan que je dois suivre pour donner au Conservateur *l'importance qu'il doit avoir, vous me rendriez un véritable service.*

Si ma prière vous paroissoit indiscrète, je vous prie de l'excuser en faveur du dévouement que je vous ai toujours montré, et plus encore du zèle que l'on m'a connu en tout temps pour la cause royale.

J'ai l'honneur d'être avec respect,
M. le Vicomte,
Votre très humble et très obéissant serviteur,
Le Normant, fils.

Ce 30 septembre 1818.

La lettre missive de Chateaubriand, qui est une lettre si on le veut bien, et qui est en même temps une proclamation et un article de revue, occupe les pages 5 à 45. Elle est précédée des lignes suivantes, qui la relient à la lettre de Le Normant.

M. le vicomte de Chateaubriand a bien voulu nous honorer de la réponse qu'on va lire, et nous permettre de la publier.

Les trois dernières pages du fascicule (46 à 48) sont consacrées à des annonces de librairie.

misérablement opprimée. Or, comme cette opinion est celle d'une puissante minorité dans les deux Chambres législatives, il en résulte que dans l'intervalle des sessions, l'opposition, nécessaire à la vie d'un gouvernement représentatif, est détruite, et que l'on est privé de ces lumières qui jaillissent de la contradiction.

L'opinion royaliste sera-t-elle réduite à attendre le retour des sessions pour retrouver une tribune ? Si les autres opinions demeuroient elles-mêmes stationnaires, on pourroit faire cette question ; mais ces opinions, comme je l'ai dit, ont des espèces de journeaux qui les répandent ; elles avancent tandis que l'opinion royaliste recule. La voix de cette dernière opinion s'éteint avec celles de ses orateurs : nous demeurons sans interprète. En ne nous entendant plus, on croit que nous n'existons plus ; et notre contre-poids cesse d'être calculé dans la balance politique.

Il est vrai, quelques feuilles irrégulières, quelques écrits royalistes paroissent de loin en loin, comme pour empêcher la prescription ; mais le silence recommence bientôt. Ce n'est pas de la sorte qu'une opinion se soutient ; c'est en parlant sans cesse, en répétant sans cesse la même chose, qu'on peut espérer d'être écouté. Le projet de l'établissement du *Conservateur* est donc très bon en lui-même : il ne s'agit plus que de savoir comment le mettre à exécution.

D'abord, je dois déclarer que ni moi ni mes amis ne prendrons jamais aucun intérêt à un ouvrage qui ne seroit pas parfaitement constitutionnel. Nous voulons la Charte : nous pensons que la force des royalistes est dans la franche adoption de la monarchie représentative. Leurs ennemis le sentent si bien, qu'ils ne les craignent que sur ce terrain : aussi voyez ce qu'ils font pour les en chasser ! « Nous avons pris la Charte comme un manteau, « disent-ils ; mais, au fond du cœur, nous avons juré la perte de « la liberté, le rétablissement de l'ancien régime, le retour des « privilèges, de l'inquisition, de la féodalité. »

Quoi qu'il en soit de ces accusations, de ces mensonges avec lesquels on se croit obligé de combattre les adversaires, *le Con-*

servateur soutiendra la religion, le Roi, la liberté, la Charte et les honnêtes gens, ou ni moi, ni mes amis ne pouvons nous y intéresser.

Et à propos d'honnêtes gens, je vois avec plaisir que l'ouvrage projeté ne contiendra rien d'offensant pour les personnes. Ce ne sont point les hommes que l'on combattra, mais les doctrines ; on louera ce qui est louable. Si les ministres montrent de l'habileté, du talent, de la sagesse, on applaudira ; si les indépendants défendent les vrais principes de la liberté, on donnera des éloges à leurs efforts : l'élévation des sentiments, la mesure et la politesse doivent être le caractère distinctif d'une feuille royaliste.

Mais entendons-nous ; tout a ses bornes : « La débonnaireté « dit Étienne Pasquier, implique dans soi je ne sais quoi du « sot. » Je pense donc que le *Conservateur* ne doit jamais attaquer, il ne doit pas non plus renoncer à une défense légitime. Tous les jours il arrive que les hommes les plus recommandables de la France sont exposés à d'infâmes calomnies ; et les journaux soumis à la censure, ou n'admettent point la réplique, ou ne l'insèrent qu'avec des mutilations qui en énervent la vigueur. Le *Conservateur* doit être ouvert à la justice : il rendra les calomniateurs plus circonspects, en leur apprenant que les personnes outragées auront un moyen de se justifier, d'examiner à leur tour quels sont les hommes qui les outragent. Principe général : ne courez point les premiers aux armes, mais ne vous laissez pas désarmer : la paix est dans la force.

Lorsqu'on insulte les royalistes, on leur crie : « Paix ; c'est pour votre bien ! Soyez tranquilles. » Leur histoire ne ressemble pas mal à celle du *Lion amoureux* : ils conservent une passion toujours nouvelle pour la monarchie. Certaines gens (qui ne sont rien moins que les pères de cette monarchie) viennent leur dire :

.....Ma fille est délicate ;
Vos griffes la pourront blesser,
Quand vous voudrez la caresser

Permettez donc qu'à chaque patte
On vous les rogne ; et pour les dents
Qu'on vous les lime en même temps.

On sait ce qui arriva au bonhomme de lion, pour avoir cru trop naïvement à la sincérité des rogneurs d'ongles et des arracheurs de dents.

Il seroit assez piquant de commencer la carrière du *Conservateur* par nous donner un *État de situation des Journaux.*

Le public a sans cesse besoin qu'on lui remette en mémoire les choses même dont il est tous les jours occupé : il lit vite et lit mal ; il est distrait et oublieux. Quoiqu'il sache très bien que nos gazettes n'expriment par conséquent que la pensée des entrepreneurs de cette censure, cependant il se laisse séduire par des mensonges incessamment répétés.

Parlant d'abord des journeaux censurés, on feroit voir comment on leur permet, avec une sorte d'adresse, de porter des couleurs différentes, quand ils traitent de l'ancienne monarchie, de la morale et de la religion. Ainsi il y en a qui peuvent réclamer à leur aise contre les prêtres, les nobles, l'ancien régime ; et d'autres à qui l'on accorde la faculté de défendre ce que les premiers ont attaqué, pourvu que ceux-ci n'aillent pas trop loin dans leur réponse, et qu'ils s'abstiennent de tout ce qui seroit ou trop vif ou trop net. Quelquefois il est permis d'avoir une opinion littéraire sur un ouvrage ou sur un auteur, bien que cela souffre encore des restrictions : un rédacteur, qui veut écrire en sûreté, doit avoir sous les yeux un tarif des hommes avec les variations du cours, comme on a un almanach avec les phases de la lune. Souvent certains noms sont proscrits : les laisser passer dans un journal, c'est conspiration et trahison.

Telles sont les libertés religieuses, morales et littéraires *légalement* permises aux journaux censurés ; quant à la liberté politique, elle est interdite à tous. Ils ne doivent contenir que des louanges des autorités, l'admiration de leurs œuvres, et les raisonnements nécessaires pour l'évènement du moment.

Ainsi nous allons bientôt voir paraître les *colonnes officielles* sur les élections. Chaque journal censuré aura, selon sa *couleur tolérée*, un petit article libéral, royaliste, indépendant, jacobin même, mais qui dira en définitive la même chose, c'est-à-dire : Nommez des députés comme le veut le ministère.

Les bonnes gens s'émerveilleront : après avoir bien retourné la chose dans leur esprit, ils concluront que c'est là très-certainement l'opinion générale ; car remarquez, diront-ils, que les Journaux de principes les plus opposés, insinuent cependant la même chose dans un différent langage : Les diverses opinions, la France entière veulent donc pour députés des ministériels : il faut donc choisir des ministériels, puisque tout indépendant veut la république, tout royaliste la féodalité.

En réponse à ce raisonnement, on fera observer que les journaux *opposés* répétoient *tous* aussi la même chose, presque le même jour, presque à la même heure, sur la dernière conspiration. Il faut donc qu'elle soit bien vraie. Cependant cette conspiration n'est pas encore jugée. Comment les journaux ont-ils deviné si juste du premier coup ? Quelle sagacité ! C'est admirable.

Si les gazettes donnent au moment des élections des avis sages, il faudra en profiter : mais en dernier résultat le premier devoir des royalistes est de se rendre aux élections. Les royalistes sont nombreux, leur cause est excellente ; qu'ils ne se découragent pas, qu'ils ne se divisent point sur les choses, et tout ira bien. Ils ne se laisseront pas prendre à ces gens qui viennent en criant contre les jacobins, proposer des alliances infidèles. Qu'ils se gardent bien de ces hommes amis de tout le monde, dont l'opinion est de n'en point avoir, qui flottent entre les partis, n'ont d'autre principe que l'intérêt, d'autre vertu que la faiblesse. Aux approches des élections tout sera concorde, fraternité, oubli du passé de la part d'un certain parti. Mais que les royalistes, qui oublient tout, se souviennent au moins de l'année dernière. Ils furent appelés au secours de leurs imprudens ennemis : on publioit dans les journaux des articles pleins d'outrages contre les indépendans ; on

demandoit des *royalistes purs*, des *royalistes avant et après la Charte*. Qu'arriva-t-il ? Les royalistes donnèrent sottement leurs voix comme on le voulut : le lendemain on leur rit au nez, on acheva de les chasser du peu de places qu'ils occupoient, et tout a fini pour eux par les calomnies et les dénonciations.

De la hauteur de ces considérations générales, *le Conservateur* pourra descendre à l'anecdote : le lecteur français veut être amusé ; il préfère les mémoires particuliers à l'histoire générale.

M. le lieutenant-général Canuel ayant paru devant les tribunaux prononça un discours qui donna de l'humeur. Il étoit difficile que ce discours ne fût pas répété dans les journaux, car il avait été tenu en pleine audience. La censure fut donc obligée, malgré sa douleur, de laisser les paroles du général. Il arriva cependant qu'emportée par son dévouement, elle hasarda une coupure pour une gazette. Cette coupure fut faite un peu tard. On ne put rien trouver pour remplacer le vide. Il fallut laisser un blanc et l'occuper par des points. Le lendemain violent orage dans le parti. Quelle licence ! disoient les uns. Où cela nous mènera-t-il, s'écrioient les autres ? Des points dans la.... . ! A quoi sert donc la censure ? La ligne de blanc pensa faire supprimer l'audacieux journal.

On n'oubliera pas dans l'historique des journaux qu'il existe deux censures, l'une pour l'intérieur, l'autre pour l'extérieur. Voulez-vous dire qu'il pleut à Paris ? adressez-vous à la police. Prétendez-vous vous élever jusqu'à parler du temps qu'il fait à Londres ? demandez-en la permission au ministère des affaires étrangères.

Veut-on répandre des calomnies qu'un reste de pudeur empêche de publier trop près de nous ? on a recours aux feuilles Italiennes, Allemandes, Anglaises. Il faut dénoncer au tribunal de l'opinion européenne ces certaines *correspondances privées* où l'on immole aux passions l'honneur des Français et la dignité de la patrie. On feroit bien de donner dans *le Conservateur* des extraits

de ces correspondances, sans réflexions, sans commentaires : ce seroit une digne vengeance et une noble réfutation.

Les plus abominables choses ont quelquefois leur côté risible. Quand le public lit dans nos jonrnaux des articles de Londres, où l'on applaudit aux mesures du parti triomphant en France, il ne sait pas, ce pauvre public, que ces articles sont extraits des *correspondances privées* ; que ces *correspondances privées* sont écrites originairement en français, puis déguisées à l'anglaise dans les gazettes de Londres, puis r'habillées à la française dans les journaux de Paris. Certes il est naturel que nous reprenions ces éloges ; ils sont bien à nous. Cependant pourquoi tant de peines ? Puisque nous possédons les originaux, il vaudroit mieux nous les donner, sans leur faire faire le voyage d'outre-mer : les bons ouvrages perdent toujours à la traduction.

Des journaux soumis à la censure, passons aux feuilles libres : ce sont les astres *rebelles*, ou les comètes de notre système. Il y a peu de chose à observer ici sur ces feuilles. Elles ont une opinion, le *Conservateur* en aura une autre : il les combattra plus ou moins, selon qu'elles s'éloigneront ou se rapprocheront de son avis. Seulement il faudra prendre garde de se tromper sur leur véritable esprit, et bien connaître leur position politique.

Une feuille, devenue célèbre, attaque souvent le ministère. Elle est attaquée à son tour, dans les gazettes ministérielles. On a même créé exprès pour la repousser un journal rédigé par des hommes de talent. Le moyen est mauvais. Pour bien combattre, il faut employer des armes égales : ce n'est pas avec une feuille soumise à l'influence de l'autorité, qu'on remportera la victoire sur une feuille sans maîtres. Les hommes courent à la liberté : ils se défient de la meilleure opinion, s'ils la supposent commandée.

Cependant il arrive une chose singulière. Malgré la dissidence qui existe entre la feuille indépendante et le ministère, celui-ci finit presque toujours par faire ce que celle-la a conseillé. Est-ce l'autorité de la raison et du talent qui l'emporte ? Existeroit-il un

point de contact entre le journal irrégulier et le ministère ? S'accordent-ils sur certaines bases ? Nous faisons les frais de cette union : on pardonne à la feuille indépendante des libertés qu'on ne lui passeroit pas si elle n'attaquoit les royalistes.

Que *le Conservateur* ne s'attende pas à être traité avec cette indulgence. Le ministère a été cruellement injuste envers l'opinion et les hommes qui vont enfin élever la voix ; or, on ne pardonne jamais les torts qu'on a eus et les fraudes que l'on a faites, aux victimes de ces fautes et de ces torts : c'est Tacite qui le dit. Ce que le ministère hait avant tout ce sont les royalistes : partons de ce point pour n'être pas trompés.

Maintenant, entrons dans les détails, et voyons quelle sera la tâche du *Conservateur*. Elle est grande et pénible : il doit embrasser dans ses observations, lois, ordonnances, administration, mœurs, littérature, arts, etc.

Et pour commencer par les lois, il sera infiniment utile de nous donner de bons articles sur les lois faites, ou sur les lois à faire, afin de contribuer, autant que possible, à la correction des premières, à la perfection des secondes. Parce qu'une loi est décrétée, elle n'est pas placée hors de la portée d'un examen respectueux. En Angleterre, lorsqu'un bill a passé, les membres de l'Opposition dans la Chambre des Lords, protestent, et les journaux qui soutiennent cette Opposition, n'en continuent pas moins à exprimer leur sentiment sur le bill. Il en résulte une chose excellente : tout en obéissant avec une entière soumission à la loi, on voit ce que cette loi a de défectueux, et en attendant qu'elle soit rapportée si la chose est nécessaire, on la modifie dans l'exécution. Ainsi le *Conservateur* n'oubliera pas que la loi des élections et la loi du recrutement ont un vice radical : il faudra tôt ou tard les amender, si l'on ne veut pas que la partie démocratique de la constitution l'emporte sur la partie monarchique.

La chose deviendroit d'autant plus urgente, s'il étoit vrai qu'on eût distribué dans certains départemens une grande quantité de

patentes, afin d'augmenter le nombre des électeurs et d'en changer les rapports. D'où il suivroit que pour faire triompher une opinion, on auroit encore ajouté au vice de la loi, en multipliant le nombre des électeurs dans l'infime propriété. Mauvais jeu, calcul funeste : car les patentes sont peu chères ; il n'y a guère de parti qui ne puisse en faire les frais. On se battra donc à coups de patentes ? on assure que le gouvernement, s'il étoit forcé d'entrer dans ce jeu, y trouveroit l'avantage. Sans parler du scandale et de la ruine entière de la liberté des suffrages, ne raisonnant que dans l'intérêt des partis, n'est-il pas évident que le moyen des patentes seroit acquis à tout ministère ? Si l'on étoit tenté d'applaudir aujourd'hui à cette ressource des patentes, songe-t-on qu'on pourroit la déplorer demain ? La loi est une règle inflexible qui maintient la société : elle pèche par sa nature même, si elle se prête aux passions des hommes. Voilà pourquoi les lois des Douze-Tables étoient si roides et si concises : pas un mot superflu que pût étendre ou resserrer le plus subtil patricien. « *Si falsum testimonium dicassit, saxo dejicitor.* » Voilà leur langage.

A l'instant même où j'écrivois ces dernières lignes, je jette les yeux sur l'ordonnance relative à la convocation des collèges électoraux. J'y vois que ces collèges ne connoîtront point des difficultés qui pourront s'élever sur le droit d'élection, et que nul n'est électeur légal, s'il n'est porteur d'une carte.

Par qui cette carte est-elle délivrée ? Par les préfets. Les préfets peuvent donc donner ou refuser cette carte ? A quel contrôle légal les préfets seront-ils soumis, puisque les collèges électoraux ne connoissent point des difficultés sur le droit d'élection ? C'est donc le ministre qui sera juge ; et ce sont ses agents qui délivrent les cartes. On pourra adresser des pétitions aux Chambres ? d'accord. Mais en attendant, les élections auront eu lieu, et en dernier résultat, les Chambres renvoient les pétitions au ministère. Le ministère doit sans doute se prémunir contre les faux électeurs qui tenteroient de se glisser dans les Collèges

électoraux : il seroit à désirer qu'il prît pour cela des mesures moins contraires à la nature des droits d'élections, et qui l'exposassent moins aux calomnies.

C'est surtout dans le cours des sessions que le *Conservateur* sera particulièrement appelé à cet examen des lois. A l'instar des journaux anglais, il discutera des questions agitées à la tribune ; il fera connoître aux pairs et aux députés la véritable opinion publique. Des hommes instruits dans ces grandes matières pourront fournir de bons articles sur notre code pénal. On voit ce qui vient d'arriver par rapport au *secret* : le public a été étonné qu'en vertu d'un mandat de dépôt, un homme puisse passer sa vie en prison malgré la Charte.

Hâtons-nous de mettre nos lois civiles et criminelles en harmonie avec nos lois politiques. La chose est très possible, par la raison que nous nous sommes élevés d'un ordre politique inférieur à un ordre politique supérieur. Si au lieu de monter nous étions descendus, il n'y auroit aucun moyen de concordance. Quand Rome passa de Tarquin à Brutus, les anciennes lois restèrent, parce que la liberté avoit plus de force qu'il n'étoit nécessaire pour se rendre propres les armes qu'elle avoit conquises. Quand Rome eut quitté l'indépendance pour le despotisme, les lois républicaines s'abolirent, parce que l'esclave étoit trop faible pour porter l'armure de l'homme libre.

Quant aux ordonnances, la première qui doit attirer l'attention des Rédacteurs du *Conservateur*, est celle qui porte *règlement sur la hiérarchie militaire, etc., conformément à la loi du 10 mars 1818*.

L'article 5 a excité les réclamations les plus vives. Cet article dit qu'en aucun cas l'officier promu à un grade supérieur ne pourra conserver les fonctions du grade inférieur, sauf ce qui a été déterminé relativement aux compagnies de discipline. Or, presque tous les officiers, et même tous les sous-officiers et soldats de la garde sont frappés par cet article.

D'après cet article on pourroit, sauf la difficulté renfermée

dans l'article 84 (difficulté facile à éluder, l'article 5 n'y renvoyant même pas) on pourroit, dis-je déplacer, tous ces officiers, et cela sans les remplacer; car on n'auroit pas deux cent cinquante places de chef de bataillon à donner aux capitaines de la garde ainsi déplacés. Ils seroient donc mis sur le contrôle de disponibilité.

Sur ces difficultés, il est survenu des explications. On a dit que les officiers ne seroient obligés de sortir de la garde qu'au fur et à mesure de leur placement dans la ligne, et sur leur demande. Çela pourroit être satisfaisant pour ceux qui ont oublié la loi du 10 mars. Mais comme j'ai voté contre cette loi, je la connois et je sais ce qu'elle dit.

Elle dit donc cette loi, qu'on ne pourra être promu à un emploi qu'après avoir occupé quatre ans l'emploi inférieur. Il en résulte que tant que les officiers brevetés chefs de bataillon, qui remplissent les emplois de capitaine dans la Garde, demeureroient dans ces dits emplois, ils n'auroient aucun espoir d'avancer, y restassent-ils cent ans. Il faut donc dans leur intérêt, qu'ils se hâtent de quitter la Garde, et d'aller remplir des places de chef de bataillon, pour de là monter plus haut, puisque c'est l'échelon obligé.

Mais il n'y a pas de places vacantes ? On a aplani la difficulté, un contrôle de disponibilité est ouvert. Là les officiers inscrits voient courir leur temps comme s'ils rendoient des services effectifs. Ainsi l'inactivité obtiendroit la préférenee sur le service effectif de la Garde.

Donc, en expliquant que l'officier ne sortira de la Garde que sur sa demande, c'est supposer qu'il renonce à tout avancement. La loi du 10 mars le force, par le fait, à se soumettre à l'article 5 de l'ordonnance du 2 août en dépit des interprétations bienveillantes.

Sur l'article 6 de l'ordonnance relatif aux marques distinctives, on a dit qu'il ne s'appliquoit pas (et on en a dit autant de l'article 5) aux sous-officiers et soldats. Il n'y a donc rien de changé

à l'organisation qui donne à ceux-ci la marque distinctive plus élevée ainsi que le rang supérieur.

Mais par quelle fatalité un même corps se trouveroit-il soumis à deux organisations différentes ? Pourquoi favoriseroit-on le soldat et le sous-officier, lorsque l'officier ne jouiroit d'aucune faveur ?

Chose inouie dans l'histoire militaire, le plus haut grade de sous-officier (celui d'adjudant), ayant rang de sous-lieutenant, se trouveroit être le même que celui de sous-lieutenant établi immédiatement sur lui !

Si l'article 5 et l'article 6 de l'ordonnance sont faits pour rétablir l'égalité, pourquoi conservera-t-on par le même article 5, et par les articles 91 et 95, les anciens avantages aux compagnies de discipline, et à deux grades de la gendarmerie, les sous-lieutenans et les lieutenans-colonels ? Est-ce à cause du service pénible des officiers de compagnie de discipline et de gendarmerie ? La raison est excellente : ces officiers méritent bien un avancement acheté par le dévouement de toutes les heures. Mais n'est-ce rien aussi que de garder le trône ? et ce trône, source de tout honneur, ne doit-il pas répandre un peu de son éclat sur ce qui l'environne ?

Cette austérité de l'ordonnance n'est pas moins redoutable à la Ligne qu'à la Garde ; car ôter plus de 250 places de chefs de bataillons de la Garde, c'est aussi les ôter à la Ligne, qui est appelée à alimenter la Garde. De quelque façon que l'on raisonne, l'effet est toujours de détruire pour l'armée autant d'avancements qu'il y avoit de grades de toute espèce dans la Garde.

Il est donc à croire que l'on reviendra sur une partie de ces réglemens ; un maréchal illustre a déjà obtenu des explications satisfaisantes. Mais des lettres explicatives ne sont pas très rassurantes parce qu'elles n'ont pas une assez grande autorité. Nous en avons une preuve frappante dans le sujet même qui nous occupe. Il existe d'anciennes lettres sorties des bureaux de la guerre, qui assurent le rang supérieur aux officiers, sous-officiers

et soldats de la Garde ; et l'on voit qu'on n'en a tenu compte. Un ministre ne peut-il pas être renvoyé? Son successeur ne peut-il pas adopter un autre système ? Un ministre même ne peut-il pas changer d'avis ? Dans tous les cas une circulaire détruit-elle une ordonnance? Il ne suffit pas de dire qu'on n'exécutera pas tel article; il faut rapporter cet article, s'il peut compromettre, même de la manière la plus éloignée, la sûreté du trône. Vous me placez sur une mine chargée et vous me criez : « Soyez tranquille, on n'y mettra pas le feu. » C'est fort bien, mais il est encore plus sûr d'ôter la poudre.

Que si les rédacteurs du *Conservateur*, desirant se soustraire à l'examen de ces grandes questions m'objectoient l'inutilité de cet examen, attendu qu'un sentiment fort naturel empêche de revenir sur ce qu'on a fait, je répondrois que c'est précisément parce que nous avons des idées si fausses de nos devoirs constitutionnels, qu'il faut nous y ramener par une censure polie, mais grave et forte. Je ne doute pas d'ailleurs qu'un véritable homme d'État, averti de l'erreur dans laquelle il pourroît être tombé involontairement, ne s'empressât de la réparer : il aimeroit trop son pays pour mettre son amour-propre en balance avec l'intérêt de la chose publique. Mais peut-être le *Conservateur* aura-t-il des scrupules sur l'étendue et la nature de ses droits : c'est notre commun malheur aujourd'hui de savoir à peine ce que nous sommes. Nous voulons et nous ne voulons que la Charte; nous reculons devant nos propres libertés. Examiner des lois! discuter des ordonnances! cela ne s'est jamais vu !

Mais aussi, je ne sache pas que jusqu'à présent, on eût jamais vu en France, sous la monarchie légitime, des *chambres*, des ministres *responsables*, un *budget*, etc., etc. Conformons-nous à ce que nous avons, ou nous perdrons tout : adoptons les conséquences du principe posé ; ne faisons pas de notre état présent un galimatias de l'ancien et du nouveau régime, un mélange de tous les temps, de toutes les lois, de toutes les mœurs. Je vais rappeler la doctrine constitutionnelle : je me copierai pour aller

plus vite, et ne pas perdre mon temps à dire la même chose en d'autres mots :

« La doctrine sur la prérogative royale constitutionnelle est :
« que rien ne procède directement du Roi dans les actes du gou-
« vernement ; que tout est l'œuvre du ministère, même la chose
« qui se fait au nom du Roi et avec sa signature, projets de loi,
« ordonnances, choix des hommes. Ainsi, on peut tout examiner
« sans blesser la majesté royale, car tout découle d'un ministère
« responsable,

« Quand donc les ministres alarment des sujets fidèles,
« quand ils emploient le nom du Roi pour faire passer les fausses
« mesures, c'est qu'ils abusent de notre ignorance, ou qu'ils
« ignorent eux-mêmes la nature du gouvernement représenta-
« tif. » (*Monarchie selon la Charte*).

J'ai expliqué dans un autre petit écrit comment on s'est éloigné de la doctrine constitutionnelle.

« Lorsque la restauration est venu nous sauver... disois-je,
« les hommes appelés au pouvoir virent que le rétablissement
« du trône avait réveillé dans nos cœurs cet amour inné des
« Français pour les enfants de Saint-Louis ; ils se hâtèrent de
« profiter de ce sentiment pour échapper aux entraves de la
« Charte. Au lieu de rester à leur poste devant le Roi, ils pas-
« sèrent derrière, afin de couvrir la responsabilité du ministre
« de l'inviolabilité du Monarqe. Ainsi retranchés, ils se flatêrent
« de conduire la monarchie nouvelle avec les maximes de l'an-
« cienne monarchie. De là le combat qui s'est engagé entre le
« ministère et les chambres : le ministère s'exprimant d'un ton
« absolu, s'efforçant d'emporter tout de haute lutte au nom
« sacré du Roi ; les Chambres réclamant la liberté des opinions,
« et voulant renfermer le ministère dans les principes. »

La même chose est arrivée une fois en Angleterre. C'étoit à propos du fameux bill sur la compagnie des Indes, admis par les Communes et rejeté par les Lords. Le fait est curieux : je le prends dans les lettres attribuées à lord Littleton, et je le traduis littéralement :

« Le 11 de décembre 1783 lord Temple demanda une audience
« au Roi et fit à sa Majesté l'exposé du bill. En conséquence on
« colporta dans les sociétés un écrit dans lequel on disoit que
« Sa Majesté avoit autorisé lord Temple à déclarer que quiconque
« voteroit pour le bill de l'Inde, non seulement n'étoit pas l'ami
« du Roi, mais seroit considéré comme l'ennemi du Roi. Et si ces
« paroles n'étoient pas assez fortes, lord Temple étoit autorisé à
« en ajouter de plus fortes encore, et telles qu'elles convien-
« droient à la chose. La Chambre des Communes prit une réso-
« lution contre ce procédé. Elle déclara qu'exprimer une opi-
« nion ou une prétendue opinion du Roi sur un bill ou une
« résolution quelconque agités dans l'une ou l'autre chambre
« du parlement, avec le dessein d'influencer les votes des
« membres de ces chambres, c'étoit *haut crime et prévarication*.
« HIGH CRIME, AND MISDEMEANOUR. »

Nous n'en sommes pas là : je pense même que notre position continentale nous oblige à laisser à la couronne une plus grande influence sur nos mœurs. Nous devons surtout défendre la prérogative royale, vrai *palladium* de la France. J'ai dit ailleurs que le trône doit être placé comme un bouclier devant nous ; qu'il doit être environné d'éclat et de dignité, afin d'imposer par sa puissance et par sa splendeur ; que l'autorité du Roi doit encore être dégagée de beaucoup d'entraves, pour agir avec vigueur et rapidité ; qu'elle doit avoir, dans certains cas (dans les cas de guerre et d'insurrection), quelque chose de la dictature romaine. Mais dans les temps ordinaires, le contre-poids naturel qui doit maintenir l'équilibre entre le pouvoir et une indépendance nécessaire à ce pouvoir, c'est la liberté de la presse. Si un ministère responsable, se cachant derrière l'inviolabilité royale, pouvoit faire tout ce qu'il lui plaît sans avoir à ménager l'opinion publique, cela iroit loin. On ne conteste pas à des ministres la faculté d'appliquer la loi, de faire rendre, d'après leur travail, des réglemens et des ordonnances ; mais indubitablement, dans un gouvernement de la nature du nôtre, on a le droit de contrôle et d'investigation.

Au reste, l'exemple de la liberté des opinions politiques nous est donné ; on use amplement de cette liberté : puisqu'on loue, nous pouvons blâmer ; où la louange est licite, la critique est légale. Si l'on frappe des médailles pour l'ordonnance du 5 septembre, nous sommes bien maîtres d'avoir sur cette ordonnance telle opinion qu'il nous plaira. Reste à savoir si, dans un gouvernement constitutionnel, c'est une chose sage et mesurée de faire un trophée de la dissolution d'une Chambre. Car, enfin, cette Chambre a laissé des lois qui ne sont pas caduques, les ministres ont eux-mêmes demandé les lois à cette Chambre ; la couronne les a sanctionnées.

Cette Chambre a-t-elle refusé de se séparer ? s'étoit-elle elle-même convoquée ? En un mot, a-t-elle été rebelle ?

Ce n'est pas non plus pour célébrer le triomphe de la prérogative royale que la médaille a pu être frappée ; ce seroit déjà une chose coupable que de supposer qu'il y eut victoire, et conséquemment péril à exécuter cette prérogative. La couronne peut dissoudre autant de Chambres de députés que bon lui semble ; son pouvoir est absolu sur ce point ; quiconque oseroit le contester ne seroit pas moins qu'un traitre.

Il faut donc admettre que l'apparition de cette médaille est seulement l'expression vive d'une opinion heureuse, le témoignage glorieux du génie d'un ministre et du ministère. Or, comme je suis pour la plus entière liberté d'opinion, j'approuve la médaille ; bien entendu qu'à notre tour, nous autres royalistes, s'il arrive jamais que nous obtenions un succès, nous nous en témoignerons à nous-mêmes, par une petite pièce de cuivre, notre innocente satisfaction. La Charte ne dit rien sur le droit de frapper médaille. Ainsi, les diverses opinions, quand elles auront de l'argent, pourront se donner le passe-temps de l'immortalité. Ministériels, royalistes, indépendants, ultra-indépendants, nous aurons tous nos médailles : nous en ferons même, s'il nous plaît, des espèces d'ordres ; nous les porterons à la boutonnière, les uns en signe de joie, les autres en signe de tristesse, et cela contribuera

infiniment à la paix, à la concorde et à l'union de tous les citoyens.

Ce que je dis de la liberté dont le *Conservateur* peut user pour la politique intérieure, je le dis encore pour la politique extérieure. Rien de plus misérable que l'état dans lequel l'on nous tient sous ce rapport. C'est par les journaux étrangers que nous sommes réduits à apprendre non seulement l'existence, mais encore le texte de nos traités. Jadis, c'étoient nos victoires qui publioient ces traités au son de leurs trompettes ; ne craignons point de leur donner le même éclat par la voix de nos malheurs : les Français ont le courage d'envisager des revers, comme de supporter des triomphes.

Il sera donc loisible aux rédacteurs du *Conservateur* de nous entretenir de nos relations étrangères, de nous dire la situation des peuples, de nous montrer comment se sont établies les nouvelles balances politiques, de quel côté elles pourront pencher, quel esprit domine dans les cabinets, quels hommes influent sur le sort de l'Europe, quels sont les desseins secrets, les alliances projetées, l'avenir probable. Guidés par Pufendorf et Grotius, rapportant tout à la gloire et au bonheur de notre patrie, ils examineront cette vaste machine dont les balanciers et les contrepoids sont aujourd'hui placés si loin ; et s'élevant à de plus hautes considérations, ils tâcheront de découvrir si ce que nous avons vu jusqu'ici est la fin ou le commencement d'une révolution européenne.

De pareils sujets demandent néanmoins, dans ce moment, beaucoup de réserve. Nous ne pourrons jouir de toutes nos franchises qu'après la retraite des troupes alliées ; jusque là les écrivains du *Conservateur* trouveront dans leurs sentimens français, la règle et le frein dont nos lois constitutionnelles les ont dégagés.

Passons à l'administration. Partout où les libertés de la Charte auront été violées, partout où de fausses mesures auront causé des dommages à la patrie, on portera un regard attentif. Que de choses à dire sur les différens départemens de nos minis-

tères! Il faudra bien examiner ce qui se passe dans les tribunaux : s'ils ont été assez respectés ; si jamais des ordres arbitraires n'ont été donnés ; si toutes les formes judiciaires ont été suivies. Que nos magistrats soient inamovibles, c'est déjà une immense sûreté pour le citoyen ; mais il n'y aura de sûreté parfaite que quand l'indépendance des fortunes permettra de ne plus laisser la subsistance du juge entre les mains du pouvoir.

Une chose singulière qu'on devra remarquer, c'est que, par l'union de notre gouverment constitutionnel et de notre Code impérial, les plus grandes causes viennent aboutir maintenant au plus petit tribunal. Les délits de la presse tombant en police correctionnelle, il advient que les questions capitales du duel et de l'adultère, les droits du pouvoir légal et de la liberté légale, l'honneur des citoyens, la cause sacrée de la religion, peuvent être débattus devant un tribunal composé de trois juges, dont la fonction est de prononcer sur ces délits que la hiérarchie judiciaire a placés au dernier rang de son échelle. Dans la même séance on peut appeler des filoux pour vols de mouchoirs et des généraux pour affaires polititiques, condamner au pilori une prostituée et mettre à l'amende Montesquiou.

Je suppose que l'on aura un homme habile en matière de finances, pour tenir le lecteur au courant de cette partie importante de l'administration. Il sera obligé, comme il vient tard, de faire l'histoire de l'emprunt.

Sur les cinquante-quatre millions six cent mille francs de rentes qui seront ajoutés en 1818 à la dette publique pour les différentes sommes à payer aux étrangers, on a jugé convenable de n'en donner directement aux Français que quatorze millions six cent mille francs, c'est-à-dire un peu plus du quart.

On n'avoit pas sans doute le dessein de répandre de la défaveur sur cette mesure. Pourquoi donc a-t-on jeté comme au hasard les portions de cet emprunt au lieu de les distribuer par ordre ? Tel peut-être qui venoit de souscrire pour la rente d'un capital de sept cent mille francs auroit été embarrassé de réaliser un fond de mille écus ou de trouver un crédit de cent pistoles.

On a traité ensuite de la plus forte partie de l'emprunt avec les étrangers à un taux que tous les calculs raisonnables avoient déjà dépassé.

Le concours des étrangers, qui avoit pu être utile en 1816, étoit-il nécessaire en 1818 ?

L'époque où l'on traitoit (plus de six mois avant qu'on eût à réaliser l'emprunt) n'étoit-elle pas la plus désavantageuse ?

Les conditions qui réduisoient les prix de la rente à 62 n'étoient-elles pas excessivement onéreuses ?

Pourquoi l'offre des banquiers français, qui proposent de se charger de l'emprunt à un taux plus élevé d'environ cinq francs, n'a-t-elle pas été acceptée?

Autre singularité : Trois mois après le traité, on s'est plus occupé à en changer les conditions qu'à les remplir. Quelle est la raison de ce changement ? Seroit-ce qu'on avait *oublié* la stipulation de l'article 14 de la convention conclue le 20 novembre 1815, en conformité de l'art. 4 du traité principal du même jour? Si cela étoit, on auroit donc traité sans savoir de quoi ? Cela est assez embarrassant.

Quoi qu'il en soit, le marché passé avec les maisons étrangères au mois de mai dernier, a été détruit au mois d'août. De nouvelles conditions ont été stipulées. Je crois les connaître, mais je les tairai pour cette raison française que j'ai indiquée plus haut, en parlant de la politique extérieure. Ajournons les sujets d'une certaine nature, jusqu'au moment où nous pourrons les traiter en famille : ce moment n'est pas éloigné.

Je veux seulement dire un mot sur l'état florissant de la rente. Il est naturel que le parti s'en attribue la gloire ; il survient un succès, on en profite pour se vanter : tout ministère en feroit autant ; mais les hommes d'État savent à quoi s'en tenir.

Il n'est question dans la hausse actuelle des fonds, ni de génie, ni d'habileté : la force des choses a tout fait. Nos fonds montent, parce que le fardeau de la dette, bien qu'énorme, ne passe pas encore nos forces, parce que notre caisse d'amortissement est

richement dotée, parce que nos fonds cherchent le niveau des autres fonds de l'Europe ; l'argent se met en équilibre avec l'argent. La rente montera encore ; elle doit arriver naturellement à 84 et 86, et ne peut guère passer 90 ou 92 : à ce point les capitaux ne trouvant plus un intérêt majeur, reflueront vers la propriété foncière. Enfin la rente monte (et c'est ici la grande raison) parce que nous avons la Charte. Le crédit suit le gouvernement représentatif, comme l'ombre accompagne le corps. Partout où la loi de finances est discutée publiquement par les députés d'une nation, la confiance s'établit ; et avec cette confiance la dette publique au lieu d'être un inconvénient, devient un avantage pour le gouvernement.

Voici une preuve sans réplique de la vérité que j'avance ; qu'on mette à la tête des affaires les ministres les plus habiles, dans les temps les plus calmes, et qu'on supprime la Charte ; le lendemain on peut s'attendre à la banqueroute, ou à une effroyable chute de fonds.

Placez au timon de l'État les hommes les plus incapables, dans les circonstances les plus orageuses, et maintenez la Charte ; vous n'aurez ni banqueroute, ni même une baisse sensible des effets publics : bien plus, il pourroit se faire que les fonds montassent au milieu de l'ineptie et du bruit. Il y a des temps où la plus petite faute renverse un ministère ; il y en a d'autres où les plus grosses sottises se font impunément.

Quand on parlera de l'administration départementale, on aura à examiner si la présence des préfets dans les conseils généraux ne détruit pas la liberté des suffrages ou ne ravale pas trop l'autorité : on traitera de la nomination ou de l'élection des maires. Il faut marcher ici avec précaution. Des systèmes exclusifs sur l'organisation des conseils généraux des départemens pourroient nous jeter dans la démocratie ou dans le despotisme.

Mais qu'on s'élève avec force contre cet usage insultant, cette manière sauvage de destituer un homme, sans daigner l'en avertir autrement que par le Moniteur, sans daigner s'expliquer sur

les causes de sa destitution ; si les ministres méprisent leurs agens, ils apprendront au peuple à les mépriser.

La couronne a le droit incontestable de retirer et d'accorder les emplois, quand, comment et à qui elle veut ; mais personne n'a celui d'exécuter des ordres d'une manière cruelle. Je n'ai point vu chez les Iroquois renvoyer comme des malfaiteurs les *sachems* qui servoient avec zèle leurs tribus. Le pacha de Damas fit donner devant moi cent coups de bâton à un aga de Jérusalem qui présentoit d'humbles remontrances ; mais c'étoit en Turquie où la Charte est peu connue. En France personne n'est disposé à recevoir un outrage : les ministres sont trop français pour ne pas reconnoître sur ce point toute leur responsabilité. N'affectons point sous l'empire de la liberté les airs de la tyrannie. Que les autorités se souviennent que si elles étoient assez fortes pour blesser l'esprit de la constitution, elles ne le seroient pas assez pour comprimer sa résistance. Elles se feroient haïr sans se faire craindre : position fausse.

L'agriculture et le commerce doivent être puissamment encouragés par le *Conservateur*. La première est la source de nos richesses, le second le canal où elles coulent ; l'une prodigue ses trésors, l'autre les distribue ; l'une assure notre impôt, l'autre augmente notre crédit. L'agriculture est la vieille France, le commerce est la nouvelle : confondons-les dans notre amour.

J'arrive à l'article des mœurs. Celles-ci offriront à la fois un sujet plaisant *et sévère.*

La religion est le principal fondement des mœurs. Nous devons déplorer tout ce qui met obstacle au rétablissement de nos autels. On auroit à rechercher les causes qui ont fait évanouir le Concordat au sein même de la Chambre des députés, si une excellente brochure (*Observations sur la marche suivie dans l'affaire du Concordat*) ne me dispensoit de tout travail : il suffira de la citer. On pourra rappeler aussi un bon chapitre du dernier ouvrage de M. de Saint-Chamons.

L'éducation est la seconde base des mœurs. N'est-il pas sin-

gulier que, sous ce rapport, nous en soyons encore au *provisoire* ! Vos enfants sont élevés en attendant, on auroit le temps de s'arranger, et l'on prieroit la mort de revenir demain. Mais la loi n'est pas de celles qu'on ajourne. L'empereur Septime-Sévère près d'expirer, donna pour mot d'ordre à son armée : *Travaillons*, et il tomba dans le repos éternel.

Mais ces enfants provisoirement élevés ont-ils au moins provisoirement de la religion, de l'innocence, de la modestie ? Qu'on leur apprenne que de petits philosophes qui se tuent par dégoût de la vie, qui raisonnent au collège sur la politique, qui tranchent et décident en matière de religion, qui ont pitié du vieux temps, et rient des Pères de la doctrine chrétienne, sont souverainement ridicules. Qu'ils sachent encore qu'un bon frère ignorantin, chargé d'ans, d'expérience et de vertus, qui a voué sa vie à l'enseignement des pauvres, qui meurt lui-même pauvre et oublié, après avoir appris aux enfans des misérables à lire dans ce livre où J.-C. bénit ceux qui pleurent ; qu'ils sachent, dis-je, que ce misérable homme vaut un million de fois mieux, est un million de fois plus habile que le grimaud le plus barbouillé d'encre et de latin.

Il y avoit avant et pendant la révolution de sottes mèrs qui prenoient l'irréligion de leurs fils pour de l'esprit. Elles voyoient se développer en eux le germe de la corruption avec le même plaisir qu'elles voyoient pousser leur barbe : *mirandaque matri barba meae*. Le jour est venu où elles ont pleuré amèrement. Elles avoient applaudi à des doctrines qui glacent le cœur ; elles n'ont trouvé dans leurs fils qu'indifférence et ingratitude. Les uns ont succombé sous le poids d'une jeunesse prématurée ; les autres, dénués de talens comme de vertus, se traînent encore dans ce monde, méprisés de la terre sans être préparés pour le ciel : on n'est pas toujours digne de mourir, parce qu'on est indigne de vivre.

On tempérera ces graves sujets par des peintures qui plaisent à d'autres esprits. On trouvera des écrivains qui sont propres à

peindre le monde au milieu duquel ils vivent. On rencontre aujourd'hui dans les salons deux sociétés : l'une fière et l'autre commune. Toutes les deux ont des ridicules ; mais on doit écarter des tableaux qu'on en voudroit faire, ce qui pourroit blesser.

Il faut même que l'indulgence se montre à travers l'austérité de la leçon. Ne donnons aux Athéniens que les lois qu'ils peuvent supporter ; nous ne retournerons pas à la pureté des premiers âges : les hommes sont enfans de leur siècle. Quand César parut à Rome, la vertu étoit passée ; il ne trouva plus que la gloire : il la prit, faute de mieux.

Sur l'ancienne et sur la nouvelle société de la France, j'indiquerai un fait souvent répété dans l'histoire. Quand une révolution a bouleversé un empire, chacun, pendant les troubles de l'État, rentrant dans le droit de la nature, ceux qui s'élèvent ont presque tous un mérite quelconque, parce qu'ils doivent en partie leurs succès à leurs talens, tandis que ceux qui disparoissent peuvent en général imputer leur abaissement à leur nullité. Mais il y a bientôt compensation, car les fils de l'homme monté au pouvoir, dégénèrent vite dans les jouissances d'une fortune dont leur famille n'a pas l'habitude ; et au contraire les enfants de l'homme tombé, instruits à l'école du malheur, retrouvent les vertus qu'avoit perdues leur père.

Que l'on calcule maintenant : Si c'est la majorité qui l'a emporté sur la minorité pendant la révolution, nous valons mieux aujourd'hui que nous ne vaudrons dans vingt-cinq ans ; si c'est la minorité qui a surmonté la majorité, dans un quart de siècle, nous serons supérieurs à ce que nous sommes.

Une autre chose digne encore d'observation, c'est le singulier contraste qui existe aujourd'hui entre nos idées et nos mœurs. Les premières rejettent toute espèce d'entraves, parce qu'elles sont vivement éclairées : le spectacle des révolutions nous a appris à juger tout, à n'avoir d'illusions sur rien. Mais, pour nos mœurs, nous sommes les plus soumis des hommes ; c'est le résultat de notre corruption et de nos malheurs. Libre de tous les préju-

gés, esclave de toutes les passions, dominant toutes les lois, rampant sous tous les maîtres, le siècle est demeuré indépendant par l'esprit, dépendant par le caractère : cela explique bien des paroles et bien des actions.

La littérature et les arts doivent trouver place dans *le Conservateur,* du moins en ce qui touche à la politique.

On remarquera qu'un des principaux caractères des écrits du jour, c'est l'ignorance ; elle perce à chaque ligne, se décèle à chaque mot. Il faudra quelquefois la corriger en riant.

Nous nous perfectionnons, soutient-on dans beaucoup de pamphlets. J'ai quelques doutes.

J'observe, par exemple, que les lois deviennent melleures à mesure que les mœurs se détériorent ; de sorte que le peuple le plus corrompu (les Romains de l'Empire) nous a laissé le plus beau corps de lois. Et pourtant les premiers enfans de Rome échappèrent à Brennus, et les derniers succombèrent sous Alaric. Seroit-ce que les nations se sauvent plutôt par leur innocence que par leur sagesse ? la perfection ici seroit un défaut.

Il est fâcheux que, pour juger de la progression de notre bonheur, nous n'employions pas l'urne des Scythes ; c'étoit une urne où chaque Scythe, jetoit, le soir une petite pierre blanche ou noire, selon que le jour avait été pour lui heureux ou malheureux : on comptoit au bout de la vie. Combien le perfectionnement dont nous jouissons depuis trente ans, a-t-il augmenté le nombre des pierres blanches ?

On nous dira comment on inonde les départements d'écrits infâmes contre les Bourbons, et contre tous les hommes dévoués à la cause royale : on nous expliquera comment ces écrits circulent librement, comment ils se vendent au plus vil prix, ou plutôt comment ils se donnent, tandis que les écrits dans un sens contraire, trouvent des obstacles de tous côtés.

On rendra un service, non seulement à la France, mais à l'Europe, en découvrant la source de ces prétendus manuscrits de Sainte-Hélène, qui semblent naître en Angleterre, passent

ensuite dans le continent pour y semer de nouvelles révolutions.

Plus on défendra les principes de la vraie liberté, plus on réclamera pour les citoyens la garantie et l'égalité des droits, et plus on devra s'élever contre tout ce qui dépasse les limites posées par l'expérience, marquées par la Sagesse. On tonnera contre les propagateurs des principes qui nous ont perdus. On répétera que sans le Roi, sans l'autorité royale dans toute sa majesté, dans toute sa plénitude, c'en est fait de notre patrie. Respect, amour, vénération pour notre auguste Monarque. Hors de la monarchie des Bourbons, point de salut. Et croit-on que les démagogues qui crient à la liberté lui élèvent un autel dans leur cœur ? ils ne l'ont jamais aimée ; ils ne l'ont jamais servie. Ce qu'ils désirent, c'est l'abaissement de tout ce qui est au-dessus d'eux. Ils accepteroient demain le despotisme, pourvu que ce fût avec l'égalité de 93. Leur amour de la liberté, c'est de la haine et de l'envie ; la république qu'ils veulent, c'est une république d'esclaves, la démocratie des cimetières, le niveau de la mort. Tuez les prêtres et les nobles : tout leur sera bon, Alger ou Maroc. Point de religion surtout ! elle s'oppose trop aux injustices, guérit trop de blessures, excite trop de remords. Fléaux du genre humain, il y a des doctrines qui ravagent le monde, et dont on peut dire ce qu'Attila disoit de son cheval : L'herbe ne croît plus partout où elles ont passé.

Le théâtre est une autre branche de littérature que le *Conservateur* ne doit pas négliger ; on y voit quelquefois

« .... Un auteur avoué
« S'enrichir aux dépens du mérite joué. »

Si l'on trouve quelques ouvrages qui prêchent sous un *gouvernement représentatif*, la nécessité de ne s'occuper de rien, de laisser faire, d'applaudir à tout, on sentira ce que cela veut dire. On ne se moquera pas de l'auteur, s'il a de l'esprit ou du talent ; mais on rira du parti qui applaudit par de bonnes raisons.

On fera voir que l'homme *sage* qui ne se mêle pas d'affaires d'État; qui trouve toujours la raison dans le succès; qui tient le ministre du jour pour Sully et celui du lendemain pour Colbert; que le *modéré*, dont la vie s'étend du bureau à l'antichambre, le matin à la police et le soir à la sonnette, seroit aussi un personnage assez plaisant sur la scène. *Encore un petit serment !* est un mot très gai, que l'on n'a point oublié. Vivent les gens qui sont entêtés pour le gouvernement de fait, qui ne sortent jamais du palais quoi qu'il arrive, qui n'y voient jamais rien de changé, excepté le maître, et c'est peu de chose quand il a cessé d'être heureux !

Enfin le *Conservateur* encouragera les arts, charme et consolation de la vie. Tous les bons et les nobles sentiments se rencontrent chez les artistes, il suffit de les diriger. Favoriser les Muses, c'est imiter nos aïeux : chez les Gaulois on pouvoit saisir tous les effets d'un débiteur, excepté sa lyre.

Le dernier salon a annoncé un retour heureux vers les sujets chrétiens qui firent la gloire de Raphaël, et qui sont une source inépuisable de pathétique. Notre vieille histoire va revivre : l'amour des aïeux augmente l'amour de la patrie. Le génie de M. Girodet nous retracera la mort de Saint-Louis ; Henri IV est une seconde fois devenu immortel sous le pinceau de M. Gérard, et le bronze de M. Lemot a fidèlement rendu le bon Henri en images populaires. Nos artistes et nos guerriers ont caché sous leurs palmes les crimes de la révolution : ils couronneront des mêmes palmes les vertus d'un Roi protecteur de tous les talens, et sauveur de la France.

Hélas ! nos yeux chercheront en vain sur les marches du trône, aux pieds de Louis-le-Désiré, un sujet fidèle qui imitoit son auguste maître dans son goût pour les beaux-arts. Mon illustre ami, le comte de Choiseul-Gouffier, n'est plus ; mais il vivra éternellement dans un monde où les sentiments sont vifs, et la reconnaissance durable. Les hommes qui ont visité les mêmes ruines, médité sur les mêmes tombeaux, contractent par

la pensée au milieu de ces débris une fraternité généreuse. L'envie, les passions se taisent à la vue de ces grands spectacles; et l'on est disposé à aimer ceux qui, comme nous, en ont goûté les leçons, et senti le prix.

Le *Conservateur* s'élèvera en même temps contre des destructions bien affligeantes pour les amis des arts et de nos antiquités : déjà elles ont été signalées au public par un article piquant et spirituel. Les monuments de la patrie doivent être sacrés. Pourquoi Rome a-t-elle tant de charme ? C'est qu'on y peut lire l'histoire par ordre chronologique sur ses ruines de tous les siècles : on sent ce que dit à la foi un pareil tableau. Quelle rage nouvelle s'est emparée de nous ? Qui nous porte encore à détruire nos monuments ? La race antique que nous avons retrouvée ne doit-elle plus rien voir autour d'elle qui lui rappelle sa haute origine, sa puissance et ses bienfaits ? Dans ce moment même on démolit une partie des tours de Vincennes : on arrache la couronne à ce bois où sont attachés les noms de Philippe-Auguste, de Saint Louis, de Charles le Sage, de Louis le Grand... J'allois ajouter et du grand Condé, lorsque je me suis souvenu de son fils.

C'est pour établir des bastions que l'on démolit les tours ! Si jamais nous étions obligés de nous défendre ce ne seroit pas Vincennes qui nous sauveroit, mais les hommes qui, parmi nous, aiment l'indépendance, l'honneur et la gloire de la patrie : c'est-à-dire tous les Français.

Je termine cette trop longue lettre : j'ai touché tout en courant, non pour offrir des modèles, mais pour me faire entendre par des exemples. En parlant des inimitiés qui attendent les rédacteurs du *Conservateur*, je n'ai pas voulu les inviter à rendre haine pour haine, guerre pour guerre. Il convient au contraire de rappeler sans cesse que les royalistes ne sont ennemis de personne, pas même du ministère qui les a persécutés ; qu'ils sont prêts à se réunir à ce ministère aussitôt qu'il adoptera les vrais principes de la monarchie. Ils ne demandent rien, ils ne mettent

leurs suffrages à aucun prix, si ce n'est à celui du salut du Roi et du bonheur de la France. Ils n'ont ni prétention ni vanité : mais il est naturel qu'ils aient le sentiment de leur dignité et de leur force. Ils savent que la saine majorité de la France partage leurs opinions ; et quand on dit qu'ils ne sont qu'un parti faible et sans capacité, ils sentent très bien qu'ils sont nombreux, et qu'ils valent au moins ceux qui les outragent. Ils gémissent d'être dans une Opposition contre nature ; mais la faute en est à ceux qui les ont repoussés. Ils regrettent les amis qu'ils peuvent laisser dans les rangs de leurs adversaires ; mais ils sont forcés d'obéir à leur conscience : M. Burke se sépara en pleurant des vieux compagnons de sa carrière politique, quand ceux-ci embrassèrent des opinions contraires à leur pays.

Les royalistes pensent qu'il est plus que temps d'ouvrir les yeux : que l'on a versé d'un côté, que bientôt on reconnaîtra l'abîme sur lequel on penche. Ils désireroient que le départ des alliés, en rendant la France à sa dignité, fût le signal de la réunion de tous les vrais Français. Ils souhaitent ardemment, sincèrement d'âme et de cœur cette réunion : puisse leur vœu être exaucé !

En attendant, ils ne se laisseront plus tromper. Leur esprit de condescendance n'a fait qu'accroître le mal. Poussés dans leurs derniers retranchements, calomniés dans toute l'Europe lorsque résignés ils souffroient en silence, traités de conspirateurs, d'ennemis du Roi, de traitres à la patrie, ils sont forcés de se défendre, pour ne pas consentir à leur déshonneur. Dans un tel état de choses, le *Conservateur* sera éminemment utile. S'il est rédigé dans les principes que je viens d'exposer, non seulement, Monsieur, vous pouvez compter sur mon intérêt, mais encore sur celui de tous mes amis. Je leur parlerai à Paris, je leur écrirai dans les départements ; je vous réponds d'avance de leur adhésion formelle. Trois d'entre eux, les seuls que j'ai vus à la campagne où j'ai reçu votre lettre, m'ont déjà assuré de leur concours : ce sont M. le vicomte Mathieu de Montmorency, M. le comte Jules de Polignac et M. le marquis de Talaru. Si

vous jugez, Monsieur, que cette lettre puisse vous être utile, je vous autorise à la publier.

Je suis bien parfaitement votre, etc.

Le Vicomte de Chateaubriand.

---

326 [5 octobre 1818.]

A la duchesse de Duras.

Lundi, 4 heures 1/2.

Nous voilà enfin arrivés. J'attends ce soir les actionnaires pour prendre une dernière délibération, après quoi le numéro paraîtra jeudi. Je ne pourrai donc vous voir ce soir, mais demain matin à déjeuner. [1]

---

327 [5 novembre 1818.]

A Le Normant, éditeur du « Conservateur ».

J'allois, Monsieur, vous adresser un article sous le titre : *De l'État intérieur de la France, sous le rapport moral*, faisant suite à celui qui a paru dans votre troisième Livraison ; mais j'ai pensé que des *Considérations sur les Élections* seroient plus utiles dans ce moment. En conséquence, j'ai l'honneur de vous les envoyer. Je réserve donc pour une de vos prochaines Livraisons mon second article *sur l'État intérieur de la France*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Vicomte de Chateaubriand. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 161.
2. *Le Conservateur*, 1818, p. 230.

328 [1818.

A Hyde de Neuville.

Mon cher Hyde,

J'ai appris par Bourqueney le bien que vous faites en Amérique. Continuez, mais ne comptez pas sur la reconnaissance des gens que vous servez.

Le *Conservateur* se soutient. Je suis la voix du prophète qui annonçait sa ruine à Jérusalem.

La duchesse de Lévis et ma femme se rappellent à votre souvenir.

Tout à vous.
CHATEAUBRIAND.[1]

---

329 27 janvier 1819.

A M. Raynouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Paris, ce 27 janvier 1819.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et très honoré Confrère, Depuis plusieurs années entièrement occupé de l'ancienne histoire de notre pays, je me suis renfermé dans les études relatives à cette matière, et ne connois point les ouvrages littéraires des derniers temps. Je ne puis donc avoir l'honneur de vous désigner ceux qui me paroîtroient dignes de concourir pour le prix accordé par l'Académie.

Agréez, Monsieur le Secrétaire perpétuel et très honoré

1. *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. II, p. 365 (Plon, éditeur).

Confrère, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très
obéissant serviteur
DE CHATEAUBRIAND.

Cependant je connois *l'essai sur l'indifférence en matière de Religion*, par M. l'abbé de La Mennais ; ouvrage remarquable sous tous les rapports. [1]

---

330 [1819]

A la duchesse dé Duras.

Ce mardi.

Je ne peux vous voir, chère sœur, il faut finir le terrible article. Revenez donc vite. Je souffre beaucoup ce matin. [2]

---

331 [1819]

A la duchesse de Duras.

Lundi.

Chère sœur, il me sera impossible de vous voir ce matin. Je suis accablé de travail. Castelbajac est absent et je suis chargé de la lecture et de la correction de toutes les feuilles du *Conservateur*. J'irai vous voir à Andilly, aussitôt que je serai délivré. [3]

1. Collection de Madame Victor Egger. Communication de M. Max Egger.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 164.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 164.

332 [1819.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

Voilà ce que je vous avais écrit hier. Je vous verrai aujourd'hui à midi ou à quatre heures.

Cette lettre contient en outre le billet suivant :

Mais ne fais-je pas encore l'article du *Conservateur* cette fois ? Je ne puis sortir. J'ai vu le Prince. Il pleure. Il m'a tout attendri. C'est fort mal à vous. Je vous conterai cela. Il m'a dit qu'il irait, si vous l'exigiez, demeurer chez vous ! En vérité, vous avez tort.[1]

---

333 [1819]

A la duchesse de Duras.

Lundi.

J'étais prêt. C'est votre faute. Je vais, malgré vous, vous voir tout à l'heure. Et, si vous le voulez encore, « l'heure *sacrée* » sera pour vous.[2]

---

334 [1819]

A la duchesse de Duras.

Mercredi matin.

Chère sœur, j'ai été vous chercher hier, vous étiez partie. Avant-hier, toute ma journée fut prise par le comité du *Conser-*

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 164.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 164.

vateur, chez moi. Aujourd'hui je mène les grands et petits au Panorama. Mais si vous n'avez personne et que vous vouliez me donner à dîner, je serai chez vous à 6 heures et un quart. Sinon, j'irai vous voir à 7 heures et demie. Comment êtes-vous ?[1]

---

335 [mars 1819.]

A la duchesse de Duras.

Samedi soir.

J'ai oublié de vous prier de parler à M. de Vérac[2] pour obtenir de lui qu'il ajoute deux chambres à l'appartement que Mme du Roure va occuper au château de Versailles. C'est pour sa sœur et sa mère, qu'elle est obligée d'emmener comme gardes-malade de son fils pendant qu'elle fait son service à Neuilly.[3]

---

336 Paris 2 avril 1819.

A M. Chapelier.

Il se plaint de l'étrange lettre que Mme du Quengo vient de lui écrire. La terre qu'il a vendue est une misérable chaumière qu'il a été obligé d'abandonner pour payer les dettes qu'il avait contractées en suivant le roi à Gand. « Le gouvernement m'a retiré presque tous ses dons et, comme sous Bonaparte, je suis réduit à mon travail pour toute existence. »[4]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 164.
2. « M. le Marquis de Vérac, pair de France, succède à M. le prince de Poix dans le Gouvernement du château de Versailles. » 27 mars 1819, *Ami de la Religion et du Roi.*
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 176.
4. Catalogue Eugène Charavay, 12 décembre 1890, n° 31.

337 [11 avril 1819.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche matin.

Je vous envoie, chère sœur, les bonnes demoiselles Brigg. Tâchez d'arranger cela. Elles ont une recommandation anglaise, et puis le bon chevalier de Clunoy [?] et tous les Clunoy du monde en répondront, sans compter moi. J'ai travaillé comme un nègre, je n'ai pu vous voir avec tous les jours saints. [1] Je suis désolé ; j'espère vous voir ce soir en sortant de chez Mme la duchesse de Vilain, où je dîne. Je crois avoir fait un très bon travail. [2]

---

338 26 juin 1819.

A la duchesse de Duras.

Samedi, 26 juin 1819.

Je suis toujours souffrant. Voilà un été et un automne qui s'arrangent mal. Vous partez quand j'arrive ; je m'en vais quand vous revenez. Mais quand les hirondelles seront envolées et que le temps de « l'humeur batailleuse » sera passé, nous nous retrouverons sous le toit accoutumé. A présent, je fais le tour du monde, surtout parce que vous n'êtes pas ici.

On parle de divisions entre les ministres, on parle de je ne sais quoi. Hier, le *Conservateur* avait deux articles de votre serviteur. Hier comme aujourd'hui est à vous. *Brillant* dit mille chose à Clara. [3]

1. Des Rameaux à Pâques. 4-11 avril 1819.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 165.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 165.

339 Paris 16 juillet 1819.

A la comtesse...

Il lui fait part des on-dit en politique.[1]

---

340 31 août 1819.

A la comtesse de Suzannet.[2]

Paris, 31 août 1819.

Madame la Comtesse,

Il faut que je vous demande deux fois pardon, et voici pourquoi : d'abord, je réponds moi-même à la lettre que vous avez bien voulu écrire à Madame de Chateaubriand, ensuite ma réponse est extrêmement tardive. On m'apporta, Madame, votre lettre avec beaucoup d'autres et je l'ouvris sans m'apercevoir qu'elle ne m'était pas adressée.

Mais comme elle regardait mon article sur la Vendée, je ne la remis point à Madame de Chateaubriand, me réservant l'honneur de vous écrire. Les affaires publiques se multipliant et mes travaux augmentant avec les affaires, je n'avais pas eu jusqu'ici un seul moment à moi.

Ce sera toujours avec empressement et une vive satisfaction que je saisirai, Madame la Comtesse, l'occasion de rendre à la mémoire de Monsieur le Comte de Suzannet les hommages qu'elle mérite. J'ai déjà commencé et j'espère continuer. Ma position sous ce rapport est difficile, car je dois éviter de prendre parti dans les malheureuses divisions qui ont, en tous temps, rendu

1. Fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par M. Charavay.
2. Veuve du général de Suzannet, mort en 1815, au combat de La Roche-Servière.

inutile l'héroïque sacrifice de la Vendée. Mon devoir au contraire est de les passer sous silence, pour ne pas réjouir nos ennemis, et de louer le courage et la vertu partout où je les rencontre.

Mon projet, Madame, est d'écrire bientôt cinq ou six pages de supplément à la 4[eme] livraison du Conservateur, et j'y ferai, de nouveau, l'éloge de Monsieur le Comte de Suzannet. [1]

Veuillez agréer l'assurance du dévouement et des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame la Comtesse,

Votre très humble
et très obéissant serviteur
DE CHATEAUBRIAND. [2]

---

341 18 [octobre 1819]. [3]

A la duchesse de Duras.

Lisieux, lundi soir 18 [octobre 1819].

Je vous écris de Lisieux, dans une auberge où je vais coucher, parce qu'il est trop tard pour entreprendre de nuit les deux

1. Voici la dernière page de la deuxième édition de la quatrième livraison du *Conservateur* :

« Quiconque a quelque goût de la vertu, aime à s'entretenir des hommes qui sont devenus illustres par de saintes adversités, et des devoirs accomplis. Leur mémoire, bénie de race en race, fait le contrepoids de l'abominable renommée d'une autre espèce d'hommes, lesquels vont aux races futures tout chargés de prospérités maudites et de crimes si énormes, que ces crimes en prennent un faux air de gloire. Nous devions à la patrie et à l'honneur de venger la patrie des outrages ministériels, de parler des Vendéens avec le respect et l'admiration qu'ils inspirent. Les noms immortels des Charette, des Cathelineau, des Larochejaquelein, des Bonchamp, des Stofflet, des Lescure, des d'Elbée, des Suzannet, de tant d'autres, n'avaient pas besoin de nos éloges ; mais du moins nous les aurons marqués dans cet écrit, comme le sculpteur inconnu qui grava les noms des compagnons de Léonidas sur la colonne funèbre aux Thermopyles. »

2. Communication de la M[ise] d'Autichamps, collationnée sur l'original.

3. Cette attribution de date ne me paraît rien moins que certaine : Pailhès dit 1819 ; en 1819 il n'y a de lundi 18 qu'en janvier et en octobre. Je place la lettre en octobre, car la lettre 329 est datée de Paris 27 janvier.

heures de mauvais chemin de traverse qui me restent à faire pour arriver à Fervacques. Je vous écrirai de Fervacques. J'attends aussi une lettre de vous. Vos lettres au moins ne mettront pas dix jours à faire le voyage. Il faut que je vous quitte, car j'ai la tête tout ébranlée du mouvement de la voiture, et je suis accablé de sommeil. Bonsoir. A bientôt. Vos injustices, j'espère, seront passées quand je reviendrai.[1]

---

342 28 octobre 1819.

A [ ].

Paris, 28 octobre 1819.

Lettre contenant une lettre pour le prince de Hardenberg.[2]

---

343 [Début de 1820.]

A la duchesse de Duras.

Si nous continuons, un sabre remplacera partout le sceptre légitime. Nous nous croyons des hommes forts, parce que nous nous entendons en police, et que nous savons combien d'œufs rapportent les poules de France et que nous rêvassons des abstractions politiques dans la poussière des bureaux.[3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 165.
2. Catalogue des autographes de la collection Radowitz. — Berlin, 1864, n° 7793.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 203.

344 [Fin janvier 1820.]

A la duchesse de Duras.

Je suis désolé. Tous les jours je veux vous voir, et tous les jours mon maudit article d'Espagne [1] m'arrête, mais j'espère qu'il sera le pendant de celui de la Vendée ; il ne sera fini que demain matin : je vous le porterai en épreuves. Faites-moi dire de vos nouvelles. [2]

---

345 [1820]

A la duchesse de Duras.

Dimanche, 5 h. 1/2.

A demain, entre midi et une heure, malgré vos injustices accoutumées.

Je vous remercie mille fois de vos bonnes visites à ma pauvre malade, mais je vous en veux pourtant de ne m'avoir pas écrit. J'arrive, je vous verrai demain à midi. [3]

---

346 [14 février 1820.] [4]

A la duchesse de Duras.

J'ai passé la nuit au lieu de la scène, j'ai tout vu. Je l'ai entendu expirer. J'irai vous voir, mais je n'en peux plus.

Mde de Duras. [5]

1. « M. de Chateaubriand vient de publier dans le *Conservateur* un morceau remarquable sur les affaires d'Espagne. Il y signale les véritables causes de l'insurrection d'Andalousie. Il oppose, aux déclarations des libéraux, des faits et des citations historiques. » *Ami de la Religion et du Roi*, mercredi, 9 février 1820.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 176.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 177.
4. Nous datons cette lettre du lendemain de l'assassinat du duc de Berry.
5. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

347 1er mars 1820.

A M. Cauchy. [1]

---

348 [1er Mars 1820.]

A la duchesse de Duras.

Mercredi matin, Mars 1820.

Je vous porterai ce matin tous vos livres. Depuis hier, je suis enfermé pour faire le dernier article du *Conservateur* qui va finir. [2] Vous êtes injuste dans ce moment, mais la santé reviendra, et vous verrez que vous calomniez vos amis. [3]

---

349 25 avril 1820.

A [...]

Mardi, 25 Avril 1820.

Je ne suis pas juge, Monsieur, et n'ai point la prétention de m'ériger en critique. J'ai lu votre éloge historique avec grand plaisir, je ne trouve de mal que le bien que vous avez dit de moi dans votre préface.

Agréez, Monsieur, mes remercimens et mes complimens les plus empressés.

CHATEAUBRIAND. [4]

1. Catalogue de la collection Monmerqué, 1861, n° 4147.
2. L'article parut le 3 mars 1820.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 177.
4. Publié pour le cinquantenaire de la mort de Chateaubriand. *Revue des Provinces de l'Ouest*, 1898.

350 30 avril [1820]. [1]

A la duchesse de Duras.

Jeudi 30 avril.

Je ne puis vous voir demain, c'est *le* 1er *du mois*. Je suis embarrassé dans toutes mes malheureuses affaires de *finances*. Il s'y joint cette fois l'histoire de la maison de la rue Saint-Dominique [2], et de mes débats avec le propriétaire. Mais certainement, vous irez souvent à Andilly, et tous les jours ne sont pas le premier mai. [3]

---

351 10 mai 1820.

A la comtesse de Gontaut.

Envoi de sa Vie du duc de Berry. [4]

---

352 27 mai 1820.

A Madame de Genlis.

Paris, 27 mai 1820.

Remerciements affectueux. « Votre indulgence, madame la comtesse, vient de votre talent, voulez-vous bien me donner un peu de votre gloire; j'accepte le présent, puisque je le tiens de vous, etc. » [5]

1. En 1820, le 30 avril est un dimanche. Il y a donc ici, soit un lapsus de Chateaubriand, ce qui me semble peu probable, soit une erreur de classement de l'abbé Pailhès.
2. En 1820, Chateaubriand vint occuper le n° 27 de la rue Saint-Dominique Saint-Germain,
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 178.
4. Fiche d'un catalogue d'autographes, communiquée par M. Charavay.
5. Fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par M. Charavay.

353 25 juin 1820.

A [.....]

Paris, 25 juin 1820.

Lettre relative à sa destitution comme Ministre d'État. Il écrit à un de ses « vieux compagnons d'armes » : « ma chute fait mon triomphe ; je ne pouvais pas être mieux vengé ». [1]

---

354 [Juillet 1820.]

A la duchesse de Duras.

Samedi.

Il m'est de toute impossibilité, chère sœur, d'aller à Andilly aujourd'hui. J'ai mille choses à faire et à régler. Lundi, si vous voulez, nous irons. Je suis désolé, puisque cela vous faisait plaisir. Je tâcherai de vous voir un moment ce matin avant votre départ. [2]

---

355 [1820]

A la duchesse de Duras.

Mercredi 6 heures.

J'ai pensé étouffer à l'Infirmerie de mon rhumatisme remonté dans la poitrine. Je viens de mettre les pieds dans la moutarde. Je ne puis sortir ce soir. — La Borie vient de me faire demander

1. Catalogue Eug. Charavay, 26 novembre 1883.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 179. — Collationné par nous sur l'original autographe.

si je n'ai [pas] reçu ? Je ne comprends rien à cela, et je ne crois à rien.

A cette lettre est jointe la suivante :

Lisez cette lettre de Villèle et renvoyez-la. Voilà l'affaire de Barante conclue; mais gardons le secret jusqu'à *distribution*, excepté pour la sœur [1] à qui vous direz le succès. Je ne pourrai vous voir qu'à trois heures et demie. [2]

---

356 29 juillet 1820.

A la duchesse de Duras.

Paris ce 29 juillet 1820.

Comment avez-vous supporté le voyage ? Je voudrais bien recevoir une lettre de vous. Ne vous découragez pas si d'abord les eaux ne vous font pas de bien. Elles vous fatigueront peut-être comme ces vilains bains soufrés que je prends à présent, et qui me font un mal horrible, mais après, vous vous trouverez mieux ; vous reprendrez des forces ; et vous vivrez, comme je vous l'ai prédit, cinquante ans après nous. Je ne sais encore ce que je ferai et ce que je deviendrai. Je m'ennuie ; j'écris un peu sur la politique. Les élections se préparent mal. Les Royalistes sont découragés ; et il faut convenir que cette promenade des préfets n'est pas une mesure rassurante. Quand je saurai comment vous êtes, ce que vous devenez, je tâcherai d'arrêter aussi quelque plan. Si vous allez à Ussé, j'irai vous y voir. Mme de Chateaubriand est malade ; je suis aussi très souffrant ; vous nous avez quittés : il y a longtemps que je n'avais passé un été aussi triste. J'espère que ma première lettre sera moins lamentable. Lady Clara veut-elle bien recevoir mes hommages ? [3]

1. Mme Anisson.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 177.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 179. — Collationné par nous su l'original autographe.

357 2 août 1820.

A Madame de Genlis.

Paris, le 2 août 1820.

Que vous dirai-je, Madame? Vous avez toute l'ardeur, toute la verve de la jeunesse : moi, je suis vieux, très vieux ; je m'en vais; vous vous êtes sûre de rester. L'entreprise que vous me faites l'honneur de me proposer, m'épouvante. Je n'aspire qu'au repos; je n'ouvre pas un livre ; une plume me fait peur : je voudrois n'avoir jamais écrit. J'ai fait ce que j'ai pu dans mon petit coin, pour soutenir une société qui tombe ; mais enfin puisque je ne puis retarder sa chute, je voudrois rentrer dans cet oubli pour lequel j'étois fait et dont j'ai eu la folie de sortir. J'ai jeté trente années de ma vie au public : pourquoi ne garderois-je pas pour moi le peu de jours qui me restent ?

Mes vœux vous suivront, Madame, au milieu des nouveaux assauts que vous vous préparez à soutenir ; mais permettez à un soldat mutilé de rester au *Dépôt* avec sa jambe de bois, et de cultiver en paix son petit jardin dans les fossés de la place dont vous défendez si courageusement les remparts.

Vous voyez, Madame, que le cœur m'a manqué : refaire l'Encyclopédie, m'a semblé vouloir recommencer le monde, et pour cela il faut être immortel comme vous. Vous seule pouvez exécuter ce que vous avez conçu ; et certainement vous rendrez à la Société un des plus grands services qu'on puisse lui rendre, si toutefois il y a encore quelque chose à faire pour cette société.

J'ai été très souffrant depuis huit à dix jours, et je n'ai pu voir la *personne* à laquelle j'aurois pu parler de votre plan. J'ai bien peur de la trouver préoccupée par les intérêts politiques du moment, et par l'avenir qui nous menace. Je ne doute point qu'on trouvât un moyen de couvrir les frais de l'entreprise si elle étoit secondée par le gouvernement. Mais le gouvernement oseroit-il protéger une encyclopédie *corrigée ?* J'en doute. Sous ce rapport

je ne vous serois encore bon à rien : le gouvernement ne m'aime pas, et je ne vois aucun ministre.

Je vous remercie, Madame, du beau présent que vous voulez bien m'annoncer. Mon admiration sincère pour tout ce qui sort de votre plume, vous est bien connue.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

358 6 août 1820.

[A].[2]

---

359 10 août 1820.

A la duchesse de Duras.

Paris, ce 10 août 1820.

Votre petit mot m'a fait grand plaisir. J'espère qu'au moment où je vous écris, vous reprenez santé et courage. Vous resterez, comme je vous l'ai prédit, longues années après moi dans ce monde, pour me faire vivre dans votre amitié au-delà de ma vie. J'ai beaucoup souffert et souffre encore : je suis redevenu sourd d'une oreille, comme l'année dernière. Je vais recourir au même remède. Je pars dimanche prochain pour aller voir ma nourrice, la mer ; j'irai à Dieppe ; je m'y baignerai quelques jours, puis je reviendrai à Paris par Fervacques et Montboissier. Je ne serai guère absent plus de quinze jours. Je vous écrirai de la route.

Je ne veux point importuner M. de D[uras] de mes affaires : je n'y pense plus ; je ne sais pas pourquoi on avait pensé à moi,

1. Original autographe. Collection P. A. Chéramy.
2. La date de cette lettre est la seule indication de la fiche qui me fu communiquée par M. Charavay.

puisque je ne demande rien. Ces gens-là ne peuvent pas vouloir de moi, nous l'avons dit cent fois. Je vivrai ma destinée. J'écris dans ce moment, et je ne sais ce que je ferai de ce que j'écris. Au reste toute cette machine tombe: j'aurai averti de sa chute, et je me ferai écraser sous ses ruines. Que peut-on de mieux, quand on veut comme moi le Roi et les libertés publiques ? Si j'échappe et que je survive à la monarchie, j'irai achever dans une chaumière, en Suisse, l'histoire de France. Vous y viendrez, et nous parlerons de ces hommes dont nous n'aurons ni méconnu les fautes, ni abandonné les malheurs.

Écrivez à Dieppe, poste restante.

Mille choses à votre aimable fille.[1]

---

360 16 août 1820.

A la duchesse de Duras.

Dieppe, ce 16 août 1820.

Je suis ici depuis lundi. Cet air de la mer me fait un bien infini. Je passe mes jours à regarder les flots qui nous ont vus naître : apparemment qu'on tient de son berceau, comme de sa mère. Je suis allé revoir le château d'Arques ce matin. J'ai cueilli un gros bouquet d'*immortelles* sauvages : elles avaient bien choisi leur sol. Mais les Henri où sont-ils ? Je vous dirai que je suis tout fier d'avoir retrouvé une preuve de mon ancienne mémoire. Dieppe est ma seconde garnison ; j'y étais en 89. J'ai reconnu jusqu'à la maison où je demeurais, le rivage où j'apprenais à faire l'exercice ; et je me souvenais si exactement des ruines d'Arques qu'il m'a semblé que je les avais quittées hier. Et pourtant *quel hier!* Toute une monarchie a croulé et moi je ne suis bon qu'à finir.

Je ne serai pas longtemps ici. On m'a rendu trop d'honneurs, ce qui m'oblige à trop de visites. Et puis c'est surtout le mouve-

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 179.

ment de la voiture qui me fait du bien. Je continuerai mon voyage le long des côtes, et reviendrai à Paris par Fervacques et Montboissier. Je n'espère presque plus avoir ici une lettre de vous. Je meurs pourtant d'envie d'avoir de vos nouvelles. Si vous comptiez mon amitié pour quelque chose, vous seriez assurée de guérir. *Jésus, fils de Sirah*, ne dit-il pas qu'un ami est la médecine du cœur? Il a bien raison et je vous dois le soulagement de beaucoup de peines de ma vie.[1]

---

361 21 août [1820].

A la duchesse de Duras.

Lundi 21 août, Dieppe.

Vous êtes bien injuste. Depuis votre départ je n'ai reçu aucune lettre de vous, excepté un mot où vous m'annonciez votre arrivée à Luxeuil. Je pouvais donc croire que vous vous trouveriez bien des eaux, ignorant qu'elles vous avaient fait mal. Je n'ose vous dire que le fond de votre santé est excellent. Vous ne voulez pas qu'on vous dise la vérité. Je ne suis léger en rien, et encore moins dans la vive et profonde amitié que j'aurai toujours pour vous, quoi que vous puissiez en penser. Je vous ai écrit régulièrement une fois par semaine, comme je vous l'avais promis. En arrivant ici, je me hâtai de vous le dire ; et il y a pour vous à Luxeuil une lettre de Dieppe. Je vous adresse celle-ci à Spa. Vous trouvera-t-elle? Je quitte Dieppe ce matin. Je vais à Fervacques, de là à Montgraham rejoindre Mme de Chateaubriand qui vient un moment chez Mme de Pisieux. Avant quinze jours, je serai rentré dans Paris. Puisque vous me donnez si rarement de vos nouvelles, je vais en faire demander chez vous. Si cela ne vous

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 180. — Collationné par nous sur l'original autographe.

fatiguait pas, vous m'ôteriez une cruelle inquiétude en m'écrivant un mot poste restante à Lisieux.[1]

---

362 22 et 23 août 1820.

A la duchesse de Duras.

Au Hâvre, mardi soir 22.

Quel beau temps, quel beau pays ! Cette France prospère en dépit de tout ce qu'on a fait.

Mais croiriez-vous que je suis ici depuis une heure sans avoir salué la mer ? Je suis arrivé de nuit. J'enrage ; j'entends le bruit de ma grande parente, et je ne puis la voir. Il se trouve que c'est aujourd'hui une foire de St Michel qui met tout Le Havre en l'air, et au lieu de matelots, j'ai trouvé sur le rivage Bobèche, les figures de cire de Curtius et une femme qui dansoit sur la tête. Savez-vous encore que c'est au Havre que j'ai débarqué en revenant d'Amérique avec Atala. Que de choses se sont passées depuis, toute la Révolution, et les lourdes années qui me sont tombées sur la tête ! Je vous écrirai de Fervacques. Je compte écrire à Lady[2] et à vous. J'ai quelque chose à lui dire du roi d'Yvetot que j'ai vu en passant. Pour la politique, grâces à Dieu, je n'en sais plus rien. Je n'ai parlé qu'à mes postillons pour leur dire d'avancer. — Malheureusement j'ai été obligé de donner mon nom ici. J'espère que M. le Sous Préfet aura soin de faire doubler les patrouilles.

Mercredi matin 23.

Je viens de me promener au bord de la mer. Je ne vous dirai pas les vilaines pensées qui me sont venues. J'ai eu envie de

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 181. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Clara, fille de la duchesse de Duras.

fuir au bout de la terre : le grand chemin ouvert m'a tenté. Qui me délivrera de la France, de la politique, du bruit des sots, des fripons, des Rois et des républiques ? Et au bout de tout cela, il faut rester. M. Pitt, expirant, s'écria : *My poor Country*, et moi je dis aussi : Ma pauvre Patrie !

Bonjour à Lady. Je pars demain. Je vais à l'instant faire une promenade en mer. Je vais faire *Shake-hand* avec *my gran' mother.* [1]

---

363 26 août 1820.

A la duchesse de Duras.

Votre première lettre à Lisieux m'avait charmé ; la seconde m'a désolé. J'avais vu cette pauvre femme à Noisiel, et l'avait jugée comme prête à finir. Vos réflexions sont trop justes. Mais nous nous en irons tous ainsi ; nous serons oubliés le lendemain ; et le monde continuera à se renouveler, indifférent au passé, et ne se souciant pas plus de nous que si nous n'avions jamais existé. Il faut prendre son parti : telle est la vie. Je m'étonne toujours de ce que nous sommes venus faire en ce monde mais j'y ai trouvé votre amitié, et voilà une raison suffisante pour moi.

Je quitte demain Fervacques pour Lonné où j'arriverai lundi soir ou mardi matin. Je vous écrirai en arrivant. Je serai du 29 au 30 à Paris.

Votre lettre m'a ôté le courage d'écrire des folies à Clara. [2] Dites-lui mille choses de la part de Brillant. [3]

1. Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 208. — Texte revu sur l'original autographe appartenant aux archives du château de Maucreux.

2. Clara, deuxième fille de la duchesse de Duras, devenue plus tard duchesse de Rauzan.

3. Publiée incomplètement par Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 209. — Texte revu sur l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

364 30 août 1820.

A la duchesse de Duras.

Paris, 30 août 1820.

L'ordonnance du Roi pour la convocation de la Cour des pairs m'a rappelé à Paris. Je vous ai écrit de Dieppe à Spa. Je voudrais que vous ayiez au moins assez d'humanité pour me faire savoir de vos nouvelles, ne fût-ce que par Mlle Paumier. Je n'ai rien à vous dire sur vos injustices. Si j'osais hasarder quelques consolations sur l'état de votre santé, vous les prendriez pour de l'indifférence et de la légèreté. Vos souffrances vous rendent cruelle et vous vous plaisez à blesser alors ce qui vous aime le plus. Me voici revenu ; j'étais mieux de santé. Cet air de la mer m'avait fortifié. Je vais retomber dans mes langueurs. Au reste nous nous en allons tous. La monarchie touche à sa fin. Au moins ce ne sera pas ma faute. J'ai assez averti, crié ; j'ai sacrifié mon repos et mon existence pour des gens qui ne veulent ni voir, ni entendre. Maintenant, comme il plaira à Dieu !

Au nom du ciel, faites-moi donner de vos nouvelles, si vous ne pouvez pas m'écrire vous-même.

Rue Saint-Dominique n° 27.[1]

---

365 1er septembre 1820.

A la duchesse de Duras.

Paris, 1er septembre 1820.

Je ne me suis pas lassé, mais j'ai eu à démêler ici l'affaire des *dames de Bordeaux* que je devais présenter à Mme la duchesse de

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 181. — Collationné par nous sur l'original autographe.

Berry. La vanité et la sottise des Royalistes ont fait manquer une chose agréable pour moi, qui m'était tombée des nues, et qui pouvait avoir pour notre cause un résultat heureux. De Sèze a voulu présenter la députation, malgré l'opposition de ces braves femmes qui criaient qu'elles m'avaient choisi pour leur interprète, et que c'était à celui qui avait pleuré sur la tombe à présenter le berceau. Je me suis, comme de coutume, retiré dans mon coin, et j'ai laissé les honneurs à ceux qui les désiraient. *Sic vos, non vobis.* Les dames avaient déposé le berceau chez moi, et du moins j'ai gardé vingt-quatre heures la couche de l'héritier de la monarchie.

Ma santé ne vaut pas grand'chose, mais je voudrais vous donner ce qui m'en reste. Je persiste à croire que vous me survivrez de vingt à trente ans. Le fond est excellent chez vous, et vos amis vous aimeront tant, qu'il vous faudra vivre malgré vous et vos injustices.

J'ai vu votre excellent gendre et j'ai été chercher hier M. de Duras pour savoir de vos nouvelles, mais il était aux Tremblayes.[1]

---

366 3 septembre 1820.

A la duchesse de Duras.

Paris, 3 septembre 1820.

Votre lettre m'a désolé. J'étranglerais volontiers votre imbécile de médecin qui vous aura dit ce que vous aurez voulu, pour faire valoir ensuite sa science. Il vous guérira ! Je le crois bien... et moi aussi je vous guérirai ; tous vos amis vous guériront, si vous voulez les écouter. Je sais bien que je vous impatiente en vous disant cela, mais je ne puis abonder dans vos injustes frayeurs. Vous croirez, si vous le voulez, que je ne vous aime pas ; que c'est

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 182. — Collationné par nous sur l'original autographe.

par indifférence que je ne vous vois pas aussi mal que vous le croyez, mais je ne puis mentir à la vérité. Sans doute vous souffrez et beaucoup, mais vous êtes au fond pleine de vie, je vous l'ai dit cent fois : vous me survivrez de vingt ou trente ans. Que ne donnerais-je pas pour vous persuader de cette grande vérité !

Que faites-vous, que devenez-vous après les eaux ? Faites-moi écrire un mot par Clara si cela vous fatigue de m'écrire vous-même. Vous avez deviné que je serais rappelé par l'ordonnance, et c'est précisément ce que je vous ai écrit en arrivant à Paris. Je suis ici attendant mon sort et celui de la France. J'écris un peu, sans dessein bien arrêté de publier : les événements en décideront. Ma santé s'était trouvée très bien de l'air de la mer ; je suis retombé dans mes langueurs. Je vous en supplie, calmez-vous. Ne soyez pas injuste envers vos amis. Cela vous fait trop de mal et à moi aussi. Je vous écrirai.[1]

---

367 10 septembre 1820.

A la duchesse de Duras.

Paris, 10 septembre 1820.

Votre lettre, quoique bien triste encore, m'a cependant un peu consolé : Vous y êtes un peu moins injuste que dans les autres, et c'est toujours quelque chose de gagné. La saison s'avance, et il faudra bientôt que vous quittiez les eaux : Vous me direz ce que vous devenez ; mais si vous vous déterminez à aller dans le midi, vous passerez nécessairement par Paris, ainsi nous causerons de l'avenir. Que la monarchie s'en aille avant nous, ou qu'elle nous survive, peu importe désormais : Comme je ne suis pas Roi, l'affaire ne me touche pas de si près ; je ne m'y suis que trop intéressé, et il est temps de garder pour moi quelques misérables jours

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 182. — Collationné par nous sur l'original autographe.

qui me restent. Ce qu'il y a de sûr, c'est que rien n'éclairera ni la France, ni l'Europe. C'est la vieille société en enfance, qui radote et qui se dissout.

Les nouvelles sont tristes ici ; on est fort découragé : les Royalistes, qu'on a encore une fois trompés, n'iront point aux élections ou se diviseront dans les choix ; ainsi le triomphe sera pour la gauche. Si les ministres avaient voulu embrasser franchement des mesures monarchiques, et dissoudre la Chambre, nous leur aurions assuré les élections. Au lieu de cela, ils ont voulu suivre encore le misérable système du milieu : ils vont avoir une minorité de 170 à 180 libéraux, qui les culbutera. Car une majorité d'une vingtaine de voix (si elle existe), composée de droite et de centre, est incapable de lutter comme une minorité homogène, ardente, animée par l'esprit de vengeance, et par l'espoir d'un prochain succès : Dieu sait ce que nous deviendrons. Voilà bien de la politique ; elle vous ennuie. Je crains de vous parler de vos maux de peur de vous fâcher. Je me jette sur les maux publics. Écrivez-moi, si vous pouvez : cela me fait tant de plaisir ![1]

---

368 12 septembre 1820.

A une dame.

Paris, 12 septembre 1820.

« Si nos ennemis n'étaient pas aussi dépourvus d'âme et de goût qu'ils le sont d'esprit et de raison, nous vous prierions de chanter pour les séduire et nous serions sûrs de la victoire. »[2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 183. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Catalogue de la Collection Morrison, I, 197-198. — Victor Giraud *Chateaubriand*, p. 296.

369 17 septembre 1820.

A M. Soulié.

17 septembre 1820.

Sur la présentation des dames des Halles de Bordeaux chez le roi. [1]

---

370 1er octobre 1820.

A [...].

Paris, le 1er octobre 1820.

Vous me connaissez bien peu, si vous croyez que je me laisse aller à des conseils. Je suis l'homme du monde qui obéit le moins à des impulsions étrangères. J'ai écrit, parce que je suis resté dans les opinions que j'avais l'année dernière, et que je n'en ai pas changé, comme mes nobles et honorables amis : J'ai écrit non seulement sur les Élections, mais sur le Ministère, et sur toute la politique du jour. Mais voici de quoi vous rassurer, j'ai lu le manuscrit à Jules et à Mathieu, bien sûr qu'ils ne voudraient pas que je le publiasse, et puis je l'ai remis à *Monsieur* qui sera aussi de leur avis. Ainsi, soyez en paix ; rien ne paraitra. C'est une grande faute que l'on fera, mais ce n'est pas moi qui dois porter la couronne, et l'avenir ne me regarde pas. Or, ce sera comme ils voudront.

Je vous remercie bien de votre intérêt, mais vous vous trompez encore sur ce point : *Rien n'est près de finir.* Comme je ne demande rien, pas même grâce et que j'ai même la bonhommie, comme vous le voyez, de me laisser désarmer, je suis fort peu

1. Fiche d'un catalogue d'autographes, communiquée par M. Charavay.

sensible à la bienveillance, ou à la malveillance de ceux que je n'aime, ni ne crains, ni n'estime.

Mille hommages. Je viens de voir M. d'Orglande, il se porte bien. [1]

---

371 9 octobre 1820.

A la duchesse de Duras.

Lundi matin 9 octobre 1820.

Je n'ai pas fini mon travail comme je l'espérais. Il me faut encore deux ou trois jours. Je veux avoir la tête dégagée de toute politique, et sans avoir dans la cervelle une phrase à moitié achevée qui me rend distrait et imbécile. Je remets donc ma visite à jeudi. J'irai vous demander à dîner. J'espère que cet air de Saint-Cloud, qui vous avait déjà fait tant de bien, continue à vous en faire. Que vous êtes heureuse d'être dans la solitude et que je voudrais y être avec vous, même avec vos injustices accoutumées ! [2]

---

372 27 octobre [1820].

A la duchesse de Duras.

Vendredi soir, 27 octobre [1820].

Je ne voulais aller vous voir que quand mon sort serait fixé. Je *reste ;* soyez donc tranquille. Demain et dimanche, j'ai encore quelque chose à régler, mais lundi j'irai à Saint-Cloud. Vous n'êtes ni abandonnée ni négligée ; et je ne me suis pas fâché, parce que vous ne m'avez pas dit la vérité. A lundi donc. Je vous con-

1. Lettre copiée par un policier. — Archives de la famille Pasquier. — Communication du duc d'Audiffret-Pasquier.

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 185. — Collationné par nous sur l'original autographe.

terai tout, et j'espère malgré cet horrible temps, vous trouver mieux que vous ne le dites. [1]

---

373 28 octobre 1820.

[**Au Comte...**]

Samedi matin 28 octobre 1820.

Je suis allé vous chercher ce matin chez vous, noble comte. Vous étiez déjà sorti. J'avois beaucoup de choses à vous dire.

J'ai reconnu hier dans la conversation de *Monsieur* les inspirations de votre amitié.

Je suivrai les ordres, en ce qui regarde ma présence en France pendant le cours de la prochaine session. Je ne publierai rien non plus à présent, mais quant aux dix mille francs annuels, je n'en veux point absolument. Ce seroit gâter tout le reste. Je n'ai pas osé dire cela à notre excellent maître mais je compte sur vous pour éluder cette partie des ordres. Maintenant parlons de M^ade^ de Chateaubriand.

Comme c'est elle qui tenoit plus particulièrement à l'idée d'une retraite si je lui avois dit que *Monsieur* m'avoit donné l'ordre de rester, elle ne m'auroit pas cru. J'ai donc été obligé de désirer qu'elle entendît cet ordre de la bouche même du Prince, car je n'aurois pu rien arranger chez moi. Il faut donc que *Monsieur* ait l'extrême bonté de lui dire *qu'il a voulu la voir* pour lui dire qu'il désiroit que je ne m'éloignasse pas de la France. En lui disant qu'il a *voulu la voir* et qu'il m'a donné un ordre, il la trouvera sa docile et soumise sujette. Mais je vous supplie de le supplier lui-même de ne pas parler de pension. M^ade^ de Ch. est très timide, très effrayée de cette matinée : j'espère que vous

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 186. — Collationné par nous sur l'original autographe.

serez là pour l'encourager à une heure et demie. Mille pardons de tous ces détails de ménage. *Monsieur* est vraiment trop admirable d'entrer dans tous ces soucis domestiques, mais Henri IV et Louis XIV se méloient aussi d'arranger les affaires de ceux qu'ils daignoient appeler leurs amis.

Un million de compliments.[1]

---

374 2 novembre 1820.

A trois dames des halles de Bordeaux.[2]

Je vous remercie bien, mes chères dames, de l'offre que vous me faites de publier dans un journal tout ce qui s'est passé relativement à M. de Sèze. Vous êtes d'excellentes royalistes, et moi aussi je suis un bon royaliste : nous devons nous souvenir avant tout que M. de Sèze est un homme respectable, et qu'il a été le défenseur de notre roi. Cette belle action n'est point effacée par un petit mouvement de vanité. Ainsi gardons le silence : il me suffit de votre bon témoignage auprès de vos amis. Je vous ai déjà remerciées de vos excellents fruits : madame de Chateaubriand et moi nous mangeons tous les jours vos marrons en parlant de vous.

A présent permettez à votre hôte de vous embrasser. Ma femme vous dit mille choses, et moi je suis

Votre serviteur et ami,

CHATEAUBRIAND.

Paris, 2 novembre 1820.[3]

1. D'après l'original autographe — Archives du château de Saint-Jean de Cardonnay.
2. Mesdames Dasté, Duranton et Aniche.
3. *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 168.

8 novembre 1820.

375 **Au comte Anglès Préfet de police.**

Paris 8 9re (*sic*) 1820.

Quand votre lettre est arrivée hier, j'étois allé dîner à la *Ferme* chez S. A. S. Madame la Duchesse d'Orléans, de sorte que je n'ai pu vous remercier plutôt (*sic*) de votre extrême obligeance. Je vais m'empresser d'annoncer les bonnes nouvelles au pauvre prisonnier. Je vous remercie encore et vous prie de croire aux inaltérables sentiments de votre compagnon de voyages (*sic*).

CHATEAUBRIAND.

tournez
s. v. p.

Mde de Chateaubriand veut que je vous fasse souvenir que vous avez pris un abonnement de cent francs, à son *infirmerie*[1], et que vous devrez ces cent francs, pour votre seconde année, dans deux ou trois mois : c'est comme vous voyez, vous avertir à temps.[2]

---

376 10 novembre 1820.

[A***]

Paris, le 10 Novembre 1820.

Monsieur,

Je n'hésite pas à vous écrire, sans avoir l'honneur d'être connu de vous : ma qualité de Royaliste me suffit, et me met en rapport naturel avec un homme connu par des principes qui sont les miens.

1. L'infirmerie Marie-Thérèse.
2. Max Egger *Chateaubriand inédit* dans le *Bulletin du Bibliophile.*

L'Arrondissement de Beaupréau, Monsieur, vient de repousser M. de la Bourdonnaye. J'ignore comment est composé le Collège du département de Maine-et-Loire, mais il me semble qu'il lui appartient de venger l'injure faite au premier Grenadier des Royalistes. Il nous importe de soutenir les hommes qui ont défendu notre cause avec courage ; sans quoi qui voudrait entrer ou rester dans les rangs d'une armée où un lâche abandon deviendrait le prix des services rendus ? Ce ne sont pas les *honneurs*, mais *l'honneur* que nous cherchons, et nous pourrons toujours disposer de cette dernière récompense.

Mon nom, Monsieur, n'est pas une autorité, et je n'ai pas l'amour-propre de croire qu'il puisse être de quelque poids auprès de vos honorables compatriotes, mais en vous exprimant mes sentiments particuliers, je crois vous exprimer ceux de tous les royalistes de la France.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée. etc...

Signé : LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND. [1]

---

377 11 novembre 1820.

Au baron...

11 novembre 1820.

Je commence, Monsieur le Baron, par vous faire mon compliment de condoléance bien sincère, s'il est vrai que vous ayiez (*sic*) fait dans votre famille une perte irréparable. Mais du moins votre amour pour votre pays servira à vous distraire un moment d'une douleur trop légitime. Voici une grande occasion pour vous d'être utile à la cause que nous servons.

1. Lettre copiée par un policier. — Papiers du baron Pasquier. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

La Bourdonnaye a été repoussé à Beaupréau, et cela, apparemment, parce que les ministériels n'auront pas voulu se réunir aux Royalistes pour *un pareil député*. Vaublanc est sûr d'être nommé à Caen et il paroît renoncer aux chances qu'il avoit à Tours ; il seroit digne de vous, digne des Royalistes d'Indre et Loire, de subs[t]ituer M. de La Bourdonnaye à M. de Vaublanc. Si nous laissons périr nos grenadiers, il faut renoncer à être quelque chose dans notre pays, et nous résigner à devenir des ilotes : si pour prix du courage et des services, on est abandonné des siens on ne trouvera plus personne au jour du combat. Il paroît certain que le G[l] Donnadieu est nommé à Arles dans les Bouches du Rhône, voilà un exemple à suivre, et une éclatante réparation. Voyez, Monsieur, ce que vous pouvez faire. Si vous avez des chances de succès et que mon nom compte à Tours pour quelque chose, vous pouvez en faire usage. Si vous ne voyiez aucun moyen de réussir, vous garderiez mon idée pour vous seul. Quelqu'un écrit aujourd'hui à Tours pour la même affaire : on doit s'être adressé à M. Cartier. Comme il faut songer à tout, en cas qu'il y eût quelque chose de possible il faudroit bien prendre garde à joindre sur les bulletins quelque chose qui distinguât bien le *quel* (*sic*) *La Bourdonnaye*, comme par exemple *ancien député de Maine et Loire*, car on vous feroit certainement des chicanes sur la *synonymie* : tout seroit bon pour repousser La Bourdonnaye.

Vous savez, Monsieur le Baron, combien je vous suis dévoué, et tout le plaisir que j'aurai un jour à voir les prospérités qui doivent, tôt ou tard, environner vos services et vos talents.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Max Egger *Chateaubriand inédit* dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1912.

378 11 novembre [1820].

A la duchesse de Duras.

Samedi 11 novembre.

Les élections m'arrêtent ; on me fait écrire à toute la terre. Je ne pourrai vous voir que mardi. Rien de nouveau, d'ailleurs. L'Europe est à la guerre.[1]

---

379 12 novembre 1820.

Au comte Anglès

Paris, 12 Nov. 1820.

Vous avez, Monsieur le Comte, fait une bonne et généreuse action. Je vous en remercie pour le prisonnier et pour moi. Mais j'espère bien que vous n'en porterez pas la peine ; et si par hasard il y avoit quelque chose de dérangé dans la distribution des fonds, nous trouverions entre nous autres pauvres diables de Royalistes, le moyen de satisfaire le créancier. Recevez encore une fois, Monsieur le Comte, tous mes remercîmens. Il y a deux choses sur lesquelles vous pouvez compter : sur la justice de Dieu qui récompense les hommes charitables et sur la reconnaissance d'un *Ultra* qui n'oublie jamais les services.

Le Vte de Chateaubriand.[2]

---

380 14 novembre 1820.

A M. Gouyon à Arles.

Votre lettre, Monsieur, m'a fait plaisir ; quand on a l'âme un peu généreuse, rien ne réjouit plus que le triomphe des bons sur

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 184. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Max Egger *Chateaubriand inédit* dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1912.

les méchants. Les Électeurs de votre fidèle Pays viennent de montrer à l'Europe que les Services ne sont pas toujours oubliés en France, et qu'il y a encore des Royalistes courageux pour faire justice des calomniateurs. Je désire aussi beaucoup, Monsieur, que ce moment de la Justice arrive aussi pour vous, et je m'estimerais heureux de pouvoir y contribuer pour quelque chose. Le temps doit amener des changements importants qui me mettront, j'espère, à même de vous servir.

Agréez, en attendant, etc...

Signé : Le vicomte de Chateaubriand.

Le 14 novembre 1820.[1]

[15 novembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Mercredi, midi.

Il n'y a point d'ambition dans mon affaire. La vérité est que je voulais tous les jours aller vous voir, et que tous les jours des obstacles sont survenus ; je ne puis vous dire encore le moment ; mais je vous surprendrai. On parle toujours de faire quelque chose pour moi ; mais je suis devenu incrédule. Quelle Chambre ! et comme on peut marcher, si l'on veut ![2]

1. Lettre copiée par un policier. — Papiers du baron Pasquier. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 186. — Collationné par nous sur l'original autographe.

382 [17 novembre 1820].

A Madame Récamier.

Vendredi matin.

Mme de Chateaubriand s'oppose. Elle dit qu'elle a pensé mourir à Bruxelles et à Gand ; que moi-même j'y ai été extrêmement malade ; et qu'au moins, puisqu'il s'agit d'*un exil*, il faut que cet exil soit agréable. Je ne crois pourtant pas impossible de la ramener, mais alors ce sont nos amis qui doivent se charger de ce travail. Quant à moi, je n'y puis rien, et je ne veux pas même insister puisqu'il s'agit d'une autre destinée que la mienne.

Vous sentez bien que de mon côté je n'ai pas la tête tournée de la proposition ; mais je ferai ce que voudront ma femme et mes amis. Cependant il y a un point sur lequel je ne serai jamais d'accord. Je veux, si la chose a lieu, que le ministère d'État me soit rendu le jour que l'on me donnera l'ambassade, et que les deux ordonnances paraissent ensemble dans le *Moniteur*. Je regarde mon honneur engagé à cela. Je ne demande pas que le ministère d'État soit rendu le premier, ce qui devrait être (je sens bien que les ministres seraient embarrassés de la réparation), mais je demande que la *place* arrive avec l'autre *place*, parce que j'ai le droit de vouloir que le ministère d'État ne soit pas une *conséquence* de l'ambassade, mais simplement une chose que l'on me rend comme on me l'avait ôtée. J'ai bien réfléchi à ce que vous m'avez dit, si je refusais tout. Plus j'y pense, moins je m'effraie. Je trouve la place que j'ai excellente ; je consens très-volontiers à n'être jamais autre chose que ce que je suis. Je ne demande rien, je ne sollicite rien ; je ne veux mettre ni passion, ni orgueil, ni taquinerie à refuser, mais aussi je sentirai une vraie joie le jour où il sera arrêté que je ne suis bon à rien et qu'il faut me planter là. Voilà bien de longs raisonnements ; mille excuses et mille hommages.[1]

1. *Souvenirs et Correspondances tirés des papiers de Madame Récamier* [par Mme Lenormant], Paris, Calmann-Lévy, t. I, p. 341-43.

383 [18 novembre 1820.]

A Madame Récamier.

Samedi matin.

Comment avez-vous passé la nuit ? souffrez-vous encore ? Que je voudrais savoir tout cela ! J'irai l'apprendre à quatre heures. Je voudrais que vous fussiez aussi charmée que moi de notre plan pour cet été. Depuis que cette maudite ambassade est allée à vau-l'eau, je me sens déchargé du poids d'une montagne. J'ai maintenant Mme de Chateaubriand pour moi, parce qu'elle a vu hier M. de Serre pour une affaire de l'Infirmerie [1] et qu'elle en a été très-mécontente ; de sorte qu'elle dit que tous les ministres sont des *menteurs*, *des gueux et des scélérats !* Moi je défends les ministres et soutiens qu'ils ont *du bon*, ce qui la met encore plus en fureur. Voilà pourtant ce que je deviens avec vous. Je ne vis que quand je crois que je ne vous quitterai de ma vie. A quatre heures. [2]

---

384 [19 novembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche soir.

On m'a enfermé. Les associés veulent que je fasse un article complet sur les élections pour jeudi, et ils ont raison : je ne puis donc vous voir que mardi. Nous allons aux nues ! C'est dommage : nous aurions pu sauver la France si nous avions commencé six mois plus tôt ! Maintenant, il est trop tard, parce qu'il est clair que la vanité ne voudra pas se sacrifier à la monarchie. — Si par hasard j'avais fini demain, j'irais vous chercher. Je viens de voir Humboldt. [3]

1. L'infirmerie de Marie-Thérèse, qu'elle avait fondée.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 343.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 183. — Collationné par nous sur l'original autographe.

385 21 novembre 1820.

A Madame Récamier.

Paris, 21 novembre 1820, 11 heures et demie.

Tout est fini. J'ai accepté selon vos ordres. Je vais à Berlin ; on promet le ministère d'État. Dormez donc. Au moins le tourment de l'incertitude est fini. A demain matin. [1]

---

386 [22 novembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Ce n'est pas moi qui l'ai dit à La Borie, c'est tout le monde. J'ai une lettre *confidentielle* de Pasquier. J'ai vu hier M. de Richelieu et Pasquier chez eux. Pozzo m'a presque embrassé. C'est *fait*, mais l'ordonnance ne paraîtra que dans deux ou trois jours, temps nécessaire pour arranger l'affaire de M. de Bonnay. On parle presque de m'envoyer à *Troppau* ; je n'y crois pas. Enfin si quelque chose est fini, c'est cela. M[me] de Chateaubriand ne viendra pas d'abord, j'espère. Je reviendrai la chercher au mois d'avril, si alors je n'ai pas quelque chose en France. Je ne pourrai vous voir que lundi. Le Roi est très joyeux et me recevrait, dit M. de Richelieu, à merveille. Ne vous tourmentez pas. C'est une absence d'un moment et qui arrange tout.[2]

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 346.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 187. — Collationné par nous sur l'original autographe.

387 [23 novembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi 23.

Eh bien ! on m'envoie à Berlin, dans le centre de la grande diplomatie ! On assure qu'on va rendre aussi le ministère d'État. Tout cela, dans les circonstances difficiles où je me trouve, ne me déplairait pas trop, si je n'étais obligé de vous quitter. Mais j'ai déclaré que je n'acceptais que pour revenir vite et pour toujours, après la session. Il est certain que je ne pourrais jamais rentrer aux affaires sans passer par un point intermédiaire. Je n'ai pas encore vu le Roi ; j'irai vous raconter l'*entrevue*. Pourtant les Rois ne voulaient pas de nous dans leurs *antichambres !*

Ne dites rien encore jusqu'au *Moniteur*. J'espère vous voir demain ! [1]

---

388 [24 novembre 1820.]

A Madame Récamier.

Vendredi.

L'affaire est arrangée. *Monsieur* m'a dit lui-même hier que je ne serai absent que *quelques mois*. Mathieu m'a dit la même chose. Soyez donc tranquille. Je passerai ma vie près de vous à vous aimer, et cette courte absence nous laissera sans souci de l'avenir.

Je serai chez vous entre quatre et cinq heures, peut-être plus tôt. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 187. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 346.

389 [24 novembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi, six heures du soir.

Je *reviendrai*, soyez-en sûre et bientôt. Je vous retrouverai pleine de vie. Il n'y a rien de nouveau. On a écrit à *Troppau* pour annoncer la nomination. Dans quelques jours nous pourrons tout dire. Le ministère d'État est promis et assuré. J'irai vous voir dimanche.[1]

---

390 [29] novembre 1820.

A Madame Récamier.

Novembre 1820, mercredi matin.

Voilà *la Quotidienne* qui parle de mon départ pour Berlin. Les insinuations répétées vont bientôt amener une crise : tant mieux, il faut que cela finisse.[2]

---

391 7 décembre 1820.

A la duchesse de Duras.

Jeudi, 7 décembre 1820.

Heureusement la grosse injure est effacée et illisible. J'irai vous voir demain vendredi à deux heures. Que vous êtes injuste ! C'est votre habitude ![3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 189. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 341.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 188. — Collationné par nous sur l'original autographe.

392 7 décembre [1820].

A M. de la Mare.

La seule chose qui me déplaise de votre lettre, mon très cher hôte, c'est son tour cérémonieux. Croyez que je suis tout comme j'étois avant la place, tout comme je serai après, quand je l'aurai perdue. Ce que vous appelez *justice* a bien son mauvais côté; et en m'éloignant on a *eu ses raisons*, mais enfin, il ne faut pas compter si rigoureusement: Dieu veuille que cette première nomination soit le signal d'un retour sincère aux Royalistes !

Voilà encore de nouveaux présents de Madame de la Mare. Mde de Ch. et moi nous ne savons plus comment la remercier. Veuillez, Monsieur, croire à mon sincère attachement pour vous, et pour toute votre famille.

Je ne renonce pas à l'espoir de vous embrasser encore l'année prochaine dans ma visite accoutumée à ma mère nourrice, la mer. Mille compliments, mille souhaits de bonheur. Je partirai vers la fin de la semaine prochaine.[1] Ma femme viendra me rejoindre au printemps.

CHATEAUBRIAND.
Jeudi 7 Xbre.[2]

---

8 décembre 1820.

393 **Au comte Anglès.**

Vous ne voulez pas, Monsieur, faire les choses à demi. Vous m'avez promis mille écus, pour achever d'arranger les affaires du pauvre La Porterie. Cette somme, jointe aux deux mille

1. Chateaubriand ne partit de Paris que le 1er janvier 1821 (*Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, IV, 180).
2. Louis Thomas *Lettres inédites de Chateaubriand* (*Mercure de France*, septembre 1904). — Marquis de Granges de Surgères *Une Gerbe de Lettres inédites* (Paris, Leclerc, 1911).

francs des bontés du Roi, finira tout. Voulez-vous maintenant, Monsieur, et pouvez-vous, me faire remettre ces mille écus ? Il ne faut pas que le ci-devant prisonnier les touche lui-même : ses amis doivent se charger d'arranger le tout avec ses créanciers, *de peur d'accident*. Je voudrois bien que les affaires du pauvre garçon fussent finies avant mon départ qui aura lieu la semaine prochaine.

Je vous renouvelle, Monsieur et ancien camarade de voyage, l'assurance de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Paris, ce 8 X^bre 1820 [1].

---

394 [vers le 12 décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Dix heures du soir.

Lainé acceptera, pour la Justice. Il ne faut plus qu'un mot de *Madame*. Faites que *Madame* l'envoie chercher demain matin et lui dise ce mot ; son nom est absolument nécessaire au ministère, pour la popularité. [2]

---

395 [13 Décembre 1820.] [3]

A la duchesse de Duras.

Mercredi matin.

Très certainement nous voilà très mal, et d'après tout ce que je vois, on a eu tort de refuser. Mais la chose est faite. Comment

1. Max Egger *Chateaubriand inédit*, dans le *Bulletin du Bibiophile*, 1912.
2. Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 205.
3. Pour dater cette lettre et la suivante, on doit se rappeler que le duc de Richelieu, quelques jours avant l'ouverture de la session des chambres (19 décembre 1820), offrit aux deux chefs de la droite modérée deux positions de ministre sans portefeuille. Les royalistes intransigeants retardèrent l'acceptation de MM. de Villèle et Corbière.

la raccommodera-t-on ? Il ne faut que songer à cela. Je voulais donner ma démission ; tout le monde crie contre cette idée. Je partirai donc, mais je prendrai quelques jours. J'irai vous conter tout au premier moment.[1]

---

396 13 décembre 1820.

Au vicomte de Marcellus.

Paris, ce 13 décembre 1820.

Vous m'avez écrit une lettre charmante, Monsieur, et vous êtes le digne fils d'un digne père. L'extrait de votre journal me donne un grand désir de voir le reste ; malheureusement je suis obligé de reprendre le bâton du voyageur, et les embarras de mon départ ne me laissent pas un moment à moi.

Gardez soigneusement, Monsieur, l'héritage du bon père Munoz, un cœur *limpido e bianco* ; ce cœur-là est de votre âge ; et vous avez vu, par l'exemple de mon vieil hôte de Jérusalem, que la religion peut le conserver tel, au milieu de toutes les peines et dans l'âge le plus avancé de la vie.

Pardonnez-moi, monsieur ; je vous écris ces deux mots à la hâte, et ayant à peine le temps de me dire votre très humble et très dévoué serviteur.

CHATEAUBRIAND.[2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 188. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Vicomte de Marcellus *Souvenirs de l'Orient*, II, p. 169. — Victor Giraud *Chateaubriand. Études littéraires*, p. 265. — Mais nous donnons ici le texte de l'original autographe, tel qu'il nous a été communiqué par le Comte de Montbron. Ce texte offre deux variantes sur le texte imprimé par le vicomte de Marcellus lui-même : d'abord à la ligne 2, on trouve dans les *Souvenirs de l'Orient* : « vous étiez bien digne de visiter la terre des miracles » au lieu de « vous êtes le digne fils d'un digne père » ; et ensuite ligne 4, après « le bâton du voyageur » cette addition, sans doute pour donner plus de clarté au texte : « je vais à Berlin ».

397 [14 décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

On m'avait hier appris cette triste nouvelle à votre porte. Je suis bien inquiet et j'irais à Saint-Cloud sans l'audience du Roi dont je suis menacé à tout moment et qui m'empêche de quitter Paris. Hélas! oui, ce qui fait le bonheur, fait aussi le tourment de la vie. Faites-moi en grâce savoir des nouvelles. Je crains presque de vous écrire après ce malheur. La vie va si vite ! [1]

---

398 [14 décembre 1820]

A la duchesse de Duras.

Je vous ai écrit ce matin. Je suis enchanté de voir la pauvre petite sauvée ! Je ne puis pas dimanche, et je ne puis absolument être à jour fixe. Je suis accablé. [2]

---

399 [16 décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Samedi soir.

C'est malheureusement impossible. Demain, je suis présenté au Roi et le soir je suis obligé d'aller chez Pasquier ; lundi, c'est chez M. de Richelieu. Je vous verrai dans la semaine. Pauvre petite ! la voilà donc sauvée ! [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 186. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 186. — Collationné par nous sur l'original autographe.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 188. — Collationné par nous sur l'original autographe.

400 [17 décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

L'audience, très bien. Le maître, plus embarrassé que moi. Pas un mot de reproche. Il m'a dit, à ce que je lui disais sur ma politique qui peut-être avait pu être en contradiction avec la sienne : *Nous commençons une nouvelle ère.*

Ne me grondez pas. Ayez plutôt pitié de moi. Je ne sais à qui entendre. J'irai vous voir au premier moment. Chez Piet? Le dîner a été bien. Villèle va, je crois, entrer au ministère.[1]

---

401 [18 décembre 1820.]

A Madame Récamier.

Lundi matin.

Vous aurez vu Mathieu de Montmorency hier soir. Il vous aura dit qu'il n'y a encore rien de décidé ; cela me fait mourir d'impatience.

Nous avons aujourd'hui chambre des pairs. Je ne sais à quelle heure nous sortirons. J'ai bien peur de ne pas vous voir à 5 h. 1/2, et cependant, je n'ai que ce bonheur dans le monde entier.[2]

---

402 [20 décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Mercredi matin.

J'ai pensé comme vous, et je n'ai point écrit. Nous allons, je crois, avoir Villèle et Corbière au ministère. Il paraît que je par-

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 188. — Collationné par nous sur l'original autographe.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 344.

tirai ; mais tout fait croire que je ne serai là-bas qu'un moment. J'irai vous voir.[1]

---

403 20 décembre [1820].

Au duc de Richelieu.

20 décembre, trois heures et demie.

J'ai eu l'honneur de passer chez vous, monsieur le duc, pour vous rendre compte de l'état des choses : tout va à merveille. J'ai vu les deux amis : Villèle consent enfin à entrer ministre secrétaire d'État au conseil, sans portefeuille, si Corbière consent à entrer au même titre, avec la direction de l'instruction publique. Corbière, de son côté, veut bien entrer à ces conditions, moyennant l'approbation de Villèle. Ainsi, il n'y a plus de difficultés. Achevez votre ouvrage, monsieur le duc ; voyez les deux amis ; et quand vous aurez entendu ce que je vous écris, de leur propre bouche, vous rendrez à la France la paix intérieure, comme vous lui avez donné la paix avec les étrangers.

Permettez-moi de vous soumettre encore une idée : trouveriez-vous un grand inconvénient à remettre à Villèle la direction vacante par la retraite de M. de Barante ? il serait alors placé dans une position plus égale avec son ami. Toutefois, il m'a positivement dit qu'il consentirait à entrer au conseil sans portefeuille, si Corbière avait l'instruction publique. Je ne dis ceci que comme un moyen de plus de satisfaire complètement les royalistes, et de vous assurer une majorité immense et inébranlable.

J'aurai enfin l'honneur de vous faire observer que, c'est demain au soir qu'a lieu chez Piet la grande réunion royaliste, et qu'il serait bien utile que les deux amis pussent demain au soir dire quelque chose qui calmât toutes les effervescences et empêchât toutes les divisions.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 188. — Collationné par nous sur l'original autographe.

Comme je suis, monsieur le duc, hors de tout ce mouvement, vous ne verrez, j'espère, dans mon empressement que la loyauté d'un homme qui désire le bien de son pays et vos succès.

Agréez, je vous prie, monsieur le duc, l'assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

404 [21 décembre 1820.]

Au duc de Richelieu.

Permettez-moi, monsieur le duc, de vous féliciter de l'heureuse issue de cette grande affaire, et de m'applaudir d'y avoir eu quelque part. Il est bien à désirer que les ordonnances paraissent demain : elles feront cesser toutes les oppositions. Sous ce rapport je puis être utile aux deux amis.

J'ai l'honneur, monsieur le duc, de vous renouveler l'assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND [2].

---

405 [26 décembre 1820.]

A Chênedollé.

26. — Rue de Rivoli, n° 26.

Votre écriture, mon cher ami, m'a fait grand plaisir à reconnaître : les années ne font rien sur moi, et les amis qui m'ont oublié ne vivent pas moins dans mon souvenir. Dix ans, à mon âge, c'est trop pour l'histoire ; il faut que je la commence promp-

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 172.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 173.

tement ou que j'y renonce. J'ai déjà deux volumes à peu près achevés; j'espérais rester en France : *Diis aliter visum.* [1]

On dit qu'on me rappellera l'année prochaine : Dieu le veuille! Le Roi, en me nommant son représentant, m'a trop honoré et trop récompensé : j'attendrai la suite de ses bontés. Et vous, mon cher ami, que devenez-vous? Que deviendra l'Université ? Je voudrais bien vous voir à Paris. Votre muse doit avoir besoin de revoir les lieux qui ont inspiré Racine. Vous trouverez tôt ou tard, sous nos princes légitimes, une place plus convenable à votre fortune et à vos occupations. Si je restais en France, je vous offrirais tout mon *crédit*, qui n'est pas grand. Mais enfin ceci n'est pas un adieu; nous nous reverrons, nous finirons nos jours ensemble dans cette grande Babylone qu'on aime toujours en la maudissant, et nous nous rappellerons le bon temps de nos misères où nous prenions le détestable café de Mme Rousseau. — Bonjour, mon cher ami ; je vous embrasse tendrement. Je ne partirai qu'au mois de septembre. Ainsi, si vous avez quelque chose à me dire, je suis tout à vous. [1]

---

406 [28 décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin

Je ne partirai pas, très certainement sans aller vous voir. Oui, on raconte de moi des merveilles et on me met à la porte. Je vous dirai bien des choses. Voilà un temps bien rude pour vous. [2]

1. Sainte-Beuve Étude sur *Chênedollé* dans *Chateaubriand et son groupe*, II, 228.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 189. — Collationné par nous sur l'original autographe.

407 [30 décembre 1820.]

A Madame Récamier.

Samedi matin.

Corbière est venu me dire adieu hier au soir ; il est resté si tard, et il m'a dit tant de choses qui m'ont fait mal, que je n'ai pu vous écrire. Je m'en désole en pensant que vous vous en serez monté la tête, et cette idée m'a empêché de dormir. Je vous verrai ce soir entre huit et neuf heures. Vous seule remplissez ma vie, et quand j'entre dans votre petite chambre, j'oublie tout ce qui m'a fait souffrir.

La parure a tourné la tête à Mme de Chateaubriand, elle nage dans la joie ; mais la forme du chapeau est trop étroite : nous le changerons. [1]

---

408 31 décembre 1820.

Au comte Anglès.

Je pars, Monsieur le Comte, bien fâché de n'avoir pu en quittant Paris, finir l'affaire de M. de La Porterie. Veuillez, je vous en supplie, lui remettre ou lui faire remettre, le plutôt (*sic*) possible, les mille francs que vous avez eu la bonté de me promettre pour lui : il est dans un embarras cruel. Vous obligerez infiniment votre ancien compagnon de voyage qui, comme vous le voyez, recommence ses courses dans une bien mauvaise saison. Croyez, Monsieur, à mon dévouement sincère, et agréez mes compliments de bonne année, et mes adieux.

CHATEAUBRIAND.

Ce 31 Xbre 1820. [2]

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 346-47.
2. Max Egger *Chateaubriand inédit* dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1912.

109 [Fin décembre 1820.]

A la duchesse de Duras.

Je ne reçois de personne au monde, de lettres que j'aime plus à recevoir que les vôtres. Vous vous plaisez à tort à m'affliger. Si je ne puis rien pour vous rendre un peu heureuse, chère sœur, il vaut mieux renoncer à une correspondance qui vous fatigue et qui me désolerait. Vous ne me croyez pas, vous ne m'écoutez pas. Je souffrirais tout, s'il ne s'agissait que de moi, mais vous vous faites mal, et je ne me pardonne pas d'être la cause involontaire de ce mal. [1]

---

110 3 janvier [1821]

A la duchesse de Duras.

Je suis venu vite jusqu'ici, j'ai eu aujourd'hui un temps affreux. J'ai parcouru avec tristesse tout le théâtre de la campagne de 1792, qui me rappelle ma jeunesse et nos malheurs. Je vous écris ces quatre mots prêt à passer la frontière et à entrer dans la Germanie; faites que je vous revoye bientôt et la France. J'attends une lettre de vous à Berlin en arrivant.

Metz, mercredi soir 3 janvier.

[*Cachet très bien conservé.*]

à Madame de Duras.

(*Seine.*) [2]

1. Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 213. — Paillès *La duchesse de Duras*, p. 189.

2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

111 5 et 6 janvier[1] 1821.

Au baron Pasquier[2].

Mayence, Vendredi 5 h. soir, 5 janv. 1821.

Me voilà à Mayence, Monsieur le Baron, mais arrêté par le Rhin, qui n'est ni gelé ni dégelé, et qu'on ne peut passer ni en bac ni sur la glace. Si je suis forcé de rester ici quelques jours, j'en serai extrêmement contrarié. J'étois venu vite, et plus je souffre, plus je désirerois en finir. J'aurai l'honneur de vous écrire de Francfort aussi tôt que je pourrai y arriver. Je viens aussi d'écrire à M. le duc de Richelieu. Le courrier part à l'instant ; agréez de nouveau l'assurance de ma haute considération et de mon ancien attachement.

CHATEAUBRIAND.

Samedi, 6.

Je rouvre mon billet, Monsieur le Baron, pour avoir l'honneur de vous dire qu'il n'a pu partir hier au soir, les paquets se sont trouvés fermés. J'ai envoyé le matin une estafette à Oppenheim, où on dit que le passage est libre. A son retour, je partirai, si elle apporte bonne nouvelle.

Dans les quatre frontières superposées que j'ai traversées pour venir ici, j'ai trouvé la conscription se levant dans les États bavarois.

Le passage est libre à Oppenheim. Je quitte Mayence. Je serai à Francfort à 8 ou 9 heures du soir. [3]

1. Le vicomte Grouchy a lu juin, mais il est évident, par les lettres à Mme de Duras et à Mme Récamier en date du 6 janvier, qu'il s'agit des 5 et 6 janvier. D'ailleurs en juin, Chateaubriand était rentré en France.
2. Je dis « Au baron Pasquier » d'après le texte même de la lettre.
3. Original autographe aux archives de Villebon. — Communication de M. le vicomte Grouchy dans *le Carnet*, 1899, t. IV, p. 265.

112 6 janvier 1821.

A la duchesse de Duras.

Mayence. Samedi matin 6 janvier 1821.

Je suis arrêté ici par le Rhin qui n'est ni gelé, ni dégelé ; arrivé hier au soir, je suis allé le voir ce matin ; Il étoit couvert de glaces et de brouillards. Le soleil y répandoit une lumière blafarde ; c'étoit la vieille Germanie dans toute sa beauté. Quand je serai sur l'autre bord, j'aurai vraisemblablement passé le fleuve *d'oubli.* Savez-vous ce que j'ai fait en route ? J'ai relû les lettres de Mirabeau sur Berlin. J'ai été frappé d'une chose : c'est de la légèreté, de l'incapacité de ces hommes et de ce gouvernement qui voyoient la correspondance d'un pareil homme, et qui ne devinoient pas ce qu'il étoit. — Tout Mirabeau, et Mirabeau très supérieur, est dans cette correspondance diplomatique ; l'avenir de l'Europe y est à chaque ligne. Eh bien ! cet homme qui, deux ans après, devoit renverser la France, s'humilie, demande qu'on lui accorde un petit titre diplomatique, et qu'on ne l'emploie pas dans une mission honteuse et non avouée. Il pense qu'on ne peut pas garder un imbécille d'ambassadeur qu'on avoit à Berlin ; mais il ne porte pas ses vues *si haut* ; le moindre poste lui suffiroit ; il s'abaisse jusqu'à proposer d'aller, déguisé en marchand, étudier les frontières orientales de l'Autriche, etc. ! Cela fait mal à lire ; mais aussi cela m'a fait faire de tristes réflexions. Quand ma correspondance vaudroit celle de Mirabeau, me connoîtra-t-on mieux ? J'ai prédit cinq ans l'avenir de la France, ne m'a-t-on pas tout nié jusqu'au dernier moment ? Mais Mirabeau, si outrageusement méconnu, s'est vengé, et je ne me vengeroi pas.

Au reste je vois ici des traces de cette vengeance : une ville à demi écrasée par les bombes, des figures sur des tombeaux et des effigies de saints, mutilées par les sabres de l'égalité ; la

mort et la vie profanées par cette Révolution dont les soldats n'étoient un moment vaincus à Mayence que pour aller exterminer les Vendéens. Allons ! demeurons incorrigibles ! Recommençons ! on recommencera !

Je vous dirai avant de fermer cette lettre, si je pourrai travererser le Rhin aujourd'hui. J'attends le retour d'une estafette que j'ai envoyée examiner le passage à Oppenheim. Je m'afflige de ne pouvoir recevoir de vos nouvelles qu'à Berlin.

Je voudrois savoir assez d'allemand pour offrir à Lady Clara l'hommage de mon respect.

Le passage est libre à Oppenheim. Je pars et vais coucher à Francfort. [1]

---

113 6 janvier 1821.

A Madame Récamier.

Mayence, 6 janvier 1821.

Je suis arrivé ici hier au soir. Je crains d'y être arrêté quelques jours par le Rhin dont le passage n'est pas en ce moment praticable. J'ai employé une partie de la matinée à visiter la ville ; elle en vaut la peine par ses souvenirs et ses antiquités gothiques. Voilà au reste un jour des Rois bien triste pour moi ; je le passe seul, loin de ce qui m'est cher. Quand finirais-je mes pèlerinages sur la terre ? Je suis comme le vieux voyageur Jacob : *Mes jours ont été courts et mauvais, et n'ont point égalé ceux de mes pères.* Une seule chose m'a fait grand plaisir, c'est de très-beaux chants que j'ai entendus ce matin dans une vieille église, à la messe. De vieilles femmes allemandes, couvertes de manteaux d'indienne à grandes fleurs, et des soldats, chantaient beaucoup mieux que

1. Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 221. — Texte revu et complété sur l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

nos belles dames des salons de Paris. Au reste, tout ce pays me paraît calomnié. J'ai trouvé de très-bons chemins, des postes très-bien servies, d'excellentes auberges. Il est vrai que la France s'est étendue jusqu'ici ; nous verrons de l'autre bord du Rhin. Les Allemands feraient mieux d'y établir des ponts ; car, dans l'état actuel des mœurs, ce fleuve les défend moins de la guerre que de la civilisation. Ils ont toujours bien fait de commencer, comme les Thraces, par Orphée ; le reste viendra après.

Si je passe le Rhin ce soir, je vous le dirai avant de fermer cette lettre. N'oubliez pas de tourmenter nos amis pour le retour. Je voudrais déjà être à Berlin : la moitié du chemin serait faite.

Je pars et vais passer le Rhin, à quatre lieues d'ici, à Oppenheim ; je coucherai à Francfort. Je vous écrirai mieux de là, tout me manque ici.[1]

---

111 7 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

Francfort, 7 j^er 1821.

J'apprends ici, Monsieur le Baron, que S. M. le Roi de Prusse doit partir demain, 8 du courant, pour Laybach : ainsi, je ne le trouverai pas à Berlin, si la nouvelle est exacte. M. Reinhard dont vous connoissez les bons renseignements, la croit vraie. L'empereur de Russie étoit arrivé à Vienne de Troppau le 30 du mois dernier : ainsi le Roi de Prusse ne peut en effet tarder à partir, s'il doit partir : vous vous souviendrez peut-être, Monsieur le Baron, que j'avais prévu ce qui arrive et que j'ai eu l'honneur de vous demander des ordres dans le cas où je ne trouverois pas le Roi à Berlin. Je vais écrire au Prince de Hardenberg pour le prier de m'obtenir du Roi l'honneur de le suivre. Je me rends

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 347-48.

toujours à Berlin où j'attendrai et la réponse du prince et vos instructions particulières, et l'autorisation du gouvernement.

J'aurai l'honneur de vous faire observer que si le Roi de Prusse prolongeoit son séjour à Laybach, tous les autres ministres françois placés auprès des grandes puissances se trouvant au Congrès des Souverains, mon rôle isolé à Berlin, seroit fort pénible.

Agréez, Monsieur le Baron, la nouvelle assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très
obéissant serviteur
CHATEAUBRIAND. [1]

---

115 7 janvier 1821.

A Madame Récamier.

Francfort, 7 janvier 1821.

Le roi de Prusse part pour Laybach ; je l'avais prévu, et je l'avais dit même au ministre des affaires étrangères. Au lieu de m'arrêter ici un moment, où je comptais vous écrire à loisir, je remonte en voiture, je me rends à Berlin où je saurai ce que j'ai à faire. Si je puis aller à Laybach, je vous le dirai de suite ; mais je ne puis maintenant vous écrire que de Berlin. [2]

1. Lettre autographe. — Affaires étrangères. Prusse 261.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 348-49.

116 Francfort, 7 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

Francfort, 7 j^er 1821.
3 h^s du soir.

Depuis ma lettre écrite ce matin, Monsieur le Baron, M. le Cte de Goltz, ministre de Prusse auprès de la Diète Germanique, m'a donné quelque espoir de trouver encore le roi de Prusse à Berlin. Dans ce cas ma position deviendroit moins incertaine, le roi pouvant m'exprimer sa volonté touchant ma résidence auprès de lui à Laybach. En conséquence je me hâte de partir : je serai mercredi, 10, à Berlin.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur le Baron,

Votre très humble et très
obéissant serviteur
CHATEAUBRIAND. [1]

---

117 13 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

1re Division
Politique
—
N° 4

Berlin, 13 janvier 1821.

Monsieur le Baron [2]

Je suis arrivé ici jeudi, 11 de ce mois, à huit heures du matin : Mr le Comte de Caux, chargé d'affaires de France pendant l'ab-

1. Lettre autographe. — Affaires étrangères. Prusse 261.
2. Cette dépêche porte en tête, au crayon, les annotations suivantes, du baron Pasquier :
C'est la première dépêche de M. de Chateaubriand, lui faire exactement réponse par le 1er courrier.
Lui communiquer la Note d'Espagne et la Réponse.
Lui donner des nouvelles d'Espagne et de Naples.

sence du ministre, Mr le Chevalier de Cussy et Mr le Vicomte de Flavigny, secrétaires de légation, qui tous les trois ont été pour moi pleins d'obligeance et de politesse, vinrent me chercher à l'hôtel où j'étais descendu.

Dans l'après-midi du même jour, Monsieur le Baron, je me rendis accompagné de Mr le Comte de Caux chez Mr Ancillon, Conseiller intime et actuel d'Ambassade, ayant le portefeuille des affaires étrangères par intérim. Je lui remis la copie de mes lettres de créance, la copie des lettres de recréance de Mr le Marquis de Bonnay et une lettre de ce dernier à Mr le Comte de Bernstorff renfermant une autre lettre adressée à S. M. le Roi de Prusse.

Mr Ancillon, homme si distingué sous tous les rapports, me reçut avec une extrême cordialité. Il me parla de la bienveillance particulière dont le Roi son maître veut bien m'honorer et de celle du Prince Royal qui accorde, dit-il, à mes écrits une estime glorieuse pour moi. Mr Ancillon doit prévenir le Prince de Sayn de Wittgenstein, grand chambellan, qui prendra à son tour les ordres du Roi relativement à ma présentation à S. M. : je crois qu'elle aura lieu lundi 15 ou mardi 16 du courant.

Mr Ancillon m'a fait l'honneur de me rendre ma visite hier, vendredi 12. Nous avons causé longuement sur la politique. Il m'a paru très frappé (ainsi que plusieurs ministres que j'avais vus le matin) de l'état de prospérité de la France. La réunion de tous les hommes monarchiques sous un chef aussi loyal que Mr le Duc de Richelieu donne les plus justes espérances. La diminution des impôts, les choix faits aux dernières Élections, la forte majorité de la Chambre des députés, prononcée en faveur du gouvernement, l'adresse de cette chambre au Roi, l'introduction dans le ministère de deux hommes tels que MM. de Corbière et de Villèle produisent les plus heureux effets. On applaudit à la réforme de notre armée, au projet de renouvellement septennal; on ne parle que de la sagesse du Roi, de l'héroïsme de S. A. R. Mde la duchesse de Berry, et du miracle de

la naissance de Mgr le Duc de Bordeaux. — Les affaires d'Espagne, de Portugal et de Naples occupent ; mais on croit que tout rentrera dans l'ordre si nous y restons. Le calme qui renaît parmi nous se fait déjà sentir chez nos voisins : la fermentation des esprits, un moment menaçante en Allemagne, est considérablement diminuée. Le Roi de Prusse et son auguste famille sont adorés. Les maux s'oublient ; les haines s'effacent ; nous reprenons notre rang en Europe ; et je me félicite d'avoir à vous annoncer par ma première lettre officielle, ces heureux résultats de nos dernières combinaisons politiques. [1]

Quant au voyage de S. M. le Roi de Prusse à Laybach, il n'y a rien de nouveau depuis la dernière lettre de Mr le Comte de Caux, N° 3.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur

CHATEAUBRIAND. [2]

P. S. Le Roi est légèrement indisposé : une fluxion et un peu de fièvre l'ont empêché de paraître hier soir à un bal donné par le Ministre de Russie à la grande Duchesse, à l'occasion du dernier jour de l'année russe. Le Grand Chambellan m'a fait dire, Monsieur le Baron, que cette indisposition retarderait vraisemblablement ma présentation.

Il paraîtrait que par un ordre du Cabinet en date d'hier, le Grand État Major de l'armée prussienne serait séparé du Ministère de la guerre, et que le général Müffling (gouverneur de Paris en 1814) serait nommé chef de cet État major. [3]

1. Ce paragraphe a été publié en partie par M. Charles de Loménie *La Mission de Chateaubriand à Berlin* (*Le Correspondant* du 25 octobre 1906).
2. La signature seule est autographe.
3. Affaires étrangères. Prusse 261.

418 13 janvier 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, samedi 13 janvier 1821.

Je suis arrivé jeudi matin ici : j'ai été désolé de ne pas pouvoir vous écrire de la route aussi longuement que je l'aurais voulu. La crainte que le roi ne fût parti pour Laybach avant mon arrivée à Berlin m'a fait précipiter mon voyage, et ne m'a pas laissé un moment. J'ai passé entières les quatre dernières nuits. Me voilà arrivé au milieu des plaisirs du carnaval; quand ce temps sera passé tout retombera dans le silence, et comme je souffre beaucoup, ces joies d'un moment n'existeront pas même pour moi.

J'attends les promesses de mes amis, et c'est sur vous que je compte pour les obliger de les remplir. D'ailleurs, s'ils manquaient de parole, j'aurais bientôt pris mon parti.

Je crains bien d'être peu utile ici : il n'y a point d'affaires ; j'ai écrit hier ma première lettre officielle. Vous devez croire avec quelle impatience j'attends de vos nouvelles : je me figure des choses étranges. Me voilà dans l'ombre ! tant mieux si l'on a beaucoup de gens qui servent mieux que moi.

Je n'ai point encore vu M. d'Alopéus à qui j'ai porté votre lettre. Il donne ce soir une grande fête où se trouve la famille royale, mais je ne puis y assister parce que je n'ai point encore vu le roi. Je lui serai présenté lundi ou mardi. Je vais écrire à Mathieu.

Le courrier est arrivé, mais il était du 2, lendemain de mon départ, et il ne m'a rien apporté de vous.[1]

1. *Souvenirs.. Récamier*, t. I, p. 349-50.

119 16 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

Cabinet du Ministre Berlin, 16 janvier 1821.

Confidentielle.

Je crois devoir, Monsieur le Baron, me servir des chiffres pour vous écrire cette lettre confidentielle, — quoiqu'elle ne regarde que moi. Il m'a paru meilleur pour le service du Roi que les détails dans lesquels je vais entrer ne fussent connus que de vous et de moi, pour nous laisser à l'un et à l'autre l'entière liberté d'une décision.

Vous savez, Monsieur le Baron, que je vous ai souvent parlé de la convenance que je croyois, pour moi, à suivre le Roi de Prusse au Congrès d'abord à Troppau et ensuite à Laybach. Il vous a semblé que vous ne pouviez rien décider à Paris. Je n'ai point insisté; je suis venu ici voulant prouver au Ministère que je me confiois à sa loyauté et que j'avois à cœur d'être conciliant jusqu'au bout.

Ce matin, j'ai vu M. Ancillon : en causant avec lui de différents sujets politiques, il m'a parlé des nouvelles répandues dans toutes les Gazettes qui m'envoyent à Laybach. Je lui ai répondu qu'il n'y avoit rien de vrai dans ces nouvelles; mais que cependant, si S. M. Prussienne manifestait le moindre désir de me voir l'accompagner à Laybach (comme M.M. de Caraman et de la Ferronays y ont accompagné les Empereurs d'Autriche et de Russie) je tiendrois à grand honneur de la suivre.

M. Ancillon a répliqué que le Roi de Prusse me verroit avec grand plaisir au Congrès de Laybach, mais qu'il ne pouvait pas m'inviter à l'accompagner, parce qu'alors il n'y auroit pas de raison pour ne pas inviter aussi tous les autres Ministres Étrangers accrédités à sa Cour. Il a ajouté à ma grande surprise, que,

si M.M. de Caraman et de La Ferronays avaient suivi les Empereurs d'Autriche et de Russie au Congrès, ce n'était pas comme ambassadeurs auprès de ces Puissances, mais comme Ministres Plénipotentiaires de la France auprès du Congrès. « Si, m'a-t-il « dit, votre gouvernement vous envoye les mêmes pouvoirs et vous « autorise à être son troisième Plénipotentiaire au Congrès de Lay- « bach en même tems que vous êtes ministre auprès du Roi de « Prusse, le Roi sera particulièrement satisfait de voir donner au « Ministre de France, placé auprès de lui, le même honneur qu'aux « Ministres de France accrédités auprès des deux Grands Souve- « rains présents à Laybach. »

Si vous m'aviez fait l'honneur de m'instruire, Monsieur le Baron, de la position de M.M. de Caraman et de la Ferronays, nous aurions réglé cette affaire avant mon départ de Paris. Je vous demande donc de vouloir bien vous expliquer franchement à cet égard. Entre-t-il dans les vues du Ministère de m'envoyer ou de ne pas m'envoyer une lettre qui m'accrédite auprès du Congrès de Laybach en suivant S. M. Prussienne à ce Congrès ?

Si le Roi part pour Laybach, ce ne sera qu'à la fin du mois ou au commencement de l'autre, et, dans ce cas, je suis sûr d'avance de l'agrément de S. M. Prussienne pour l'accompagner ou la suivre.

Si quelque événement faisait que le Roi n'allât pas au Congrès, alors je resterois ici et les pouvoirs seroient comme non avenus.

Je désire, Monsieur le Baron, que vous veuilliez bien me faire la réponse la plus prompte.

Je vous prie d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Signé : CHATEAUBRIAND. [1]

1. Affaires étrangères. Prusse 261.

420 16 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

N° 5 Berlin, le 16 janvier 1821.
Déchiffrement.

Monsieur le Baron,

Je n'ai point encore pu faire ma cour au Roi, mais comme Sa Majesté est à peu près rétablie de la légère indisposition qu'Elle avait eüe, il est probable que je serai admis incessamment à l'honneur de lui présenter mes lettres de créance.

Vous connaissez sans doute, Monsieur le Baron, les dernières nouvelles apportées de Ste Hélène, cependant je crois devoir vous mander ce que je sçais d'une manière certaine, même avec la presque certitude de vous répéter ce que vous savez.

Il paraît que le Général anglais qui commande à Ste Hélène a eu des démêlés très vifs avec M. de Montchenu qu'il accuserait de négligence. M.M. de Montholon et Bermond voudroient revenir et indiquent pour leurs successeurs M.M. Arnauld, de Ségur et une troisième personne dont le nom m'échappe. Quels sont ces Messieurs Arnauld et de Ségur? Sont-ce les pères ou les fils? Bonaparte qui ne sortait plus de sa maison, s'est mis à vouloir faire de longues courses, toutes vers la mer, et a fait demander qu'on écartât les sentinelles anglaises, en menaçant de se renfermer de nouveau chez lui, si l'on ne consentait pas à ses demandes. Ce sont là des choses dans lesquelles il peut y avoir des erreurs de fait et de nom; mais du moins, il est certain que ces détails sont parvenus au Gouvernement anglais.

J'ai l'honneur, etc.

Signé: CHATEAUBRIAND.[1]

1. Affaires étrangères. Prusse 261.

421 16 janvier 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 16 janvier 1821.

Je reconnois votre ancienne amitié. Vous ne sauriez croire combien j'ai été heureux et touché que la première lettre que je reçois de France, soit une lettre de vous. Personne jusqu'à présent, ne m'a donné signe de vie. Je ne me suis jamais fait illusion et j'ai toujours pensé que je serois vite oublié.

Vous avez dû recevoir une assez longue lettre que je vous ai écrite de Mayence. Ainsi c'est moi qui ai écrit le premier : de part et d'autre cela n'est pas trop mal. Je parlerai certainement de vous au grand Duc : je ne l'ai point vu encore, parce que le Roi ayant été légèrement indisposé, je n'ai pu présenter mes lettres de créance, et l'étiquette veut qu'on ne voie personne de la famille royale avant d'avoir vû le roi.

Guérissez-vous, pour ouvrir votre salon et pour me rappeler. Mais soyez sûre qu'il n'y a pas de puissance humaine qui puisse m'empêcher de revenir. J'ai loyalement amené le parti royaliste au ministère pour le bien de la France ; j'ai consenti à m'éloigner pour la paix ; cela fait, mes devoirs sont remplis et je ne me crois plus engagé à rien en conscience. Je ne suis plus assez jeune pour recommencer mes voyages. C'est au ministère à voir ce qu'il y a de mieux à faire pour lui et pour moi. Je suis tout à fait décidé.

Écrivez-moi, vos lettres m'aideront à supporter les jours de l'exil. J'ai remis les lettres de M. Humboldt chez son frère, il étoit sorti. Je n'ai pu le voir. [1]

1. Analysée par Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 225. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

16 janvier 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Mardi, 16 janvier 1821.

Je suis arrivé très souffrant, ne le dites pas à M[adam]e de Ch[ateaubriand]. Je ne puis rien vous dire encore, sinon une chose, que je savais en partant : c'est qu'il n'y a pas d'affaire ici. On est très paisible. On danse pour le carnaval. Je suis dans un grand hôtel délabré où je pourrais faire danser toute la Prusse, si j'avais un violon, des meubles et un maître d'hôtel. Attendez le printemps. Ménagez moi toujours l'amitié du grand voisin si vous voulez que je vous revoye. Votre verre m'a bien servi, il est sur la table de ma chambre. Hyacinthe vous en rendra bon témoignage. Mandez moi de grâce tout ce que vous faites tous à Paris, et soignez ma veuve : Mille choses aux mères, autant aux filles.

A vous, à vous.[1]

---

123 — 20 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

1re Division
Politique
n° 6

Bérlin le 20 janvier 1821.

Monsieur le Baron,

J'ai eu l'honneur mercredi dernier, 17 du courant, de présenter les lettres de recréance de Mr le Marquis de Bonnay et mes lettres de créance à S. M. le Roi de Prusse. Elle m'a reçu avec

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte Philippe d'Alsace.

une extrême bonté ; Elle m'a parlé longuement du Roi mon maître, de son attachement pour sa personne, de sa haute estime pour sa sagesse ; Elle m'a témoigné le désir sincère de voir continuer les relations amicales établies entre les deux couronnes ; Elle a daigné ajouter qu'elle regardait ma nomination comme devant resserrer les liens et maintenir les rapports qui existent entre les deux pays. Le Roi m'a encore entretenu de notre état de prospérité, de l'heureux résultat de notre loi des Élections, de l'amélioration de notre système politique et de la réorganisation de notre armée. Il m'a paru très éclairé sur notre position véritable.

Dans la même journée, Monsieur le Baron, j'ai été présenté au Prince Royal et aux princes ses frères, au grand Duc Nicolas et à la grande Duchesse, au Duc et à la Duchesse de Cumberland, au Prince Guillaume frère du Roi, au Prince Auguste de Prusse, en un mot à tous les membres de la famille royale. Tous m'ont parlé de Sa Majesté Très Chrétienne avec les mêmes éloges et m'ont traité avec la même bienveillance. Il est impossible de voir une famille plus noble et plus simple à la fois, et qui mérite mieux le respect qu'on lui porte pour sa bienfaisance et ses autres vertus. Ces réceptions multipliées dans le même jour étaient une grâce particulière, car ordinairement elles se prolongent ; mais si elles n'avaient pas eu lieu immédiatement, je n'aurais pû paraître le soir, à une fête que le ministre d'Angleterre donnait à leurs L. L. A. A. R. R. Mgr le Duc et Mme la Duchesse de Cumberland, et la famille royale avait désiré que j'y fusse présent.

Le soir, à cette fête, le Roi m'a adressé deux fois la parole. Toute la famille royale a redoublé de prévenances à mon égard. S. A. R. M^de^ la Grande Duchesse et S. A. R. la Duchesse de Cumberland m'ont fait l'honneur de me choisir pour leur donner la main dans une marche polonaise.

Je ne vous parlerais pas, Monsieur le Baron, de ces distinctions flatteuses, si mon titre de Ministre du Roi de France ne leur

donnait un intérêt politique : ces honneurs n'étaient pas pour moi, cela va sans dire ; ils s'adressaient au caractère dont je suis revêtu.

Le lendemain, 18, j'ai assisté à l'anniversaire du couronnement et à la fête des ordres de Prusse.

Demain, c'est le 21 janvier : le curé de la seule paroisse catholique qu'il y ait à Berlin, sera obligé, à cause du Dimanche, de remettre au lundi, 22, la cérémonie funèbre que la légation française a coutume de faire célébrer. J'ai ordonné qu'on augmentât cette année les tentures, le luminaire et les chants, car, ou il faut renoncer à cette commémoration, ce qui serait peut-être bon, ou il faut la faire avec dignité, ce qui vaut peut-être mieux.

J'ai négligé, Monsieur le Baron, de vous mander la mort de Fouché dont le bruit est répandu ici depuis quelque temps. J'ai supposé que si elle était vraie, vous sauriez cette nouvelle : je ne vous parle aujourd'hui d'un des assassins de Louis XVI que parce que le 21 janvier vient de m'en faire souvenir.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.[1]

P. S. Nous avons reçu par le courrier arrivé hier les journaux de France jusqu'au 10 inclusivement ; ils donnent par conséquent les discours et le vote relatifs à la loi des six douzièmes. A la distance où nous sommes on n'est frappé que des faits généraux : les fonds à 80, et 268 boules blanches, ne laissent aucun doute sur le résultat de la session. On m'a demandé des explications concernant quelques discours ; je les ai données ; et comme on suppose que j'ai bien dû connaître les opinions des chambres, on m'a cru.

1. La signature seule est autographe.

Hier au soir à un concert chez S. A. R. Mgr le Duc de Cumberland, le grand Duc Nicolas m'a pris à part et m'a fait l'honneur de causer avec moi pendant plus d'une demi heure sur les intérêts de la France et de l'Europe avec une générosité de sentiments extrêmement remarquable. J'avais vû ce jeune Prince à Paris : c'est aujourd'hui un homme fait et un très bel homme chez qui la gravité royale et le tour sérieux des pensées sont tempérés par l'affabilité la plus touchante. [1]

---

424 20 janvier 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 20 janvier 1821.

Enfin j'ai reçu un premier petit mot de vous ! Que vous êtes loin de la vérité. Je vous assure, sans aucune de *mes modesties*, que cette révolution que vous voyez est une chimère. S'il est vrai que nul n'est prophète dans son pays, il est vrai aussi qu'on n'est bien apprécié que dans son pays. Sans doute on me connaît ici, mais la nature des hommes est froide, ce que nous appelons enthousiasme est inconnu. On a lu mes ouvrages; on les estime plus ou moins ; on me regarde un petit moment avec une curiosité fort tranquille, et on n'a nulle envie de causer avec moi et de me connaître davantage. M. d'Alopéus ne vous dira pas autre chose; c'est la pure vérité, et je vous assure encore que cela me convient de toute façon. Il n'y a ici nulle société hors des grandes réunions de carnaval qui cessent au commencement du carême, après quoi on vit dans la plus entière solitude. Le corps diplomatique n'est reçu nulle part, et je serais Racine et Bossuet, que cela ne ferait rien à personne. Si j'ai été un peu distingué,

1. Affaires étrangères. Prusse 261.

c'est par la famille royale qui est charmante et qui m'a comblé d'égards et de prévenances. J'eus l'honneur mardi, à une grande fête chez le ministre d'Angleterre, d'être choisi par la grande-duchesse Nicolas, fille chérie du roi, et par S. A. R. Mme la duchesse de Cumberland pour leur donner la main dans une marche polonaise. Hier j'ai eu une longue conversation avec le grand-duc Nicolas. Voilà mes honneurs et ma vie dans toute sa vérité. Tous les jours je vais me promener seul au parc, grand bois à la porte de Berlin; quand il n'y a pas de dîners ou de réunions, je me couche à neuf heures. Je n'ai d'autre ressource que la conversation d'Hyacinthe ; [1] nous parlons des petites lettres ; que puis-je dire autre chose ? Je suis à ma troisième dépêche diplomatique. Tâchez de savoir par Mathieu si on est content. Le congé est sûr au mois d'avril, mais c'est à vous de le presser. Je n'ai pas cessé de vous écrire par tous les courriers. C'est ici ma troisième lettre de Berlin ; les deux premières ont dû vous être remises par mon bon Lemoine ; [2] je vous adresse celle-ci directement.

Les quatre petites lignes ont parfaitement réussi; elles n'étaient pas du tout visibles, et elles ont paru au feu comme par enchantement. Vous verrez que tout ce que j'ai prévu s'accomplira. Je reviendrai au printemps et vous me retrouverez avec le même dévouement.[3]

---

425 20 janvier [1821].

A la duchesse de Duras.

Je n'ai pas eu besoin de parler de vous au grand Duc Nicolas. La première chose qu'il ait faite en me voyant, c'est de me

1. Hyacinthe Pilorge, son secrétaire.
2. M. Lemoine était un ancien secrétaire de M. de Montmorin, légué par Mme de Beaumont à M. de Chateaubriand, et qui chaque soir venait passer quelques heures avec M. et Mme de Chateaubriand.
3. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 350-52.

demander de vos nouvelles. Hier au soir je l'ai retrouvé chez la duchesse de Cumberland, il m'a encore parlé de vous. Je lui ai dit tout ce que je pouvais dire de vous. C'est le chapitre de mon éloquence. Ensuite il m'a pris à l'écart et m'a entretenu des intérêts politiques de l'Europe, avec une élévation d'âme bien rare. Ce Prince déjà si beau et si gracieux a encore beaucoup gagné. Il est devenu tout à fait homme. Il est grave, instruit, judicieux, et il mêle à tout cela un désir de plaire qui ne manque pas son effet. Le reste de la famille Royale est charmante. Elle m'a comblé de bontés et de distinctions. La grande Duchesse Nicolas, fille chérie du Roi, et la duchesse de Cumberland, me firent l'honneur de me choisir, mardi dernier à un bal, chez le Ministre d'Angleterre pour leur donner la main dans une promenade polonaise.

Vous représentez-vous un sauvage de mon espèce donnant la main au milieu d'une fête à deux grandes Princesses ? Nous sommes dans le temps des métamorphoses. Au reste il n'y a ici nulle société après le Carnaval. Tout le monde quitte Berlin, le Roi lui-même. Les ministres étrangers ont des congés ou vont aux eaux. J'espère bien avoir aussi un congé au mois d'avril, pour aller chercher Madame de Chateaubriand. Je suis à ma troisième dépêche diplomatique. Je ne sais si l'on en sera content, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le métier est facile et que tout le monde peut le faire.

Vous devez être contente de ma fidélité et de mon exactitude. Écrivez-moi.

Berlin, 20 janvier. [1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

126 23 janvier 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Berlin, 23 janvier 1821.

Vous avez vu par la lettre que vous avez maintenant reçue de moi, que vous étiez injuste comme de coutume. Je vous remercie de votre lettre, elle m'a fait grand plaisir. Continuez à m'écrire dans mon désert des nouvelles du monde. Ce n'est pas que ce désert ne soit très animé, nous passons les jours en fêtes. J'ai été comblé de bontés par la famille royale. Vous pourrez savoir tous les honneurs dont j'ai joui par la petite à qui j'ai tout mandé. On doit être content de mes dépêches. Je souffre toujours horriblement de mon rhumatisme, le climat m'est excessivement contraire. J'ai grand besoin d'être soigné par mes amis. Je chercherai le tombeau de Louis de Périgord, et je ferai prier comme vous le désirez. Hier matin lundi j'ai fait célébrer le 21 janvier. Lady Morgan a raison ; on me voit à la suite de toute pompe funèbre ; je ne sais rien que pleurer. Je viens d'apprendre la mort de M. de Lindsay, et cela me fait une sensible peine. Mettez moi aux pieds de votre mère [1] et de vos sœurs et de mon ennemie. Soignez ma veuve et écrivez moi. [2]

---

127 23 janvier 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 23 janvier 1821.

Depuis que je suis parti, je n'ai reçu qu'une lettre de vous... mais que servent les plaintes ? Laissons donc le passé et parlons de l'avenir.

1. La Marquise de Montboissier, née de Malesherbes.
2. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte Philippe d'Alsace.

Au moment où je vous écris, l'affaire de Laybach doit être décidée pour moi, et l'on doit avoir résolu affirmativement ou négativement la question de mon voyage à la suite du roi. Si le voyage n'a pas lieu, songez au congé. Le temps marche ; nous serons déjà au mois de février, lorsque vous recevrez cette lettre. Je suis absolument perclus. Le climat me fait un mal affreux. Tout est toujours et sera toujours ici comme je vous l'ai mandé dans ma dernière lettre : même grâce de la cour, même bienveillance au dehors, rien de plus. Excepté les jours de réunions *obligées diplomatiquement*, je vis dans la plus profonde solitude ; et comme je souffre, je ne puis même travailler. Au reste, je sais déjà mon métier et je vous assure que c'est chose aisée. Je connais trente imbéciles qui seraient d'excellents ambassadeurs. Dites souvenirs et amitiés à Mathieu. Mme de Chateaubriand se plaint qu'elle ne voit aucun de mes *prétendus* amis, c'est son mot, tandis que la petite opposition la soigne et ne la quitte pas. C'est une gaucherie et une ingratitude de nos amis, mais je m'y attendais. J'espère demain une lettre de vous.[1]

---

428 23 janvier 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 23 janv. 1821.

Tandis que vous m'écrivez de Laybach, je vous en écrivais aussi de mon côté. On vous dira de belles paroles, mais n'y croyez guère, et j'ai la preuve qu'on m'avait caché un fait important. J'ai écrit au Ministre une lettre franche et pressante, et à l'heure où je vous écris, il est probable que la réponse est faite à ma lettre et la résolution prise : ainsi je regarde l'affaire comme jugée. Les deux amis auront-ils été bien au conseil, si l'affaire y

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 352-53.

a été portée. Dieu le sait, mais je suis devenu vieux et diplomate et je ne compte sur personne. Grand merci de vos excellents détails. Écrivez-moi, c'est ma consolation et ma vie. Je passe ma vie en grandes fêtes ou en une profonde solitude. La société proprement dite est inconnue, et ce qui retient Adrien à Madrid, ne me retiendra pas ici. Je sais déjà mon métier ; et je vous assure qu'il peut être parfaitement fait par la première mâchoire de l'ancien régime. J'avais toujours soupçonné que les *affaires* dont on fait tant de bruit pouvaient être apprises par un sot, et maintenant j'en ai la preuve. Je donne des signatures, décidé des points litigieux, fais des visites, prends un air distrait et capable, barbouille une dépêche comme la personne la plus médiocre des affaires étrangères. Je me suis rapetissé au point que je ferais très bien un ministre si on en avait besoin. J'ai de plus sur les bras une assez grande maison, et elle ne manque ni d'ordre, ni d'économie. Je suis fort capable du commun et voilà ce que ces Messieurs ne voulaient pas voir de peur d'être obligés de faire de moi quelque chose. Je suis désolé que vous soyez toujours souffrante, hélas je vous en offre autant. Mon rhumatisme me met au supplice et ce climat n'est pas propre à le guérir.

A vous !

Je m'occupe d'un Mémoire sur la Prusse. Il faut au moins ne pas perdre toutes mes heures. Le grand Duc Nicolas part le 30. Je le verrai samedi 25 à la Cour, je lui parlerai, ou plutôt, il me parlera de vous [1].

---

129 23 janvier 1821.

[Au comte de Juigné].

Berlin, ce 23 janvier 1821.

J'espère, Monsieur, que vous avez pris soin de ma veuve. J'attendais quelques bonnes lettres de vous, avec force détails sur

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

tout ce que vous dites et faites. Dans le silence de Berlin vos cris retentissent jusqu'à nous, et bien que je connaisse à fond et les hommes et les choses, il y a, à cette distance, des nuances qui m'échappent. La première affaire a été chaude, mais la victoire a été décisive. Il m'a même semblé que des soldats que j'attendais dans les rangs opposés s'étaient rangés au gros bataillon, ou du moins que leur marche était incertaine. Quant à nous, Monsieur, nous sommes ici plongés dans les plaisirs du carnaval ; nous narguons la politique et nous faisons la moue aux opposants. Nous voulons la paix et la joie. J'ai été reçu par le roi et la famille royale de la manière la plus honorable et la plus flatteuse. Je serais très content si, à mon âge, et après mes longs voyages, il n'y avait rien de bon pour moi que mon pays et mes amis. Je souffre d'ailleurs horriblement du climat, et mes rhumatismes me mettent au supplice. Il faut cacher ceci à ma femme. Donnez-moi donc, Monsieur, de vos nouvelles, et croyez à mon sincère et durable attachement.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

430 27 janvier 1821.

Au Baron Pasquier.

N° 7 Berlin, 27 janvier 1821.
Déchiffrement.

Monsieur le Baron,

J'ai eu l'honneur de vous dire, dans ma dépêche n° 6, que j'avois expliqué les passages de quelques discours prononcés à la Chambre des Députés les 8 et 9 de ce mois. Depuis j'ai été obligé de multiplier ces explications. Le discours de M. le G[énér]-

1. A. de Pontmartin, *Mes Mémoires* I, 258.

al Donnadieu surtout, a étonné. Il a été répété dans les journaux allemands. M. Ancillon, le G[énér]al Müffling, le G[énér]-al Kneseberck, aide de camp de S. M. Prussienne, et plusieurs autres militaires m'en ont parlé avec inquiétude. Je leur ai fait observer que ce discours n'a rien changé à la majorité ; qu'il avait au contraire fait évanouir un faible reste d'opposition dans la droite, qu'il était impossible de ne pas rencontrer dans les opinions des hommes dont le penchant est de s'isoler de leurs amis. Ils m'ont répondu que cela était vrai ; qu'il était vrai aussi qu'un pareil discours annonçait une réunion incomplète, fortifiait la gauche et altérait, plus ou moins, la confiance que l'on devait avoir dans le Ministère. Je me suis rabattu sur la position particulière du g[énér]al Donnadieu. On m'a répliqué qu'il avait rendu à la cause royale de grands services et qu'il eût été plus politique de le tirer de l'état d'exaspération où il paraît être. [1]

Vous savez, Monsieur le Baron, qu'avant de quitter la France j'ai averti de ce danger. De pareils coups nuisent sans doute à ceux qui les portent ; mais ils ne laissent pas que d'atteindre ailleurs. Si j'étais resté à Paris, j'ose me flatter que le discours dont je vous parle n'aurait pas été prononcé. D'ici même je retiens autant que je le peux des hommes droits, mais ardents qui, restés à la même place, ne se sont pas aperçus de la marche du tems et du refroidissement graduel de l'opinion. Je ne cesserai de répéter que pour détruire tout germe d'opposition monarchique, il faut faire un acte éclatant de justice. Que l'on replace le g[énér]-al Canuel, et les discours du g[énér]al Donnadieu (je crains qu'il en fasse encore de plus personnels) perdront, à l'instant, leur influence. Le g[énér]al Canuel est un homme modéré qui a sauvé la France à Lyon, qui a triomphé de ses calomniateurs devant les tribunaux [2], qui ne s'est jamais plaint, qui est demeuré à l'écart,

1. Beaucoup de passages de cette lettre, ayant trait aux affaires intérieures de France, sont marqués en marge d'un trait au crayon. Et ici, Pasquier écrit : *Grimaces. L'auteur perce.*

2. En marge, ici, au crayon : *C'est Gros-Jean qui remontre à son curé.*

qui n'a pas même voulu se mettre sur les rangs aux dernières élections. En le nommant au commandement d'une Division militaire, on satisferait l'opinion royal[ist]e [1], et l'on augmenterait l'empire que Mrs Corbière et Villèle exercent sur cette opinion.

Vous savez ce qui se passe à Laybach ; mais il vous importe, Monsieur le Baron, de connaître le point de vue sous lequel on considère la chose dans le Cabinet de Berlin. J'ai eu des communications très confidentielles à ce sujet. En général, on veut de la résolution. On trouve que le Ministére François qui d'abord avoit montré de la vigueur et ensuite affaibli sa politique, a repris de la force dans ses dernières notes au Congrès.

D'après les discours du roi Ferdinand à Livourne et à Florence et sa lettre confidentielle aux souverains, on ne conçoit pas, ici, comment un parti n'est pas déjà pris. A la vérité ces discours et cette lettre font un contraste extraordinaire avec les déclarations au départ de Naples ; mais si la cause particulière du Monarque Napolitain en souffre, la cause générale des Rois en devient meilleure. On se récrie surtout contre l'idée d'envoyer un Message solennel au Parlement Napolitain, idée qui a passé dans quelques têtes ; on dit qu'il y a une extrême inconvenance à ce que les Grandes Puissances de l'Europe réunies hésitent devant une assemblée illégale, cette hésitation donnant aux choses une autorité, et aux hommes une importance qui peuvent devenir funestes. Quoique le Ministère Prussien ne soit pas homogène et que dans les affaires étrangères le Pce de Hardenberg, M. de Bernstorff et M. Ancillon soient des hommes de caractère et d'esprit divers, vous pouvez compter qu'ils sont cependant unanimes sur ce point.

Il est certain, Monsieur le Baron, qu'une Constitution fondée sur la souveraineté du peuple et exécutée par des soldats, est frappée de la double plaie qui décompose toute société, la démo-

1. Le déchiffreur a lu et transcrit « royale ». Je suppose qu'il y avait « royaliste ».

cratie et le despotisme. L'Europe a-t-elle le droit de se préserver de la peste ? Nul doute. Comment doit-elle le faire ? Question moins simple.

Il me semble qu'au début de cette affaire, on s'est trompé. On s'est encore trompé dans l'appel fait au Roi Ferdinand, qui devient au Congrès le mandataire du peuple et le vassal des Rois. Ou il fallait séquestrer rigoureusement les Deux-Siciles de toute relation politique sans mouvement de troupes, sans menaces et en respectant les libertés nationales (tel, au commencement, eût été mon avis) ou étouffer militairement, et sur le champ, une révolte militaire. La dignité des souverains ne devait jamais permettre de faire d'une boutade napolitaine la matière d'un Congrès. Ce que l'on a publié du Congrès de Troppau serait très bon, émané de toute autre autorité. Les déclarations de principes appartiennent aux écrivains, les actions aux Gouvernements ; les paroles de ceux-ci ne doivent être que des ordres. Qu'on ait bien ou mal agi, il convient aujourd'hui d'en finir. Compliquer les choses par l'admission des puissances italiennes au Congrès, couvrir le vice des premières mesures, sortir diplomatiquement d'une position difficile, sauver l'amour-propre ; mais, est-ce parer à l'événement ? L'accroissement des troubles de l'Espagne, l'incertitude et les plaintes indiscrètes des ministres du Cabinet de Madrid obligent les gouvernements à conclure. Nous avons, nous, un intérêt pressant à nous décider dans ce moment : il s'agit pour nous, ou de sacrifier à des inconvénients constitutionnels la liberté de notre opinion comme l'une des Grandes puissances de la Sainte Alliance, ou de conserver notre haut rang au Congrès en nous exposant aux orages de la tribune. De plus, nos factions domestiques s'alimentent de ces troubles étrangers ; elles les ont produits en en recevant la vie à leur tour. Heureusement l'excès du mal à Naples peut amener une catastrophe et délivrer l'Europe irrésolue de la pénible nécessité de prendre une résolution. Il est possible qu'au moment où vous recevrez cette lettre, tout soit décidé par la lettre du Roi de Naples au prince régent des

Deux-Siciles et par la marche des troupes qui paraît décidée, sauf les lenteurs autrichiennes.

Si le Roi de Prusse part pour Laybach, ce sera au plus tôt dans la première semaine de février. On le dit tenté d'un voyage d'Italie avec l'Empereur Alexandre.

La présentation de notre budget a fait plaisir, car on désire que nos sessions soient courtes ; mais on aurait vu paraître surtout avec une vive satisfaction, la loi sur le renouvellement septennal. On regarde notre repos futur et celui de l'Europe comme attachés à cette loi.

Le Roi de Prusse continue à jouir de la plus grande tranquillité ; il y a cependant beaucoup de théories vagues dans la tête des écrivains et des savants de ce pays. M. de Humboldt [1] se présente à eux dans l'avenir comme le chef d'un ministère libéral.

J'ai rencontré autrefois le Baron de Humboldt en Italie et je lui ai apporté ici une lettre de son frère. Je l'ai vu, après avoir toutefois prévenu M. Ancillon de mes relations particulières avec lui. Vous le connaissez. Je n'ai rien à vous en apprendre ; ce n'est pas un ami de la France, mais c'est très certainement un homme supérieur. Sa politique, dans le cours de notre conversation, m'a paru raisonnable. Il voulait jouer un rôle ; est-il corrigé ? Je le crois plutôt indifférent à ses propres opinions. Après s'être mis à l'écart, il commence à reparaître dans le monde. J'ai dîné mercredi dernier avec lui chez le ministre d'Autriche. Il m'a déclaré qu'il ne renonçoit pas aux affaires. Un homme de la Cour est allé deux fois le voir. On parle de raviver le comité de Constitution et de le mettre à la tête de ce Comité. L'absence du prince de Hardenberg (qui, comme vous le savez, est parti sans ordres à cause de quelques tracasseries domestiques) arrête toutes les affaires, et comme on manque d'hommes capables, cela ouvre des chances à M. de Humboldt. Je doute pourtant et de ses suc-

1. Le baron Guillaume de Humboldt, frère de l'auteur du *Cosmos*, lui-même philologue et littérateur, qui avait été renvoyé du ministère prussien en 1819 à cause de son libéralisme.

cès, et du comité de constitution. Le Roi a des préventions qu'on vaincra difficilement.

J'ai l'honneur, etc.
Signé : CHATEAUBRIAND.[1]

---

131 27 janvier 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin, 27 janvier 1821.

La lettre, Monsieur le Baron, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse à mon billet de Francfort, me fait pressentir votre réponse confidentielle à la lettre que je vous ai adressée de Berlin sous la date du 16 janvier. Le ministère français est plein de bienveillance pour cette affaire, et aussi le ministère Prussien, mais ni l'un ni l'autre ne voulant prendre l'initiative, le tout restera comme non-avenu. Si S. M. le Roi de Prusse se rend à Laybach dans les premiers jours du mois prochain il paraît qu'il sera accompagné du ministre d'Autriche le Cte de Zichi, et du ministre de Naples, le Prince Partanna. — Je vois, Monsieur le Baron, d'après une lettre de M. le Vte de Montmorency, que vous aviez cru et dû croire en effet, que j'avais écrit de Francfort au Prince de Hardenberg : je ne l'ai pas fait, ayant dans la journée même où j'allais écrire, appris que le Roi de Prusse était encore à Berlin et qu'en allant vite j'avais quelque chance de le trouver.

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui, par le courrier du 27, une longue dépêche et je vous prie d'agréer, Monsieur le Baron, la nouvelle assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND.

J'ai quelque espoir de succès pour la faveur demandée par le Briger des Gdes du corps, M. Le Clerc de Rayneval.[2]

1. Affaires étrangères. Prusse 261. Les deux derniers paragraphes de la lettre ont été publiés par M. Ch. de Loménie, *op. cit.*, p. 216.
2. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

132 27 janvier 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 27 janvier 1821.

J'ai reçu votre petit billet avec la lettre de Mathieu. Je souffre horriblement ; occupez-vous avec Mathieu de mon congé. Je n'irai pas à Laybach : cela paraît certain par le peu de bonne volonté de nos ministres. Le roi de Prusse, s'il va au congrès, n'ira que dans les premiers jours du mois prochain. Quand il sera parti, tout deviendra désert à Berlin, et j'y serai fort inutile. Je n'ai pas fait une seule connaissance ici. Le jour je me promène au parc, le soir je vais à des bals obligés où je suis tout aussi solitaire que sous les arbres. Je m'occupe de mon métier que je tiens par amour-propre à bien faire, précisément parce qu'il est commun. Le reste du temps je rêve à la France et j'attends les beaux jours.[1]

---

133 27-29 janvier 1821.

[A un des chefs du parti royaliste].[2]

Berlin, 27 janv. 1815 (*sic*).

Plus long le 18. Ce sont vos paroles. Nous sommes au 27. J'attends donc ce 18 plus long. Lundi, 29. Mettez vous bien dans la tête vous et les amis, que je veux l'entier accomplissement des promesses au printemps. Vous voyez comme on a été *loyal* pour moi, et comme on ne *m'a pas trompé* : tant mie[u]x ; je ne désire pas même qu'on répare ; cela me mettra plus à l'aise. L'affaire

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 353-54.
2. L'abbé Pailhès dit « au marquis de Bouville ».

pour Laybach est évidemment manquée. Je n'y compte plus. Vous aurez pu prendre une idée de ma longue correspondance à ce sujet, si toutefois on ne se moque pas de vous, comme de moi. Au reste je n'ai cessé d'écrire pour le Renouvellement septennal, pour Canuel, pour la réparation de toutes les injustices : on verra un jour mes dépêches, et ce qu'elle[s] valent. Mais, ce n'est pas ici que je puis être utile : on voit ce qui est déjà advenu pour Donnadieu, et ce qui adviendra encore. Autant que je puis en juger par quelques mots d'humeur dans les journaux de droite, vous êtes en guerre : cela doit être ; car on n'a rien fait.

Le Roi de Prusse est ici, et l'on dit que s'il va à Laybach, il ne partira que dans la première semaine du mois prochain. On prétend que dans ce cas il sera accompagné *du ministre d'Autriche et de celui de Naples.*

Dites mille choses aux deux frères[1], voyez le gros de ma part, et dites lui de m'écrire et d'aller voir ma veuve. Je lui ai écrit. Qu'il n'oublie pas mes compliments à M^{de} Le Normant et famille.[2]

---

434 30 janvier 1821.

A la duchesse de Duras.

Mardi, 30 janvier 1821.

Votre lettre du 18 et 19, m'est arrivée hier 29. Ma première lettre écrite de Berlin le 16 ne vous sera parvenue que le 24. Si vous m'avez répondu tout de suite j'aurai votre réponse vendredi prochain 2 février. Vous me parlez de Laybach ; je vous en ai parlé aussi dans mes lettres du 16, du 20 et 23. Mais quand on est séparé par 400 lieues ! on radote ; la position change à tout moment. J'ai toujours pensé que le Ministère qui ne disait

1. Bertin l'aîné (« le gros ») et Bertin de Vaux.

2. Ni signature, ni suscription. — Collection de Madame Victor Egger.— L'abbé Pailhès avait publié quelques lignes de cette lettre dans les *Annales Romantiques* d'août-septembre 1904, p. 175.

jamais *non*, ni jamais *oui*, et qui s'en remettait toujours à la Prusse aimait autant que je restasse où je suis. Je m'en suis expliqué nettement avec lui. Je n'ai point encore de réponse, et quand cette réponse arrivera, il sera dans tous les cas trop tard. L'affaire de l'Italie doit ne pas tarder à se conclure et l'on assure que le Roi de Prusse partira la semaine prochaine : la chose n'est pas encore entièrement déterminée. Je ne pense donc plus à cela, mais aussitôt le Roi parti, s'il part, j'écrirai au Ministre ce que j'ai résolu. J'avais deviné par quelques symptômes manifestés dans les journaux, malgré la censure, ce que vous me mandez de la réunion chez Piet. Il est certain que si on ne se prononce pas davantage, il y aura scission. J'ai vu le frère de M. de Humboldt, on prétend que lui et sa famille ne me sont point favorables. J'en suis fâché. Le frère est un homme très distingué, je l'avais connu en Italie, il me prend apparemment pour une mâchoire, ma destinée politique est singulière : parmi les Royalistes, les défenseurs, je suis un chartiste, un libéral, un partisan de la Liberté de la Presse ! Parmi les libéraux étrangers, je suis un ultra ! Vraisemblablement j'ai raison.

Que pensez-vous de mon exactitude à vous écrire ? Vous trouvez encore le moyen d'être injuste ; quand vous recevrez cette lettre il ne sera plus question des choses dont je vous parle. Dans des lettres écrites de si loin on ne devrait parler que de ses sentiments pour ses amis ; cela ne vieillit point, c'est une nouvelle que l'on sait, mais qu'on est toujours bien aise de répéter. J'oublie toujours de vous parler de Spontini qui veut que je vous offre ses admirations et ses respects. J'espère que nous n'aurons pas le temps de faire les chœurs de Moyse.

Il paraît que le voyage du Roi à Laybach est encore retardé par la stagnation des affaires dans ce moment au congrès.

S'il va au congrès il sera accompagné des ministres d'Autriche et de Naples. [1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

135 30 janvier 1821.

A Bertin de Vaux.

Berlin, 30 janvier 1821.

J'avais déjà, Monsieur et ami, promis à M. Roquin de faire pour la réclamation à laquelle il s'intéresse tout ce qui dépendrait de moi. J'ai malheureusement trouvé, en arrivant à Berlin, que la légation s'était dessaisie de cette affaire et qu'elle était renvoyée, par un accord avec le gouvernement prussien, devant les quatre ministres des quatre grandes puissances, à Paris.

Il y a ici un dossier considérable de cette affaire ; et les dernières observations que vous me transmettez sont très nettes et très décisives. Je les ferai valoir *confidentiellement*, car *officiellement*, on me répondra toujours que l'affaire se traite à Paris, et que M. le comte de Goltz prononcera pour son gouvernement.

Je ne me découragerai cependant pas, ni pour vous, ni pour M. Roquin, ni pour la justice. J'ai à cœur de vous prouver mon dévouement et ma vieille amitié. Les exilés ont bonne mémoire : c'est à vous, habitant de Paris, qu'il faut dire : *Memento*.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

136 3 février 1821.

Au baron Pasquier.

N° 8 Berlin, le 3 février 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 du mois dernier et qui renfermait une lettre du Roi pour

1. Victor Giraud *Lettres inédites de Chateaubriand aux deux frères Bertin* dans la *Revue Latine* du 25 avril 1907, et dans *Nouvelles études sur Chateaubriand*, p. 289.

Mgr le Duc de Cumberland. J'ai remis moi-même cette dernière lettre à S. A. R.

La scène que M. le Général Donnadieu a faite à M. le Duc de Richelieu et dont on a ici les détails, a effacé jusqu'aux dernières traces de l'impression qu'avait produite le discours.

Une lettre de Laybach, en date du 26 du mois dernier, annonce qu'on s'est arrêté au protocole d'un journal et que la déclaration du Roi de Naples à son fils, la communication des instructions inscrites au journal, et les ordres aux troupes de se porter en avant doivent avoir lieu simultanément. Reste à savoir si le discours du Roi d'Angleterre, si la note du cabinet de Saint-James à ses ministres accrédités auprès des différentes cours, et des accidents imprévus ne dérangeront pas ces projets. Vous savez tout cela à Paris. Il n'y a encore rien de décidé sur le départ du Roi de Prusse. On remet maintenant ce départ au 15 ou 20 du présent mois.

Un courrier de M. de Goltz parti de Paris le 27 a apporté au gouvernement prussien la nouvelle de l'explosion d'un baril de poudre qui a eu lieu aux Thuileries près l'appartement du Roi.

Il est fâcheux qu'on n'apprenne cette nouvelle que par un courrier étranger. Je me suis contenté de dire que l'événement ne pouvait avoir eu aucune suite fâcheuse puisque je n'avais pas reçu de dépêche extraordinaire. Quand en finira-t-on avec cette faction qui prouve l'excès de sa faiblesse par l'excès de son audace ? Et ménagera-t-on toujours ceux qui protègent les crimes ou en attendent le succès ?

Rien de plus fâcheux pour un gouvernement que ces attentats répétés et dont on ne peut jamais voir le fond. Cela ébranle la confiance qui renaissait de toute part grâce au nouveau système adopté ; l'Europe voit qu'il n'y a rien d'assuré dans notre existence, et la Faction révolutionnaire, au moment d'être abattue, se relève. Le mouvement du 11 janvier à Turin, était connu le 14 à Paris ; cela serait impossible s'il n'avait été prévu. Le foyer principal est en France ; le comité directeur en Suisse ; ce der-

nier pays n'est pas assez surveillé. Qu'on se rapproche franchement des royalistes ; que l'on profite d'une majorité certaine pour faire de bonnes lois et nous ne verrons plus se reproduire les forfaits des Louvel et des Gravier. Mais permettez-moi de vous exprimer une crainte, Monsieur le Baron, c'est que l'on tienne plus de compte de la violence d'un royaliste isolé et aigri que d'une tentative qui est le crime de toute une faction.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.[1]

---

437 6 février 1821.

Au Baron Pasquier.

N° 9 Berlin, le 6 février 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

J'ai reçu hier matin 5 février la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 24 janvier, sous le n° 1 avec la copie de trois pièces officielles.

Vos conjectures sur l'avenir de l'Espagne ne sont que trop bien fondées : les révolutionnaires français ont appris à leurs imitateurs comment on invente les crimes. La note de l'ambassadeur d'Espagne était connue ici : votre réponse est trouvée très adroite ; elle évite d'entrer dans la discussion du principe, et se borne au rétablissement du fait. Peut-être, aurait-on pu repousser par un mot digne, une odieuse comparaison ; il est utile de châtier la calomnie, quoiqu'il soit impossible de la corriger. Si je ne me trompe, la note espagnole est de fabrique française ; elle porte la marque de certain ouvrier : nos libéraux sentent bien qu'ils sont attaqués dans leurs derniers retranche-

1. Affaires étrangères. Prusse, 261.

ments, que si les révolutionnaires sont vaincus à Naples et à Madrid, ils seront battus partout. Ils doivent donc tenter tous les moyens pour effrayer et diviser l'Europe : plus nous marchons vers l'ordre en France, plus il leur convient de maintenir le désordre au dehors.

Vous paraissez croire, Monsieur le Baron, que la scène qui a eu lieu à Turin, le 11 du mois dernier, ne se rattache à aucun complot ; on est ici persuadé du contraire : il importait trop aux partisans de troubles de remuer en Italie derrière l'armée autrichienne, pour ne pas soupçonner, dans le mouvement des écoliers, une cause étrangère à des tracasseries d'école ; d'autant que comme j'ai eu l'honneur de vous le mander sous le n° 9, le mouvement exécuté le soir du 11 janvier à Turin, était connu le 14 du même mois à Paris.

J'ai eu hier matin communication de la lettre ostensible que le Roi de Naples a écrite au prince régent et de la lettre particulière qu'il adresse au même : on est peu content ici de ces lettres ; on dit que le Roi de Naples ayant protesté à son arrivée à Livourne contre tout ce qui s'était passé dans son royaume, aurait dû continuer sur le même ton, s'énoncer en maître, dissoudre les autorités illégales et déclarer qu'il ferait librement pour ses peuples ce qui lui semblerait utile, quand tous seroient rentrés dans le devoir. Cette lettre ne renfermant que des promesses générales peut encore un jour compromettre le Roi. Il ne s'explique pas sur ce qu'il compte octroyer à ses sujets ; il indique vaguement des institutions rassurantes pour les nations voisines. On entrevoit dans cette réticence l'esprit du cabinet autrichien qui craint, pour ses possessions italiennes, le contact d'un gouvernement constitutionnel.

Lorsque cette lettre sera publiée, les alliés se trouveront chargés de toute la responsabilité. Le monarque napolitain a l'air de parler en effet comme s'il était forcé ; il engage ses sujets, non pas à lui obéir, mais à se soumettre à une décision qu'il n'a pas été en son pouvoir de changer. Il est à craindre que les libéraux,

les radicaux, les liberalès, les carbonari ne comparent cette lettre au fameux manifeste du Duc de Brunswig, et qu'ils ne cherchent à en tirer parti. L'opposition en Angleterre a déjà commencé. C'est évidemment la raison pour laquelle le ministère Britannique, qui prévoit l'attaque, a fait insérer par Lord Stewart une sorte de protestation dans les journaux du Congrès.

On ne conçoit guère comment M. le Duc de Gallo, à qui l'on avait interdit l'entrée du territoire autrichien, est appelé pour porter les lettres du Roi à son fils. Se chargera-t-il de ce message ? L'armée napolitaine, qui semblait n'attendre qu'un prétexte pour ne pas se battre et qui en trouvait un honorable dans la protestation de son Roi, sera fort embarrassée par une lettre qui ne laisse aux Napolitains que l'alternative d'une occupation sans combat ou après combat.

Je vous disais dans ma lettre n° 7, que si la protestation de Ferdinand, en débarquant à Livourne, rendait personnellement sa cause moins favorable, elle mettait d'un autre côté les puissances alliées à leur aise. La position où les place aujourd'hui la lettre prouve que mon observation n'était pas sans justesse, d'autant plus que le Roi, rétabli sur son trône, ne gagnera rien à avoir écrit sa lettre pour paraître conséquent à ses discours. Sa protestation n'est-elle pas connue ? Qui trompe-t-on ici ? Certes, ce ne sont pas les Napolitains, qui ont beaucoup d'esprit. J'ai bien peur que tout cela ne soit de la diplomatie étrangère au siècle. On avait un tout autre mode de politique dans cette admirable lettre du Roi de France dont vous m'envoyez la copie.

Nonobstant ces choses, comme en affaires il faut toujours partir du point où l'on est arrivé, le Cabinet de Berlin désire que le ministère français soutienne avec vigueur la résolution prise au congrès. Il est certain qu'il importe à la France plus qu'à tout autre pays, d'extirper le principe révolutionnaire. Tant que le ministère marchera appuyé sur une majorité royaliste, il n'a rien à craindre des discours de la gauche. Cette opposition est bien loin d'avoir l'autorité de l'opposition anglaise ; car elle est embar-

passée par cette arrière-garde de crimes révolutionnaires qui la suit et dans laquelle on peut toujours la repousser et la perdre. Ce serait un malheur bien différent pour les monarchies de l'Europe de reculer devant la souveraineté du peuple proclamée à Naples, que de subir un discours de M. le Marquis de Corcelles, ou d'essuyer une brochure de M. l'archevêque de Malines.

A propos de brochures, on a commencé à combattre celle de M. Bignon dans le Journal des Débats et dans le Moniteur, et l'on a bien fait, non pas pour nous, mais pour l'étranger. On ne saurait croire combien les écrits les plus médiocres du libéralisme sont dangereux dans des pays où notre langue est mal entendue, et où les esprits ont une sorte de candeur et de fausseté qui les rend doublement dupes du mensonge et du sophisme.

J'ajouterai, pour en finir sur l'article de Laybach, que c'est du 30 janvier au 1er février que la lettre du Roi de Naples a dû être envoyée au prince régent et l'ordre donné aux troupes de se porter en avant. Vous savez cela. En conséquence, M. le Général major de Natzmer, nommé commissaire prussien à l'armée autrichienne, doit partir aujourd'hui même pour cette armée. Le prince Hardenberg a obtenu la permission de revenir ; il ne doit pas même s'arrêter quelques jours à Venise comme il l'avait d'abord résolu ; cela augmentera les bruits répandus au dehors sur une constitution prête à éclore et un ministère sur le point de changer. Je n'y crois point.

Le Roi a eu une légère attaque de goutte ; il ne souffre déjà plus. Son départ pour Laybach paraît fixé au 15 ou 20 du courant. L'aide de camp qui doit l'accompagner, le Major comte de Kaunitz, a reçu l'ordre de se tenir prêt. Le prince partant, le ministre de Naples à Berlin est parti hier pour Laybach.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) : CHATEAUBRIAND. [1]

1. Affaires étrangères. Prusse, 261.

438 6 février 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin 6 février 1821.

1[re] Division
Politique.[1]

Monsieur le Baron

Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 24 janvier, vous m'instruisez de la destitution de M. le général Donnadieu. Si je saisis bien l'esprit de cette lettre, elle veut dire que M. le général n'a pas été destitué pour le discours qu'il a prononcé à la tribune et dont je vous ai plusieurs fois parlé, mais pour la scène publique qu'il a faite à M. le Duc de Richelieu. C'est dans ce sens que j'avais déjà répondu à ceux qui m'avaient demandé des explications.

Je regretterai toujours, Monsieur le Baron, qu'on n'ait rien fait ni pour M. le général Donnadieu, ni pour le général Canuel à une époque où l'on paraissait vouloir réparer les injustices. Je regrette encore de ne m'être pas trouvé plus près du premier pendant la présente session, j'ose me flatter qu'il aurait gardé une mesure dont sa position particulière aurait augmenté la noblesse. Vous n'attendez pas, Monsieur le Baron, que dans les rapports de société où je me trouve avec M. le général Donnadieu, je me prononce contre lui : je ne puis que le plaindre.

Agréez, je vous prie, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très
obéissant serviteur.

Chateaubriand.[2]

1. En marge, au crayon : *Cabinet.*
2. La signature seule est autographe. — Affaires étrangères. Prusse 261.

139 6 février 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin le 6 février 1821.

N° 10
Déchiffrement.

Monsieur le Baron

Le Courier parti de Paris le 27 janvier et qui était chargé de vos dépêches du 24, ne m'ayant rien apporté de relatif à l'explosion d'un baril de poudre, explosion qui selon une lettre de M. le Cte de Goltz, aurait eu lieu le 27 aux Thuileries, j'en conclus que cette nouvelle est, ou entièrement fausse, ou du moins très insignifiante. Le Roi m'a fait l'honneur de m'en parler dimanche dernier à la Cour, avec cet intérêt bienveillant qu'il prend aux affaires de France. S. M. jugeait comme moi, qu'il ne pouvait rien y avoir d'important puisque je n'avais pas reçu de courrier extraordinaire.

Le G[énér]al Muffling me fit entendre que par des rapports de police, il croyait qu'une tentative, nulle en elle-même, avait dû être faite par les libéraux, afin d'exaspérer quelques membres de la Droite et de les pousser à des propos qui compromettraient le Ministère. Je lui répondis que la Droite, instruite par l'expérience, ne donnerait pas dans un piège aussi grossier et que rien ne ferait sortir les députés de la modération où ils étaient résolus à se renfermer. Demain, le courrier m'apportera peut-être quelques éclaircissements sur la nouvelle mandée par le C^le^ de Goltz.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : CHATEAUBRIAND. [1]

1. Affaires étrangères. Prusse, 261.

440 6 février 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 6 février 1821.

J'avais bien envie d'attendre le courrier de demain, avant de répondre à votre lettre du 25 et du 26. J'espère que ce courrier m'apportera de grandes réparations et des humilités. Je vous ai écrit cinq fois depuis que je suis à Berlin, le 16 Janvier, le 20, le 23, le 30 et le 1 Février. C'est-à-dire une fois au moins par semaine. Ma première lettre est du 16, je n'avais pas pu vous écrire par le premier courrier du 13. Cette lettre du 16, vous l'aurez reçu le 27 : le lendemain même du jour où vous m'avez écrit toutes les injures ; quand cesserez-vous donc d'être injuste ? Vous me menacez de vous bien porter, cela je l'avoue ne me fait aucune peine et je vous prie d'exécuter votre menace.

Je n'ai rien à vous dire d'ici. Je suis assez bien informé de ce qui se passe dans la politique européenne et je devine celle de l'intérieur de la France. Je soigne mes dépêches, car je veux qu'elles restent comme une preuve de ce que je pouvais faire en affaires. Mon projet est de m'en retirer le plutôt possible. On n'a tenu aucune des paroles qu'on m'avoit données, et on me rend ainsi ma liberté. Je n'irai pas à Laybach, c'est décidé, et puis l'affaire de Laybach est finie, et si vous saviez comment ! Aussi avions-nous au congrès des hommes bien autrement capables que moi.

Je solliciterai incessamment un congé pour aller chercher Madame de Chateaubriand ; si on me refuse, je le prendrai ; écrivez-moi, c'est ma vie. Je vous promets une lettre par semaine. Je ne vous écris que peu aujourd'hui, j'ai été obligé d'expédier une énorme dépêche.

Nous avons ici par courrier extraordinaire de M. de Goltz, la nouvelle d'une explosion de poudre qui doit avoir eu lieu le 27 aux Tuileries ; nous n'y croyons pas, ou nous croyons que

cela est peu de chose. Le ministère ne m'a rien fait connaître. Je plains Donnadieu ; on l'a rendu fou à force de calomnies et d'injustice.

Retenez bien que le courrier part de Paris pour Berlin trois fois la semaine, mais qu'il ne part de Berlin pour Paris que deux fois, le mardi et le samedi. Je vous écris aujourd'hui mardi 6, et si je reçois une lettre, je vous écrirai encore samedi 10.[1]

---

141 8 février 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin, le 8 Fév[rier] 1821.

J'ai reçu, Monsieur le Baron, la lettre confidentielle que vous avez bien voulu m'écrire, en date du 26 janvier : C'est une réponse à ma lettre du 16 du même mois. J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que j'avais prévu cette réponse. Quant à la partie de cette lettre qui ne m'est pas personnelle, je m'en réfère à ma dépêche du 6 Février sous le n° 9, et à ma dépêche de samedi prochain 10, sous le n° 12. Vous y verrez que je suis assez au courant des affaires et des intérêts de l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur
CHATEAUBRIAND.

Vendredi 9. J'apprends de Paris, par le courrier arrivé ce matin qu'on a trouvé *mauvais* que j'eusse écrit de Mayence au prince de Hardenberg ou même que je lui aie envoyé un courrier. *Je n'ai point écrit à M. de Hardenberg, et encore moins lui ai-je*

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

envoyé un courrier. Je désire, Monsieur le Baron, que l'on m'épargne les tracasseries. Quand mes services ne seront plus agréables, on ne peut pas me faire un plus grand plaisir que de me le dire tout rondement. Je n'ai ni sollicité ni désiré la mission dont on m'a chargé. Ce n'est ni par goût, ni par choix que j'ai accepté un honorable exil, mais pour le bien de la paix. Si les royalistes se sont alliés au Ministère, le Ministère n'ignore pas que j'ai eu le bonheur de contribuer à cette réunion. J'aurois quelque droit de me plaindre. Qu'a-t-on fait pour les Royalistes depuis mon départ ? Je ne cesse d'écrire pour eux : m'écoute-t-on ? Monsieur le Baron, j'ai grâce à Dieu autre chose à faire dans la vie que d'assister à des bals. Mon pays me réclame, ma femme malade a besoin de mes soins, mes amis redemandent leur guide. Je suis au dessus ou au dessous d'une ambassade, et même d'un ministère d'état. Vous ne manquerez pas d'hommes plus habiles que moi pour conduire les affaires diplomatiques, ainsi il serait inutile de chercher des prétextes pour me faire des chicanes. J'entendrais à demi-mot et vous me trouverez disposé à rentrer dans mon obscurité. [1]

On a encore trouvé *mauvais* que je fusse descendu à l'auberge. C'est pourtant ce qui arrive à tous les ministres étrangers qui n'ont point d'hôtel appartenant à leur gouvernement. Tous les ministres ici ont commencé par l'auberge, M. de Bonnay tout le premier. A Paris, c'est la même chose ; et nous avons vu le Nonce du Pape, l'année dernière, occuper [2] pendant dix mois un très méchant petit logement dans un très méchant petit hôtel garni, Rue du Bacq. Je me repens bien d'être venu habiter l'hôtel délabré où je me trouve, et d'avoir payé neuf mille francs comptant quelques mauvais meubles de M. de Bonnay, par cette facilité que j'ai à rendre service à ceux mêmes qui ne me veulent pas de bien, comme je suis forcé de le voir par la correspondance laissée aux archives. Mais en voilà trop.

1. Tout ce paragraphe se trouve dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 210.
2. Un mot barré au-dessous: *logé*.

Veuillez, Monsieur le Baron, donner des ordres pour que les lettres que je prends la liberté de mettre dans le paquet ne restent pas dans les bureaux et soient jetées sur le champ à la poste. Mes amis se plaignent de mon silence et je ne cesse d'écrire.

M^de^ de Ch[ateaubriand] qui vient d'être très malade et qui l'est encore, s'inquiète sur tout. Mille pardons de mon importunité, et de cette longue lettre.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

442 10 février 1821.

Au baron Pasquier.

1re Division
Politique
N° 11

Berlin, 10 février 1821.

Monsieur le Baron,

Dans ma dépêche du 3 février sous le n° 8 j'avais l'honneur de vous prévenir que j'avais appris l'explosion aux Thuileries par le courier de M. le Cte de Goltz. Dans ma dépêche du 6, sous le n° 10, je vous disais que je ne croyais presque plus à cette nouvelle, n'ayant été informé de rien officiellement. Enfin votre lettre du 28 janvier arrivée mercredi 7 du courant avec le Moniteur, a malheureusement confirmé le récit du Ministre de Prusse. J'ai trouvé les esprits très disposés à recevoir les sentimens que je désirais leur inspirer : on admire le sang-froid et la présence d'esprit du Roi, le courage jamais lassé de *Madame* ; on est rempli d'indignation contre les auteurs du crime, et l'on regarde comme bien faible et bien méprisable une faction qui a recours à de pareils moyens. Mais aussi il n'y a qu'une voix sur la nécessité

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

de mettre un terme à une indulgence dont on recueille depuis si longtemps de si tristes fruits. [1]

On blâme hautement notre Police ; on ne craint pas de dire qu'elle appartient aux révolutionnaires et aux bonapartistes ; on me fait observer que c'est sous cette Police qu'ont eu lieu le crime de Louvel, les scélératesses de Gravier, l'assassinat de gardes du Corps de Monsieur, l'insurrection du mois de juin, l'évasion des affidés de la conspiration militaire. Le dernier attentat, essayé jusques dans l'intérieur du Château sans qu'on l'ait prévenu, produit un effet que je ne puis vous rendre et l'on remarque avec épouvante que c'est la première fois que les séides de la révolution s'adressent à la personne même du Monarque. Dans l'impossibilité de nier les faits, puisque je me rejette sur les bonnes intentions, on rit ; quand je me sers de l'argument rebattu que si l'on renvoyait tel ou tel homme, on démonterait la machine et l'on resterait dans les ténèbres, on me dit qu'il vaut mieux marcher une année dans l'obscurité que de se servir de gens qui savent et n'empêchent rien.

Je servirais mal mon pays, Monsieur le Baron, si pour flatter les hommes qui gouvernent, je leur taisais des vérités qu'il faut qu'ils sachent pour notre salut et pour le leur. On pense ici que des mesures vigoureuses doivent être employées par le Gouvernement français, mais qu'on ne le peut, et l'on craint encore l'influence de l'ancien système des concessions. Voici ce qui m'arrive à cet égard :

Je dînais, il y a quelques jours, chez Mme la duchesse de Cumberland ; en me parlant de la nouvelle apportée par le courier de M. de Goltz, elle me demanda quelle serait la conséquence de cet événement en France et, sans me laisser le tems de répondre, elle ajouta : « Vous ne me le direz pas ; je vais vous le dire : on se croira obligé de caresser le côté gauche et de s'éloigner du côté droit dans la crainte d'avoir exaspéré les révolutionnaires en se rapprochant des honnêtes gens. » La réplique me fut facile.

1. Ici commencent des chiffres; nous donnons le texte du déchiffrement.

« Cela ne se peut pas, Madame, lui dis-je, car lorsque Louvel poignarda Mgr le duc de Berry, les royalistes n'étaient pas en faveur et l'on ne peut pas attribuer ce crime à la crainte de voir le Ministère d'alors passer à la Droite. Je crois bien que les libéraux pourront faire au Ministère actuel le raisonnement que V. A. suppose ; mais le motif intéressé de ce raisonnement est trop évident, et les faits antécédents le détruisent. » [1]

On a vu avec plaisir le message du gouvernement aux Chambres et la commission nommée dans la Chambre des Députés pour présenter une adresse au Roi. Il est probable que cette adresse sera rédigée en partie par M. de Bonald et qu'elle recommandera la fermeté. On croit savoir que Mr. de Bouville avait de son côté rédigé un plan d'adresse dans laquelle la police était fortement censurée. On ignore ce qui se passe à la Chambre des Pairs; mais cela réjouit fort les libéraux de l'Allemagne, qui disent que leur bonne cause vient d'échapper à un danger éminent.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,
Votre très humble et très
obéissant serviteur
CHATEAUBRIAND.[2]

---

443 10 février 1821.

Au baron Pasquier.

N° 12 Berlin le 10 février 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

Je viens de lire huit journaux des conférences de Laybach, tenues les 11, 12, 13, 16, 19, 21, 25 et 26 janvier ; j'ai lu encore

1. Ici finit la partie chiffrée.
2. La signature seule est autographe. — Affaires étrangères. Prusse, 261.

une dépêche à M. le comte de Stackelberg[1] à Naples, une dépêche à M. Mentz[2], également à Naples, les instructions pour les ministres et chargés d'affaires de France, de Prusse et de Russie à Naples, lesquelles dépêches et instructions ont été expédiées de Laybach pour Naples le 31 janvier, avec la lettre du Roi Ferdinand au prince régent [3] (la lettre dont je vous ai parlé sous le nº 9). Vous connaissez vraisemblablement toutes ces pièces, dont quelques-unes sont destinées à devenir publiques. Je vous épargnerais des réflexions qui ne peuvent rien changer aux faits présents, si elles n'embrassaient aussi l'avenir.

Les journaux des conférences me paroissent pauvres et vides. Ce qu'on y voit de plus clair, c'est qu'en ordonnant aux Napolitains d'abolir le gouvernement qu'ils ont établi, on leur cache soigneusement ce qu'on compte mettre à la place. Quant aux déclarations des différents plénipotentiaires, ce qu'a dit lord Stewart est assez net et prouve que la note du ministère britannique n'étoit qu'un bouclier parlementaire. En effet, cette note est maintenant produite au Parlement et fait taire l'opposition. La déclaration de nos trois plénipotentiaires m'a surpris. Elle est, certes, d'une grande franchise. J'avoue que pour mon compte, je ne l'aurois ni faite ni conseillée. J'aurois été d'avis qu'on se prononçât hautement contre le système actuel de Naples, comme renfermant des principes destructeurs de toute société ; mais je ne me serois pas hazardé *à prendre sur moi de donner mon assentiment au contenu des journaux des conférences et à inviter le chargé d'affaires de France à Naples à se conformer aux instructions qui seront adressées par les souverains alliés à leurs ministres respectifs.* On ne pouvoit, selon moi, parler un langage si positif qu'après avoir bien connu ce que les alliés et surtout l'Autriche prétendent faire à Naples. Si à une constitution insensée on veut faire succéder des coups de bâton et la perte de toutes les libertés,

1. Chargé d'affaires de Russie à Naples.
2. Chargé d'affaires d'Autriche à Naples.
3. François, duc de Calabre, fils du roi des Deux-Siciles.

convient-il à la France de se porter d'avance pour garante d'un pareil régime ? Il auroit encore fallu que l'Autriche se fût expliquée relativement à l'occupation de Naples et à l'indemnité des frais de l'armement. On parle, il est vrai, de l'intégrité du territoire ; mais combien de mois, combien d'années une armée étrangère sera-t-elle nécessaire au Roi de Naples, comme le prétend M. de Saint-Marsan ? L'Angleterre, poussée par l'opposition, ne peut-elle pas trouver dans une occupation prolongée le motif d'une guerre que les ministres ne pourront éviter ? Les autres États du continent seroient bientôt obligés de prendre part aux hostilités. Or, si une grande guerre n'amenoit pas une conquête absolue et un despotisme général, elle susciteroit une démocratie universelle. La position financière des divers pays suffiroit seule pour produire une révolution dans le cas d'une guerre européenne. Cette guerre ne se feroit pas sans lever de nouveaux impôts, ou sans occasionner des banqueroutes nationales ; malheurs qui jetteroient dans des opinions antimonarchiques les peuples dont les intérêts seroient froissés. Maintenant qu'on est parvenu à ce monstrueux état de choses qu'un banquier peut trouver sur sa signature le revenu de tel royaume ou le capital de tel autre, il y a toujours des trésors ouverts à quiconque veut bouleverser le gouvernement légal et emprunter sur le gage des propriétés envahies. Voilà surtout comment, par leurs divisions, les monarchies augmenteroient la puissance de leurs ennemis : le désordre qui anéantiroit les finances du roi créeroit celles des révolutionnaires. Il est sans doute nécessaire d'éteindre à Naples le foyer de l'incendie qui consume aujourd'hui ce beau pays ; mais, en l'éteignant, on doit prendre garde d'en allumer un autre. Quand on est chargé de régler le sort de l'Europe, il faut ménager ses paroles et porter ses regards au loin.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) : CHATEAUBRIAND. [1]

1. Affaires étrangères. Prusse, 621. — Ch. de Loménie *op. cit.*

111 10 février 1821

A Bertin aîné.

Berlin, 10 février 1821.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait grand plaisir. Écrivez-moi toujours avec la même franchise ; je suis au-dessus, et vous aussi, des petites prudences, et mes opinions sont accoutumées à la lumière du soleil. Rien de ce que vous me dites ne me surprend ; j'attendais tout cela. Les pauvres gens qui ricanent de la Charte et qui font de petits complots contre les libertés publiques, ne connaissent guère le siècle, et ne savent pas que les institutions triompheront, ou que le monde périra.

Les deux chicanes qu'on m'a faites sont bien bêtes et bien mal fondées. Quant à l'auberge, c'est ce qui arrive à tous les ambassadeurs. S'est-on jamais fourré dans un hôtel, dans les *meubles d'un autre ministre*, sans savoir si cet hôtel vous conviendra, et si vous voudriez *acheter* les meubles dont vous vous êtes *servi ?* Le nonce du Pape à Paris n'a-t-il pas demeuré six mois dans un hôtel garni, et M. de Bonnay lui-même n'a-t-il pas été deux mois à Berlin, à l'auberge ? Quant à la lettre au prince de Hardenberg et au courrier que j'ai dû lui envoyer, *je ne lui ai pas écrit un mot, et je ne lui ai envoyé aucun courrier*. Mathieu pourra vous montrer la copie d'un *Post-scriptum* que je viens d'expédier à M. Pasquier.

J'ai travaillé beaucoup ici à mes dépêches ; je crois qu'elles mériteront un jour d'être connues. On verra ce que j'ai dit, et ce que j'ai fait pour les royalistes. Si vous connaissiez à fond l'affaire de Laybach ! Au reste, mon cher ami, encore quelques moments et je vous reverrai. D'après toutes les promesses qu'on m'avait faites et qu'on n'a pas tenues, je me trouve rendu à ma liberté. J'ai fait tous les sacrifices ; tous les procédés sont de mon côté. S'il y a réunion des royalistes au ministère, cette réunion m'est due. Pour prix de ma loyauté, on me refuse Laybach ; on

ne m'envoie même pas cette guenille de ministère d'État *qui devait m'attendre à Berlin!* et dont les appointements auraient au moins fait vivre ma pauvre femme. Il faut en finir, et mettre un terme à mes voyages. Le soleil de Berlin n'est guère propice à réchauffer mes vieux ans.

Ma pauvre femme est bien malade. J'en suis très inquiet ; d'autant plus qu'elle me cache sans doute une partie de son mal. Écrivez-moi, mandez-moi de ses nouvelles. Dites mille choses à votre frère et à Mme Le Normant. Je vous embrasse.

Ch.

Tachez de savoir si Fiévée a reçu la lettre que je lui ai écrite du 20 ou 25 du mois dernier.

Que produira le pétard ? Rien : on dira qu'on a trop penché vers les royalistes. C'est ce qui a exaspéré l'esprit des grévistes.[1]

---

445 10 février 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 10 février 1821.

Voilà que je suis obligé de vous trouver légère et un peu *étourdie*. Je reçois ce matin votre n° 5 (c'est toujours un numéro de perdu). Dans ce n° 5, vous grondez dans une page, et vous faites amende honorable dans une autre, parce que vous venez de recevoir une lettre de moi ; et puis vous dites que vous ne pouvez pas tout lire. Cependant mon écriture est belle comme vous voyez, et quoique ma dernière encre fût pâle, vous auriez dû pourtant avec vos beaux et bons yeux me lire à merveille. Autre chicane : vous me dites que vous recevez une lettre de moi, mais vous ne me dites pas de quelle date ; de sorte que je ne puis

1. Victor Giraud *Revue Latine*, 25 avril 1907, — *Nouvelles Études...*, p. 296.

juger s'il vous manque une lettre. Je vous répète pour la dernière fois que je vous ai écrit et que je continuerai à vous écrire chaque courrier. Ainsi, en comptant ma lettre d'aujourd'hui 10 février, voilà dix lettres de Berlin : seriez-vous capable de cela ?

Passons à autre chose : je viens d'écrire vivement au ministre au sujet de cette chicane dont vous me parlez, ainsi que mes autres amis. Je n'ai pas écrit un mot au prince de Hardenberg, et je ne sais ce que signifie cette tracasserie. J'ai déjà de tout ceci cent pieds sur la tête. On ne m'a pas tenu une seule des paroles qu'on m'avait données. On n'a rien fait pour les royalistes. On n'a pas voulu m'envoyer à Laybach, où nos grands diplomates ont fait de belles œuvres ; le ministère d'État qui devait me suivre ici s'est perdu en chemin. Comme toute la loyauté a été de mon côté, comme j'ai fait tous les sacrifices personnels et amené les royalistes au ministère, je suis dans la position la plus noble pour me retirer. Tous les royalistes et même tous les *libéraux* m'appellent. Qu'on me fasse encore une tracasserie, et vous me verrez quinze jours après. Je suis d'ailleurs très-inquiet de Mme de Chateaubriand : elle vient de m'apprendre par une lettre fort triste qu'elle a été très-malade. Elle l'est peut-être encore. Ah ! il n'y a de bon que de vivre dans sa patrie au milieu de ses amis. Si je suis quelque chose, une ambassade n'ajoute rien à ce que je suis.

Voilà une lettre pour Mathieu. Je vous en ai envoyé une de M. d'Alopéus.[1]

---

146 10 février 1821.

A la duchesse de Duras.

Vous êtes bien fière ; ma lettre même ne vous a pas apaisée ? C'est que vous aviez tort d'avoir grogné, et vous n'avez pas voulu

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 354-56.

en convenir. Vos lettres me charment. Mais vous avez mille choses à me mander, et moi que vous dirois-je ! Toujours des bals, des opéras. Je ne puis vous parler de mes dépêches. Vous dites qu'il ne faut pas tirer haut et que les boulets passeroient par dessus la tête. Je ne [puis] qu'y faire. Je tire comme je peux, haut ou bas, je ne sais. Je vise à mon niveau, que cela porte ou non ; je n'en peux mais. On m'a fait de sottes tracasseries : j'en viens d'écrire vivement à M. Pasquier. J'ai dû écrire une lettre à M. de Hardenberg ou même lui avoir envoyé un courier à Laybach, et je n'ai ni écrit à M. de Hardenberg ni encore moins envoyé un courier à Laybach : ils ont bien tort de me chercher querelle. Je n'attends qu'un mot pour revenir. Je meurs ici d'ennui. On m'a manqué de parole sur tous les points. Mais je ne veux pas me plaindre, pour pouvoir me retirer.

Mde de Ch[ateaubriand] a été très malade. Je suis inquiet. Vous êtes aussi souffrante. Je voudrois être là où je puis soigner mes amis. A mon âge et avec mon existence en France, il est clair qu'il faut rester chez soi. Je me suis sacrifié à la paix. A présent que j'ai fait loyalement ce que je devois au bien public, je suis libre. Vous pouvez compter sur une lettre par semaine. Le courier ne part que deux fois. Ne grondez plus et écrivez-moi.

Vos craintes sur la belle et excellente Clara doivent être dissipées. Une pareille sànté et une pareille jeunesse n'ont rien à craindre, à jamais.

10 fév. 1821.[1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

147 13 février 1821.

Au baron Pasquier.

1re Division
Politique
N° 13

Berlin, 13 février 1821.

Monsieur le Baron

Le Roi à qui j'ai eu l'honneur de faire ma cour samedi dernier, au bal donné dans la nouvelle salle de concert, avait bien voulu m'apprendre le suicide du Sr Neveu, dont un courrier de M. de Goltz lui avait transmis la nouvelle.

La lettre du 2 février, signée par M. de Rayneval, m'a annoncé hier, 12 du courant, le fait que je savais depuis le 10.

L'adresse de la Chambre des Députés réussit ; elle est ferme ; celle de la Chambre des Pairs est loyale et ne dit rien. Quant aux réponses de Sa Majesté elles ont un succès complet : on retrouve le Roi dans toutes les paroles royales.

On désire surtout que les ministres *pénètrent au fond de l'abyme* ; on demande qu'ils en finissent, qu'ils ne méprisent pas les misérables moyens qu'une factiom emploie aujourd'hui ; on veut qu'ils se souviennent que les piqueurs ont été les avant-coureurs de Louvel. Je remarque avec épouvante, Monsieur le Baron, que j'écris ceci le 13 février.

Les libéraux de ce pays, comme ceux de France, affectent un grand dédain pour ces *tours d'écoliers*. Ils n'osent plus affirmer tout haut, mais ils murmurent tout bas, que les Royalistes sont les auteurs de ces explosions. Vous devez entendre les mêmes propos à Paris : c'est le jargon de la secte. Un personnage important me disait hier qu'il n'y avait rien d'étonnant dans ce dernier effort des révolutionnaires, que battus en Angleterre dans le Parlement, que battus en France par la réunion des royalistes au ministère, que menacés d'une réaction en Espagne et d'une guerre étrangère à Naples, ils devaient essayer par quelque coup

désespéré de faire reculer nos ministres et de jeter de l'incertitude dans le congrès de Laybach. De là tant de brochures incendiaires qui coïncident avec les mouvements analogues. Les hommes de discorde croient avoir dans les rangs les plus élevés des dupes de leur système et dans les rangs les plus bas des agents de leurs crimes.

On accuse toujours réciproquement notre police de complicité ou d'incapacité : on dit que M. Anglès a auprès de lui un secrétaire infidèle. Il est certain que, soit affectation, soit vérité, les révolutionnaires ont l'air de se flatter d'une espérance inconnue. Comptent-ils sur leurs forfaits ou sur notre faiblesse ?

On est impatient de voir se terminer le congrès de Laybach. On dit que sa prolongation a forcé les ministres anglais à l'espèce de protestation qu'ils ont faite pour se mettre à l'abri de l'opposition : ce qui est un mal, parce que c'est une apparence de division en présence de l'ennemi. On dit que nos révolutionnaires profitent, pour agir, du tems de répit que l'on accorde à leurs frères les carbonari.

On prétend aussi savoir que l'on murmure, en Russie, de la longue absence de l'Empereur Alexandre ; en Pologne, les revenus sont presque entièrement absorbés par un état militaire hors de toute proportion, tandis que les autorités civiles ne sont pas payées. On assure toujours, il est vrai, que tout va finir, et cependant rien ne finit. Le Duc de Gallo a accepté avec une grande humilité et une merveilleuse souplesse la mission de porter au prince régent la lettre du Roi de Naples et la détermination des alliés. Il a annoncé qu'on ne trouverait point de résistance : quand il sera au Parlement, ne dira-t-il pas le contraire ? Il est, au reste, assez vraisemblable qu'il n'y aura pas de guerre ou, du moins, qu'il n'y aura qu'un choc d'un moment ; mais un massacre dans Naples est possible. Un courrier de Laybach attendu ici du 14 au 15, déterminera le départ de S. M. Si les souverains réunis à Laybach restent ensemble jusqu'au 15 de mars, le Roi de Prusse ne partirait qu'à la fin de ce mois.

Je ne vous ai point parlé, Monsieur le Baron, selon l'usage, des réceptions, des bals, des spectacles, etc. ; je ne vous ai point fait de petits portraits et d'inutiles satires : j'ai tâché de faire sortir la diplomatie du commérage. Le règne du commun reviendra lorsque le temps extraordinaire sera passé : aujourd'hui il ne faut peindre que ce qui doit vivre, et n'attaquer que ce qui menace. [1]

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur

CHATEAUBRIAND. [2]

P.S. J'ai fait dire aujourd'hui une messe pour Mgr. le Duc de Berry, je ferai célébrer un service le jour anniversaire des obsèques. [3]

---

448 13 février [1821].

A la duchesse de Duras.

13 février.

Quelle date ! Je fais dire ce matin une messe pour le Prince. Le jour des obsèques je ferai célébrer un grand service. Spontini fait la musique, j'ai fourni des passages des Psaumes.

Je ne vous écris qu'un mot pour vous dire que j'ai reçu hier 12 votre lettre datée Saint Cloud 1er février. Je vous ai moi-même écrit samedi 10, par le dernier courrier. Je souffre horriblement d'étourdissements qui me font craindre de rester un moment seul. Cela passera. Je vous écrirai samedi prochain une longue lettre. Pour me réjouir je lis dans ce moment la correspondance de mon

1. Ce paragraphe se trouve dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 201.
2. La signature seule est autographe.
3. Affaires étrangères. Prusse, 261.

prédécesseur. Si vous saviez ce que j'y vois, contre moi nominativement. Pauvre Europe ! comme on l'a trompée.

[*Cachet très bien conservé.*]

A Madame la duchesse de Duras,
rue de Varenne 31
Paris.[1]

---

449 17 février 1821.

Au baron Pasquier.

N° 14 Berlin le 17 février 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

J'ai reçu par le courrier arrivé mercredi, 14 du courant, la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 février sous le n° 2, et par laquelle vous avez la bonté de m'accuser la réception de mes dépêches sous les nos 5, 6 et 7.

Deux courriers arrivés de Laybach au gouvernement prussien nous apprennent que les Autrichiens ont dû passer le Pô, le 6, sur trois colonnes, et que la tête d'une de ces colonnes doit se trouver aujourd'hui même, 17, à Radicofani. Arrivera-t-elle assez à tems pour sauver Rome du pillage des Napolitains ?

Le Congrès étant à peu près séparé, et le Roi de Naples devant être à présent à Florence, il en résulte que le Roi de Prusse va probablement rester dans ses États. Le prince de Hardenberg ne revient pas encore. Le cabinet de Berlin est avide de deux choses :

1° Il désire que le Congrès de Laybach ne réponde point du tout à la circulaire du Cabinet de Londres, parce que celui-ci seroit obligé de répliquer, polémique dont les révolutionnaires profiteroient.

1. D'après l'original autographe. —Archives du château de Maucreux.

2° Il pense que l'on pourroit donner à Naples la constitution de Lord Bentinck corrigée ; ce qui, d'un côté, n'auroit pas l'air de céder quelque chose à la rébellion, puisque cette constitution a jadis été octroyée par le roi, et ce qui, de l'autre côté, réconcilieroit la Sicile à Naples et empêcheroit la division.

L'idée me paroît ingénieuse. Reste à savoir si l'Autriche veut d'une constitution quelconque *en Italie*. Reste même à savoir si elle ne *forme* pas des vœux secrets pour la séparation de la Sicile. On ne risque jamais rien à soupçonner le cabinet de Vienne d'être resté dans ses vieilles idées. Ce cabinet présente déjà dans l'avenir l'espoir d'un nouveau Congrès pour régler le tems que doit durer l'occupation de Naples. C'est beaucoup de Congrès.

La France, Monsieur le Baron, sera sans doute bien attentive à son rôle. Elle s'est montrée avec énergie à Laybach, quand il s'est agi d'étouffer, dans un de leurs foyers, ces incendies dont elle a été si longtems la proie ; mais Naples une fois occupée, notre conduite ne sauroit être trop mesurée. Une petite irascibilité contre des institutions qui naissent de la nature du siècle ne déceleroit que de l'imprévoyance. Il ne faudroit sans doute aux Napolitains, dans l'état actuel de leurs mœurs, que *du pain et des jeux*, s'ils avoient pour conducteurs quelques grands génies, mais, outre que les Autrichiens n'ont pas même pu laisser à Venise ses poupées et ses mascarades, les grands génies sont assez rares aujourd'hui ; il faut donc, à leur défaut, trouver quelque chose qui mette l'avenir à l'abri de l'incapacité des hommes, sans quoi on n'aura pas plus tôt détruit une révolution qu'on la verra renaître. Ce quelque chose est une constitution raisonnable. Les princes présents ou représentés au Congrès ont été des alliés et non pas des complices ; la souveraineté des Rois a dû marcher contre la souveraineté du peuple ; mais elle n'a pu conspirer contre les libertés légitimes. Voilà, il me semble, nos vrais intérêts et la large politique qu'il nous convient d'adopter. Il faut ensuite des mesures vigoureuses contre les rebelles, mais une occupation courte, et très peu ou point du tout de contributions ; ou le

séjour prolongé des Autrichiens à Naples pourroit diviser l'Europe et amener un embrasement général. Je suppose qu'on ne sera pas assez insensé pour entreprendre une guerre de Calabres. On dit que les souverains alliés visiteront l'Italie derrière leurs armées. C'est un beau moment pour voir des ruines.

Voilà pour l'extérieur aujourd'hui. Par le courrier prochain, j'aurai l'honneur de vous parler de l'intérieur.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.[1]

---

450 17 février 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 17 fév. 1821.

Voilà une bonne et charmante gazette. Je prévoyais tout le gnangnan et toutes les brouilleries. Soyez tranquille. Ils se sont complètement moqués de moi. Ils n'ont rien fait pour les Royalistes, ils m'ont refusé et Laybach et le Ministère d'État, mais tout a un terme ; que les *amis* et les ennemis veulent ou ne veulent pas, ou j'aurai un congé au printemps ou j'enverrai ma démission. Ils m'ont mis dans mon droit.

Vous avez toujours peur de mes trop *hautes* dépêches et vous avez raison. Mais je les fais dans un autre but. J'ai une vieille ou plutôt une jeune maîtresse que je soigne et à qui je veux plaire. Je lui sacrifie le présent. Devinez son nom ?

Vous quittez donc votre maison et où allez-vous ? Vous ne le dites pas. Mais je vous verrai encore dans cette maison. Je m'obstine à faire mentir toutes vos tristesses. Vous ai-je dit que je lisois la correspondance de mon prédécesseur ? Je vous assure qu'il n'y a jamais eu d'hommes plus coupables que ceux qui ont fait les destinées de la France depuis cinq ans. L'Europe a été

1. Affaires étrangères. Prusse, 621. — Ch. de Loménie *op. cit.*

trompée de la manière la plus indigne. Si vous saviez ce qu'on disait de moi dans le secret de la diplomatie !

J'espère que votre belle et bonne Clara n'est plus souffrante. Ses maux tiennent aux premiers mois. Et vous, comment êtes-vous ? écrivez-moi ; vos lettres font toute ma vie.

Vous vous trompez sur Laybach ; on a été bien ; au reste Laybach est fini et vous devez savoir que les Autrichiens sont en marche ou arrivés ; il paroit que le Roi de Prusse restera ici. [1]

---

151 17 février 1821.

[A Bertin de Vaux]. [2]

Samedi, 17 février 1821.

Le grand logogriphe est arrivé.

Quant aux dépêches, je n'ai pas attendu l'avis pour séparer la matière. Les dernières, j'espère, en valent la peine. Comme je ne serai pas là au mois de mai, je veux laisser un monument.

Quant à vos projets, je n'y comprends rien. Il me semble que tout s'en va et se brouille. Mes flagorneries à M. Del... ne sauveraient rien, et je me les épargne. Je ne vois qu'un moyen de salut, c'est que les deux amis se retirent. Quant, à moi, mon parti est pris. Ne demandez plus rien pour moi.

Conserver la Chambre est absurde et odieux, maintenir les lois d'exception est folie : je ne sais pas marcher au rebours du bon sens et de la raison. Rayez-moi donc de vos papiers.

Je mande aujourd'hui à Mathieu ce que je désire. C'est la seule chose à laquelle je tienne. On m'a trop menti, on ne me mentira plus.

1. Analysée par Bardoux *La Duchesse de Duras*, p. 235-36. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

2. M. Giraud nous dit qu'à cause de l'absence de suscription, et de la phrase « Mille choses aux deux Bertin », il n'est pas certain que la lettre soit adressée à Bertin de Vaux.

Bonjour, tout à vous. Mille choses aux deux Bertin. J'ai écrit au gros il y a deux courriers.

Chassera-t-on cette police qui fait crier toute l'Europe ? Oh ! non. Vous verrez qu'elle aura raison contre tous. J'aurai occasion lundi de parler officiellement de M. de Serre, et bien. Veillez. [1]

---

152 20 février 1821.

Au baron Pasquier.

N° 15 Berlin, le 20 fév. 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

Je tiens de M. Ancillon, qui l'avait appris par la correspondance de M. de Goltz, que M. le Duc de Richelieu et vous avez trouvé que les plénipotentiaires français ont été trop loin dans leur déclaration au Congrès de Laybach. Veuillez, Monsieur le Baron, prendre la peine de relire ma dépêche du 10 sous le n° 12, et vous verrez que j'ai eu le bonheur de me rencontrer sur ce point d'une manière frappante avec les sentiments du Conseil. Cela inspirera peut-être quelque confiance dans ma politique. Le cabinet de Prusse, qui est très ferme et très décidé, désire que cette façon de voir de notre Ministère n'arrête pas le cours des choses. En cela il a toute raison. Reculer, maintenant que l'épée est tirée, serait abdiquer devant la souveraineté populaire. Les Radicaux anglais et les Libéraux français seraient le lendemain maîtres de la Chambre des communes et de la Chambre des députés. Tout doit être force et vigueur dans le moment de l'action : les premières Puissances du monde ne peuvent pas avoir été assemblées si longtems au Congrès pour se diviser au

1. Victor Giraud *Revue Latine*, 25 avril 1907. — *Nouvelles études...*, p. 290.

dénouement, et capituler devant le Parlement des *Carbonari* : mais une fois à Naples, la question changera, et je prends la liberté d'appeler encore votre attention à ce sujet sur ma dépêche du 17 sous le n° 14. Nous ne devons laisser détrôner le Roi de Naples ni par ses sujets, ni par ses alliés.

L'Autriche rend un service éminent aux Monarques européens[1] en détruisant l'édifice jacobin des Deux-Siciles ; mais elle perdroit ces mêmes monarques[2], si le résultat d'une expédition salutaire, obligée[3], étoit la conquête d'une province ou l'oppression d'un peuple. Il faut affranchir Naples de l'indépendance démocratique, y établir la liberté monarchique, après y avoir puni la rébellion, y briser des fers et non pas y porter des chaînes. Mais l'Autriche ne veut point de constitution à Naples : qu'y mettra-t-elle ? Des hommes ? Où sont-ils ? Il suffira d'un curé libéral et de deux cents soldats pour recommencer.

Quand vous recevrez cette dépêche, si rien n'a fait changer les résolutions du Congrès ou suspendu la marche des troupes, les Autrichiens seront dans Naples ou à ses portes. Vous devez vous attendre, pour ce dernier moment, à une furieuse attaque des Libéraux ; vous y êtes sans doute préparé. Votre retranchement est dans la prérogative royale qui ne doit compte de ses traités à personne, et dans le côté droit dont les voix seront toujours à vous toutes les fois qu'il s'agira de mesures prises contre les révolutionnaires.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.

P. S. On a des nouvelles de Laybach du 12. Les troupes sont en pleine marche. Il paraîtroit que la Russie répond à la note anglaise. C'est une faute. J'ai vu une circulaire de M. de Berns-

1. *Mémoires d'Outre-Tombe :* rend un service aux monarchies...
2. *Mémoires :* les mêmes monarchies...
3. *Mémoires :* salutaire et obligée...

torf qui est très bien, parce qu'elle ne contient que des faits et évite les inutiles et dangereuses déclarations de principes, fausse route où se jette maintenant la diplomatie moderne. L'Autriche vient de publier sa déclaration dans un journal officiel.

M. Ancillon m'a dit que le cabinet des Tuileries ne s'étoit pas borné à trouver, comme je l'avois trouvé moi-même, la langue de nos plénipotentiaires trop absolue, mais qu'il avoit déclaré qu'en cas de guerre il ordonneroit à notre flotte de se retirer des eaux de Naples. Prenez garde, Monsieur le Baron, je vous en conjure, de vous briser, ici, sur un autre écueil. Si les Napolitains ne veulent pas céder à la demande de leur roi, voulez-vous donc reconnaître le principe de leur insurrection, et baisser pavillon devant la souveraineté du peuple ? Craignez de diviser l'Europe (comme le désirent si ardemment les libéraux) entre deux espèces de monarchies : les unes constitutionnelles, protégeant les outrages aux souverains et les dogmes révolutionnaires ; les autres absolues, combattant pour les Rois et soutenant les opinions monarchiques ; ce serait la perte de tout.

Si donc les Napolitains résistent, très certainement la France ne doit pas faire la guerre, ni leur envoyer un seul boulet ; mais elle ne doit pas non plus retirer sa flotte, qui doit rester paisiblement à l'ancre, qui peut avoir l'occasion de sauver la famille royale et de mettre à l'abri beaucoup de malheureux. Retirer cette flotte serait imprudent et inconséquent, car, d'un côté, vous auriez l'air de renier les alliés, et, de l'autre, de blâmer le Congrès où vous avez opiné dans le sens de l'Autriche. Rien d'hostile contre Naples, mais rien qui annonce une mésintelligence en Europe, rien qui puisse faire soupçonner que vous favorisez secrètement les erreurs des démocrates des Deux-Siciles. La crainte de l'opposition de gauche ne doit pas vous arrêter, et vous ne devez pas jouer le sort du monde contre le petit avantage de vous garantir d'un discours.

C'est après l'occupation, volontaire ou forcée, que vous devez vous interposer pour faire établir à Naples un gouvernement

constitutionnel où toutes les libertés sociales soient respectées.

Avant ce moment, tout ce qui n'auroit pas l'air de la concorde la plus parfaite entre les alliés pourroit animer les démocrates des Deux-Siciles, augmenter l'effusion du sang, armer l'Espagne, soulever, dans notre propre sein, les espérances des factieux, et peut-être, en dernier résultat, amener une guerre continentale. Il faut, sans doute, se ranger au parti généreux à tems, mais quand il n'y aura plus aucune mésintelligence à craindre. Souvenons-nous bien que c'est pour avoir trop abondé dans le sens libéral, que la diplomatie étrangère a failli perdre la France en 1815 et 1816. Ne commettons pas envers les Napolitains la faute que l'on a commise envers nous. Dieu veuille que ces réflexions ne vous parviennent pas trop tard.

Signé : CHATEAUBRIAND.[1]

---

453 20 février 1821.

Au baron Pasquier.

N° 16 Berlin, le 20 février 1821.

Déchiffrement

Monsieur le Baron,

Je suis fâché d'être obligé de vous dire que l'on commence à prendre de l'inquiétude, ici, sur notre position ; que l'on craint de ne pas voir se réaliser les espérances qu'avoient fait naître les bonnes élections et l'introduction des deux chefs royalistes dans le Conseil des ministres.

Il paraîtroit que les dépêches de M. de Goltz sont assez alarmantes. Toutes les lettres qui arrivent à Berlin, celles que je

1. Affaires étrangères. Prusse, 621. — Ch. de Loménie *op. cit.* Le second et le huitième paragraphes de cette dépêche ont été publiés par Chateaubriand dans ses *Mémoires*, IV, 211.

reçois moi-même, les articles de la Gazette d'Ausgbourg et des journaux plus ou moins libres des diverses parties de l'Allemagne, parlent à peu près dans le même sens.

On dit que notre ancien système ministériel n'est point du tout abandonné ; que la recomposition de l'armée se fait mal, sauf quelques noms obscurs et insignifiants ; que M. de Latour-Maubourg est trompé par ses bureaux ; que les inspecteurs militaires sont dans le plus mauvais esprit ; que, sous prétexte d'incurie ou de peu de temps de service, on renvoie les officiers attachés au roi et l'on conserve ceux qui sont dévoués à Bonaparte ; qu'en vertu des ordonnances non rapportées de M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, des hommes suspects s'introduisent jusque dans les gardes du corps.

On se plaint de ce qu'aucun changement ne s'opère dans la police après tant de preuves de ce que je veux bien n'appeler que son incapacité. J'ai voulu répliquer, moins par conviction que par contenance, que la garde de l'intérieur du château des Tuileries n'est point du ressort de la police. On m'a répondu qu'une police vigilante a l'œil partout et qu'elle sait trouver les auteurs d'un crime quand elle a été assez malheureuse pour n'avoir pu le prévenir. Or, qu'a-t-elle découvert jusqu'ici ? Les agents subalternes des conspirations, jamais les chefs ne sont pris. Pour mon compte, Monsieur le Baron, j'avoue que je suis tenté de croire que l'auteur ou les auteurs de la dernière explosion aux Tuileries sont hors d'atteinte, et que les libéraux le savent. J'en juge par l'audace de ces derniers à provoquer une enquête et à accuser, même à la tribune, les royalistes.

Ce qui transpire du procès pendant à la Cour des pairs semble encore accuser les administrateurs chargés de veiller à la sûreté publique. L'issue de ce procès peut devenir un grand scandale et un grand malheur. L'obstination à ne faire aucune réforme dans une police ou si coupable ou si nulle en fait chercher la cause dans des intrigues. Je suis trop bon Français pour vous dire que l'Europe veut ceci, que l'Europe veut cela ; je vous invi-

terois à la prier de se mêler de ses affaires, si elle prétendoit régler les nôtres ; mais l'opinion de nos voisins, quand elle n'implique pas conseil ni menace, a droit à notre attention. On ne vous demandoit point de réaction ; on ne s'attendoit point à nous voir bouleverser l'administration entière et replacer tous les hommes que l'on avoit injustement destitués ; cependant on s'étonne que dans le militaire, le civil, l'ordre judiciaire, si peu de réparations soient faites. On trouve même une preuve de la continuation de l'ancien système dans les emplois que l'on a confiés à MM. Benoît et de Chabrol ; car il semble que l'on ait voulu leur ôter le personnel dans le dessein de maintenir les anciens choix. On craint que M. de Corbière, à l'Instruction publique, n'ait aussi les mains liées, les conséquences en seroient bien autrement désastreuses.

Relativement aux deux Chambres, M. Ancillon me demandoit, samedi dernier, pourquoi l'on laissoit les députés sans occupation ; ce qui donnoit le temps aux Libéraux de déclamer à propos de tout, d'amener des scènes telles que celles du 5 et du 7 ; d'établir, à la tribune, les doctrines les plus séditieuses et de les faire répéter dans les journaux ; d'encourager et de soulever ainsi les révolutionnaires de l'Europe. Il désire qu'on présente la loi relative au renouvellement septennal, loi qu'il regarde comme l'ancre de notre salut. Il me disoit à propos de cette loi : « Si vous aviez une Chambre pour sept ans et consé-« quemment un ministère pour sept ans, il n'y a rien que vous « ne puissiez faire, et que l'Europe ne pût faire avec vous. »

Quant à la Chambre des Pairs, le bruit s'est répandu que le ministère, depuis plus d'un mois, n'en est plus le maître et qu'à l'occasion du supplément au réquisitoire, il y a perdu la majorité. D'autres disent, et cette version n'est pas plus favorable, que les ministres qui sont pairs ont voté pour le supplément, mais qu'ils avoient donné secrètement l'ordre à leurs amis de voter contre. J'ai repoussé cette calomnie par la loyauté reconnue du caractère des ministres. Au reste on s'apercevra longtems des

conséquences funestes de l'introduction des soixante pairs. Si, tandis qu'il se forme une majorité royaliste dans la Chambre des députés, il s'en formait une démocratique dans la Chambre héréditaire, que deviendroit le gouvernement ? On casse une Chambre des députés factieuse, mais que ferait-on d'une Chambre des pairs ennemie ?

J'oppose à tout cela les faits : la majorité restant au ministère dans la Chambre des députés, le repos profond de la France, la hausse des fonds, etc. On me répond par la joie des Libéraux, par leurs comités directeurs, par leur audace à la tribune, par le dernier attentat exécuté jusque dans le palais du Roi, par le mécontentement et le découragement des royalistes, par les divisions que la plus petite circonstance peut faire éclater au milieu d'eux, témoin les brochures publiées ; par ce qui se passe quelquefois aux réunions chez M. Piet. On sait aussi que le ministère n'étant pas d'avis de la dernière adresse, MM. de Villèle et de Corbière furent chargés de s'y opposer, mais qu'ils ne purent rien obtenir, et qu'on s'en est tiré par le compromis du message du Roi aux Chambres. Ces germes de division, qu'un événement pourroit développer, font craindre aux étrangers que la majorité soit moins assurée qu'ils ne l'auroient cru. A la distance où ils sont de la France, ne pouvant pas bien juger des raisons particulières de cette opposition du gouvernement à une adresse, quand il s'agissait du salut du Roi, elle leur semble une preuve de la force du côté gauche, de la faiblesse du ministère. Enfin on remarque que M. de Corbière, qui improvise avec tant de facilité et de talent, n'a point encore défendu ses collègues à la tribune, et qu'il a laissé tout l'honneur de ce combat à vous, Monsieur le Baron, et à M. le Garde des sceaux ; autre sujet de commentaire.

Si, d'un côté, la marche ne paroît pas assez ferme, le parti assez pris, le système assez changé ; si l'on trouve que l'on ne profite pas assez de la majorité royaliste pour corriger les anciennes lois et pour en faire de nouvelles ; si tout enfin paroît stationnaire et

incertain dans les Chambres et dans l'administration, d'un autre côté on est étonné de mille bruits de ville qui viennent augmenter les inquiétudes. On répète aux étrangers et toutes leurs polices leur mandent qu'une partie du ministère continue à entretenir des liaisons intimes avec M. le duc de Cazes, et veut s'efforcer de le rappeler au pouvoir. Dans ce cas, dit-on, on chercheroit une majorité dans une partie du centre droit, dans le centre gauche et même dans la gauche proprement dite, quelques hommes exceptés. Cela seroit recommencer la partie que l'on a jouée depuis cinq ans ; il est absurde de supposer que l'on veuille retourner au précipice dont on s'étoit si fort approché.

Il y a, Monsieur le Baron, un moyen bien simple de faire taire ces bruits, de fixer l'incertitude. Le voici : [1]

Adopter franchement le gouvernement constitutionnel ;

Présenter le renouvellement septennal, sans prétendre conserver une partie de la Chambre actuelle, ce qui seroit suspect, ni garder le tout, ce qui est dangereux ;

Renoncer aux lois d'exception, source d'arbitraire, sujet éternel de querelles et de calomnies. Remplacer la censure par une loi formidable, telle que j'en tracerois facilement le plan, et qui mettroit à l'abri la Religion, le Trône, l'honneur des individus et des familles ;

Augmenter la puissance et l'action des tribunaux ;

Affranchir les communes du despotisme ministériel, les organiser et recommencer dans leur sein l'aristocratie de la propriété ;

Ne confier les emplois qu'aux hommes dévoués à la légitimité ; au lieu d'éloigner les royalistes, les appeler de toutes parts ; quand la France saura qu'il n'y a de faveur à espérer que pour ceux qui servent fidèlement les Bourbons, toute la France sera bourbonienne ;

Enfin, oser ressentir les outrages et avouer les services, punir sans craindre et récompenser sans rougir.

1. Ici finit la partie chiffrée.

Je ne doute pas qu'un pareil système à la fois fort et généreux, constitutionnel et monarchique, ne ralliât sous la même bannière les amis du pouvoir et de la liberté, ne réunît les talents pour la gloire de la patrie et ne fît cesser toute opposition raisonnable.

Quand cela sera fait, fermez la session, préparez les élections générales : au mois de septembre cassez hardiment la Chambre, et je vous réponds sur ma tête d'une immense majorité monarchique que vous conserverez sept ans. Sept ans de paix, de bonnes lois et de bonne administration, et la France vivra sept siècles.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CHATEAUBRIAND. [1]

---

454 20 février 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 20 février 1821.

Vous allez à Angervilliers : et mes pauvres lettres ! je vous y ai trop accoutumée, et vous n'en faites plus de cas; j'ai envie de les supprimer, puisque vous les traitez si légèrement; qu'en pensez-vous ? L'hymne de M. d'Alopéus est un compliment pour vous et mes amis, pas autre chose : on a ici beaucoup de bontés pour moi, mais l'*admiration* ne met personne *à mes pieds*. Je ne la demande pas ; je ne la mérite point, et l'on me traite comme je le désire, car je suis un bon garçon. Je suis parfaitement tran-

1. La signature seule est autographe. Chateaubriand a publié quelques fragments de cette dépêche dans ses *Mémoires*, IV, 212. — Affaires étrangères. Prusse, 621. — Ch. de Loménie *op. cit.*

quille, parce que j'ai pris mon parti. Que j'aie le congé ou non, je vous verrai au printemps ; peu m'importe le reste. Je vous ai envoyé une nouvelle lettre pour Mathieu ; j'ai peur qu'elle n'arrive pendant votre séjour à Angervilliers ; elle est assez pressée. Je suis en querelle.

Je ne sais si on est content de mes dépêches, mais moi j'en suis très-content. Ce n'est pas là de l'amour-propre, mais un juste orgueil : car, dans ces dépêches, je n'ai cessé de défendre les libertés des peuples européens et celles de la France, et de professer invariablement les opinions que vous me connaissez ; vos libéraux en feraient-ils autant dans le secret de leur vie ? J'en doute.

J'ai dû insister pour aller à Laybach, par honneur et parce qu'on me l'avait promis, mais c'est ma bonne étoile qui m'a empêché de faire ce voyage. Je vous dirai un succès : j'avais écrit certaines choses et blâmé certains hommes dans une dépêche à propos de ce congrès ; il s'est trouvé que dans le conseil de nos ministres, on avait aussi été mécontent. En croira-t-on mieux ma politique ? Pas davantage.

J'attends bientôt une lettre de vous. [1]

---

455 20 février 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 20 février 1821.

Je suis bien fâché que vous vous troubliez la tête pour le Congrès. Il est fini : le Roi de Prusse a ajourné son voyage. Cela ne fait rien au peu de bienveillance des ministres et ne change pas leur position vis-à-vis de moi. Ils m'ont trompé sur tous les points : tant mieux, et je sais bien pourquoi.

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 357-58.

Au reste c'est la Providence qui m'a servi pour le voyage de Laybach. Je suis heureux d'avoir échappé à un écueil presqu'inévitable. Je ne puis ni ne dois vous dire ce que j'écris dans mes dépêches, mais je puis vous conter un succès. J'avois fortement blâmé à propos de certaines choses, ce qu'on avoit fait à Laybach ; il s'est trouvé que de leur côté, M.M. de Richelieu et Pasquier s'étoient fâchés pour les mêmes choses ! Cela devroit leur faire voir que je juge assez bien la politique : ils n'en conviendront pas. Au reste, je ne leur épargne aucune vérité, si dure qu'elle soit, et je leur prêche éternellement la Charte et les honnêtes gens.

Je suis décidé à un congé : M^de^ de Ch[ateaubriand] ne peut, dans son état de santé, traverser seule l'Allemagne ; j'ai laissé mes affaires en souffrance à Paris ; et il me faut mille choses que moi seul je connois, je vous verrai donc au printemps, de quelque manière que cela soit. Personne ne connoit plus mes affaires que vous, et vous êtes encore injuste sur ce point.

Je crois tout ce que vous me dites des Royalistes : on restera comme on est, sans sauver la France ; je m'y suis toujours attendu. La génération actuelle est usée ; moi tout le premier.

Je ne comptois pas non plus vous écrire aujourd'hui, mais j'ai voulu répondre à votre lettre. J'ai été bien inquiet de M^de^ de Chateaubriand. Voilà le printemps qui va achever de vous ressusciter. Parlez donc de moi à votre géant de St Cloud.

Comment se porte Lady Clara ? [1]

1. Analysée par Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 236. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

---

456 24 février 1821.

Au baron Pasquier.

N° 17 Berlin le 24 février 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

J'ai eu connaissance, par le courrier prussien, arrivé de Laybach à Berlin jeudi soir 22, du projet de constitution napolitaine présenté par le prince Ruffo. [1] Il a paru dérisoire même à M. de Metternich ; celui-ci a dû tracer le plan que l'on me montrera ; mais ce n'est ni à Laybach, ni à Berlin, ni à Paris que l'on peut donner une Charte au royaume des Deux-Siciles. Toute la question consiste à savoir dans quelle classe des sujets de Ferdinand les lumières sont le plus répandues. Se rencontrent-elles dans la classe supérieure, ou dans la classe moyenne, ou enfin chez les prolétaires ? Quelle est la force de chaque classe, la puissance de la religion, la vigueur des lois, la position des mœurs, l'influence des habitudes et des préjugés ? Quand on ne sait pas tout cela, prononcer sur les institutions propres à Naples et à Palerme, c'est témérité.

Le même courrier a apporté la nouvelle de la première réponse du prince régent à la lettre de son père. Il se récrie contre cette lettre. Veuillez vous rappeler, Monsieur le Baron, ce que je vous en ai dit moi-même dans ma dépêche du 6 février, sous le numéro 9. Si la lettre royale avoit au moins présenté une espérance d'avenir, le prince régent auroit pu se rattacher à cette espérance pour amener ses sujets à une soumission volontaire. Mais quel parti tirer d'un message qui dit : « *Soumettez-vous, je n'ai rien pu obtenir. La résolution est prise.* » Ce seroit, comme je l'avois prédit, un beau texte à déclamation pour les Libéraux en Europe, et pour le Parlement que le prince héréditaire a convoqué. Les premières

1. Le prince Ruffo, ambassadeur de Naples à Vienne.

apparences sont donc pour la résistance ; je n'y crois pas pourtant, ou du moins elle durera peu. Quatre divisions napolitaines formant en tout 28 mille hommes de troupes de ligne et de milice mal armée ne peuvent suffire. Il n'y a qu'une chose véritablement à craindre : c'est que le régent passe en Sicile ; ce qui établiroit une espèce de guerre civile entre le père et le fils. Toutefois la Sicile est mal disposée pour la cause de Naples.

Ce sont là, Monsieur le Baron, de grandes occasions où un gouvernement doit savoir prendre son parti. Le parti pour la France n'est pas difficile ; il faut, selon moi, qu'elle garde la plus scrupuleuse neutralité. Nos vaisseaux doivent recueillir la famille royale, si elle est exposée, mais ils ne doivent point favoriser les démarches hostiles que la faction démocratique pourrait imposer au prince régent. Nous avons appelé Ferdinand à Laybach ; nous ne pouvons pas favoriser la guerre du fils contre le père, si la violence des *Carbonari* entraînait le premier prince dans une résolution funeste. Enfin, je ne puis que vous repéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire : Quand Naples sera soumis, puisqu'on a voulu à tort ou à raison le soumettre, que la France s'interpose en faveur de l'indépendance nationale et de la liberté des peuples siciliens ; mais avant la soumission, qu'elle ne se sépare jamais des alliés, ni par ses instructions, ni par ses actes. C'est le procès de la démocratie et de la monarchie qui se juge à Naples en ce moment ; si la révolte de quelques soldats infidèles triomphe au nom de la souveraineté du peuple, les rois de l'Europe n'ont plus qu'à déposer leurs couronnes.

M. Ancillon m'a parlé avec beaucoup de chaleur à ce sujet. Il m'a dit une chose vraie, que les démagogues étoient battus de toutes parts, mais qu'une division les pouvoit sauver et replonger l'Europe dans l'abyme révolutionnaire. Il a ajouté qu'il espéroit que notre ministère sentiroit cette vérité, à l'exemple du ministère anglais qui, depuis sa victoire parlementaire, s'étoit, selon M. Ancillon, rapproché de l'opinion des puissances à Laybach.

La déclaration publique de l'Autriche n'a pas grand succès. Le commencement en est bon, mais la fin est vague ; elle se perd, sans bonne foi, dans les difficultés du sujet. En tout, le Congrès de Laybach ne s'est pas distingué ; la proclamation du général en chef de l'armée autrichienne [1] est convenable.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un autre monarque malheureux, mais que faire et comment le secourir ? [2] Les Rois sont aujourd'hui ce que la Providence les fait comme hommes ; toute leur force est en eux. Vous allez recevoir ou vous avez déjà reçu de nouvelles interpellations du cabinet de Madrid. On répondra ici qu'on ne voit pas pourquoi l'Espagne veut faire cause commune avec Naples ; que la constitution des Cortès, toute vicieuse qu'elle est, est née dans d'autres circonstances ; qu'on a reconnu le gouvernement espagnol, espérant que la raison castillane corrigeroit ce qu'il y avoit de dangereux dans les nouvelles institutions ; que le cabinet de Madrid devoit se contenter de cela, sans prétendre forcer les alliés à faire entendre des vérités dures et à prendre un autre langage. Cette réponse est juste et ferme ; nous pourrions l'adopter en partie.

Les nouvelles du Brésil ne sont pas bonnes : raison de plus pour extirper, dans l'ancien monde, les germes démocratiques qui fructifient dans le nouveau.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) CHATEAUBRIAND. [3]

1. Le baron Frimont.
2. Une lettre du roi d'Espagne, Ferdinand VII, écrite en dehors de son ministère, et faisant appel à l'intervention de la France pour le rétablissement de son autorité.
3. Affaires étrangères. Prusse, 621. — Ch. de Loménie *op. cit.*

457 24 février 1821.

A Monsieur Dudon.

Berlin, 24 février 1821.

Vous venez Monsieur, de me nommer honorablement et je vous en remercie, d'accord sur les points principaux (car vous voulez comme moi toute la Charte, vous voulez comme moi l'abolition des lois d'exception, comme moi vous voulez que toutes les places soient remises aux mains des hommes fidèles). Je désirerais que nous fussions d'accord sur le reste et qu'un homme de votre mérite se ralliât à une majorité respectable. Je sais tout ce que vous pouvez dire, mais qui vous empêcherait de rester fidèle aux doctrines à la tribune, et de vous réunir dans tous les cas où elles ne sont pas blessées à des hommes pleins d'honneur et de probité ? C'est ce que je ferais si j'étais à Paris ; toute opposition systématique est dans ce moment au profit de la gauche, et cette gauche se montre aujourd'hui trop ennemie pour favoriser des succès qui perdraient[1] la France. Au reste, Monsieur, tel j'ai été, tel je demeurerai toujours. Je proclame sur les bords de la Sprée, les principes que je défendrois en France ; le système qui a failli nous perdre s'était fait sentir au dehors : j'achève ici pour les Royalistes la mission que j'ai prêchée pour eux dans notre Patrie. Mais peut-être étais-je plus utile à Paris qu'à Berlin.

Je suis Monsieur, etc., etc.[2]

---

458 24 février 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 24 février 1821.

Votre amitié est trop aimable, et trop bonne de rabâcher sur l'histoire de Laybach. Il n'en est plus question, vous le savez.

1. Il y a *perdroient*; il me semble que le sens veut *sauveroient*. Peut-être le secrétaire de Chateaubriand a-t-il commis un lapsus.
2. D'après une copie du temps. — Archives du château de Maucreux.

Tout est fini : on se bat. Le Roi de Prusse ne semble pas se disposer encore à partir.

Vous me prêchez aussi très inutilement sur le petit et le grand côté droit. Croyez que je connois tout cela à merveille. Je sais parfaitement que le ministère conservera une grande majorité. Les ouvrages du côté gauche empêcheront toute division. Mais on ne suivra en rien le seul plan qui puisse donner à la France le repos, la force et la gloire ; on n'abolira pas les misérables lois d'exception, on n'adoptera pas toute la Charte, en confiant toutes les places aux hommes fidèles : on aime mieux la Censure avec Beugnot, que la liberté de la Presse avec moi. On ne me comprendra jamais, je le sais, mais que puis-je faire ? Si je ne suis pas jugé sur mes 17 dépêches, je ne le serai pas sur mille.

Soyez donc tranquille. Je ne me fâcherai pas du tout ; je ne me jetterai pas dans un petit parti qui gâte tout par déraison et inconduite, mais on m'a trompé et je ressens vivement le défaut de bonne foi et de loyauté. Ce pays m'a appris aussi à connaître ma force, et mon indépendance désormais m'est acquise. On me doit tout, car on me doit la majorité actuelle ; je pouvois la rompre, comme je l'ai formée en poussant Corbière et Villèle dans le ministère ; et demain, si je le voulois, je couperois cette majorité en deux. Certes je ne le veux pas, mais je ne veux pas que l'on me *mystifie*, qu'on se joue de ma simplicité. Je devois trouver à Berlin mon ministère d'état dont les appointements auroient fait vivre ma femme, sans être obligé de lui laisser une partie des appointements de ministre à Berlin qui me suffisent à peine ici ; je devois aller à Laybach, et l'on savoit bien que je n'irois pas, puisqu'on donnoit à d'autres les pouvoirs qu'on me cachoit. Tout cela est mal. Me prend-on pour M. de Caraman ou pour un M. de Bonnay qui me traitoit de *jacobin* dans ses dépêches ? Croit-on que j'aie besoin d'une ambassade pour être quelque chose ? On ne cesse de me redemander en France, et pour peu que le cœur en dise au ministère, je suis aussi disposé à le quitter, qu'il est disposé à la malveillance pour moi. Croi-

riez-vous que Villèle et Corbière à qui j'ai écrit, ne me font pas l'honneur de me répondre ? M. de Richelieu en trouve bien le temps, lui, et de la manière la plus polie. C'est pitoyable. J'aurai un congé et je sais bien pourquoi. C'est le seul point sur lequel je ne capitulerai pas. Je n'aspire qu'à la retraite ; à la plus petite difficulté tout sera fini. Il ne faut plus qu'une goutte d'eau pour faire répandre le vase.

Je suis toujours comblé ici. Je ne saurois trop aimer cette charmante famille royale. Le Grand Duc est parti. Je n'ai pu lui dire toutes vos flatteries ; mais il revient dans six semaines, et je lui lirai les deux lignes qui le regardent.

Au reste ce passage dans le monde et les affaires m'a fait du bien. Je me sens plus capable et plus fort. Je suis déjà sot et vain : je serai bientôt ministre.

Bon jour. Mille adorations à la belle Clara. Écrivez-moi, écrivez-moi.

Voilà Dudon qui me met en scène : gare à la réplique du côté gauche. Si les libéraux savoient pourtant ce que je prêche, ils m'en voudroient moins. Mais les libéraux veulent-ils la *liberté ?*

Pour vous ôter toute inquiétude et vous montrer combien je suis loyal envers des hommes qui le sont si peu pour moi je joins ici la copie de deux lettres que je viens d'écrire ! [1]

---

459 24 février 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Berlin, 24 février 1821.

Dites à votre charmante sœur que j'ai fait célébrer une messe le 14 février et que, le jour anniversaire des obsèques, je ferai

1. Analysée par Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 240-42. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

célébrer un grand service dont Spontini fait la musique et dont j'ai promis les paroles latines. Me la Duchesse de Berry verra que je n'oublie pas les Bourbons, il y a longtemps que je suis leur ami fidèle dans l'exil et que je les pleure sur tous les rivages.

J'ai été et je suis encore très souffrant. Sans cette famille Royale de Prusse qui me comble de bontés et qui est toute charmante, princes et princesses, j'aurais été fort triste ici. Je me suis renfermé dans mon métier, et j'ai tâché de servir la France. J'ai reçu une lettre de M. de Richelieu, au reste tout ce qu'on m'avait promis et juré est comme non avenu ; je m'y attendais.

Il paraît qu'on me regrette un peu à Paris ; du moins toutes les lettres que je reçois sont des lamentations sur mon absence. Les Royalistes me demandent à cor et à cri. Pourquoi m'a-t-on laissé aller ? Je retenais les fous, j'empêchais les levées de boucliers, je prévenais les divisions. Les amis que j'ai placés au Conseil étaient moins faibles quand j'étais près d'eux ; enfin si mes dépêches sont un peu appréciées, si elles servent à faire évanouir les dernières préventions, et montrent ce que je puis en affaires, il n'y aura que demi mal. Mais il faut que cela soit court. Je sais que toujours malade, cependant vous courez toujours. Vous êtes jeune, pleine d'esprit, de gaité et de vie. Conservez tout cela. Moi qui m'en vais, je ne suis plus bon qu'à mourir dans quelque coin, comme un bon chien qui a gardé fidèlement la maison et qu'on oublie dans ses vieux jours. Mille hommages à la famille.

Je reçois votre lettre du sans date (*sic*). Je vous en remercie. Hyacinthe va faire votre commission. Je vous plains pour votre pauvre sœur. [1] Soignez ma veuve.[2]

1. La comtesse de Colbert-Montboissier, sœur de la comtesse de Pisieux, venait de perdre son mari, le 2 février.

2. Archives de Montgraham.— Communication de M. le comte Philippe d'Alsace.

460 24 février 1821.

A [Fiévée.]

Berlin, 24 février 1821.

Vous m'avez fort embarrassé, Monsieur, en m'envoyant votre brochure ; j'y retrouve avec toute votre bienveillance pour moi toute la force de votre talent accoutumé. Vous défendez des doctrines qui sont les miennes ; vous signalez des fautes que je ne cesse de déplorer, mais en même temps vous attaquez un homme que j'honore, qui n'a cessé de combattre dans nos rangs, et qui n'a rien fait encore pour perdre notre estime ; il se peut qu'il n'ait pas le genre de mérite qui nous plaisait le plus ; soyez sûr pourtant qu'on ne se tient pas cinq années de suite à la tête d'un parti, tantôt en minorité, tantôt en majorité, sans avoir en soi des qualités supérieures ; tous nos efforts n'auraient pas soutenu M. de Villèle, s'il ne valait pas lui-même beaucoup. Nous n'avons peut-être, ni vous, ni moi, par l'allure de notre caractère et le tour de notre esprit, ce qu'il faut pour bien apprécier ses qualités, mais soyons justes, les effets que nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître doivent nous faire supposer la cause.

Au reste, Monsieur, je suis parfaitement de l'opinion qu'il fallait rester et combattre sur le terrain des libertés publiques. C'est ce qui convient au tems, c'est ce qui aurait achevé le triomphe des Royalistes, en faisant voir qu'ils auraient autant d'intelligence que de zèle, autant de raison que de probité. [1]

1. D'après la copie d'un secrétaire. — Archives du château de Maucreux.

461 27 février 1827.

Au baron Pasquier.

Berlin, ce 27 février 1821.

Monsieur le Baron,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, sous la date du 17 de ce mois, en réponse à ma lettre du 10.

Il n'y a rien de nouveau à Berlin.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Le Consul général de France en Russie, m'a adressé deux paquets, l'un pour vous, Monsieur le Baron, l'autre pour M. de Rayneval. J'ai l'honneur de vous les envoyer.[1]

---

462 27 février 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 27 février 1821.

Voilà enfin une bonne lettre écrite sur les quatre pages et jusqu'au bas ! Vous ne voulez rien devoir à mes vertus ; mais je croyais qu'un attachement profond, sincère, durable, était une vertu. Je suis en grande querelle. Vous savez tout. J'ai reçu une réponse vive à un *post-scriptum* très-franc dont j'avais envoyé copie à Mathieu dans une lettre mise sous votre adresse. Cette lettre sera arrivée lorsque vous étiez encore à la campagne, et

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

cela aura occasionné quelque retard. Il est assez clair que nous nous brouillerons. Nous ne nous entendons sur rien. J'ai aussi des vertus en politique : je veux les libertés publiques, un système noble et généreux, l'accord de tous les sentiments indépendants avec la fidélité au trône légitime, toutes choses qui déplaisent aux uns et ne sont pas du goût des autres. Joignez à cela toutes les paroles que l'on a violées, tout ce qu'on m'avait promis et tout ce qu'on n'a pas tenu.

Le congé, je l'aurai, car je suis mon maître, et M[me] de Chateaubriand m'a écrit hier qu'elle me laissait maître de reprendre, si je le jugeais à propos, mon indépendance. J'agirai avec modération et jugement. Je ne briserai rien que dans le cas où on me refuserait tout. Mathieu est d'avis qu'on ne demande le congé qu'au moment. Il a raison ; mais il faut calculer les distances et le temps que les courriers mettent à porter les lettres et à rapporter les réponses. Pour avoir un congé le 15 avril ou le 1[er] mai, il faut le demander au plus tard le 20 mars. Faites connaître cela à Mathieu. Il doit être bien effarouché de ma querelle.

Dans votre n° 8 daté d'Angervilliers, 14 février, vous me dites que vous passerez encore huit jours à la campagne ; ainsi vous devez être à Paris depuis huit jours quand vous recevrez cette lettre. Dites-moi donc encore une fois si vous m'avez écrit à Francfort. Nous sommes ici dans les dernières fêtes du carnaval, après quoi silence et solitude ; c'est ce qui me convient. [1]

---

463 27 février [1821].

A la comtesse de Pisieux.

Je me hâte de vous écrire pour reprendre une partie de ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre. Je me proposois de faire

1. *Souvenirs... Récamier,* t. I, p. 358-60.

faire un grand service à M. Le Duc de Berry le jour anniversaire des obsèques. J'avois fait mon calcul à *mille écus*. Il se trouve que les frais passeroient *six mille francs* ; cela est beaucoup au delà de mes moyens. Mille écus me ruinoient déjà, (car il faut que vous sachiez que ces sortes de dépenses sont au compte de l'ambassadeur et non du ministère) mais enfin j'aurois volontiers fait cette dépense pour honorer la mémoire d'un tel prince et pour montrer ma reconnoissance envers l'auguste Veuve, mais je ne puis aller jusqu'à de[u]x mille écus, sans faire mourir de faim la Légation ; et peut-être qu'à Paris on eût trouvé ma pompe trop remarquable. Je me contenterai donc d'une humble messe et de pleurer en secret. Ne faites aucun bruit de tout ceci, que votre charmante sœur explique seulement la chose, en cas qu'elle ait déjà parlé de mon premier plan ; mais j'espère qu'elle n'aura encore rien dit quand cette lettre vous arrivera.

Je suis obligé de vous quitter pour *mes dépêches*. Guérissez vous ; pensez à moi ; embrassez Laure[1] pour moi.

Berlin, ce 27 février.[2]

---

464 3 mars 1821.

Au baron Pasquier.

1re Division
Politique
N° 18

Berlin, 3 mars 1821.

Monsieur le Baron,

J'ai reçu hier, 2 mars, votre dépêche confidentielle du 21 février, en réponse à celle que j'avais eu l'honneur de vous adresser le 10 du même mois, sous le N° 12. Je me félicite d'avoir

1. Laure de Pisieux, depuis princesse d'Hénin.
2. Ni signature, ni suscription. — Collection de Madame Victor Egger.

porté sur un fait capital le même jugement que le conseil. Je vois aussi avec plaisir par le reste de votre dépêche que nonobstant ce jugement, la marche générale n'a pas été entravée, chose sur laquelle j'avais particulièrement insisté dans mes dépêches sous les Nos 15 et 17.

Si jusqu'ici nous avons reçu à Berlin plus tôt que vous à Paris les nouvelles de l'Italie, la ligne d'opérations étant changée, c'est vous maintenant qui serez instruits les premiers des événements.

Ce qui s'est passé à la Chambre des Pairs en Angleterre, et ce que nous savons par les correspondances particulières[1] nous ferait croire que le Ministère anglais n'a pas autant séparé sa politique de celle du Congrès de Laybach, comme vous paraissez le craindre. Toutefois il faut prévoir le cas où les Autrichiens occupant Naples, les Anglais se croiraient en droit d'occuper Palerme avec une partie des garnisons de Malte et de Gibraltar. Malgré les réponses du Prince Régent, le Cabinet prussien espère toujours que les Napolitains n'auront fait aucune résistance. Ce serait un grand bonheur, puisque cette résistance, inutile aux Napolitains, diviserait l'Europe.

On a bien voulu me communiquer, par une suite de la confiance qu'on me témoigne, 1° Le projet de constitution du P[rin]ce Ruffo *in extenso*, pitoyable importation, sauf ce qui regarde les Conseils provinciaux et les Conseils communaux;

2° La circulaire de l'Empereur de Russie à ses agents diplomatiques, forte en principe, diffuse en langage ;

3° La note de M. de Bernstorf en réponse à la note peu mesurée du Cabinet de Madrid ; c'est l'ouvrage d'un homme d'état ; elle est ferme, sans arrière-pensée, et dit net ce qu'elle veut dire.

Il seroit possible que l'Espagne changeât promptement sa monarchie en république. Sa Constitution doit porter son fruit. Le roi ou fuira, ou sera massacré, ou déposé ; il n'est pas homme

1. Ici commence une partie chiffrée.

assez fort pour s'emparer de la révolution. — Il est possible encore que cette même Espagne subsistât pendant quelque tems dans l'état populaire, si elle se formoit en républiques fédératives, agrégation à laquelle elle est plus propre que tout autre pays par la diversité de ses royaumes, de ses mœurs, de ses lois et même de son langage. [1] J'ai demandé à M. Ancillon quel parti prendroit la Prusse si tel événement arrivoit ; il m'a répondu qu'il ne le savoit pas, mais qu'à lui, son opinion était toute formée.

Le P[rin]ce de Hardenberg, qui devoit revenir ici, est parti inopinément de Laybach pour Rome ; on prétend qu'aucune mission ne l'y appelle et que le Roi de Prusse est peu content de ce voyage.

Vous savez la mort du landgrave de Hesse-Cassel ; ce Prince, à la fois commun et original, persistoit à regarder la révolution comme non avenue.

Le Roi de Prusse a un peu de goutte et est légèrement incommodé d'un mal de gorge.

J'ai l'honneur d'être, etc.
Monsieur le Baron,
etc.
Signé : CHATEAUBRIAND. [2]

---

465 3 mars 1821.

A Bertin aîné.

Berlin, 3 mars 1821.

Je reçois votre lettre du 19 février, mon cher ami. Vous savez comme ma politique ressemble à la vôtre. Ainsi nous sommes

1. Ce paragraphe, jusqu'ici, a été inséré par Chateaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 213.
2. Affaires étrangères. Prusse, 261.

d'accord sans nous être parlé. Je n'ai qu'une satisfaction, c'est de laisser après moi dans mes dépêches la preuve que mes doctrines secrètes étaient semblables à mes doctrines publiques, et que j'ai blâmé plus violemment peut-être, dans mes rapports intimes, ce que j'ai blâmé à la face du soleil. Si l'Europe ne veut pas entendre qu'il n'y a pour elle de salut que dans l'*établissement* des libertés publiques et dans l'*administration* des honnêtes gens, elle ira au fond de l'abîme.

Si quelque chose pouvait me faire oublier mon malheureux pays, c'est l'accueil que l'on me fait dans la terre étrangère. Je ne vous écris point ceci parce que je sais qu'on lira ma lettre ; je vous parle avec sincérité. Tout ce qu'on peut donner en témoignages d'estime, de considération, de bienveillance, je le reçois du Roi, de la famille royale, des ministres, de la société et du public, et j'aime à publier hautement ma sincère reconnaissance. Quant à notre ministère, il paraît content de mes dépêches : reste nos petits débats particuliers. On m'a fort trompé, mais en dernier résultat, ce n'est pas moi qu'on attrape.

Je suis régulièrement le cours de vos séances. Le discours de votre frère m'a paru excellent, et M. Delalot s'est élevé dans le sien à la véritable éloquence. Je ne doute point que M. Delalot n'arrive à une grande renommée, comme orateur, et qu'il ne joigne cette gloire à la célébrité qu'il a déjà acquise comme écrivain. Je suis bien fâché de ne l'avoir pas vu avant mon départ de Paris. S'il se réunit à votre frère dans la doctrine *de la Charte et des honnêtes gens*, ils peuvent rendre tous les deux de grands services à la France.

J'ai reçu, il y a quinze jours, une lettre fort gracieuse de M. de Richelieu, et hier, une lettre assez triste et découragée de M. de Villèle.

Je vous remercie, mon cher ami, des soins que vous donnez à ma veuve. Ne l'effrayez pas et faites-lui voir tout en beau. Elle n'est pas assez bien portante pour soutenir toute la vérité.

Je vous remercie encore de ce que vous avez dit de moi dans

votre journal. Votre journal est le seul ici qui fasse autorité, et vous pouvez sous ce rapport me servir puissamment.

Votre querelle vous honore : votre lettre a été trouvée noble, ferme, mesurée. Mais quelle misère !

Je vous embrasse. Écrivez-moi. Vous aurez reçu quelques autres lettres que je vous ai écrites, tandis que vous m'écriviez de votre côté. Mille choses à votre frère, à M[me] Bertin, à M[me] Le Normant, etc.

J'ai reçu la lettre de Fiévée. Je lui ai répondu sur sa brochure qu'il m'avait envoyée, en prenant le parti de M. de Villèle. Vous me reconnaissez là.[1]

---

166 3 mars 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 3 mars 1821.

Nous touchons au dénoûment. Le 15 de ce mois, je vais demander le congé pour le 15 d'avril ou le premier mai. Si on me le refuse, je donnerai ma démission motivée. J'ai reçu une lettre de Villèle, fort triste et fort découragée ; il a fait, selon moi, de grandes fautes, surtout en ne se déclarant pas pour mon système *de la Charte et des honnêtes gens*, en ne se prononçant pas à la fois pour les libertés publiques et contre les pervers de la Révolution ; mais comme je suis comme don Quichotte, l'homme aux justices, j'ai pris le parti de Villèle dans une lettre que j'ai écrite à Fiévée sur son ouvrage qu'il m'avait envoyé. Vous voyez tout ce que je retire de cette loyauté. Je vais répondre à Villèle, et lui dire que c'est à lui à obtenir le congé. Au reste, comme mon parti est pris, c'est comme ils voudront ; et je désire plus pour eux que pour moi que tout se passe poliment, gracieusement, sans éclat, sans rupture.

1. Victor Giraud *Revue Latine* 25 avril 1907, et *Nouvelles études...*, p. 298.

J'ai vu chez le prince Auguste le dessin d'une femme appelé l'*Exil*, d'après votre portrait. Ce n'est pas vous, mais il y avait assez de vous pour me faire faire des réflexions tristes sur l'exil.[1]

---

467 3 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin ce 3 mars, 1821.

Vous revenez sur le raccomodement de La B... et de M. de T., mais ne vous avois-je pas dit que c'est moi qui ai fait ce raccomodement avant de quitter Paris, lorsque j'étois le Père tout à tous ? Dieu sait ce qui naîtra de cette union ! Je me décourage de raisonner ; car tandis que je fais des conjectures sur tel discours, le temps marche, et tous mes pronostics politiques vous arrivent quand vous êtes morts ou rétablis de la maladie du moment. Vous ne me convertirez pas sur le caractère de mes dépêches. Prenez en votre parti.

Vous me dites d'écrire à tout le monde ; il faut que je vous mette encore l'état des choses sous les yeux.

Vous savez que j'étois décidé à ne point venir ici sans être rétabli sur la liste des ministres d'état ; j'allai jusqu'à offrir ma démission, en cas de refus ; non que j'attachasse aucun prix à ce titre, mais mon honneur me sembloit exiger qu'il me fût rendu. Sur ma déclaration M. de R...[2] eut la bonté d'aller chez le Roi ; le Roi ne montra aucun éloignement. Pendant ce temps *Monsieur* voulut bien me dire de ne point insister et de partir, en m'en remettant à la munificence royale. La réponse de M. de R...[3] fut que si j'insistois j'aurois le ministère, mais qu'il pensoit que je ne devois pas forcer la main au gouvernement. Je cédai ! grande bêtise que je ne me reproche pas. M. de Rich.[4]

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 360-61.
2, 3 et 4. M. de Richelieu.

m'écrivit un petit billet de remercîmens que je garde, et dans lequel il me disoit que le *Roi me sauroit gré de ma soumission* et que je ne perdrois rien pour attendre. Alors on dit que je trouverois mon brevet même à Berlin ; que mes appointements de ministre d'état courroient depuis le 1er janvier, etc., etc. Je me souviens que M. de R...[1], dans une conversation, alla jusqu'à me dire que je n'avois qu'à fixer le jour que je voulois avoir ma nomination de ministre d'état et que je la recevrois ce jour là. Je me donnai garde de douter de sa parole, et de fixer une époque à sa loyauté. Je suis parti. Qu'est-il arrivé ? Rien. Pour Laybach, j'ai éprouvé à peu près la même chose.

Rien sur la terre ne me feroit maintenant insister sur ce qu'on m'avoit promis. Je n'ai point mis mon service à un prix ; je donne et ne vends pas. Mais aussi je suis dégagé par cette conduite de toute obligation et je puis, quand je le voudrai, reprendre mon indépendance. Si ces gens là ont eu peur que je devinsse libre, quand ils m'auroient rendu la méchante dépouille qu'ils m'ont enlevée, c'est une preuve de plus qu'ils ne me connoîtront jamais. Avec le ministère d'état j'étois garroté ; avec de bons procédés j'étois perdu ; aujourd'hui je suis libre comme l'air, et je ne pèse pas une plume. Vous souvenez-vous de cette phrase de mes Mémoires où je dis : *que si jamais le bonheur m'eût enlevé dans ses bras* il m'eût étouffé ? Il paroît que je vivrai longtemps.

Je ne puis au reste vous dire ce que je dois de reconnaissance pour les bontés dont on m'accable ici. Si je pouvois transporter mes amis de Paris à Berlin, j'y passerois volontiers ma vie. Depuis le Roi jusqu'à ses ministres, c'est à qui s'empressera le plus de me témoigner qu'on ne méconnoît pas ce que j'ai fait pour la cause des monarchies européennes. Le Ministre des affaires étrangères, M. le comte de Bernstorff, dans ce moment à Laybach, m'écrit une lettre comme aucun des ministres français

1. M. de Richelieu.

ne m'en écrira jamais. M. d'Alopeus, le ministre de Russie ici, homme distingué de toutes les façons et qui en 1814 a rendu les plus grands services à la France, a écrit en parlant de moi que si l'Europe était sauvée elle ne devait pas oublier le Conservateur. Tout cela mérite bien que je force ma nature, et comme le Roi aime que l'on paraisse aux fêtes de Carnaval, je n'en manquerai pas une ; j'étais mardi au bal masqué, masqué tout comme un autre, le Prince Royal avait fait le projet de me tourmenter, mais je suis malheureusement sorti avant qu'il m'attaquât ; dans ce moment, je ne veux donc rien réclamer, rien demander, sauf un congé pour le mois d'Avril. Mes affaires que j'ai laissées subitement exigent ma présence. M[de] de Ch[ateaubriand] ne peut absolument traverser seule l'Allemagne dans l'état de santé où elle est. Il faut aussi que j'achève à Paris d'acheter ce qui m'est nécessaire pour monter ma maison. Au printemps tout le monde quitte Berlin, la plupart des ministres étrangers s'en vont en congé ; il n'y a plus d'affaires. Il faudrait donc une mauvaise volonté déterminée pour me refuser ce congé et dans ce cas, j'enverrais ma démission par une poste et arriverais par l'autre, j'y suis très résolu, seulement je ne le dirai pas en demandant le congé, si on me l'accorde tout peut encore s'arranger à Paris sans aigreur et sans rupture.

Voilà une bien longue lettre, j'ai laissé là l'Europe pour ne vous parler cette fois que de moi. Vous m'avez paru avoir besoin de cette explication. Quant à cette pauvre Europe son avenir est plus sûr que le mien.

Grand merci de toutes les petites nouvelles, je suis bien aise que tant de gens se noient, je vais écrire au pauvre Gaston. Quant à Astolphe de Custine il ne prendra pas le plaisir que vous lui souhaitez. Mes hommages à Lady Clara.

Denis Benoist est parti de Frankfort pour Paris, vous l'avez déjà vu. Je reçois une lettre de Villèle, elle est fort triste et découragée. Je vais lui répondre et lui donner de bons conseils. [1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

468 6 mars 1821.

Au baron Pasquier.

N° 19 Berlin le 6 mars 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

Je reçois la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 24 février, sous le N° 3, et renfermant la Note verbale du 20 février. J'entretiendrai M. Ancillon et les autres ministres prussiens du contenu de cette note : je vous rendrai compte par le prochain courrier de l'effet qu'elle aura produit.

J'ai lu le Journal des Conférences de Laybach des 30 janvier, 2, 20 et 21 février sous les n°s 10, 11, 12 et 13.

Le Congrès de Laybach est à peu près dissous : il a commencé par la lettre fâcheuse du Roi Ferdinand et il finit par l'adoption du pitoyable projet de Ruffo. Ce Congrès a produit la guerre qui peut devenir funeste si, au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, elle n'est pas terminée, et pour dernier résultat, en cas de succès, il offre la perspective d'un emprunt dont l'Autriche propose la garantie aux alliés. Vous penserez, sans doute, que nous avons bien assez de nos propres emprunts. L'empereur de Russie qui ne rentre plus chez lui pour faire rentrer les autres chez eux, trouvera à son retour assez à faire dans ses finances où il existe cette année un déficit énorme. Il seroit dur que les souverains les plus puissants du monde se fussent réunis pendant quatre mois en congrès pour arriver à un dénouement aussi ridicule.

Vous voyez maintenant, Monsieur le Baron, que les conséquences de la lettre du Roi de Naples sont telles que je les avois annoncées. Si Ferdinand eût déclaré nul tout ce qu'il avoit fait comme étant l'œuvre forcée de l'état d'oppression où on l'avait mis ; s'il eût ordonné en son propre nom, au Parlement, de se

dissoudre, aux milices de se retirer, aux troupes de ligne de lui rester fidèles, au Prince Régent de cesser toutes fonctions royales, on n'auroit pu lui désobéir sans se déclarer rebelle, et les Autrichiens n'eussent plus été que les soldats mêmes de Ferdinand. Mais quand on supposeroit qu'il n'y a nulle ambition personnelle dans le duc de Calabre ; que Naples ne renferme ni ennemis de la légitimité, ni rien de favorable à l'esprit révolutionnaire, l'amour-propre du Prince, l'orgueil national ne devoient-ils pas être mortellement blessés d'un message qui commande impérieument la soumission au nom des étrangers, sans présenter même un avenir. La réponse a été une déclaration de guerre. On devoit s'y attendre. Les Napolitains ont maintenant raison la plume à la main ; mais dûssent-ils être moins forts avec l'épée, il ne faut pas croire que, dans l'état actuel de l'opinion en Europe, des phrases telles que celles-ci soient sans effet, lorsqu'après avoir retenti à la tribune napolitaine, elles viennent se répéter dans la Chambre des Communes, en Angleterre, et dans la Chambre des Députés, en France. *Sovrani di Europa ! Non fate chè la vostra amicizia abbia a costare al venerando Monarca o lagrime o rimorsi, o spergiuri.*[1] Que répondre aux Napolitains, lorsqu'ils reprochent aux alliés d'avoir reconnu pour les Espagnols ce qu'ils refusent de reconnaître pour les Siciliens ? L'inconséquence est dangereuse aux Rois. Il ne fallait pas favoriser en France les hommes et les principes révolutionnaires pour s'irriter contre les mêmes hommes et les mêmes principes à Naples, puisque ceux-ci sont nés du système que l'Europe a protégé parmi nous pendant quatre ans. Il est contradictoire d'avoir voulu reconstruire dans un pays la légitimité avec les illégitimistes et rétablir dans un autre pays la puissance légitime par les choses légitimes. Si le Parlement et le Prince Régent, fuyant au dela du phare, se mettoient sous la protection de la Grande-Bretagne, les Anglois n'auroient-ils pas, pour occuper une des Deux-Siciles, le même droit que les Autrichiens pour occuper l'autre ?

1. Souverains de l'Europe ! Ne faites pas que votre amitié puisse coûter au vénérable Monarque ou des larmes ou des remords, ou des parjures.

Il est possible qu'un coup heureux ait tout fini, mais il est possible aussi, que l'Autriche ait été trompée dans les espérances qu'elle avoit fondées sur un mouvement contre-révolutionnaire. La légitimité n'a pu jeter de profondes racines dans un État qui change[1] si souvent de maîtres, et dont les habitudes ont été bouleversées par tant de révolutions. Les affections n'ont pas eu le temps de naître, les mœurs de recevoir l'empreinte uniforme des siècles et des institutions. La nation napolitaine se compose d'hommes corrompus ou sauvages sans rapports entre eux, et que de faibles liens attachent à la couronne[2] : la royauté, pour être respectée, est trop près du lazzarone et trop loin du Calabrais.[3] Pour établir la liberté démocratique, les Français eurent trop de vertus militaires ; les Napolitains n'en auront pas assez.[4]

Le Roi de Naples a dû quitter Laybach le trois de ce mois, pour se rendre à Florence, le cœur nâvré de la lettre que son fils lui a écrite. Il faut espérer qu'on le fera partir pour Naples, de manière à entrer dans sa capitale avec les Autrichiens, afin que le peuple ait au moins le plutôt possible l'illusion de son gouvernement légitime. Cela est d'autant plus nécessaire qu'on ne saurait calculer l'effet de la marche des troupes étrangères dans le royaume des Deux-Siciles. On peut tout craindre des folies de l'Espagne ; je ne serois pas étonné qu'elle nous déclarât la guerre, ne fût-ce que pour imiter en tout la marche de notre révolution.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.[5]

1. *Mémoires d'Outre-Tombe* : qui a changé...

2. *Mémoires* : Il y a dans la nation napolitaine beaucoup d'hommes corrompus ou sauvages, qui n'ont aucun rapport entre eux, et qui ne sont attachés à la couronne que par de faibles liens...

3. Ce paragraphe a été publié par Chateaubriand dans ses *Mémoires*, IV, 213.

4. Cette phrase, qui est dans les *Mémoires*, ne se trouve pas dans le déchiffrement du Ministère des Affaires Étrangères.

5. Affaires étrangères. Prusse, 261.

469 10 mars 1821.

Au baron Pasquier.

N° 20. Berlin le 10 Mars 1821.
Déchiffrement.

Monsieur le Baron,

J'ai parlé de la Note verbale à M. Ancillon ; il en a désiré une copie et je la lui ai donnée, y étant autorisé par votre dépêche du 24 sous le N° 3.

Voici textuellement ce qu'il m'a dit : « Si la Note est destinée « à rester secrète, elle est inutile, puisque les Plénipotentiaires « français au Congrès se sont déjà expliqués dans ce sens ; si elle « doit devenir publique, elle est dangereuse, car elle prouve aux « factieux, que les Cabinets de l'Europe ne sont pas d'accord « pour les combattre. Le Congrès de Laybach, dont je ne me « dissimule pas les fautes, avait fait au moins ce bien immense « (tant que ses discussions ont été couvertes d'un voile), que les « ennemis de la légitimité croyaient à une coalition des souve- « rains légitimes pour soutenir les trônes légitimes. La France « pouvant dire aujourd'hui qu'elle partage l'opinion de l'Angle- « terre, dissipe le prestige de l'unité et rend aux jacobins leur « audace. Puisque vos ministres ont pensé qu'ils devoient entrer « en explication sur quelques mots vagues, inutiles, introduits « dans la déclaration de l'Autriche, ils auroient pu, tout en déve- « loppant leur pensée, s'élever avec force contre le dogme de la « souveraineté du peuple que les soldats rebelles ont soutenu « à main armée ; et, dans le cas où la Note fût devenue publique, « le contre-poison auroit été administré avec le poison. On « auroit reconnu que, d'accord sur le principe avec les puis- « sances continentales, la France ne différoit dans l'action que « par la nature de son gouvernement et par sa position particu- « lière. Voyez, a ajouté M. Ancillon, ce que fait le ministère

« anglois ; comme, après avoir refusé de se mêler de l'Affaire de « Naples, il attaque franchement le système anarchiste de ce « pays et ne craint pas de dire qu'on a le droit en certains cas de « s'armer contre des révolutions qui menacent le repos des états « voisins ? Et qui, plus que la France, est intéressé à ce qu'on « éteigne ces flammes révolutionnaires dont elle a été la proie ? « N'est-ce pas chez elle qne le foyer brûle encore, et n'a-t-elle « pas trouvé bon que la légitimité ait été rétablie par la force « des armées, sur le trône de Louis XVIII ? »

Notre conversation a duré plus de deux heures, moi défendant la Note verbale, mais sentant qu'au fond mon adversaire avait raison. Car vous vous souviendrez peut-être, qu'en me permettant de censurer vivement le Congrès de Laybach, j'ai toujours condamné dans les gouvernements les déclarations de principes, et insisté sur le danger qu'il y auroit pour la France à se séparer de la cause commune des monarques. J'aurois mieux aimé aussi que la Note ne citât point l'Angleterre ; cela m'eût paru plus digne. Depuis que vous et M. de Serre avez parlé si fortement à la Chambre des députés, notre opposition démocratique vaut-elle que l'on se justifie devant elle par la déclaration de la Note verbale ?

M. Ancillon m'a dit qu'il communiqueroit la copie de cette Note au Roi et qu'il ne doutoit point que S. M. n'en fût péniblement affectée. Il a fini par ces mots : « Cette Note me fait craindre « une chose qui m'afflige : que votre ministère soit encore faible « contre les révolutionnaires et que, vraisemblablement, il ne « soit pas tout à fait uni dans les mêmes doctrines. [1] »

M. Ancillon désireroit que la Note restât ensevelie dans le plus profond secret, de peur de quelques indiscrétions. Il la dérobera à la connaissance de ses bureaux.

J'allois finir ici ma dépêche, Monsieur le Baron, lorsque j'apprends que S. M. Prussienne a vu la copie de la Note verbale

1. Cette dernière phrase a été soulignée en marge, au crayon, par Pasquier.

avec beaucoup de regret, et a ordonné à M. Ancillon de s'en expliquer, dans ce sens, avec M. le Comte de Goltz. Heureusement les événements qui vont vite en Italie, feront oublier ces petites et désagréables divisions. Nous savons ici que le Congrès est clos avec invitation de se réunir au mois de septembre à Florence pour régler la durée de l'occupation.

Le 26, il y a dû avoir une affaire à Terni entre les Autrichiens et les Napolitains, si ces derniers ont tenu. La nomination du duc d'Ascoli, ami intime et émissaire du Roi, à la place de commandant de Naples, étoit regardée comme de très bon augure et faisoit espérer un arrangement.

J'ai l'honneur d'être,

etc.

Signé : CHATEAUBRIAND. [1]

---

170 10 mars 1821.

Au baron Pasquier.

Particulière
—
Déchiffrement

Berlin, le 10 mars 1821.

Monsieur le Baron

Les séances orageuses de la Chambre des Députés ont produit une grande sensation ici ; mais depuis que M. de Serre a parlé avec autant de force que d'éloquence, on regarde le côté gauche comme abattu. Le projet de loi sur les communes plaît beaucoup ; on le trouve très monarchique.

M. Ancillon m'a dit qu'il pourrait servir au travail que l'on prépare dans ce pays [2] sur le même objet ; mais on vous demande toujours avec instance la loi sur le renouvellement septennal. On

1. Affaires étrangères. Prusse, 261.
2. En Prusse.

ne vous croira entièrement sauvés que lorsque cette loi sera passée, que lorsque vous aurez pû vous assurer pour sept ans une majorité royaliste, et vous débarrasser par une réélection générale des opinions révolutionnaires qui retentissent à votre tribune. On le désire d'autant plus qu'on n'est pas très rassuré sur notre majorité actuelle. On pense que si les votes sont encore unis, les sentiments sont divisés. On prétend qu'une partie du Ministère incline vers le centre gauche, tandis qu'une autre partie reste attachée à la droite.

Toutes les correspondances prussiennes disent que pas une opinion n'est satisfaite en France ; que si le système du gouvernement ne se fixe pas, il amènera de nouvelles crises. De là tous les bruits semés en Allemagne : tantôt c'est la police qui conspire, tantôt c'est M. le Duc de Cazes qui rentre au Conseil. Vrais ou faux, ces bruits font du mal, car ils détruisent une partie de la confiance qu'inspirent des résultats qu'on ne peut nier ; et lorsque tout annonce une prospérité croissante dans notre patrie, on ne sait comment il arrive que les étrangers montrent tant d'inquiétude sur notre position.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

etc.

Signé : CHATEAUBRIAND. [1]

---

471 10 mars 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 10 mars 1821.

Votre lettre me tourmente ; elle m'apprend que vous souffrez. Je suppose que vous êtes maintenant à Paris, et je le désire, car il me semble que vous vous êtes rapprochée de moi.

1. Affaires étrangères. Prusse, 261.

Nous touchons au dénoûment. Il est assez singulier que Mathieu parle de l'humeur que prennent certaines gens quand je leur parle comme je dois leur parler. A-t-il cru que c'était à moi à tout supporter? Je n'ai besoin de personne, on a besoin de moi. Il faut bien que je pense à ce que je puis, quand on l'oublie. Cela serait aussi trop fort que l'on m'eût trompé aussi grossièrement, et que je fusse encore le très-humble serviteur de ces messieurs. Mes ennemis sont bien ignobles, et mes amis bien faibles. Au reste, il est possible qu'à la fin du mois je me décide à envoyer Hyacinthe à Paris ? alors tout s'expliquera mieux et plus clairement.

J'attends avec bien de l'impatience une lettre de vous pour m'apprendre que vous ne souffrez plus. Je suis bien aise que mon exactitude vous prouve au moins que je suis homme de parole et ami fidèle. [1]

---

472 10 mars 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Berlin, 10 mars 1821.

Vous devez être bien honteuse de votre grande lettre de reproches à présent que vous avez reçu tout ce que je vous ai écrit ; pour vous punir vous n'aurez que deux mots de moi ce matin.

Laissez dire les bavards, les vantards, les calomniateurs, il faut bien que je réponde quand on m'écrit, on peut imprimer toutes mes lettres. On y verra mon amour pour la France et ma reconnaissance pour la Prusse. Ce pays ci jouit d'une parfaite tranquillité, l'esprit révolutionnaire y est tout à fait détruit, et les Français y sont vus maintenant avec la plus parfaite bienveillance. Il est impossible d'y être plus comblé de bontés que je ne le suis.

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 361-62.

Hyacinthe s'occupe de vos bracelets et de vos boucles de ceinture puisque vous n'avez pas daigné m'en charger.

Je vous quitte parce qu'il faut que je fasse mes dépêches. [1]

---

473 12 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, le 12 mars 1821.

Je n'ai pas écrit un mot à Fontanes : est-ce net ? Je ne parle jamais de la Prusse dans mes lettres, et si par hasard j'en ai dit quelques mots, c'était pour dire *que je n'ai trouvé dans ce pays aucune trace de cette agitation dont on parle en France et que je ne pouvais trop me louer de la bonté avec laquelle on m'avait reçu*. Toutes mes lettres font foi de ma reconnaissance, et je ne taris point en éloges sur le compte des Prussiens et surtout de cette charmante famille royale. Voilà la pure vérité. Je ne sais s'il y a dans ce pays des Jacobins, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en ai pas rencontré, et loin que l'on conserve en Prusse un esprit hostile contre la France, il y a au contraire une bienveillance reconnaissante et très remarquable pour les Français. Au reste il est impossible que je n'écrive pas, puisque tout le monde m'écrit, et qu'il faut bien que je réponde. Dans les lettres où il n'est jamais question que des affaires intérieures de la France, je parle franchement comme j'ai toujours fait. Je prêche la Charte et les honnêtes gens, l'abolition des lois d'exception, les places doivent être données aux Royalistes, enfin toute ma doctrine monarchique constitutionnelle dont je ne me départirai jamais, et je ne me gênerai pas plus sur ce point dans mes lettres que dans la conversation. Il faut distinguer en moi deux hommes : le ministre du Roi et Monsieur de Chateaubriand. Comme

1. Archives de Montgraham. — Communication du comte d'Alsace.

ministre du Roi, je ne dois jamais parler et ne parlerai jamais des affaires étrangères confiées à mon honneur ; ainsi quand on vous dit que je parle et que j'écris de la Prusse, on ment. Comme Monsieur de Chateaubriand et comme pair de France j'ai le droit de parler quand et comme il me plaît des affaires de mon pays ; au reste ce ragot est déjà revenu ici par l'envoyé de Suède à Berlin ; cette petite invention Jacobine n'a trompé personne, on en a ri. Je suis toujours furieux contre les distances. Je m'épuise à vous dire ces belles justifications. Eh ! bon Dieu, il est bien question de cela au moment où je vous écris, quand vous recevrez cette lettre il y aura 20 jours que ce conte sera oublié, et peut-être en serez-vous à de nouvelles histoires sur ma triste personne.

Vous voulez savoir ce que je fais ? Rien. Ce que l'on voit de ma fenêtre ? Une rue plantée d'arbres, comme le Boulevard ; et quatre ou cinq gros corbeaux, à qui je donne à manger tous les matins, quand je déjeune à huit heures, seul avec mon petit secrétaire particulier. A quatre heures et demie, je dîne avec ma *famille.*[1] Elle étoit bien effarouchée à mon arrivée, mais elle s'est tout-à-fait rassurée quand elle a vu que *ce n'étoit que cela.* Je conçois que M. de Cussy étoit mal à l'aise. Il avoit copié la correspondance de M. de Bonnay où je suis indignement traité. Il avoit peur que je ne ressentisse vivement la chose, quand je viendrois à la découvrir. Je l'ai mis à l'aise, en déclarant que jamais ma correspondance à moi ne renfermeroit un mot qui pût blesser un honnête homme, mais que d'ailleurs j'étois si accoutumé aux injustices produites par la chaleur des opinions que le jugement de M. de Bonnay ne me surprenoit point et ne m'empêcheroit jamais de rendre justice à sa fidélité au Roi et à la loyauté de ses intentions. Je cherche au surplus à me rendre le moins désagréable que je puis à mes secrétaires. Ils font ce qu'ils veulent ; je trouve tout bon. J'ai une voiture pour eux bien plus que pour moi, qui ne m'en sers point. Je tâche que la chère soit

1. L'ambassade.

bonne. Je vis avec eux. Le jeune Flavigny vouloit un congé ; je l'ai demandé pour lui et l'ai obtenu. S'ils manquent d'argent, j'en ai un peu à leur service. N'allez pas me croire trop parfait : j'ai bien peur de n'être qu'indifférent.

La Princesse Louise est une femme charmante. La princesse Guillaume, la Duchesse de Cumberland, la Grande Duchesse sont pleines d'obligeance, d'esprit et de grâces. Mais voilà mon bonheur fini. Je rencontrois ces princesses une ou deux fois la semaine pendant les fêtes de Carnaval. A présent que les fêtes sont passées, je ne les verrai plus. Le corps diplomatique n'est point reçu à la cour ni chez les membres de la famille Royale. J'ai eu le bonheur de causer une seconde fois avec la princesse Louise il y a huit jours à l'Opéra.

J'écris par ce courrier à M. de Humboldt mais il m'accuse à tort. Je lui avois écrit une lettre de remercîment, en arrivant ici.

Je vais voir sur votre carte *la mer inconnue*, *la mer inconnue*.

Comme je vous ai écrit le 24 février et le 3 mars j'attends encore une lettre de vous lundi 12.

Réflexion faite, je mets ici la lettre pour l'illustre ami, faites qu'il la reçoive sur le champ, et sûrement.[1]

---

474 13 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, le 13 mars 1821.

J'ai reçu la lettre que j'attendois de vous. Mais je remarque que vous, et tout le monde, ne vous informez jamais du jour du départ du courier : votre lettre est datée du premier, et nous rece-

1. Analysée par Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 252-55. — Nous donnons ici le texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

vons les journaux du 3 ; ainsi vous auriez pu m'écrire deux jours plus tard, et m'apprendre quelle révolution étoit arrivée le deux, et même le trois au matin ; car aujourd'hui on est toujours à 24 heures près de la chute d'un monde. Vous trouverez ci-jointe la copie d'un billet qui vous fera plaisir (Je change d'avis et ne vous envoie pas ce billet, de peur des accidents de la poste, mais en cas de besoin, c'est un triomphe assuré pour moi contre mes ennemis.) [1] et vous montrera que j'ai de bons amis ici. Je ne veux pas vous dire qui. Je soupçonne d'avoir au moins aidé au conte de ma prétendue lettre. Encore une fois si vous étiez ici je ne demanderais qu'à passer ma vie à Berlin, tant je m'y trouve tranquille, et tant je suis reconnaissant des bontés que l'on y a pour moi. Je suis très décidé à demander un congé dans le courant du mois prochain. On ne me refusera pas j'espère la permission d'aller chercher ma femme, lorsqu'on accorde à M. de Cazes la permission de nous ramener la sienne. Madame de Chateaubriand est tout aussi malade que M^de^ de Cazes, et a besoin de moi pour l'escorter sur une route de 350 lieues en pays étranger.

Ce que vous me dites de la démission projetée de mon ministre ne me surprend pas. Mais ne vous ai-je pas mandé qu'il se trouvoit que tandis qu'on blâmoit à Paris, moi de mon côté j'envoyois une longue dépêche où je jettois feu et flamme précisément sur ce qui mettoit en mouvement la bile ministérielle ? Au moins auraient-ils dû reconnoître que je jugeois un peu mieux les choses que leurs plénipotentiaires, et qu'ils auroient aussi bien fait de m'envoyer à Laybach, pour leur [servir] [2] des sottises. Ils se sont donné garde de me faire le plus petit compliment à ce sujet. Il ne m'est pas bien prouvé qu'ils lisent mes dépêches.

Le reste de votre lettre est un amas d'injustices, comme de coutume, et c'est une vanterie qui ne finit plus.

Vous croyez donc que votre amitié passe la mienne ; défaites vous de cette idée, vous ne perdrez point cette bonne opinion que

1. Ceci est en marge de la lettre, de l'écriture de Chateaubriand.
2. Nous lisons *servir* et nous voudrions lire *éviter*.

vous avez de vous même. Tous vos ragots sur l'Abbaye au Bois, sur le Pôle, sur je ne sais quoi encore, vous viennent de la solitude où vous vivez. Le vieux diplomate n'est plus jeune et son attachement pour vous sera plus long que sa vie.

Le carnaval étant fini, et n'ayant plus de devoirs à remplir, je travaille à un mémoire qui sera la clôture de mes dépêches. Puisque je suis au métier, je veux le faire en conscience. Écrivez-moi, {soir et matin, par tous courriers. Quoique vos lettres m'impatientent à force d'injustices, elles me font vivre.

Vous ai-je dit que les femmes sont charmantes ici ? Comment prendrez-vous cette nouvelle ? Allons, je vous quitte pour votre petite carte, et pour regarder le Cap nord où j'ai grande envie d'aller. Il me semble que je suis à sa porte et qu'en bon voisin je devrais lui faire une visite.

Avez-vous remarqué dans le tableau de la chambre des Députés que l'on a mis les ministres dans le centre gauche ; cela est très injuste pour M. de Serres ; mais il n'en est pas moins vrai que M. de Mézy siége en corps et en âme dans le centre gauche et vote dans beaucoup de cas contre le ministère. Et l'on m'a rayé de la liste des ministres d'État, d'une place sans fonctions et sans influence, pour quelques mots d'opposition. Mais je ne suis pas M. de Mézy, grâce à Dieu. [1]

---

475 17 mars 1821.

Au baron Pasquier.

N° 21 Berlin 17 mars 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

La dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 4 mars, ne m'est arrivée que le 16 ; elle ne porte point de numéro : c'est peut-être un oubli de l'expéditionnaire.

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Je suis heureux d'apprendre, Monsieur le Baron, que mes N°s 15, 16 et 17, se sont trouvés d'accord avec votre politique. Cela me fait espérer le même avantage pour les numéros suivants, écrits dans le même esprit.

Mr. Ancillon est venu me voir hier matin. Il avoit entendu parler de ce qui s'est passé dans le Comité secret du 2. Ce que je lui ait dit plus officiellement, de la proposition de M. le G[énér]al Sébastiani, lui a fait un extrême plaisir et a effacé, en partie, l'impression désagréable que lui avait causée la Note verbale. Il a beaucoup applaudi à votre défense de la Sainte Alliance et à votre attaque contre la révolution napolitaine. Mes lettres particulières m'ayant fourni des passages entiers de votre discours, j'en ai profité pour lui prouver que la France pensoit, au fond, comme la Prusse, relativement au cas particulier ; mais qu'elle n'avoit pu admettre une énonciation de principes généraux, lesquels lui-même M. Ancillon reconnaissoit pour être, au moins, discutables. La manière dont vous placez l'opinion de la France entre deux opinions opposées, afin de les empêcher de se désunir, présentoit une idée trop ingénieuse pour ne pas m'en servir dans la conversation. Il faut rendre justice à Mr. Ancillon, homme d'un rare mérite, il a toujours déploré ces déclarations de principe qui ont forcé l'Angleterre et ensuite la France à sortir du silence qui supposait un accord parfait entre les Grandes Puissances et qui, par cela même, étoit un grand bien, en ôtant tout espoir aux ennemis de la cause monarchique. Il m'a paru attribuer principalement ces déclarations à l'influence de M. Capo d'Istria ; il m'a dit que l'Empereur de Russie s'étoit expliqué vivement au sujet de la Note verbale. Au reste M. Ancillon et moi, nous avons conclu que, d'après le résultat du Comité secret et les événements qui ont lieu en Italie, ces légers dissentiments seroient bientôt oubliés. Il désire toujours néanmoins que la Note verbale soit tenue secrète, autant que possible. Je regarde toujours le moment actuel comme décisif, pour ou contre. Les révolutionnaires de tous les pays poussent des

cris de rage contre l'Autriche et paraissent faire dépendre leur sort du sort de leurs frères de Naples. Il n'est guère probable que ceux-ci obtiennent des succès, malgré le fanatisme dont ils semblent animés. Il est douteux qu'ils soient appuyés par la Sicile, puisqu'on promet à celle-ci un gouvernement séparé. Le champ de bataille calmera d'ailleurs cette effervescence, tout au plus se défendra-t-on dans quelques forteresses, et dans les montagnes où je suppose qu'on n'ira pas chercher les *carbonari*. Pour établir la liberté démocratique, les meneurs ont trop de vertus militaires ; les Napolitains n'en auront pas assez.

J'ai encore eu le bonheur, Monsieur le Baron, de me rencontrer avec vous au sujet de la Déclaration présentée au Congrès de Laybach, le 20 février, comme vous pouvez le voir par ma dépêche du 6 mars n° 19.

Madère vient d'imiter la mère-patrie, et l'état du Brésil est peu tranquillisant. Le bruit s'est répandu que Jean VI s'est embarqué à Rio Janeiro pour Lisbonne. Ce seroit un jeu de la fortune digne de notre tems, qu'un Roi de Portugal venant chercher auprès d'une révolution en Europe un abri contre une révolution en Amérique, et passant au pied du rocher où est retenu l'homme qui le contraignit autrefois de se réfugier dans le nouveau monde.

Tout est à craindre de l'Espagne, assassinat du Monarque, déclaration de guerre, etc. La révolution de la Péninsule parcourra ses périodes, à moins qu'il ne se lève un bras capable de l'arrêter ; mais ce bras, où est-il ? C'est toujours là la question.[1]

J'ai l'honneur d'être, etc.

Monsieur le Baron

etc.

Signé : CHATEAUBRIAND. [2]

1. Cette phrase se trouve dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 214, sauf les mots : « assassinat du monarque, déclaration de guerre, etc. »
2. Affaires étrangères. Prusse, 261.

476 17 mars 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 17 mars 1821.

Vous grondez et vous avez tort : mes lettres vous l'ont prouvé. J'ai reçu toutes les vôtres et je vous en remercie. C'est ma seule joie dans mon exil. J'ai su officiellement qu'on était content de mes dernières dépêches ; mais ce sera, comme de coutume, un contentement stérile. Je ne m'attends à rien. Je ne demande rien, sauf le congé. Je n'ai point fait encore la demande officielle, parce que je veux attendre la nouvelle de l'entrée des Autrichiens à Naples. La principale affaire étant alors terminée, on ne pourra pas m'objecter l'importance des événements. J'expédierai alors Hyacinthe, à moins, comme je vous l'ai déjà dit, que la chose ne soit décidée en ma faveur par le crédit de nos amis ; ce qui n'est nullement probable. Si vous êtes, comme vous le comptiez, arrivée le 7 à Paris, et que vous m'ayez écrit le 8, le 9 ou même le 10 au matin, je recevrai votre lettre lundi par le prochain courrier.

Nous voilà déjà au 17 mars ! le temps marche vite ; je le trouve pourtant bien long !

M. d'Alopéus me parle toujours de vous. Dites-moi donc quelque chose d'aimable pour lui. [1]

---

477 20 mars 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin 20 mars 1821.

Monsieur le Baron,

Le 18 de ce mois Mr le Prince Frédéric de Prusse a bien voulu m'admettre à lui faire ma Cour. C'étoit le seul prince de la

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 363-64.

famille royale auquel je n'avais pas encore eu l'honneur d'être présenté. S. A. R. était absente depuis longtemps : Elle revient de Dusseldorf où Elle était allée prendre possession de son gouvernement militaire.

S. A. I. le grand Duc Nicolas est arrivé avant-hier de Pétersbourg.

Nous connaissons depuis hier l'engagement qui a eu lieu le 7 à Rieti entre le g[énér]al Walmoden et Pépé ; ce dernier ayant été obligé de se retirer et les Autrichiens étant entrés à Civita Ducale.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND. [1]

A S. E. Mr le Baron Pasquier. [2]

---

478 20 mars 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 20 mars 1821.

Pour vous éviter la politique, je vous envoie ouverte la lettre pour Mathieu. Vous pourrez la lire ou ne pas la lire comme il vous plaira, mais cependant vous y trouverez l'explication de cette bête d'idée que je compte revenir sans congé. En vérité, je n'aurais pas cru que mes amis fussent si sots ou me crussent si fou.

Vous dites que je ne parle pas de mes succès. En voici un. Il y a ici un prédicateur morave qui a fait dimanche dernier l'éloge le plus pompeux de moi *en chaire*. Qu'en dites-vous ? Il m'a

1. La signature seule est autographe.
2. Affaires étrangères. Prusse, 621.

opposé à Voltaire qui habita comme moi ce pays ; lui pour le corrompre, moi pour réparer le mal qu'il a fait.

Je vous ai dit cent fois que je vous lis à merveille, malgré votre petite écriture. Soyez donc tranquille sur ce point.

Vous ne sauriez croire la joie dont je suis en apprenant que vous êtes rentrée dans votre cellule. Avant deux mois, je vous verrai, cette idée me rend le courage et la vie. [1]

---

479 20 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Mardi 20 mars 1821.

Ma lettre ne sera pas bien longue cette fois, parce que la vôtre me donne un peu d'humeur et que je ne veux pas écrire sous cette impression. Je suis désolé que vous parliez de mes affaires à qui que ce soit et encore moins à Tal[aru], bon homme, mais qui n'en peut mais et qui dit tout à sa femme, autre espèce de jalouse personne qui a en horreur la prospérité chez autrui. On ne m'a pas promis le Ministère d'État, dit-il, lisez ce billet dont je vous envoie la copie : J'ai reçu avec un extrême plaisir le billet que M. le Vte de Ch..... m'a fait l'honneur de m'écrire, je crois qu'il n'aura pas *à se repentir de s'en être rapporté à la bonté du roi et s'il me permet d'ajouter au désir que j'ai de contribuer à ce qui pourra lui être agréable.* Je le prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

Richelieu.

Eh bien, qu'en dites-vous ? J'avais déclaré que je ne pouvais pas partir sans être réintégré sur la liste des Ministres d'État, parce qu'il y allait de mon honneur aux yeux des étrangers ; j'avais même été plus loin, j'avais offert ma démission : là-dessus grande

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 363-64.

alarme, M. de Richelieu va chez le Roi. Le Roi ne dit ni oui ni non ; M. de Richelieu me déclare au retour du château, que si j'*insiste*, j'aurai le Ministère, mais qu'il croit meilleur pour moi de partir, sans ce qu'il appelait forcer la main du Roi et il va jusqu'à me demander *quel jour* et *à quelle heure* je voulais mon ministère à Berlin. Monsieur me tient le même langage, je cède ! j'écris un billet à M. de Richelieu, je lui dis que je pars, ne demandant plus rien et me rapportant aux bontés du Roi et à la loyauté du premier ministre. M. de Richelieu me répond plein de joie, qu'il croit *que je n'aurai point à me repentir* etc. et ils viennent dire aujourd'hui qu'ils n'ont rien promis !!! cela, vous en conviendrez, vaut bien ces trois gros points d'exclamation. Tout ce que j'espère de vous maintenant, c'est que vous lisiez cette lettre à Talaru.

Mais cela n'est pas la question, je n'ai pas fait un marché ; je ne réclame rien et mes amis m'offenseraient cruellement s'ils réclamaient eux-mêmes les conditions d'un traité si au-dessous de moi. J'ai accepté l'exil pour le repos de la France, pour donner la majorité à un ministère chancelant, pour empêcher des divisions que ma présence seule entretenait : divisions qui auroient perdu la France. Je n'ai point poussé Villèle et Corbière au Ministère. Je les ai empêchés d'avoir une ambition avortée et honteuse, de rester en dehors sans avoir la force de rien vouloir, et votant sans influence et sans considération, des lois au profit du centre gauche et des ministres. J'ai fait donner l'instruction publique à Corbière, n'ayant pu l'obtenir pour Fontanes, et par cela j'ai rendu un service immense à la France, en empêchant cette instruction de tomber entre les mains d'un nouveau Royer-Collard. Je l'ai fait seul, sans hésitation, sans penser un moment à moi. Qu'y aurait-il donc eu de si surprenant si j'avais demandé pour mon lot l'Instruction Publique ? Mes droits ne valent-ils pas ceux de Corbière et la France eût-elle été si surprise de voir l'auteur du Génie du Christianisme gouverner les générations de la nouvelle Monarchie ! Voilà que je ne voulais écrire qu'un mot, et que j'écris des pages ; on se laisse aller et quand tout cela vous arrivera vous ne sau-

rez plus à quoi je réponds ; tant de jours et de choses se seront passés !

Quant au congé, comme il m'est absolument nécessaire, il faut que je l'obtienne ou que je donne ma démission ; de sorte que cela ne fait pas une question et le plus petit embarras pour moi

Je ne crois pas à vos nouvelles, il n'y aura pas de changement de ministère avant la fin de la session, et la session ira jusqu'au mois de juin. Quant aux affaires étrangères, je les vois mieux que vous. Vos libéraux radotent sur le congrès, et ne savent pas un mot de la vérité. Dans ma dernière lettre je vous ai parlé de ma vie à Berlin. Bonjour, à Samedi !

A propos de ma vie, voici une petite aventure.

Il y a ici un prêtre de la Secte des frères *Moraves*, qui a du talent pour la prédication et dont les sermons sont fort suivis. Dimanche dernier, il prêcha contre l'esprit du siècle et contre l'impiété, et à propos de cela, il fit remarquer que par une singulière destinée on avait vu tour à tour en Prusse, les deux hommes *dont la réputation littéraire avait été la plus éclatante*, *l'un dans le XVIII*^e^, *l'autre dans le XIX*^e^ *siècle* ; *le premier envoyé pour détruire*, *le second pour réparer le mal* qu'avait *fait le premier*, et de là me nommant par toutes les lettres de mon nom et félicitant ses compatriotes de ma nomination à l'ambassade de Prusse, il ne tarit plus en éloges. Concevez que pour un homme qui soignerait *ses succès autant que ses ouvrages* ce serait un bel article de journal ; l'illustre Lally n'y manquerait pas. Mais moi je suis le véritable *éteignoir de ma gloire*, et je cache tout cela au gros Bertin. Quand le pauvre de Sèze voyage, il va dire à tous les bureaux de nouvelles, que *l'illustre défenseur de Louis XVI*, etc., passe etc., [1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

180 24 mars 1821.

Au Baron Pasquier.

N° 22 Berlin, 24 mars 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

L'estafette arrivée hier au soir 23 m'a apporté votre dépêche du 17 n° 4. Je savois déjà par un courrier de Laybach arrivé quelques heures auparavant les faits qui avoient précédé l'abdication du Roi de Sardaigne. Ces événements sont d'autant plus funestes que l'affaire de Naples alloit finir ; l'évacuation d'Aquila par les troupes napolitaines annonçoit la prochaine pacification du royaume des Deux-Siciles.

Maintenant tout est changé. Le duc de Genevois acceptera-t-il une couronne dont il est peut-être encore moins capable de porter le poids que son frère ? Voudra-t-il régner avec la constitution telle quelle que le prince de Carignan paraissoit prêt à proclamer ; et, si la couronne laissée par les deux frères tombe enfin au prince de Carignan, ce prince est l'ennemi déclaré de l'Autriche. Comment le roi a-t-il abdiqué, lorsqu'il lui restoit encore tant de ressources ? M. de Saint-Marsan n'est-il arrivé du Congrès, où il s'étoit soumis à toutes les volontés du prince de Metternich, que pour donner à son malheureux maître un conseil si déplorable ? D'un autre côté, le prince de Carignan accordant une constitution aux Piémontais, l'Autriche souffrira-t-elle cette constitution? D'un autre côté, l'insurrection ne peut-elle pas atteindre Gênes et se propager dans tout le Milanois, gagner Venise et peut-être la haute Italie ? Les opérations contre Naples vont être nécessairement retardées et peut-être tout à fait suspendues, si le pays se révolutionne derrière l'armée envahissante. L'Empereur Alexandre, déterminé plus que jamais à soutenir l'Empereur d'Autriche, a fait donner l'ordre à son armée de Volhynie, forte de 85.000 hommes, de se mettre en marche pour

le Milanois. Au premier mouvement des Russes on doit s'attendre à voir l'Angleterre s'emparer de la Sicile ; l'Espagne, par quelque décision violente, peut compliquer ces combinaisons politiques. Voilà pourtant, Monsieur le Baron, où nous a conduits un congrès de six mois pour une affaire de vingt-quatre heures ; son premier résultat a été de soulever l'Italie, et de ramener les Russes du fond du Nord.

La nouvelle des événements de Piémont cause ici une grande inquiétude. Ce pays [1], sans doute, est tranquille, car il est sagement gouverné, et le caractère national y est difficile à émouvoir ; mais il ne faut pas croire, toutefois, que les doctrines du libéralisme y soient étouffées ; l'Autriche surtout est peu aimée, et l'opinion populaire en Allemagne ne lui souhaitoit pas des succès en Italie. Les nouveaux États qui composent la Prusse ne sont encore unis ni par les mêmes lois, ni par les mêmes habitudes, ni par les mêmes affections. Le cabinet de Berlin paroît décidé à suivre, en tout, l'impulsion des cabinets de Vienne et de Pétersbourg. M. de Bernstorff arrive incessamment de Laybach pour prendre les ordres du Roi de Prusse. J'ai vu des notes qui me prouvent la persuasion où l'on est, au Congrès, que *la nouvelle hydre révolutionnaire du Piémont est encore sortie du sein de la France.*

Quant à nous, Monsieur le Baron, vous parlez de neutralité : reste à savoir si elle sera possible. Nous ne pouvons nous cacher que, dans le cas où les Piémontais franchiroient leurs frontières, il ne s'agiroit plus d'une opinion politique, mais d'un fait, et que nous serions appelés, comme l'Angleterre, à l'exécution des traités qui garantissent l'inviolabilité des possessions territoriales, telles qu'elles existent aujourd'hui. De plus, le Piémont touche à celles de nos provinces où l'esprit est le moins bon. On sera obligé de renforcer les garnisons de ces provinces, et le malheureux système que l'on a maintenu en France pendant quatre ans a gâté l'esprit de notre armée. Il seroit peut-être moins dange-

1. La Prusse.

reux d'employer cette armée au dehors, dans une guerre assez faible pour qu'il n'y eût pas de grands revers, que de la laisser tranquillement spectatrice d'une insurrection militaire. Les fautes que l'on a commises sont énormes ; mais en prenant les choses au point où elles sont, il s'agit aujourd'hui de l'existence même des monarchies. Ce seroit un grand malheur d'être obligé de faire la guerre ; mais ce seroit un malheur cent fois plus grand d'abandonner la Russie, la Prusse et l'Autriche au moment où elles s'entendroient pour soutenir la cause des Monarques légitimes. Demeurer neutre au milieu de l'Europe belligérante, c'est le parti que prit la Prusse après le traité de Basle ; c'est ce qui la perdit et c'est ce qui nous perdroit. Qui sait même si la faction triomphante ne nous forceroit pas à nous armer pour elle ; ne nous obligeroit-elle pas à accomplir le vœu révolutionnaire, à nous mettre avec l'Angleterre à la tête des janissaires républicains soulevés de toutes parts ? Je ne crois pas que nous puissions être tentés d'un pareil honneur qui, pour récompense, nous procureroit les bienfaits d'une Démocratie. Dans tous les cas, Monsieur le Baron, nous ne pouvons plus être sauvés qu'avec les royalistes ; et c'est l'opinion très prononcée du cabinet de Berlin. Si l'on se croyoit dans la nécessité de faire aujourd'hui des concessions aux libéraux, parce que la révolte a des succès autour de nous, c'en seroit fait de la France. Mais qu'importent ces réflexions ! Je suis à quatre cents lieues des événemens, et au moment où j'écris, la scène est changée. Plus rapproché, je serois plus utile.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.

P. S. — On vous conjure de réveiller votre ministre en Suisse. C'est par la Suisse que passent tous les agents révolutionnaires français, toutes les demi-soldes qui vont soulever l'Italie. Le ministre de Sardaigne ici, M. le comte de Salles, porte les plaintes les plus amères contre votre ancien ambassadeur à Turin. [1] Vous

1. Le duc de Dalberg.

aviez en France dernièrement le chef de la conspiration piémontaise ; vous avez servi à faire découvrir et arrêter les preuves de sa trahison. On vous en sait très bon gré, mais on eût désiré que l'homme même ne vous eût pas échappé. Il ne faut plus souffrir que notre patrie soit une espèce de sanctuaire inviolable où se donnent rendez-vous tous les traîtres qui veulent conspirer contre la légitimité. Oui, c'est de la France que sont sortis depuis cinq ans la plupart des hommes et des doctrines, qui bouleversent aujourd'hui le monde. Tant que nous hésiterons à attaquer ces hommes et ces doctrines, à les poursuivre partout sans craindre leurs efforts, sans nous épouvanter de leurs cris, nous serons toujours à la veille d'une catastrophe.

C'est votre estafette qui a apporté hier la première nouvelle de l'abdication du Roi de Sardaigne. Ce matin, on parle d'une nouvelle de commerce arrivée par Amsterdam qui annonceroit une insurrection à Milan. Auroit-on voulu dire à Turin ? [1]

---

181 24 mars 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 24 mars 1821.

Le gant est jeté. Voilà une lettre que vous remettrez sur-le-champ à Mathieu, où je le prie formellement de demander un congé. Je me suis déterminé à agir d'après les nouvelles que j'ai reçues par estafette de l'affaire de Turin. Il est de toute nécessité que, dans des circonstances aussi graves, j'aille chercher des instructions à Paris. J'espère qu'on fera droit à ma demande, car on est content de mes dépêches, et on doit aussi avoir besoin de m'entendre. Dans tous les cas, si mes amis refusent de demander, ou que le ministre rejette la demande, comme je vous

1. Affaires étrangères. Prusse, 261. — Loménie *op. cit.* (*Le Correspondant* du 25 octobre 1906).

l'ai dit, mon parti est pris. Je vous quitte, ayant aujourd'hui à écrire une longue et importante dépêche.

Si on m'avait écouté sur le congrès de Laybach, on n'en serait pas là. Que sert de louer mes dépêches, si l'on ne fait rien de ce que je dis ? [1]

---

482 24 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin 24 mars 1821,

Je vous disois dans je ne sais quelle lettre « *depuis le dernier courrier quel monarque est tombé* », etc. Vous pouvez maintenant me répondre. Je ne puis vous écrire qu'un mot. M. Pasquier m'a expédié une estafette et j'ai une longue réponse à faire. Je vais demander un congé de six semaines pour aller chercher des instructions. M. le comte Bernstorff, Ministre des Affaires Étrangères en Prusse, revient lui même de Laybach prendre ici des instructions. La Russie fait marcher sur l'Italie quatre-vingt mille hommes. Ah, si l'on m'avoit envoyé à Laybach ! On le sent, on loue mes dépêches, mais pourquoi ne m'employoit-on pas activement ? Et dans ce moment combien ne pourrois-je pas être utile ? Mais non, on me laissera à quatre cents lieues et tous les incapables de la diplomatie seront dans le centre des affaires.

J'ai reçu votre bonne et longue lettre du 10 et du 11. Sans doute on m'avait *promis* le ministère d'État, et je vous l'ai aussi *prouvé* par ma dernière lettre. [2]

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 364.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

483 24 mars [1821].

A...

Berlin, le 24 mars, au soir.

Mon cher ami, j'ai reçu une dépêche du Ministre des affaires étrangères de France, qui m'annonce la Révolution du Piémont. Je m'en suis, de suite, entretenu avec le Ministre de Sardaigne près cette Cour, nous l'avons fait dans des termes que je ne puis vous rapporter, non plus que nos conclusions ; je vous dirai seulement que personnellement cela me fait trembler pour les suites, ainsi que mes compatriotes.

J'ai passé toute la nuit du 23 au 24 pour faire mes dépêches. Vous recevrez ma lettre en même temps qu'elles arriveront à Paris.

On dit à Berlin que les Espagnols ont assassiné leur Roi, ce bruit est généralement répandu.

Les Prussiens seraient bien contents que les Napolitains battissent les Autrichiens.

Je veux absolument demander un congé pour retourner à Paris le plutôt possible. Je vous dirai alors bien des choses. L'un de mes secrétaires est parti pour la France, il y a trois jours ; mais comme il doit en passer 18 à Francfort, je crois que je vais expédier mon secrétaire intime pour la même destination. Comme je ne puis confier mes lettres secrètes à la Poste, je les remettrai probablement à un homme à mon compte, peut-être à l'avenir, à mon Valet de Chambre. Je tiens en vérité à avoir un congé, car je ne puis plus tenir à Berlin.

Je me suis lié intimement avec le duc de Cumberland, beau frère du roi d'Angleterre, et je vois souvent aussi M. Ancillon qui est le Conseiller intime du Roi.

Le grand Duc Nicolas est arrivé ici, il y a quatre jours.

Adieu, mon cher ami, au revoir, etc... [1]

1. Lettre copiée par un espion de police. — Papiers Pasquier. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

184 27 mars 1821.

Au baron Pasquier.[1]

Berlin ce 27 mars 1821.

Cette lettre, Monsieur le Baron, vous sera remise par M. Handé, artiste et parent de M. Spontini, qui retourne à Paris. J'aurai l'honneur de vous en adresser le *Duplicata* par le courrier ordinaire qui part ce soir avec ma dépêche. [2]

Mde de Chateaubriand m'apprend, Monsieur le Baron, qu'elle vous a demandé un congé pour moi, et que vous le lui avez promis. Je vous en remercie. Je pense que le service du Roi exigera que je ne quitte Berlin que vers la fin d'Avril. A cette époque les Cabinets auront arrêté les grandes décisions ; les choses auront pris un cours quelconque en Italie, et le temps nécessaire au développement des événements sera une espèce de temps de repos pour la Diplomatie. Si donc, Monsieur le Baron, vous n'avez pas eu la bonté de me faire expédier le Congé avant d'avoir reçu cette lettre, je vous prierois de me l'envoyer pour le 20 d'avril : s'il arrive avant, j'espère que vous voudrez bien vous en rapporter à mon zèle pour ne m'en servir qu'avec la discrétion que les affaires me paraîtront exiger. M. le Comte de Bernstorff vient chercher des instructions ici ; et j'ai moi-même bien besoin d'en aller chercher à Paris.

Je suis dans la plus mortelle inquiétude de M. de Fontanes. La France perdrait en lui le dernier talent qu'elle possède, et moi un ami comme il n'y en a plus.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Baron, la nouvelle assurance de ma haute considération et de mon dévouement accoutumé.

CHATEAUBRIAND. [3]

1. La lettre porte en tête cette note de M. Pasquier : *Expédier à M. de Chateaubriand le congé demandé et me l'apporter pour que j'y joigne une lettre particulière.*

2. Ce duplicata qui se trouve actuellement dans les archives de la famille d'Audiffret-Pasquier, ne contient pas ce paragraphe.

3. Original autographe.. — Affaires étrangères. Prusse, 621, f° 124.

185 27 mars 1821.

Au baron Pasquier.

N° 23 Berlin, 27 mars 1821.
Déchiffrement

Monsieur le Baron,

Nous restons toujours ici dans la même incertitude sur la suite des événements du Piémont, n'ayant encore rien de plus nouveau que votre dépêche du 17 du courant, sous le n° 22. Déjà mille bruits sont répandus, et, comme la cause de l'indépendance italienne a un côté populaire, ces bruits sont accueillis avec faveur, d'autant plus que l'Autriche est peu aimée, et que la Russie inspire des plaintes universelles. L'unité est un rêve de l'Allemagne comme de l'Italie.

J'ai vu des hommes marquants de toutes les opinions, tous tiennent à peu près le même langage sur le retour des Russes dans le midi de l'Europe. Ce mot de constitution, il faut en convenir, exerce un singulier pouvoir sur les Rois : à ce seul mot, les uns prêtent de faux serments, les autres abdiquent, et la maréchaussée tartare accourt.

On m'a beaucoup parlé des craintes que nous pouvions avoir sur le soulèvement du Lyonnois et du Dauphiné ; j'ai dit ce que je pensois : c'est que jamais une révolution tentée en France par l'impulsion étrangère ne pourra réussir. Le libéralisme seroit discrédité à l'instant dans nos provinces dont l'opinion est la plus gâtée, s'il y paroissoit sous les enseignes espagnoles ou piémontaises. Et pourquoi craindre avec une Chambre des députés telle que celle que nous avons aujourd'hui ? Rien n'est possible contre la légitimité, si le ministère cesse de balancer ; et, s'il embrasse franchement un système monarchique, il pourroit réunir, dans trois mois, trois cent mille volontaires royalistes sous le drapeau blanc.

Le cabinet de Berlin espère toujours que l'affaire de Naples

aura été terminée avant que la nouvelle de l'insurrection du Piémont soit parvenue aux Carbonari. J'en doute, car les révolutionnaires ont leur correspondance bien montée, et, depuis Paris, qui en est le centre, jusqu'aux extrémités de la Sicile, les paroles sont portées rapidement. Si j'en juge par quelques mots échappés dans la conversation, la Prusse n'enverroit point de soldats en Italie, et, tandis que l'Autriche et la Russie se chargeroient de faire la police au delà des monts, elle (la Prusse) veilleroit à la tranquillité intérieure de l'Allemagne. Nous en saurons plus long lorsque M. Bernstorff sera arrivé. On l'attend à la fin de la semaine. Il vient chercher des instructions pour retourner ensuite auprès des Empereurs.

Si je n'étois découragé de raisonner de si loin et lorsque les événements ont déjà tout décidé, je vous dirois que le duc de Genevois pourroit avoir accepté la couronne en protestant contre toute constitution donnée à la suite d'une insurrection militaire. Se trouvant hors du Piémont, et n'ayant prêté aucun serment, il seroit dans une meilleure position que le roi de Naples : la question pour nous et pour les princes alliés se simplifieroit : mais la chose s'est peut-être passée autrement, et d'après les chances diverses que j'ai examinées dans ma dépêche précédente.

Si j'avois été à Paris au moment où vous avez reçu l'estafette de M. le marquis de la Tour-Du-Pin, j'aurois osé donner un conseil au gouvernement. C'eût été de déclarer au cabinet de Turin que, s'il adoptoit une constitution dont les principes missent la France en péril, ou que, s'il envahissoit le Milanois, la France seroit obligée de retirer son ambassadeur, car, dans le premier cas, elle devroit cette démarche à sa propre sûreté, et, dans le second, elle y seroit obligée par la teneur des traités en vertu desquels les puissances se sont mutuellement garanti l'intégrité de leur territoire. Cette déclaration auroit eu le double effet de faire donner au Piémont une constitution raisonnable, et de venir au secours de l'Autriche. Je suppose toutefois que le gouvernement français ne se seroit pas effrayé de l'idée d'une

guerre possible avec le royaume de Sardaigne. Si nous en étions à trembler devant les Piémontais, il faudrait désespérer de nous. Non seulement l'armée russe de Pologne va être mise en mouvement pour se rendre en Italie, mais la Garde, à Pétersbourg, doit recevoir l'ordre de se tenir prête à marcher. Quelles que soient les fautes commises, c'est à la politique continentale qu'il faut, dans ce moment, nous attacher. L'Angleterre, en sûreté dans son île et dans son ancien gouvernement constitutionnel, peut faire la libérale sans péril ; mais elle nous perdroit inévitablement, si aujourd'hui nous abondions dans le sens de sa politique. Nous devrions bien, surtout, nous défaire de tous ces radicaux anglois qui inondent Paris et nos provinces, et ce seroit une chose très utile que de demander à nos chambres un *Alien Bill.*

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

etc.

Signé : Chateaubriand. [1]

---

486 27 mars 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 27 mars 1821.

Mme de Chateaubriand va vite en besogne. Elle a demandé elle-même le congé à M. Pasquier, et, ce qu'il y a de plus singulier, elle en a obtenu la promesse immédiate. Ainsi je vais vous revoir. J'écris à M. Pasquier aujourd'hui pour fixer l'époque. Je demanderai le congé pour le 20 avril, avec la réserve de ne l'employer que le 1er mai, si le bien du service du roi l'exige. Je ne vous parle point de politique ; je sais toute l'affaire d'Italie. J'écris par le courrier à Mathieu pour lui dire que Mme de Chateaubriand

1. Affaires étrangères. Prusse, 621. — Loménie *op. cit.*

a prévenu la demande que je le chargeais de faire. Je suis au désespoir de la maladie de Fontanes. Je tremble de l'arrivée du prochain courrier. J'aimais tendrement Fontanes. Il avait l'air de devoir me survivre de longues années. Que nous sommes peu de chose ! et que cela va vite ! A bientôt. [1]

---

487 27 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, mardi 27 mars 1821.

Le congé est promis ; je vous verrai donc à la fin d'Avril. Il m'est impossible de vous écrire aujourd'hui. Je suis pressé par le travail du moment. Ne vous effrayez pas trop de cette Italie. Voilà de nos œuvres et les conséquences de ce malheureux système que l'on suit depuis cinq ans !

Bonjour ; j'ai voulu seulement vous apprendre la bonne nouvelle du congé, vous aurez sans doute reçu la lettre que je vous ai envoyée par Humboldt. J'attends une lettre de vous demain.

A Madame la duchesse de Duras
Rue de Varennes 31, Paris. [2]

---

488 27 mars 1821.

A Madame de Fontanes.

Berlin ce 27 mars 1821.

J'ose à peine vous écrire, Madame, et vous demander des nouvelles.

Je ne sais que vous dire. Je suis aussi malheureux que vous.

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 365-66.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Faites moi écrire un mot. Je ne vivrai pas d'ici l'arrivée du premier courrier. Il faut peut-être se résigner ; mais il y a longtemps que la Providence nous éprouve.

Mes hommages bien tendres à vous, Madame, et à Mlle de Fontanes.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

489 31 mars 1821.

Au baron Pasquier.

1° Division Berlin, 31 mars 1821.
Politique
N° 24

Monsieur,

J'ai reçu hier au soir, à sept heures, par le courrier de M. le comte de Goltz, la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 24 de ce mois, sous le numéro 5, avec la suite des *Moniteurs* jusqu'à la même date.

Quant aux nouvelles extérieures relatives à Naples et à Turin, nous les savions depuis deux jours. Nous croyons aussi à la soumission de Naples, quoique nous n'en ayons pas encore reçu la notification officielle : nous l'attendons à chaque instant.

Quant aux nouvelles intérieures de la France, on verra avec grand plaisir ici la fidélité de nos troupes dans la petite émeute de Grenoble. La baisse de nos fonds n'a point alarmé, on savoit bien que le premier bulletin arrivé d'Italie mettroit fin aux indignes manœuvres des ennemis du repos public.

Malgré le coup dont j'ai été frappé par la mort de M. de Fontanes, je n'ai point négligé le service du Roi et les intérêts de mon pays. J'ai assuré qu'aucun mouvement sérieux n'agiteroit

1. Pailhès *Du nouveau sur Joubert...*, p. 354.

la France : c'est mon intime conviction tant que le gouvernement restera uni aux royalistes. Vous voyez ce que c'est que cette misérable faction révolutionnaire quand on lui résiste, et comme elle a disparu dans le royaume de Naples. Il en sera de même à Turin si le nouveau roi tient ferme. On prétend que Gênes et Novare sont restées fidèles. Le moment approche où la France pourra jouer le rôle le plus glorieux. Cent quarante mille Russes ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher, à savoir les quatre-vingt mille hommes de l'armée de Pologne, et les soixante mille hommes de la Garde. Nous pouvons devenir des médiateurs utiles ; mais toutefois, en plaidant la cause de la liberté des peuples lorsqu'ils seront rentrés dans le devoir, ne nous opposons pas au concours de la justice, et laissons enfin châtier ces révolutionnaires dont les crimes sont restés trop longtems impunis.

On est ici dans la paix la plus profonde. Si quelques mauvais esprits, comme il s'en trouve partout, se sont un moment réjouis du malheur dont un grand pays semblait menacé, ils sont en si petit nombre qu'ils n'ont aucune influence sensible sur l'opinion. Si le mouvement révolutionnaire que l'on a tenté en Italie échoue, comme il y a maintenant des raisons de l'espérer, il faudra nous féliciter que ce mouvement ait eu lieu. Plus tard la plaie serait devenue incurable ; il est heureux qu'elle se soit déclarée lorsqu'on pouvait encore la guérir.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération

Monsieur le Baron,

Votre très humble et très

obéissant serviteur

CHATEAUBRIAND. [1]

1. Affaires étrangères. Prusse, 621. — La signature seule est autographe. — Loménie *op. cit.*

490 31 mars 1821.

A Madame de Fontanes.

Berlin, 31 mars 1821.

Je vous ai écrit, Madame, et mon billet vous sera arrivé !... J'ai autant besoin d'être consolé que vous. J'espère être à Paris vers la fin du mois d'avril. J'irai mêler mes larmes aux vôtres et à celles de Mlle de Fontanes. — Je demande à être l'*éditeur* et l'*historien*, s'il y a lieu.

CHATEAUBRIAND.

Madame la marquise de Fontanes
rue du faubourg Saint-Honoré, n° 57, Paris. [1]

---

491 31 mars 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin, ce 31 mars 1821.

Je vous prie, Monsieur le Baron, de me rendre un service : c'est d'envoyer sur le champ à M. Bertin la lettre que je prends la liberté de mettre sous votre couvert : ce sont quelques mots sur mon malheureux ami. Jamais je n'ai reçu un coup plus rude, j'en suis accablé. Vous aviez, je crois, Monsieur le Baron, commencé à connaître dans notre petite société de la rue Neuve du Luxembourg, cet excellent homme. C'est une perte irréparable. J'attends en confiance le congé que j'avais eu l'honneur de vous demander pour le 20 avril, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération ainsi que de mon dévouement.

CHATEAUBRIAND.

P.-S. Vous recevrez par le courrier une petite dépêche non chiffrée, en réponse à votre dépêche du 24 n° 5 que j'ai reçue hier au soir. On célèbre aujourd'hui ici le 31 mars. Je vais passer ces 24 heures à Potzdam. [2]

1. Pailhès *Du nouveau sur Joubert*..., p. 355.
2. D'après l'original autographe.— Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

192 31 mars 1821.

A Bertin aîné.

Berlin, le 31 mars 1821.

Voilà, mon cher ami, quelques mots sur Fontanes. Faites-en ce que vous voudrez. Changez, retranchez, etc. J'espère vous embrasser à la fin d'avril. A vous pour la vie. Serrons nos rangs : combien de nos soldats manquent déjà à l'appel !

Vous savez sans doute le tour heureux qu'ont pris les affaires d'Italie. Tout est ici parfaitement tranquille.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

193 31 mars 1821.

A M. Bertin, directeur du Journal des Débats.

Monsieur,

Il est de mon devoir de répondre à l'appel que vous avez fait à l'amitié dans votre journal du 19 de ce mois. J'y répondrai mal, car ce n'est pas quand on a le cœur brisé qu'on peut écrire. L'école à jamais célèbre, fondée par Boileau, Racine et Fénelon, finit en M. de Fontanes ; notre gloire littéraire expire avec la monarchie de Louis XIV.

Mon illustre ami laisse entre les mains de sa veuve inconsolable et de sa jeune et malheureuse fille les manuscrits les plus précieux ; et telle était son indifférence pour sa renommée qu'il se refusait à les publier. Ces manuscrits consistaient en un Recueil d'odes et de poèmes admirables, en des Mélanges littéraires écrits dans cette prose où le bon goût ne nuit point à l'imagination,

1. Victor Giraud *Revue latine*, 25 avril 1907, et *Nouvelles Études*..., p. 299.

l'élégance au naturel, la correction à l'éloquence et la chasteté du style à la hardiesse de la pensée.

Devais-je être appelé si tôt à parler des derniers ouvrages de l'écrivain supérieur qui annonça mes premiers essais ? Personne (si ce n'est un de ses vieux amis qui est aussi le mien, Mr Joubert) n'a mieux connu que moi cette bonhomie, cette simplicité, cette absence de toute envie, qui distinguent les vrais talents, et qui faisaient le fond du caractère de Mr de Fontanes. Singulière fatalité ! notre amitié commença dans la terre étrangère et c'est dans la terre étrangère que j'apprends la mort du compagnon de mon exil !

Comme homme public, Mr de Fontanes a rendu à son pays des services inappréciables : il maintint la dignité de la parole, sous l'empire du maître qui commandait un silence servile ; il éleva dans les doctrines de nos pères des enfants qu'on voulait séparer du passé pour bouleverser l'avenir. Vous aussi, monsieur, vous avez admiré et aimé ce beau génie, cet excellent homme, qui peut-être est déjà oublié dans la ville où tout s'oublie.

Mais le temps de la mémoire reviendra ; la postérité reconnaissante voudra savoir quel fut le dernier héritier du grand siècle dont elle lira les pages immortelles. Je suis incapable aujourd'hui d'entrer dans de longs détails sur la personne et les travaux de mon ami ; la perte que je fais est irréparable, et je la sentirai le reste de ma vie. Au moment même où votre journal est arrivé, j'écrivais à Mr de Fontanes : je ne lui écrirai plus ! Pardonnez, monsieur, si je borne ma lettre à ce peu de mots que je vois à peine en les traçant.

J'ai l'honneur, etc.

Berlin, 31 mars.

CHATEAUBRIAND.[1]

1. *Journal des Débats* 10 avril 1821. — *Œuvres de Chateaubriand*, édition Ladvocat, II, 306. — *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 495, Appendice.

494 31 mars 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 31 mars 1821.

Je n'ai pas le courage d'écrire. Je viens d'envoyer un mot à Bertin. Je suis désolé et accablé de cette mort. Si l'on publie les œuvres de cet excellent homme, je mettrai une note historique en tête. Que vous dirai-je ? Votre lettre m'a fait mal. Comment croyez-vous à ces sottises sur l'Abbaye au Bois et comment me les écrivez-vous par la poste ? fi ! Si j'obtiens le congé, vous verrez que je reviendrai ici avec M^de^ de Ch. pour [de] [1] longues années, ou, ce que préfère, je m'ensevelirai avec elle dans quelque coin pour qu'on n'entende plus parler de moi. J'en ai assez. Votre santé se rétablira, je n'ai jamais craint ici pour l'Italie, parce que placé en dehors je voyais jouer la partie. Cette tentative manquée ferait le repos assuré de la France si les ministres le voulaient. Mais ils ne le voudront pas et craindront toujours la Droite et ne pourront jamais se passer de Mézy et Beugnot. [2]

---

495 31 mars 1821.

[A***]

Je vous ai écrit le 17 de ce mois. Vous devez maintenant avoir reçu ma lettre. Je savois ces mensonges *des frères et amis* sur mes prétendues lettres relativement à la Prusse. Ce pays jouit de la paix la plus profonde, et les François y sont vus maintenant avec une bienveillance particulière. J'ai été comblé de bontés. Il n'y a point ici de Révolutionnaires par la seule raison que

1. Ce mot est omis par Chateaubriand lui-même.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

le g[ouvernemen]t ne les souffriroit pas. Vous voyez ce que c'est que cette misérable faction quand on ose la regarder en face et comme se sont évanouis tous les héros de Naples. Il en sera de même de Turin, si l'on tient ferme. Mais que m'importe tout cela dans ce moment ? Je suis accablé de la mort du meilleur ami que j'eûsse au monde : remerciez pour moi la société des bonnes lettres. Dites lui combien je suis un indigne successeur de mon illustre ami, mais combien je suis sensible à la marque d'estime qu'on me donne. Remerciez aussi M. d'Herbouville. [1] Je ne puis écrire tant je suis affligé ; je ne me remettrai jamais de ce coup. J'espère vous voir bientôt. Je vous embrasse. Il ne faut pas quitter ses amis si on veut les revoir ! J'ai rendu ici quelques services aux Royalistes ; c'est ma seule consolation.

Berlin, ce 31 mars 1821. [2]

---

496 3 avril 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin ce 3 avril 1821.

Monsieur le Baron,

M. le Cte de Bernstorff est arrivé hier soir, et avec une grâce toute particulière il m'a fait l'honneur de me venir voir ce matin. J'ai été d'autant plus heureux de cette visite qu'ayant une attaque assez violente de rhumatisme, il m'aurait été impossible de sortir aujourd'hui pour offrir mon hommage à M. le Cte de

1. Fontanes était président de la Société des bonnes lettres, récemment fondée. Chateaubriand lui fut donné comme successeur. Le général Marquis d'Herbouville était vice-président de la Société : cf. son « Discours à l'occasion de la mort de M. de Fontanes », prononcé le 20 mars 1821 à la Société des bonnes lettres et inséré au t. II, p. 520 des *Annales de la littérature et des arts*, recueil qui devint bientôt le Journal même de la Société.
2. Ni signature, ni suscription. — Collection de Madame Victor Egger.

Bernstorff. Vous savez, Monsieur le Baron, que ce Ministre est un homme parfaitement instruit des affaires de l'Europe et qui joint à un esprit très éclairé une grande fermeté de caractère.

Mr le Cte de Bernstorff s'étant arrêté quelques moments à Vienne n'apporte pas des nouvelles très fraîches d'Italie. L'affaire de Naples paroit en majeure partie terminée ; on parle diversement de celle du Piémont où il semble régner une grande confusion. La protestation du nouveau Roi est maintenant publique. Il n'est pas vrai, du moins jusqu'à présent, que l'armée russe de Pologne ait reçu contre-ordre, comme l'ont avancé plusieurs journaux. J'aurai l'honneur, samedi prochain, de vous adresser une dépêche.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur le Baron,

Votre très hmble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

497 — 3 avril 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 3 avril 1821.

Si vous aviez été placée, comme moi, en dehors des événements, vous n'auriez pas eu peur du tout de cette Italie. Voilà une nouvelle expérience faite ; partout où l'on ne veut point de révolution, il n'y en a point. La France qui pouvait être florissante et en paix, même au milieu des révolutions de l'Europe, n'a pas même à craindre aujourd'hui une révolution étrangère. Les libéraux en poussant tout à l'excès ont tout usé et tous leurs grands rêves s'évanouissent. Mais quelle horreur et quelle pitié

1. La signature seule est autographe. — Affaires étrangères Prusse, 621, f° 136.

que la faiblesse de ceux qui mènent les choses en France ! Quel parti pris de ne marcher jamais dans la ligne droite ! Quelle pusillanimité à l'apparence du danger, et quel retour aux idées qui nous perdent, quand le danger est passé. Je suis d'un dégoût de tout cela que je ne puis dire. Je veux sortir de cette fange et ne vivre que pour moi, il n'y a rien rien à faire avec ces gens-là.

Le petit mot que j'ai envoyé à Paris pour Fontanes aura paru avant que vous receviez cette lettre. Ainsi vous voyez que je me suis encore rencontré en vous. Il y a plus ; j'ai écrit à M^de^ Fontanes demandant à être l'*éditeur* et l'*historien*, s'il y a lieu. Vous verrez que je dis dans ce petit mot que vraisemblablement F[ontanes] est *déjà oublié dans la ville où tout s'oublie !*

C'est encore vous.

J'espère mon congé pour le 20 de ce mois, je serai dans les premiers jours de Mai à Paris, je vous dirai les plans de mon avenir. J'ai vu Potzdam, j'ai pris quelques notes, je souffre beaucoup de mon rhumatisme, ne le dites pas. Quant à votre santé, je vous ai prédit qu'elle se raffermirait et que vous vivrez cent ans, moi je m'en vais ! il n'y a pas de mal.

Pourquoi vous plaignez-vous toujours que je n'écris pas, cela n'est pas de bonne foi. Il ne part que deux courriers par semaine. J'écris toujours par un de ces courriers et souvent par les deux : c'est faute de calcul et de raison que vous m'accusez. [1]

---

498 3 avril 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 3 avril 1821.

Point de lettres de vous par le courrier d'hier. Je ne ferai pas comme vous ; je ne vous accuserai pas, mais je souffre.

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Je vous ai mandé par mes dernières lettres que j'espérais un congé pour le 20 d'avril ; je l'attends ; s'il arrive, je vous verrai à la fin du mois. Cela me semble une espèce de rêve.

Je n'entends plus parler de Mathieu ni de Jules[1], mais je vais bientôt me retrouver avec eux, et tout s'éclaircira.

Vos libéraux ont-ils été bien odieusement triomphants ? ils se sont bien grossièrement trahis. Il est fâcheux après cela, pour eux, de voir ce qui se passe en Italie. Comment avaient-ils jamais compté sur l'héroïque Naples ? Pauvres gens ! Quelle misère aussi de notre côté ! Quelle faiblesse ! quelle pusillanimité à l'apparence du péril ! Il faut sortir de tout cela.

Je pleure encore tous les jours la mort de mon pauvre ami. C'est le dernier talent littéraire que la France possédât. A présent il n'y a plus personne ; mais je suis sûr que l'on ne pense plus à Fontanes, et que j'ai l'air de radoter en vous en parlant. Quelle folie de ne pas vivre pour soi dans une vie si courte ! [2]

---

499 5 [avril 1821].

Au comte Florian de Kergolay.

Avez-vous, Monsieur, appris quelque chose ? Je n'entends parler de rien. Vous sentez que cela ne *peut* pas et ne *doit* pas traîner. Ma position est très embarrassante, et, puisqu'on m'a demandé un *oui* ou un *non*, il faut qu'avec la même franchise on me dise un *oui* ou un *non* ; je ne puis pas absolument rester comme je suis, et vous devez comprendre à quels assauts je suis exposé.

Tâchez de savoir s'il est survenu quelque obstacle et pourquoi on ne finit pas. Je ne demande pas mieux qu'on me rende ma parole, mais il faut m'avertir loyalement qu'on a changé d'idée,

1. Le prince de Polignac.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p.366-67.

parce qu'il ne me convient pas d'être ballotté et traîné de conseil en conseil et d'objection en objection.

J'espère vous voir ce soir.

Tout à vous,
CHAT.
Samedi, 5, 5 heures.[1]

---

500 7 avril 1821.

Au baron Pasquier.

1re Division
Politique
N° 25

Berlin, ce 7 avril 1821.

Monsieur le Baron,

J'ai reçu avec votre dépêche du 27 mars, n° 6, et votre dépêche du 28, n° 7, votre lettre officielle sans numéro du 28 mars, et la lettre particulière du 29 que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Ces dépêches et ces lettres sont on ne peut plus satisfaisantes, et je vais en faire usage, surtout pour ce qui regarde l'intérieur de la France et pour la protestation de M. le marquis de La Tour-du-Pin contre l'assertion si impudemment fausse de M. le comte San Torre di Santa Rosa.

Les nouvelles extérieures que vous voulez bien me communiquer étaient connues ici depuis trois jours ; nous sommes même plus avancés.

C'est avec une vraie satisfaction que je vois se vérifier une de mes conjectures. J'avois l'honneur de vous écrire dans ma dépêche du 27 mars, n° 23, que le « *Duc de Genevois pourroit* « *avoir accepté la couronne en protestant contre toute Constitution* « *donnée à la suite d'une insurrection militaire* » ; j'ajoutois : « *Se trouvant hors du Piémont et n'ayant prêté aucun serment*,

1. J. Lesche-Chesnevieux dans le *Journal des Débats* du 12 mars 1906.

« il seroit dans une meilleure position que le Roi de Naples
« la question pour lui, pour nous et pour les princes alliés se
« simplifieroit. »

Le duc de Genevois a suivi cette marche : la révolution de Piémont paraît toucher à sa fin, sans l'intervention des forces étrangères. Naples, de son côté, a capitulé, sans qu'on puisse craindre de voir la guerre se prolonger dans la Calabre et dans la Sicile. Tant de lâcheté a surpassé toutes les espérances, et c'est encore un bonheur que les révolutionnaires aient déshonoré leurs armes comme leurs principes. Les chefs de la révolte, dans le Piémont et dans le royaume des Deux-Siciles, ont fui, laissant après eux leurs victimes. Les peuples intermédiaires n'ont point remué; on a remarqué, au contraire, que, loin d'avoir été tentés de faire cause commune, ils ont senti se réveiller au moment de l'événement les jalousies locales et les inimitiés héréditaires. Ainsi les théories libérales sout venues échouer contre les mœurs ; ainsi s'est évanoui le rêve généreux, mais impossible à réaliser, de l'unité italienne ; grande leçon pour l'Allemagne; elle en profitera. Il est donc possible que la présence d'une armée russe ne soit plus nécessaire ; on peut s'en rapporter sur ce point au jugement et à la magnanimité de l'empereur Alexandre ; il veut l'ordre et non pas l'oppression.

Je ne saurois, Monsieur le Baron, que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, savoir : qu'une révolution essayée sans succès en Italie est un événement heureux principalement pour la France. Les ennemis de la Légitimité ne cessoient de nous menacer du soulèvement du Piémont et de l'insurrection du Milanais ; Naples avoit donné le signal de l'indépendance démocratique : les peuples étrangers, une fois mis en mouvement, pouvoient nous renvoyer la révolution que nous avons jetée au milieu d'eux. Ces maux extérieurs, en nous montrant l'Europe comme frappée d'une plaie commune, nous ôtoient toute confiance en nous-mêmes; ils nous faisoient croire que notre mal étoit plus grand qu'il ne l'étoit en effet. Maintenant le fond des choses est

connu ; les ennemis sont démasqués ; leurs joies ou leurs fureurs ne nous ont rien laissé à apprendre ; enivrés de leurs vaines paroles, ils se sont fait illusion sur leur nombre et leur influence ; trahis par leurs passions, ils ont agi trop tôt ou trop tard ; à force d'excès, ils ont prouvé leur impuissance ; ils ont dégoûté les peuples de la souveraineté et les soldats de la trahison ; ils ont gâté la Liberté comme ils ont usé l'outrage. Pour périr aujourd'hui, il faudroit que les gouvernements s'abandonnassent eux-mêmes. Espérons qu'ils auront la volonté de résister à une poignée de factieux dont les principes n'ont point de racines dans la société, et dont tout démontre l'isolement et la faiblesse. Le duc de Genevois vient de nous révéler la force d'un *je ne veux pas*, prononcé par la Légitimité.

Il me sera très agréable, Monsieur le Baron, d'avoir à parler de la conduite ferme de nos autorités, qui a fait échouer les dernières tentatives des révolutionnaires et sauvé l'Europe en sauvant la France. La fidélité de nos soldats a causé une vive satisfaction, et rassuré singulièrement les étrangers. On s'attend à voir récompenser le commandant de la garnison de Grenoble et punir promptement les coupables.

L'union de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse est plus intime que jamais. Ces puissances sont déterminées, si cela étoit nécessaire, à employer jusqu'au dernier de leurs soldats contre les fauteurs des révolutions. La Prusse jouit d'une parfaite tranquillité, et rien n'est plus faux que les bruits contraires répandus exprès par nos jacobins au moment de la crise de l'Italie.

[1] A présent, Monsieur le Baron, j'ai des choses moins agréables à vous dire. J'ai retrouvé dans M. de Bernstorff les mêmes opinions que dans M. Ancillon sur la conduite de notre cabinet dans les dernières circonstances. Il m'a parlé de Laybach et de la mauvaise impression qu'a laissée dans l'esprit du souverain la

1. Ici commence une partie chiffrée qui va jusqu'à la fin de la dépêche. Je donne le texte du déchiffrement des Affaires étrangères.

note verbale si fort en contraste avec les admirables instructions données au duc de Laval ; j'insisterai sur les bons effets que vous croyez qu'elle a produits en France dans les derniers événements. M. de Bernstorff trouve aussi que, relativement à l'affaire du Piémont, nous avons été timides. Il prétend qu'à nous surtout appartenait le droit d'étouffer une révolte qui menaçait notre existence politique. Il dit que, sans sortir de notre neutralité, un mot ferme et la retraite de notre ambassadeur auraient pu tout arrêter, et nous eûssent fait le plus grand honneur. J'avois eu moi-même cette idée, comme vous pouvez le voir dans ma dépêche du 27 mars déjà citée. Si le ministre de S. M. le Roi de Prusse m'eût pressé, je n'aurois trop su que lui répondre. En effet, en supposant que la révolution piémontaise ne soit pas encore terminée, auprès de qui notre ambassadeur réside-t-il ? Le premier Roi a abdiqué ; le second proteste ; il n'y a donc aucune autorité légale à Turin. Dans cet état de choses, est-il de la dignité de la France d'avoir un ambassadeur auprès d'un gouvernement révolutionnaire qui ne tient son pouvoir d'un jour que de la révolte de quelques soldats (ambassadeur sans fonctions, puisqu'il lui faudroit de nouvelles lettres de créance pour déployer un caractère). Un secrétaire d'ambassade laissé à Turin aurait pu également protester contre l'assertion du prétendu ministre de la guerre. La Russie et l'Autriche ont rappelé leurs ministres, et la Prusse a envoyé l'ordre à son chargé d'affaires, en l'absence de son ministre, de se retirer dans le voisinage du Piémont. Vous avez vous-même, Monsieur le Baron, fait très bien observer à la Chambre des Députés que nous avions un ambassadeur auprès du Roi de Naples, à Laybach, parce que le roi de Naples, quelque part qu'il soit, est toujours le souverain légitime des Deux-Siciles. Le même principe, dans les mêmes circonstances, doit s'appliquer au Roi de Sardaigne. Avez-vous rappelé M. de La Tour du Pin, ou l'avez-vous envoyé à Modène, quoique vous ne me l'annonciez pas dans vos dépêches des 28 et 29 mars ? Peut-être les événements ont-ils marché si vite qu'il vous a été impossible de prendre

ce parti. Peut-être enfin, au moment où je vous écris, les choses ont-elles changé de face au point que tout ceci n'est plus dans la question.

M. de Bernstorff, qui me paroît suivre attentivement nos affaires, m'a dit encore que tout étoit en France, et le bien et le mal; que, si nous nous préservions d'une nouvelle révolution, l'Europe seroit sauvée ; que les mouvements extérieurs n'étoient rien ; qu'on les comprimeroit facilement tant que la France resteroit tranquille. Telle est aussi ma conviction ; c'est ce que j'ai écrit constamment depuis quatre ans.

J'ai répondu au comte de Bernstorff que, de toutes les nations de l'Europe, la nation française étoit la moins malade par la raison qu'elle avait subi le mal qui tourmente aujourd'hui nos voisins. « La révolution est derrière nous, lui ai-je dit ; elle est « devant les autres peuples. — Oui, a-t-il repris avec vivacité, « cela est vrai ; mais votre ministère appuyé aujourd'hui comme « il l'est par une majorité royaliste, devroit faire plus d'usage de « ses forces ; l'État le plus robuste peut périr s'il ne veut pas se « défendre. Parce que vous avez une Charte, est-ce une raison, « par exemple, pour ne pas tonner, à l'instar de l'Angleterre, « contre des principes aussi subversifs des Monarchies constitutionnelles que des Monarchies absolues ? Pourquoi avoir l'air « de renier les Royalistes qui défendent les trônes légitimes ? « Que seriez-vous devenus en France si vous aviez laissé faire « les Carbonari en Italie ? » Je crains bien que ces idées soient venues à M. de Bernstorff en lisant les séances de la Chambre des députés. M. de Serre a parlé souvent avec franchise, éloquence et énergie ; vous aussi, Monsieur le Baron, vous avez défendu fortement les saines doctrines; mais il est vrai de dire qu'en général le ministère paroît ménager encore les révolutionnaires ; il souffre que les administrateurs payés par le Roi, qui remplissent le centre de la Chambre, restent dans l'opposition avec la gauche; il semble surtout marcher à regret avec les royalistes; il ne les avoue jamais hautement à la tribune, malgré les services immenses que ceux-

ci ne cessent de lui rendre. Pouvoit-il espérer que MM. Brennet, Chifflet, Botderu, de Kergorlay, et tant d'autres députés de 1815 voteroient pour lui ? Et toutefois, que fait-on pour les royalistes ?

M. de Bernstorff a fini par me prier de vous inviter à appuyer, au moins de toute votre force morale, les Princes alliés, puisque la France n'a pas cru devoir leur prêter le secours de ses forces physiques. Il paroît qu'on attache un grand prix à cette apparence d'union, si j'en juge par une dépêche que m'a bien voulu communiquer M. le comte d'Alopeus. Dans cette dépêche arrivée de Laybach, le ministre de Russie à Berlin est fortement engagé à déclarer, au nom de l'Empereur son maître, que l'Angleterre et la France, malgré leurs notes, n'ont point séparé leurs causes de la cause commune des Monarchies. Cette politique de l'Empereur est aussi utile qu'elle est généreuse ; car la dernière espérance des révolutionnaires est dans la division des souverains. La dépêche russe contient encore un abrégé des instructions données à M. Pozzo di Borgo, comme ambassadeur extraordinaire près le Roi de Naples. Il lui est défendu de se mêler en rien des affaires intérieures du pays où il va résider. Il eût été heureux pour la France que les ministres accrédités à notre cour en 1815 eussent été contenus par de pareils ordres.

Je dois vous dire, Monsieur le Baron, qu'on a été indigné de l'*avis* du Préfet de Lyon : « Quoi ! c'est dans un moment sem-« blable, qu'il parle de la modération des Lyonnais, de leur « attachement pour l'*ordre*, de leur dévouement pour les *institu-« tions* et pour *le Roi à qui on les doit.* » Cet *avis*, il faut en convenir, est d'un beau sang-froid, et lè Roi vient bien *à la queue* des Institutions ! M. le Préfet a fait depuis une proclamation plus vive ; il est vrai que c'est après le succès à Grenoble. Sa loyauté suit la fortune. Il seroit tems d'employer des royalistes ; si leur conduite loyale, dans le cours de cette session, ne leur a pas mérité la confiance du Ministère, que faut-il donc qu'ils fassent ? Je ne vous parlerai point de la répugnance du roi Ferdinand à retourner à Naples ni des lettres du Duc de Calabre. Il

faut au monde du pouvoir monarchique. C'est aux hommes d'état de faire de la royauté, même malgré les royalistes.

On serait fâché ici pour le repos de la France de lui voir donner asile aux chefs séditieux du Piémont ; ils n'ont déjà eu que trop de rapports (vous ne l'ignorez pas) avec la faction du côté gauche ; il ne faut pas que notre pays devienne la sentine où s'écoulent toutes les ordures révolutionnaires de l'Europe.

Réfléchissez, Monsieur le Baron, à la convenance de l'*Alien bill* que j'ai eu l'honneur de vous proposer. Il serait très utile, ne fût-ce que comme épouvantail ; et les libéraux, s'il en est de véritablement constitutionnels, seraient embarrassés pour le combattre. Vous savez que des Anglais, qui se trouvaient à Nice au moment où la révolution de Turin a été connue, ont tenu la conduite la plus scandaleuse. — On me demande toujours le renouvellement septennal.

Je vous ai rendu, Monsieur le Baron, un compte fidèle de l'opinion du cabinet de Berlin. Comme, d'un côté, tout se pacifie à Naples et à Turin ; comme, d'un autre côté, l'arrivée de la réserve autrichienne en Lombardie achève de dissiper les inquiétudes, le ministère se prépare ici à reprendre le cours de ses occupations domestiques. Il y a toujours mille tracasseries entre les Régences et les petits Princes environnants, qui vont employer les moments de M. de Bernstorff. Le prince de Hardenberg revient enfin, dit-on, le 25 de ce mois ; et cela est heureux pour ce pays ; l'absence du Chancelier paralyse le département de l'intérieur ; les affaires étrangères ne ressortent plus au prince de Hardenberg, M. de Bernstorff s'est mis hors de tutelle. La famille royale se dispersera dans le mois prochain, ainsi qu'une partie du corps diplomatique, et du mouvement le plus rapide nous allons passer au repos le plus complet.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : CHATEAUBRIAND.[1]

1. Affaires étrangères. — Prusse 621, f° 138. — Loménie *op. cit.*

501 7 avril 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin, 7 avril 1821.

Monsieur le Baron, depuis ma dépêche écrite, j'ai revu M. le Cte de Bernstorff. Je lui ai fait part de tout ce que m'apprenaient vos lettres et vos dépêches. Le bon esprit qu'a montré la France dans la dernière crise, lui a fait un extrême plaisir, et il en tire l'augure le plus favorable pour le repos de l'Europe. Il nous demande fermeté et vigueur et de ne pas laisser la victoire incomplète. Les gouvernements doivent profiter du moment pour écraser la faction révolutionnaire, en la poursuivant tous à la fois dans toutes les parties de l'Europe. L'impudence du ministre *San Torre*, n'a pas étonné le Cte de Bernstorff, et la protestation de notre Ambassadeur lui a semblé naturelle et utile ; mais il suppose que cet ambassadeur n'a guère pu rester longtemps à Turin.

Si j'avais prévu, Monsieur le Baron, que les affaires marcheraient si vite, je vous aurais demandé le congé une semaine plutôt, pour assister au baptême de Mgr le Duc de Bordeaux. Veuillez je vous prie, Monsieur le Baron, quand vous aurez l'honneur de faire votre cour à Madame la Duchesse de Berry, avoir la bonté de rappeller à S. A. R. mon eau du Jourdain. J'espère qu'on l'aura conservée. Si le congé arrivait vers le 15, j'aurais encore le temps d'être à Paris pour le 25.

Agréez, Monsieur le Baron, la nouvelle assurance de ma haute considération et de mon ancien attachement.

CHATEAUBRIAND.

Il me paraîtrait utile de faire insérer [1] dans les journaux le sens de la partie de ma dépêche qui est en clair. Le public entend difficilement ; les affaires d'Italie ne lui offrent que des soldats autrichiens à Naples, et une Révolution manquée en Pié-

mont ; il est essentiel de lui faire comprendre que c'est la partie révolutionnaire perdue en Europe. Plus nous irons, et plus nous nous appercevrons que les résultats de l'affaire d'Italie, sont immenses pour la sûreté des trônes légitimes.

Le Journal de Paris du 29 mars que je reçois à l'instant par voie extraordinaire, m'apprend la soumission du Piémont dont la nouvelle nous a été transmise par le télégraphe. Ainsi tout est fini, les grandes et les petites affaires, et la position de notre ambassadeur redevient ce qu'elle doit être.[1]

---

502 7 avril 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 7 avril 1821.

Je serais un peu inquiet, si je ne connaissais votre défaut de mémoire. La lettre que j'ai reçue hier de vous porte le n° 15 ; or je n'avais précédemment que le n° 12, ce qui supposerait qu'il me manque deux numéros, 13 et 14 ; mais, comme dans le n° 15, vous avouez que vous avez reçu cinq lettres de moi sans me répondre que *quelques lignes*, il faut que cela soit inexact, et que vous vous soyez trompée sur les numéros.

Comment vos libéraux vous disaient-ils qu'il était impossible d'aller à Naples ? Les insensés ! Ils voulaient faire des lazzaroni des Spartiates. Vos amis ont perdu la cause de la liberté par leurs folies et par les crimes des révolutionnaires. La partie est perdue pour eux en Europe. En voilà pour 50 ans ; nous n'y serons plus. Mes *pauvres* amis sont bien *pauvres*, le danger les abat, mais au moindre succès, ils ne doutent plus de rien. C'est la légéreté et la mobilité la plus complète.

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

J'attends le congé presque sans y croire. Mais qu'importe puisque mon parti est pris ? Je suis d'un calme parfait. Voilà le baptême de M. le duc de Bordeaux : l'occasion est belle pour le ministère d'État ; on n'y pensera seulement pas. Tout cela m'est égal. J'ai reçu une lettre très-amicale de Villèle. Toutes les lettres me redemandent à genoux et me disent de tout quitter.

Cette lettre vous arrivera le 16 ou le 17. Ne m'écrivez plus après avoir reçu cette lettre; c'est moi qui irai chercher la réponse.

Qui vous a donc rendue si malheureuse ? Vous ne voulez pas me le dire ; serait-ce quelque propos, quelque histoire?[1] Moquez-vous-en.[2]

---

503 7 avril 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, ce 7 avril 1821.

Vous avez beau dire ; tous vos calculs de jours de poste sont faux. En voici la preuve. Votre lettre que j'ai reçue hier 6 avril, est du 24 et du 25 mars, or le même courrier m'apporte les journaux du 27 et du 28, et même une lettre de M. Pasquier du 29 : donc vous auriez pu m'écrire le 26, le 27, et le 28, pour ne pas dire le 29. Je veux bien ne pas grogner parce que j'espère vous voir à la fin du mois, et que cela racommodera tout. J'attends le congé du 15 au 20. On est content de moi et l'on ne se montre pas très difficile.

Vous avez eu tous grand peur et vous particulièrement ? Voilà la crise passée. Cette affaire d'Italie manquée sera un grand bon-

1. Il s'agit très probablement ici de la duchesse de Cumberland. Voir les *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 221.
2. *Souvenirs...*, *Récamier*, t. I, p. 367-69.

heur, car c'étoit là toujours ce dont on nous menaçoit. Combien de fois ai-je répété que nous n'avions affaire qu'à une poignée d'ennemis, qu'il suffisoit de les regarder en face pour les vaincre ; que nous étions partout, nous autres Royalistes, les plus forts et les plus habiles et les plus nombreux? On me prenoit pour un radoteur. Eh! bien, quelle est celle de mes assertions qui ait été démentie par les faits, celle de mes prophéties qui ne soit accomplie ? Nos ministres vont-ils aller mieux à présent ? Placeront-ils davantage les royalistes ? Pas du tout. C'est la partie incurable de notre mal : je sais bien pourquoi, et vous aussi.

Mais voyez encore nos rapports d'idées et de sentiments. Vous me parlez du préfet de Lyon. J'en parlois à l'instant même dans une lettre à M. Pasquier! Avez-vous remarqué combien le même préfet dans une autre proclamation est devenu loyal *après* le succès à Grenoble. Lâche homme ! Au reste cela est très bien senti ici, et l'on étoit indigné de l'avis de M. le Préfet.

Je sais bien que la rougeole de Clara, si elle l'a, vous inquiète, mais c'est pourtant une chose heureuse en soi. C'est un très petit mal, mais qu'on doit avoir une fois ; ainsi mieux vaut tôt que tard.

Oui certainement j'accepterai la présidence des *Bonnes Lettres*. On me l'a annoncée. Je ne l'ai point encore reçue *officiellement*.

Votre oxigène ne me plaît point : notre ami a bien d'autres systèmes qui ne sont pas les miens. Vos libéraux doivent faire une sotte figure. Avez-vous une plus vile canaille libérale que les révolutionnaires napolitains ? Et c'était ces hommes qui ne savent pas affronter un coup de fusil, qui alloient établir la liberté ! Nous verrons un jour combien encore je me suis peu trompé sur les Pépé et les autres Pantalons libéraux *di Napoli*. Chantez, Messieurs ; vantez votre beau ciel ; dormez au soleil ; jouissez de tous les plaisirs de la vie ; elle passe vite, et votre lot est encore assez bon. Mais laissez là la république et les Thermopyles et Léonidas. Pour être libre, il faut savoir mourir, et vous ne savez que vivre. Ah ! ah ! je viens de faire une prosopopée, comme M. Jourdain, sans le savoir.

J'espère que vous n'aurez pas le temps de répondre à cette lettre. Elle vous arrivera vers le 16 ou 17, et j'espère être à Paris du 20 au 30 ; sauf les changements survenant.

Le Baptême du Duc de Bordeaux seroit une belle occasion pour le ministère d'état : y pensera-t-on ? non sans doute !

Vous me demandez pourquoi T.. [1] est libéral ! il a cru au succès. Pour un homme d'esprit et un homme d'état, c'est bien jeune. Je vous l'ai dit. Il connoît les choses, mais pas du tout les hommes ; et pour une bonne raison, il ne calcule jamais et ne connoît point les résistances morales.

Le pauvre Fontanes ! Déjà quel profond oubli ! Nous avons vu aussi Mme de Staël disparaître avec tout son bruit dans un moment. Qui s'en souvient aujourd'hui ? Travaillez donc pour la renommée ! [2]

---

504 10 avril 1821.

Au baron Pasquier.

N° 26 Berlin, le 10 avril 1821.
Déchiffrement.

Monsieur le baron,

Le huitième bulletin de l'armée autrichienne, daté du 24 mars, nous est arrivé. Tout est fini, et Gaëte même, après avoir fait mine de vouloir résister, s'est rendu sur les ordres du prince régent. Vous savez cela.

La nomination de M. le maréchal Victor au commandement des 3e, 6e, 7e et 19e divisions militaires a fait ici le plus grand plaisir, et ce loyal capitaine, en associant à ses travaux le marquis de Clermont-Tonnerre, a redoublé la confiance que sa nomi-

1. Talleyrand.
2. Analysée par Bardoux *La Duchesse de Duras*, p. 265. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

nation a inspirée. Si l'on savoit à quel point on rassure les étrangers et la France quand on emploie des Royalistes, on auroit recours plus souvent à ce moyen naturel de tranquillité.

En voyant tomber un peu les fonds le 31 mars, j'avois soupçonné quelque interruption dans la suite des bonnes nouvelles. Un courrier de Laybach, parti le 3 avril et arrivé hier, 9, à Berlin, nous apprend en effet le soulèvement de la garnison de Gênes et le mouvement insurrectionnel de Chambéry. Tous les yeux sont fixés sur nous. On ne craint rien, si la France reste tranquille. J'ai répondu de sa tranquillité par mille raisons dont je supprime le détail. On me croit parce que, depuis cinq ans, je ne suis pas de ceux qui se sont fait illusion sur les périls de la France, et qu'en même tems j'ai toujours cru à sa force et au petit nombre de nos ennemis. Mais, Monsieur le Baron, que le ministère se persuade bien de la nécessité d'une union franche et complète avec les Royalistes ; ils ont assez sincèrement servi pour que toutes les méfiances soient bannies. Surveillez votre police ; elle est infidèle ou mal faite ; ou ne laissez pas les révolutionnaires du Piémont se retirer en France, ni nos révolutionnaires aller soulever le Piémont ; il paroît qu'ils étoient en force à Chambéry. [1] Il y a un passage continuel de nos demi-soldes par Genève et par la Suisse. Il seroit utile de faire rendre au Roi une ordonnance pour défendre, sous telle ou telle peine, de passer au service étranger ; vous trouverez, du reste, dans les sénatusconsultes de Bonaparte et dans nos anciennes lois de quoi appuyer cette ordonnance. [2]

1. Pasquier écrit au crayon en marge : « On n'accorde de passeports que pour traverser la France. »

2. Autre annotation de Pasquier : « Le Code civil contient à ce sujet un article qui rend toute nouvelle ordonnance inutile, et l'on a pris des mesures pour leur faire connaître généralement la disposition. » L'article 21 du Code civil, dont la rédaction n'a été que légèrement modifiée depuis, donne, en effet, comme sanction à la prise de service militaire à l'étranger sans autorisation du gouvernement, la perte de la qualité de Français, mais les sanctions pénales napoléoniennes auxquelles il se référait étaient assez mal établies pour que Carrel, et quelques autres militaires démissionnaires ou retraités, aient pu par la suite être acquittés, après avoir porté les armes pour le gouvernement constitutionnel espagnol.

Je ne crains nullement la prolongation des troubles du Piémont dans ses résultats immédiats ; mais elle peut produire un mal éloigné en motivant l'intervention militaire de l'Autriche et de la Russie. L'armée russe est toujours en mouvement et n'a point reçu de contre-ordre. Voyez si, dans ce cas, il ne seroit pas de la dignité et de la sûreté de la France de faire occuper la Savoie par 25 mille hommes, tout le tems que la Russie et l'Autriche occuperoient le Piémont. Bien entendu que la marche de vos troupes n'auroit lieu que sur la demande positive du duc de Genevois. Je suis persuadé que cet acte de vigueur et de haute politique, en flattant l'amour-propre français, seroit, par cela seul, bien populaire et feroit un honneur infini au ministère. Dix mille hommes de la garde royale et un choix fait sur le reste de nos troupes vous composeroient facilement une armée de vingt-cinq mille soldats excellents et fidèles. La cocarde blanche sera assurée lorsqu'elle aura revu l'ennemi[1]. Une défaite pourroit sans doute être dangereuse, mais, ici, elle n'est point à craindre, et il y auroit beaucoup d'honneur presque sans combat. Quant à l'intérieur de la France, il ne bougera pas si les autorités sont fermes. La garde nationale bien commandée, aidée en cas de besoin de volontaires royaux et de quelques troupes de ligne, contiendra tout. Jamais, d'ailleurs, la France ne remuera quand son gouvernement prendra des mesures dans le sens de l'orgueil national.

Vous aurez sans doute décidé quelque chose relativement à notre ambassadeur à Turin.

Le roi Ferdinand refuse toujours d'aller à Naples ; cela fait rire et pleurer.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération.

Monsieur le Baron, &c.

[Signé] : Chateaubriand.[2]

1. Ce paragraphe a été recueilli par Chateaubriand dans ses *Mémoires* (IV, 214), sauf la phrase : « Bien entendu que... »

2. Affaires étrangères. Prusse 621. — Loménie *op. cit.*

505 10 avril 1821.

A la duchesse dé Duras.

Berlin, 10 avril 1821.

Un courrier arrivé de Laybach me force à écrire une dépêche sur laquelle je ne comptois pas, de sorte que je serai obligé d'abréger cette lettre.

Me voilà bien triomphant après avoir été bien abattu, et pour peu qu'il arrive quelque nouvelle un peu moins bonne, toute votre peur vous reviendra. Vous êtes de bien pauvres gens, il n'y a rien à craindre; soyez parfaitement tranquille. Je viens de donner un grand et utile conseil, un conseil qui s'il étoit suivi feroit un honneur immortel à la France et seroit extrêmement populaire, charmeroit l'amour-propre national, seroit à la fois de la plus haute politique et n'auroit pas le plus petit danger. Le suivra-t-on ? Non.

Vous croyez qu'il pourroit s'ouvrir des chances pour moi ? Je ne le crois pas. Toutefois j'ai gagné du terrain par cette mission. Mais jamais je ne pourrai vaincre les médiocrités jalouses et les défauts de mon caractère. Je n'arriverai point. Mais j'aurai fait du bien. Je suis tout consolé. Je vous porterai les bracelets de fer. Je serai à Paris à la fin du mois : on ne va à la mer qu'au mois de juillet. Vos lettres font ma joie. La dernière étoit charmante et m'a fait rire aux larmes. Vous avez bien raison. On ne trouvera à ma mort que des guenilles et pas un patard ; mais je ne suis pas évêque. J'ai été voir hier Jeanne d'Arc de Schiller. C'est un mélodrame, mais un mélodrame superbe. La cérémonie du sacre est admirable. Quand j'ai vu la cathédrale de Rheims et que j'ai entendu le chant religieux au moment de la consécration de Charles VII, j'ai pleuré sans comprendre un mot de ce qu'on disoit. Quel peuple que ce peuple français. Comme il occupe les autres peuples, et quelle honte de ne plus

retouver des La Hire que sur les théâtres étrangers. Schiller chante Jeanne et Voltaire la déshonore ! A bientôt.[1]

---

506 14 avril 1821.

Au baron Pasquier.

N° 27 Berlin, le 14 avril 1821.
Déchiffrement.

Monsieur le Baron,

Nous sommes toujours sans nouvelles positives, relativement aux événemens de Piémont. Il eût été à désirer qu'on eût pu déterminer le Roi Victor-Emmanuel à reprendre la couronne ; il est fort aimé. Son retour à Turin auroit coupé court à la révolution ; il est probable que cette révolution se prolonge par l'incertitude où sont les Piémontais sur le Roi qu'ils doivent avoir, sur le gouvernement que l'ancien chef abdique et que le nouveau ne reprend pas.

La proclamation du ministre révolutionnaire San Torre est devenue publique et produit le plus mauvais effet, parce que la protestation de M. le marquis de la Tour du Pin n'est pas également publique. On m'en a parlé avec une véritable humeur. En tout, la position de notre ambassadeur à Turin (position que l'on peut difficilement expliquer, surtout depuis le départ du prince de Carignan) me met ici fort mal à l'aise. Tous les ministres m'en parlent avec étonnement ; on va jusqu'à dire que, puisque M. de la Tour du Pin ne se retire pas et qu'il n'a pas rendu ses protestations publiques, il faut qu'il ait des ordres secrets. Il seroit possible que vous eussiez laissé l'ambassadeur de France à

1. Analysée par Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 270-72. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Turin pour négocier un arrangement entre le Roi et ses sujets et pour empêcher, par ce moyen, l'invasion des Russes et des Autrichiens.

Il est sans doute désirable que le Piémont ait à l'avenir des institutions qui le mettent à l'abri d'un bouleversement subit ; mais il faut que ces institutions soient accordées librement par le souverain, lorsque, tranquille possesseur de son trône, il sera en pleine jouissance de toute son autorité. Aujourd'hui, ce seroit la perte des monarchies, si le Piémont allait recevoir une constitution, fût-ce même la nôtre, comme résultat d'un traité entre un monarque opprimé et des troupes rebelles ! Demain, qui empêchera notre soldatesque de nous demander des modifications à la Charte et de les obtenir à main armée ?

Il faudra donc laisser l'Autriche et la Russie faire la loi dans le Piémont ; c'est un très grand inconvénient sans doute, mais qui ne peut pas se comparer au malheur de reculer devant l'opinion révolutionnaire. Quelque Anglais, dans son isle, nous parlera du danger dont la puissance russe est pour le monde. Ces dangers, s'ils sont réels, ne menacent que l'avenir ; mais, pour nous, le péril immédiat, le péril de chaque jour, c'est le retour de la révolution. C'est celle-ci qui doit exciter toutes nos craintes ; c'est à l'étouffer que doivent tendre tous nos efforts ; après la victoire soyons généreux, sacrifions raisonnablement à l'esprit du siècle ; mais capituler avant le succès, ce seroit imprévoyance, misère, faiblesse ; et la faiblesse perd plus d'Empires que la violence.

Je sais bien, Monsieur le Baron, que nous devons éviter de blesser l'amour-propre français et que la domination des Russes et des Autrichiens en Italie peut soulever notre orgueil militaire. Nous avons un moyen facile de le contenter ; c'est d'occuper nous-mêmes la Savoye. Les royalistes seront charmés et les libéraux ne pourroient qu'applaudir en nous voyant prendre une attitude digne de notre force ; nous aurions, à la fois, le bonheur d'ébranler une révolution et l'honneur de rétablir la prépondé-

rance de nos armes ; on nous verroit même avec plaisir, à Laybach, prendre cette résolution. Ce seroit mal connoître l'esprit français que de craindre de rassembler 25.000 hommes pour marcher en pays étranger et pour tenir rang avec les Russes et les Autrichiens comme puissance militaire ; je répondrois de l'événement sur ma tête. Si nous avons pu rester neutres dans l'affaire de Naples, pouvons nous l'être pour notre sûreté et pour notre gloire dans les troubles du Piémont ? Les Autrichiens sont maintenant en forces dans le Milanais. Ils y ont plus de 40 mille hommes ; mais il paroît qu'ils veulent laisser l'attaque et l'occupation du Piémont aux Russes ; l'avant-garde de ceux-ci, qui viennent en chariots, atteindra Presbourg vers la fin du mois. Le complot du prince de la Cisterna avoit été tramé en France. Il y avoit un coup monté avec nos révolutionnaires. Vous devez être sur la voie. Ne craignez pas d'aller au fond de l'affaire, ni de trouver les coupables trop puissants. Finissons-en une fois dans la vie. N'oubliez pas le renouvellement septennal.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[Signé] : CHATEAUBRIAND. [1]

---

507 14 avril 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 14 avril 1821.

J'ai reçu les deux petites lettres retardées n°s 13 et 14. Elles sont de vieille date, l'une est du 15, l'autre du 22 mars ; elles ont été évidemment gardées, surtout votre n° 13 qui est passablement indiscret pour vos amis les libéraux. Vous nommez Benjamin [2] en toutes lettres, et vous dites qu'il vous avait dit dix

1. Affaires étrangères. — Prusse 261.
2. Benjamin Constant.

semaines auparavant que le Piémont se soulèverait. Je le crois bien ; il était prophète à coup sûr ! Le prince de la C*** était à Paris où il faisait imprimer ses proclamations et machinait toute son affaire. Il voyait Benjamin et compagnie. Et ce vaillant conspirateur, ce prince qui voulait l'indépendance de l'Italie, a été le premier à fuir et à laisser ceux qu'il avait séduits dans l'abîme, lors même que ceux-ci n'étaient pas dispersés et se battaient encore. Tout cela est d'une canaillerie abominable, et les libéraux sont désormais déshonorés. L'indépendance de l'Italie peut être un rêve généreux, mais c'est uu rêve, et je ne vois pas ce que les Italiens gagneraient à tomber sous le poignard souverain d'un carbonaro. Le fer de la liberté n'est pas un poignard, c'est une épée. Les vertus militaires qui oppriment souvent la liberté sont pourtant nécessaires pour la défendre ; et il n'y a qu'un béat comme Benjamin et un fou comme le noble pair qui ouvre votre porte [1], qui aient pu compter sur les exploits du polichinelle lacédémonien. Qu'ont fait vos incorrigibles amis ? Ils ont attiré 120 mille Autrichiens et 100 mille Russes dans le pays qu'ils prétendaient délivrer, c'est-à-dire *livrer* à toutes les horreurs révolutionnaires. Croyez-moi, voyez si je vous ai jamais trompée, si je ne vous ai pas constamment dit que tout ce bruit n'était rien, lors même qu'à Paris tout semblait perdu à mes pauvres amis. Ah ! ceux-ci sont bien pauvres, j'en conviens, bien faibles, mais au moins ce sont d'honnêtes gens.

Voilà une terrible lettre politique. Je l'ai écrite de colère. [2]

1. Le marquis de Castellan.
2. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 369-70.

508 14 avril [1821].

A la duchesse de Duras.

Berlin, samedi 14 avril.

Vous voilà donc bien triomphante. Voilà une date bien fraîche, le 2 Avril ! Eh ! bien, le même courrier m'apporte les journaux du 4. Voilà vos calculs. J'attends mon congé lundi prochain 16 ou mercredi 18. S'il arrive je serai au Baptême, sauf les mauvais chemins, les postillons allemands, etc.

Vous me faites bien pitié avec vos *inquiétudes modérées*, vous êtes les plus pauvres gens de la terre. Le ciel nous sauvera toujours, mais nous ne profiterons jamais de ses miracles. Vous avez fort raison sur notre neutralité sur le Piémont. C'est ce que je dis, comme si vous l'aviez lu. Je souffre un peu de mes rhumatismes et peux à peine tenir ma plume. Je me guérirai en vous voyant. Je donnerais la moitié de mon sang pour que M*** [1] soit guérie.

Ne m'écrivez plus, je vous instruirai du jour fixé de mon départ ; je vous le répète, tout bêtement que soit conduite l'affaire du Piémont, elle finira à la grande douleur des libéraux. Je ne peux plus écrire. Clara finira par la rougeole, c'est une gêne, ce n'est pas un mal. [2]

---

509 15 avril 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin, dimanche 15 avril 1821.

Monsieur le Baron. Je profite du passage d'un courrier que M. le Cte de Gabriac envoie à Paris, pour vous écrire deux

1. Mouche, c'est-à-dire Madame de Mouchy.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

mots à la hâte. Je vous ai adressé hier une dépêche par le courrier ordinaire. Nous sommes ici dans la plus profonde paix, attendant le résultat de l'affaire du Piémont ; il n'est pas douteux puisque les trois puissances restent inébranlables dans leur résolution. Les lettres de M. de Gabriac vous confirment la marche des Russes. L'ordonnance qui supprime l'École de Droit de Grenoble fait ici le meilleur et le plus grand effet. Le Roi et les Ministres que j'ai vus hier au soir à une petite fête, m'en ont parlé avec des éloges non suspects. Cela honore l'administration de M. de Corbière.

J'attends demain lundi 16 ou mercredi 18, Monsieur le Baron, le congé que j'ai eu l'honneur de vous demander. S'il arrive, j'en profiterai sur le champ, n'ayant absolument rien à faire ici depuis que j'ai vu M. de Bernstorff. M. de Caux dont vous connaissez la correspondance, est plus que suffisant pour vous rendre un compte exact des nouvelles de Berlin : je tâcherai d'être à Paris pour le baptême de M. le Duc de Bordeaux, ce qui me sera très facile en partant Jeudi ou Vendredi 20, en supposant que je n'éprouve en route aucun accident, en supposant encore que le congé ne commence pas à une date fixe ou que vous ne me demandiez de rester ici jusqu'à tel jour. J'ai pensé, Monsieur le Baron, que vous seriez bien aise de connaître ma marche d'avance, afin de ne pas vous arriver à l'improviste pour toute réponse à la réception du congé. Je ne sais si vous pourrez lire ce griffonnage. Le courrier veut partir, et je n'ai pas même le temps d'écrire un mot à M^de^ de Chateaubriand.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur le Baron,

Votre très humble et obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.[1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

510 17 avril 1821.

Au baron Pasquier.

Berlin, 17 avril 1821.

Monsieur le Baron. J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le cinq de ce mois et le congé de la même date. Je vous remercie bien sincèrement de l'une et de l'autre. Vous aurez vu par la lettre dont j'ai chargé le courrier français venant de Russie qui a passé hier (15) ici que je n'avais pas douté un moment de votre obligeance et que j'avois compté exactement le jour de l'arrivée du Congé. Tous mes préparatifs étant faits d'avance, je partirai dans la nuit de mercredi à jeudi. J'écris à M^de^ de Ch. que je ne serai à Paris que du 30 avril au 6 mai pour me donner de la marge et ne pas l'inquiéter en cas que je fusse retardé par quelque accident; mais je vous dirai à vous, Monsieur le Baron, et à vous *seul*, que j'espère arriver à Paris, vendredi 27 ou samedi 28.

J'ai vu deux fois M. le Cte de Bernstorff, nous avons beaucoup causé, je vous rendrai compte de ces conversations. Je le reverrai encore avant de partir. Il vous remercie bien de l'aide important que vous lui avez fait donner. Heureusement, les Propagandistes se trompent ; mais on surveille les ennemis de l'ordre. J'ai installé M. de Caux. Il n'est point d'usage quand on s'en va par congé seulement de voir le Roi et la famille Royale, mais j'espère avoir une audience *particulière* du Prince Royal.

Tout est ici dans la plus parfaite tranquillité. Les plaisirs finissent et il n'y a point d'affaires, on commence à déserter Berlin. Je me fais un plaisir, Monsieur le Baron, d'aller vous renouveller en personne l'assurance de ma haute considération et de mon ancien attachement.

CHATEAUBRIAND.[1]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

511 17 avril 1821.

A Madame Récamier.

Berlin, 17 avril 1821.

J'ai reçu le congé. Je partirai à la fin de la semaine; je vous verrai à la fin de l'autre, peu de jours après que vous aurez reçu ce billet qui est le dernier que je vous écrirai d'ici. C'est comme un rêve ; j'y crois à peine. Pourtant combien de fois vous l'ai-je dit ! Mathieu sera-t-il bien aise de me voir ? J'en doute.[1]

---

512 17 avril 1821.

A la duchesse de Duras.

Berlin, 17 avril 1821.

J'ai reçu le congé, une lettre très obligeante du ministre, et vos deux lettres. Le vent souffle dans mes voiles ; me mènera-t-il au port? Peu importe, s'il me conduit auprès de vous. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces trois mois d'affaires m'ont fait du bien, et qu'on ne m'objectera plus que je ne les entends pas. Je laisse des hommes d'état qui n'ont point eu contre moi les envies et les jalousies françaises et qui sont devenus franchement et tout d'un coup mes amis. Je vous assure que je regrette la société de ce pays et particulièrement la famille royale qui m'a traité avec une bonté dont je suis profondément touché. Samedi encore j'ai eu l'honneur de souper à la table des Princesses, auprès de la Grande Duchesse qui est charmante, comme étoit sa malheureuse mère. Il est impossible d'avoir une conversation plus gracieuse, plus nourrie, plus spirituelle. Le Grand Duc m'a chargé

1. *Souvenirs... Récamier*, t. I, p. 370-71.

d'un million de choses pour vous. C'est bien le plus beau mari, et la plus charmante femme qu'on puisse voir. La Princesse Louise, la Duchesse de Cumberland, la princesse Guillaume sont tout ce qu'on peut rencontrer de plus obligeant et de plus aimable. Dans ce pays tout le monde sait mes ouvrages par cœur ; (voici le bout de l'oreille) c'est à qui me citera des passages que j'ai oubliés et qui me font rougir, et personne n'est assez sot pour croire que parce que j'ai fait des ouvrages qu'on lit, je suis incapable des affaires humaines. Ces ridicules préjugés, ou plutôt cette mauvaise foi, n'existent qu'en France.

Je m'attends à vous trouver à Paris bien agités. Que va-t-on faire de moi ? Toutes les lettres et toutes les opinions m'appellent. Je crois voir bien des folies d'un côté et bien des lâchetés de l'autre. Je ne satisferai peut-être personne. Eh ! bien je reviendrai dans mon désert où je retrouverai la bienveillance et la paix.

J'espère être auprès de vous peu de jours après que vous aurez reçu cette lettre qui est la dernière que je vous écrirai de Berlin. Je suis très content de M. Pasquier. [1]

---

513 22 avril 1821.

Au baron Pasquier.

Francfort, 22 avril 1821.

Monsieur le Baron, j'ai trouvé de six beaux chemins, j'ai eu un si beau temps et j'ai marché si vite qu'il est probable que je vous arriverai à Paris avant ma dernière lettre écrite de Berlin. Du moins je suis sûr que ce billet écrit de Francfort me précédera de quelques heures.

Agréez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement accoutumé.

CHATEAUBRIAND. [2]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

514 26 avril 1821.

Au baron Pasquier.

Jeudi, 26 avril 1821.

J'arrive, Monsieur le Baron, et vraisemblablement le jour même où vous aurez reçu ma lettre de Berlin et mon billet de Francfort. J'aurai l'honneur de vous voir demain matin, ainsi que Monsieur le Duc de Richelieu. J'aurai un extrême plaisir à causer avec vous et à vous renouveler l'assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND.

Je suis parti de Berlin jeudi matin 19. Si quelque affaire vous appelait ce soir auprès du Roi, veuillez mettre mon profond respect à ses pieds.[1]

---

515 [27 avril 1821.]

A la duchesse de Duras.

Je vous verrai ce matin, en sortant de chez le duc de Richelieu vers une heure. N'est-ce pas un rêve ?

Vendredi.

à Madame la Duchesse de Duras.

[*cachet*][2]

1. D'après l'original autographe. — Communication de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

516 29 avril 1821.

A la duchesse de Duras.

Dimanche, 5 heures.

Je n'ai pu aller chez vous, à cause des *Thuileries*. J'ai vu le roi deux fois, une fois [en] particulier et une fois en public. Il a été extrêmement gracieux et m'a annoncé que je pouvais changer d'habit (j'avais l'habit de pair). Ainsi, me voilà ministre d'État. Ne vous fâchez donc pas mal à propos. Ce soir je vais chez Monsieur. S'il ne me retient pas trop longtemps, j'irai vous voir. [1]

---

517 29 avril 1821.

Au chevalier de Cussy.

Je ne puis répondre qu'un mot aujourd'hui, Monsieur, à votre lettre du 21. Si vous avez été un peu content de moi, croyez que j'ai été charmé et heureux de me trouver en relations d'affaires et de société avec vous. J'ai déjà dit au ministre combien j'avois eu à me louer de vous, Monsieur, de M. le comte de Caux et de M. de Flavigny. Je ne négligerai point vos affaires et je verrai le ministre de la guerre.

Puisque vous le jugez à propos, je suspendrai les démarches que je me serais empressé de faire pour M. votre père. J'ai emporté un souvenir bien vif et bien reconnoissant de toutes les bontés que l'on a eues pour moi à Berlin, et je vous prie de le dire à toutes les personnes que vous rencontrerez.

Dites aussi à M. le comte de Modène que je regrette beaucoup de ne l'avoir pas embrassé avant mon départ.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 192.

Je vous suis, Monsieur, attaché très sincèrement et pour la vie.

CHATEAUBRIAND.

J'ai vu M. de Flavigny. Mille choses à M. et Mme Spontini.[1]

---

518 31 avril 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Paris, 31 avril 1821.

Oui j'espère bien aller à Montgraham mais plus tard, et à la fin d'octobre, si vous y êtes, et surtout si vous me promettez tout ce que vous retranchez pour que la censure ne le retranche pas. Je vous enverrai l'ouvrage si je faisais ouvrage. Mais je n'ai rien d'arrêté à cet égard. Les journaux ont dit de tout cela mille balivernes. Je verrai comment on agira selon l'urgence. Je serai ami ou ennemi, jusqu'à présent nous en sommes aux politesses et on loue grandement ma modération. L'histoire de mon valet de chambre est vraie ; mais Bon Dieu, c'est se donner trop de peine ; s'ils voulaient voir ce que j'écris, que ne parlaient-ils. Je ne cache rien à mes amis, ni à moi-même.

Offrez mes respects à votre mère et à votre sœur. Saluez pour moi vos beaux arbres et attendez moi quand vous serez seule avec le vent d'automne. Si Louise peut apprendre à déparler ce sera un vrai bijou.[2]

1. Comte Marc de Germiny *Chateaubriand et le Chevalier de Cussy* dans la *Nouvelle Revue Rétrospective*, 1900, t. XI, p. 471.
2. Archives de Montgraham. — Communication du comte d'Alsace.

519 [4 mai 1821]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

Je n'ai rien à vous dire ce matin, puisque c'est ce soir que je dois avoir une conversation avec Polignac. Il s'agit de ministères et de la nécessité d'en finir: voilà tout. N'allez pas vous monter la tête pour rien. Je ne puis pas absolument trouver un moment ce matin, à moins que cela ne soit vers trois heures. [1]

---

520 4 [mai 1821].

A la duchesse de Duras.

Vendredi 4.

Enfin, voilà les fêtes passées ; [2] mais il y a une queue à ces joies. J'aurai bien des choses à vous dire ce soir. Je serai chez vous ce soir à neuf heures. [3]

---

521 5 mai [1821].

Au chevalier de Cussy.

Paris, 5 Mai.

Je vous remercie, Monsieur, de votre exactitude à me renvoyer mes lettres. J'ai vu M. de La Tour Maubourg. J'ai quelque espoir de réussir pour vous ; il y a plus de difficultés pour la

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 192.
2. Baptême du duc de Bordeaux, 1er mai.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 192.

demande de M. de Caux. Je ne perdrai pas un moment de vue ces affaires qui sont les miennes, puisqu'elles sont les vôtres.

Vos fêtes ont été superbes et extrêmement populaires. Vous, Monsieur, vous saurez jouer votre rôle avec votre succès accoutumé, vous réussissez dans les plaisirs comme dans les affaires.

Je n'ai pu encore voir le père de Madame Spontini. Les fêtes et les devoirs ont emporté tous mes moments. Ne négligez pas de dire à toutes les personnes qui m'ont témoigné des bontés combien j'en suis reconnoissant. Voilà des lettres que je vous prie de faire remettre à leurs adresses. Veuillez dire à M. Koreff que ses commissions sont faites ; il a dû voir la lettre du professeur Bezenbeug dans le *Journal des Débats*.

Mille compliments à M. de Caux et à vous, Monsieur, mille amitiés.

CHATEAUBRIAND.

J'écrirai incessamment à M. d'Alopeus. [1]

---

522 [Mai 1821] [2]

A la duchesse de Cumberland.

Madame,

Votre extrême obligeance m'a accompagné jusqu'ici. Mme la princesse Tolstoï a bien voulu me montrer une lettre que vous lui écriviez, et qui est remplie pour moi des choses les plus flatteuses ; je me demande comment j'ai pu me mériter tant de bienveillance. L'étiquette qui me séparait de V. A. R. m'empêchait trop souvent de retrouver auprès d'elle, en ayant l'honneur de lui faire ma cour, tout le charme de la société française. On m'a bien gâté à Berlin, et je conserverai, toute ma vie, le souvenir

1. Comte de Germiny *op. cit.*, p. 472.
2. Brouillon non daté.

des bontés dont on m'a comblé. Dans ce pays, les connoissances acquises et le talent naturel ne sont point détériorés par un sentiment d'amour-propre et d'envie qui corrompt trop souvent en France les plus belles qualités. L'esprit a, chez vous, toute son indulgence, et le cœur toute sa bonté.

Je sais, Madame, combien Votre Altesse Royale s'intéresse au bonheur de mon pays. Elle sera donc charmée d'apprendre que la France est plus tranquille et plus florissante que jamais. Les fêtes du baptême ont été superbes et le peuple s'est montré excellent. Le roi et la famille royale ont enfin vaincu tous leurs ennemis, à force de vertus et de miséricorde.

Madame a été très sensible à votre souvenir, et une lettre de vous lui aurait été infiniment agréable. Elle m'a exprimé ce sentiment que je me fais un grand plaisir et un grand honneur de vous transmettre.

Il me reste, Madame, à vous prier de me continuer vos bontés et d'agréer l'hommage, etc.

Oserai-je vous prier, Madame, de me recommander au souvenir du P. M. [1]

---

523 [Mai 1821.][2]

A M. Ancillon.

Vous savez, Monsieur et illustre ami, ce que c'est qu'une arrivée dans un pays comme la France. Pendant les premiers huit jours, on est accablé. Je suis, de plus, tombé au milieu des fêtes, de sorte que je n'ai pas eu un moment pour respirer. Je regrettais bien de ne pouvoir vous écrire, et il me tardait de vous dire les regrets vifs et sincères que j'ai éprouvés en quittant Berlin ;

1. M. de Loménie pense qu'il s'agit du Prince de Mecklembourg. — Ch. de Loménie *op. cit.*
2. Brouillon non daté.

je parle du fond du cœur. Il n'y a point ici de compliments ni de convenances de position. Le temps que j'ai passé avec vous est, je vous assure, un des plus heureux temps de ma vie. C'est du moment où je suis arrivé en Prusse que les chances de ma fortune particulière et de celle de l'Europe ont commencé à prendre un tour favorable, et l'on aime ceux qui nous ont porté bonheur. Je ne cesse de dire ici ce que je pense de votre pays, de l'accueil honorable que j'ai reçu, des vertus de la famille royale, et je ne puis parler des bontés dont votre Roi et vos princes m'ont comblé, sans que les larmes m'en viennent aux yeux. Faites-moi le plaisir de mettre à leurs pieds ma vive et éternelle reconnaissance. Rappelez-moi particulièrement au souvenir de votre royal élève qui promet un grand roi à votre pays. Je n'écris point à M. de Bernstorff, craignant de l'importuner, mais veuillez lui dire qu'il m'a inspiré la plus haute estime, et que je reverrai avec joie le moment où nous reprendrons des relations trop tôt interrompues. Au reste, la France est superbe, tranquille, florissante ; dans ce pays, *il n'y a qu'à vouloir* pour arriver au complet de la prospérité.[1]

---

524 10 mai 1821.

A M. de Sanson.

Il exprime ses regrets de ne pouvoir se rendre au Calvaire : « Je suis enseveli dans la Chambre des Pairs pour le malheureux procès. Priez pour moi, Monsieur, et pour la France ».[2]

1. Loménie *op. cit.*
2. Fiche d'un catalogue d'autographes (25 novembre 1909), communiquée par M. Charavay.

525 24 mai 1821.

A Madame de Genlis.

24 mai 1821.

Madame Récamier ayant été malade ne m'a remis qu'hier votre lettre du 17. Je vous reconnais pour un très grand médecin et je me soumets très volontiers ici comme à Berlin au régime que vous me prescrivez. [1]

---

526 17 juin 1821.

A M. [***]

Paris, 17 juin 1821.

Je n'ai jamais publié mon discours à l'Académie. Je ne reconnais aucune des copies qui sont entre les mains du public. Elles ont toutes été répandues par la police de Bonaparte ; elles sont interpolées et mutilées d'une manière horrible. Celle qui est insérée dans les *pièces [intéressantes] pour servir à l'histoire du XIXe siècle* est aussi fautive que les autres. Je possède l'original écrit de ma main et lacéré par celle de Bonaparte ; et quand on lit cet original, on voit pourquoi Bonaparte voulait me faire fusiller. Je n'ai point, Monsieur, réclamé contre l'article du *Drapeau blanc* ; car je ne ferai rien qui puisse nuire aux royalistes, lorsqu'ils disposeront de ma propriété sans m'en demander la permission. [2]

1. Lettre autographe signée. — Vente Charavay, 16 décembre 1887.
2. Lettre autographe signée. — Pailhès *Chateaubriand*, p. 488.

527 19 [juin 1821].

A la duchesse de Duras.

Mardi, 19.

Il me sera impossible de vous voir ce matin. Je suis obligé de courir de tous côtés pour rallier nos amis et en venir à une résolution. Je n'ai rien appris hier au soir chez Mme de Gontaud, mais j'ai parlé assez longtemps à *Monsieur*. J'ai aussi causé avec Pozzo. Mais M. d'Orglande est venu se mettre en tiers et a tout gâté. Revenez vite.[1]

---

528 20 juin 1821.

Au secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux.

Paris, 20 juin 1821.

Il a reçu la notification en vertu de laquelle il vient d'être nommé *maître ès Jeux floraux*. Il accepte avec empressement cet honneur qu'il doit moins sans doute à ses talents qu'à ses principes. — Il paraît que l'intention de Mme de Fontanes est de lui confier un jour le soin de recueillir et de publier les œuvres de son mari. « J'essayerai alors de payer un nouveau tribut d'admiration à la mémoire de son mari. »[2]

---

529 21 juin 1821.

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin, 21 juin 1821.

Je viendrai chez vous, dimanche. Je ne puis aller à Andilly. Nous sommes en négociations. Vous avez la paix des champs et un bon soleil. Vous êtes bien heureuse.[3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 193.
2. Catalogue Laverdet. Vente de Bouin-Rochefort, 10 mai 1854.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 193.

530 — 22 juin 1821.

A Roger.

Relative à la lecture, à l'Académie, d'une pièce de vers de Fontanes, mort récemment.[1]

---

531 29 [juin 1821].

A la duchesse de Duras.

Vendredi, 29.

Je suis un peu mieux ce matin, et je vais à la Chambre, mais je me suis levé tard et n'ai pu aller vous voir. Si mon rhume me permet de sortir ce soir, j'irai chez vous à 7 heures. Je ne sais rien de nouveau, et je ne crois pas que ce qui se passe aux Chambres avance l'affaire des ministères royalistes.[2]

---

532 [30 juin 1821].

A la duchesse de Duras.

Samedi, 3 heures.

Quels détails voulez-vous que je vous donne, quand je n'en sais point? Je viens de voir Corbière ; il a été cordial et très ému en me parlant ; mais le *secret* (s'il y en a un) ne pourra être su que demain, et peut-être pas demain. Je ne sais s'ils restent ou s'ils partent ; je pencherais maintenant à croire qu'ils s'en vont. Je n'irai point à Andilly dans cet état de perplexité. Je serais trop maussade, et puis nous avons Chambre des Pairs après-demain. Venez, et ne grognez pas.[3]

1. Catalogue de la collection Fillon, n° 1174.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 193.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 194.

533 30 juin 1821.

Au chevalier de Cussy.

Paris, 30 juin 1821.

Je reprends, Monsieur, toutes vos lettres, à commencer par celle du 29 mai. Rien ne me ferait plus plaisir que d'être utile à monsieur votre père ; mais je n'ai pas grand espoir de ce côté, parce que je ne connois pas du tout M. Roy. Pourtant, j'ai déjà fait des démarches. Quant à M. de la Motte, la chose est moins difficile. M. de Chabrol est plus abordable...[1] essayé, mais inutilement de vous débarasser de votre cuirasse. Vos titres sont excellents, mais ils ne pourront me servir que pour la croix de la Légion d'honneur, si toutefois je suis assez heureux pour pouvoir l'obtenir. Au reste, avant un mois, nous saurons à quoi nous en tenir sur tout cela et sur bien d'autres choses.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir bien voulu remettre mes lettres à leur adresse.[2]

---

534 [1er juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Dimanche matin.

Je viens d'envoyer chercher le médecin ; mon rhume a redoublé. Quand vous souffrez, vous ne permettez pas qu'on doute de vos maux, mais les maux de vos amis vous ennuient. Votre bille est un chef-d'œuvre de déraison et d'injustice. Que puis-je entre la Chambre des Pairs et la fièvre ? Je ne sais plus un mot d'affaires depuis que je suis dans cette position. Si le médecin me permet de sortir, j'irai chez vous, mais j'en doute.[3]

1. Ici une lacune dans la lettre, dont une partie a été coupée.
2. Comte Marc de Germiny *op. cit.* (*Nouv. Rev. rétr.*, 1900, XII, 474).
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 193.

535 [1er Juillet 1821.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche soir.

Oui, oui, souhaitez qu'ils s'en aillent; c'est ce qu'il y a de mieux. Avec de pareils hommes, un replâtrage est ce qu'il y a de pis. Je ne sais rien et je crois qu'il n'y a rien. A demain.[1]

---

536 [Juillet 1821.]

A la duchesse de Duras.

Lundi, 6 heures et demie.

J'ai été enfermé ces deux jours pour écrire mon discours; il est fait, et, je crois, très bien. Je n'ai vu personne. Je ne sais rien; j'ai reçu un billet de Julie, qui m'assure, aujourd'hui à 3 heures, que tous les bruits sont faux, et qu'il n'y a aucune négociation sur pied. Ces bruits sont répandus par les ministériels pour ralentir l'attaque contre la Censure. Corbière, hier au soir, à onze heures et demie, jurait qu'il s'en allait, même avant la fin du Budget. Je ne sortirai pas ce soir, je suis horriblement fatigué. Vous voyez que je ne crois à rien.[2]

---

537 11 juillet 1821.

A [***][3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 194.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 195.
3. Cette lettre, de deux pages in-4°, est signalée dans un catalogue Charavay du 21 mai 1881.

538 14 juillet [1821].

A la duchesse de Duras.

Samedi soir, 8 heures, 14 juillet.

Les deux magots [1] ont eu hier une conversation avec le Duc. [2] Ils devaient donner leur démission. *Il n'y a rien de conclu.* Pendant ce temps-là, M. Pasquier m'avait écrit qu'il voulait me voir ce matin. J'y suis allé. Il m'a déclaré *qu'il fallait partir pour Berlin.* J'ai répondu que mes amis sortant, je sortirais avec eux. Il m'a répété qu'il fallait absolument un ministre à Berlin. J'ai dit qu'alors il était bien le maître d'envoyer qui il voudrait à ma place, puisqu'il était si pressé. Le tout en est resté là. Me voilà *démis* provisoirement.

Je crois que Pasquier a été trop vite. Je crois à une intrigue indépendante du sot Duc. Ma position est très bonne. La démission *n'est pas venue de moi*; elle m'a été demandée. Je n'ai dit ni oui ni non positivement. Maintenant, je laisserai faire. Je ne dirai pas un mot de cette singulière aventure. Je les laisserai venir. Pasquier était furieux au fond de l'âme. Je ne sais ce qu'il avait.

Croiriez-vous que les deux magots ne m'ont seulement pas fait dire ce qui s'est passé entre eux et Richelieu, quoique je leur eusse écrit que Pasquier me demandait ? Gardez le silence le plus profond sur tout cela. Brûlez ce billet. J'aurais été vous voir ce soir si je n'attendais quelques personnes. A demain matin. [3]

---

539 [Juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

5 heures et demie.

Rien de nouveau : voilà la « défense ». A demain. [4]

1. Villèle et Corbière.
2. Le duc de Richelieu.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 194.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 198.

540 [Juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Mercredi soir, 7 heures.

Mme de Ch[ateaubriand] n'est pas bien ce soir. D'un autre côté, ma surdité est augmentée, mon rhumatisme est en mouvement, et n'ayant pas de voiture, je n'ose sortir. Le médecin m'a ordonné des bains de vapeur, je les ai remis à vendredi pour pouvoir vous voir demain. Tout cela est bien triste et j'en suis bien découragé ! Je ne sais rien de nouveau, absolument rien.[1]

---

541 [Juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

10 heures.

J'allais vous écrire : il y a encore eu un vomissement de sang ce soir[2], mais moins violent que celui de ce matin. Nous mettrons en cas d'événement d'autres sangsues cette nuit. Oubliez tout ce que je vous ai dit de For[bin]. Je voulais me venger un peu. Il n'y a rien de vrai dans tout ce qui a pu vous faire de la peine. A demain.[3]

---

542 [Juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

Je n'ai pas vu Villèle. Je le verrai à deux heures, et vous, entre quatre et cinq.[4]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 198.
2. Il s'agit de Mme de Chateaubriand.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 198.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 198.

543 [Juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Non, je n'ai rien su de cette horreur. J'aime mieux être sourd, puisqu'il me reste une oreille pour vous entendre. Je serai chez vous à midi. Hier, le Duc m'a annoncé une sous-préfecture que je demandais pour un arrière-neveu. On veut être bien avec moi.[1]

---

544 [20 juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Vendredi, 11 heures.

Je suis un peu affaibli par les sangsues. Je ne pourrai sortir aujourd'hui : ainsi, je ne vous verrai que demain.

On est venu me conter la séance chez Piet : il en résulte que Villèle et Corbière se sont déclarés à peu près ministériels et qu'ils entraînent une partie de la droite. Ainsi, tout est fini, et nous voilà perdus encore une fois par ces deux petits hommes.[2]

---

545 23 [juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Lundi, 23.

Je ne parle point par énigme : je ne sais rien. Même hier à Saint-Cloud où tout devait finir, rien n'a fini. C'est-à-dire qu'on

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 195.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 195.

ne sait toujours s'ils restent ou s'ils s'en vont. On croit généralement qu'ils s'en vont. Cette incertitude est odieuse.

Vous seriez mieux ici par ce mauvais temps qu'à Andilly. Nous avons Chambre des Pairs toute cette semaine. Je ne puis faire un pas, attendant à chaque instant mon sort.[1]

---

546 [24 juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Mardi, 9 heures et demie.

Votre colère me fait rire aux larmes. Moi, je suis rentré dans mon naturel. Je me sacrifie pour les autres, et j'en ai une vraie joie. Oui, ils partent ; ils paraissent à peu près brouillés. Corbière va à l'extrême droite, et Villèle, au centre. Corbière est admirablement bien et reconnaissant pour moi. J'ai parlé aujourd'hui aux Pairs ; on dit « bien », et sans blesser personne. Enfin j'ai maintenu l'honneur, et j'irai vous voir. Qu'y a-t-il de mieux ?[2]

---

547 [25 juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Mercredi.

Une carte de moi ? C'est une folie. J'ai été savoir à votre porte si vous reveniez bientôt, et voilà tout. Il me sera impossible d'aller vous voir cette semaine, à cause de la Chambre des Pairs. A vendredi donc. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 195.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 196.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 196.

518 [27 juillet 1821].

A la duchesse de Duras.

Vendredi soir.

Vous savez bien que mes fins de mois sont toujours pénibles. Je n'ai pas comme vous le vivre et le couvert. Je suis donc obligé de courir. Vous croyez trop cet intrigant qui prétend toujours avoir tout inventé et tout fait. Au reste, comme il plaira à Dieu! Quand le duc de Bordeaux arrivera, je m'en irai. Ainsi, peu m'importe! J'en ai assez de la race. [1]

---

519 28 juillet 1821.

Au chevalier de Cussy.

J'ai oublié, Monsieur, de répondre dans ma dernière lettre, à ce que vous me disiez dans la vôtre, relativement aux minutes des lettres officielles que vous avez transcrites sur le registre. Il n'y a rien de mieux à faire, sans doute, que de jetter, maintenant, ces minutes au feu.

J'espère que M. de Caux a reçu la quittance du loyer de l'hôtel, et que M. Hennenberg aura, de son côté, été prévenu par Mme la duchesse de Dino, que je lui ai payé, ici, le quartier de loyer échu le 1er de ce mois.

Je ne sais d'où peut provenir le vin que vous aurez reçu ; je crois, cependant, que c'est un présent que m'envoye un de mes amis.

Je ne vous mande point encore aujourd'hui, Monsieur, ni à M. de Caux, ce qui se passe ici, quoique les choses soient à peu près terminées ; mais il y a des changements si rapides et l'on a si souvent passé du blanc au noir, dans l'espace d'un jour, que

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 196.

ma nouvelle de ce matin ne serait peut être pas la nouvelle de ce soir. J'attendrai donc à vous dire ce que je deviens et ce que nous devenons, que les positions politiques soyent irrévocablement fixées.

Au milieu de toutes ces affaires, Monsieur, je n'oublie point les vôtres, mais vous savez que les fortunes particulières dépendent souvent des fortunes générales.

Auriez-vous la bonté, Monsieur, de remettre à M. le comte de Sales [1] la lettre ci-jointe ? Elle est de M. le vicomte de Montmorency.

Agréez, monsieur, ainsi que M. le comte de Caux, mes compliments affectueux et l'assurance de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND. [2]

---

550 30 juillet 1821.

Au baron Pasquier.

Paris, ce 30 juillet 1821.

Monsieur le baron,

Lorsque vous voulûtes bien m'inviter à passer chez vous, le 14 de ce mois, ce fut pour me déclarer que ma présence était nécessaire à Berlin. J'eus l'honneur de vous répondre que MM. de Corbière et de Villèle paraissant se retirer du ministère, mon devoir était de les suivre. Dans la pratique du gouvernement représentatif, l'usage est que les hommes de la même opinion partagent la même fortune. Ce que l'usage veut, monsieur le baron, l'honneur me le commande, puisqu'il s'agit, non d'une faveur, mais d'une disgrâce. En conséquence, je viens vous réitérer par écrit l'offre que je vous ai faite verbalement de ma démission de ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin : j'espère,

1. Ministre de Sardaigne à Berlin.
2. Comte Marc de Germiny *op. cit.*, 475.

monsieur le baron, que vous voudrez bien la mettre aux pieds du roi. Je supplie Sa Majesté d'en agréer les motifs, et de croire à ma profonde et respectueuse reconnaissance pour les bontés dont elle avait daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

551 6 août 1821.

A [***]

Paris, 6 août 1821.

Certificat au bas d'une pétition de M.-J.-L. Le Prévost, qui sollicite un emploi du gouvernement, ce qui lui permettrait d'épouser Mlle Quintal, fille d'un Vendéen. Chateaubriand déclare que M. Quintal a été fusillé dans la plaine de Grenelle pour le service du roi avec Armand de Chateaubriand, son cousin. [2]

---

552 [7 août 1821].

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Je vais, ce matin, au service de Mme la duchesse d'Orléans ; après quoi, nous allons dîner à la campagne, Mme de Ch. et moi, chez la comtesse Tolstoy. Je tâcherai de vous voir vers quatre heures. Il n'y a rien, soyez en sûre. Je l'ai encore appris ce matin. C'est une pure mystification et une manœuvre. [3]

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 225.
2. Je ne sais si ce certificat a bien la forme d'une lettre, mais je le pense, — Fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par M. Charavay.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 196.

553 [Août 1821].

A la duchesse de Duras.

Lundi soir.

Je suis un peu mieux, mais la fièvre va revenir ce soir, je la sens. On me met les pieds dans l'eau et on me donne du vin de quinquina. Je vous remercie. Les mémoires m'amusent.[1]

---

554 [Août 1821].

A la duchesse de Duras.

2 heures.

Bertin venait de sortir, mais il m'a fait dire qu'il passerait chez moi. Je vous manderai ce qu'il m'aura dit. Je vais mettre les pieds dans votre *acide muriatique*. [2]

---

555 [Août 1821].

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Je ne sais si votre acide muriatique ou la tempête a produit cet effet : j'ai pensé mourir cette nuit. Toujours étouffant et prêt à m'évanouir, je n'ai pu me coucher qu'à deux heures ce matin, et j'ai encore été forcé de me tenir assis dans mon lit pour n'être pas suffoqué. Je suis un peu mieux ce matin. mais je ne sortirai pas. Je vais me tenir chaudement au coin de mon feu. Bertin n'est point venu, je ne sais rien, je ne crois à rien, je ne vous vois pas : tout cela est bien triste. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 197.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 197.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 197.

556 11 août 1821.

Au chevalier de Cussy.

Paris, le 11 août 1821.

N'est-ce pas, monsieur, que vous aviez un peu peur de moi, lorsque j'arrivai à Berlin? Et moi aussi, j'étais tout effrayé de vous. Je désire que la peur vous ait passé, comme à moi, et que vous n'ayez conservé, pour moi, que le sincère attachement que j'ai pour vous. Si vous m'avez trouvé bon garçon, je suis heureux. J'ose croire que, si nous avions passé de plus longs jours ensemble, vous n'auriez plus su, au bout de quelque temps, quel était le ministre, de vous ou de moi. Mais j'espère, monsieur, que tout n'est pas fini entre nous ; je suivrai ici les affaires que vous avez bien voulu me confier, et je vous prie de vous adresser à moi pour tout ce qui pourra vous être utile.

Je vous ai déjà donné beaucoup de peines et je vais encore vous en donner : je ne suis pas riche, ou plutôt je n'ai rien du tout et les moindres guenilles me deviennent utiles : je vous prie de vendre tout ce qui m'appartient dans l'hôtel, excepté ce qui vous est nécessaire à vous et à M. de Caux, pour vos chambres et pour votre table. Vous me renverrez l'argenterie quand vous n'en aurez plus besoin.

Je vous prie de faire expédier à Hambourg et de Hambourg, par mer, au Havre, Boulogne ou Calais, la malle ou les malles qui renferment le linge dont vous ne vous servez pas. Il y a chez le sellier des harnais dont je désire me défaire. Il y a peu de vin dans la cave, mais je vous prierais encore de me débarrasser de ceux qui seraient au delà de votre consommation. Pourtant, ne vous gênez pas, vous, Monsieur, et M. de Caux; usez de tout ce qui vous sera nécessaire. Je trouverai tout bon, et je m'en remets du reste à vos soins pour mes intérêts.

Je ne sais quel sera mon successeur: il pourra, Monsieur, vous être plus agréable que moi, mais, assurément, pas plus attaché.[1]

1. Comte Marc de Germiny, *op. cit.* — *Nouvelle Revue rétrospective*, 1900, XII, 476. — *Souvenirs du chevalier de Cussy*, I, 293.

557 [Août 1821.]

A la duchesse de Duras.

Mercredi matin.

Ne m'attendez pas, j'ai travaillé tout le jour et je vais marcher. J'en ai grand besoin. Je vous verrai demain. Le remède fait toujours merveilles. J'espère que votre rhume est guéri, mais voilà un bien mauvais temps.[1]

---

558 [Août 1821.]

A la duchesse de Duras.

Lundi matin.

Je ne veux pas vous empêcher de sortir, si vous en avez envie. Je ne pourrai vous voir qu'entre trois et quatre heures. Je ne sais rien de nouveau.[2]

---

559 [Août 1821.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche.

Je tâcherai de vous voir ce matin, mais je ne sais à quelle heure.[3]

---

560 23 août 1821.

A Frisell.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres de Brighton et celle datée de Paris ; je vous regrette bien, et mon ennui s'est encore augmenté depuis votre départ.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 197.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 197.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 198.

Je ne sais absolument ce que je deviendrai et je me laisse aller à la Providence. Pour vous, mon cher ami, allez chasser et être heureux, si vous pouvez. Au reste, le temps passe si vite que cela ne vaut guère la peine de se plaindre. J'ai vu mettre dans un trou de six pieds celui que j'avais vu la veille manger de si bon appétit à ma table ; vous voyez qu'un bon dîner même ne fait rien à la chose ; ainsi, comme il plaira à Dieu.

Je vous embrasse.

CHATEAUBRIAND.[1]

---

561 23 août 1821.

Au comte de Juigné.

Mille pardons, Monsieur ; j'ai été plongé dans les embarras d'une *retraite,* et vous savez combien, dans ce cas, il est difficile de sauver les bagages. A présent que je suis rentré dans mon camp, je vous dirai que je n'en sais pas plus que vous sur la campagne prochaine. Nous avions prévu les fautes et le résultat de ces fautes. Fera-t-on mieux une autre fois ? J'en doute. Mais ce que je sais, c'est qu'il nous faut deux choses : 1° des élections très royalistes, 2° des hommes résolus à vouloir et à défendre la Charte.

En vain rêverait-on d'autres plans. Hors de la Charte et des honnêtes gens, point de salut. Il faut se borner pour le moment à faire de bonnes élections et à prêcher de bonnes doctrines, c'est-à-dire des doctrines possibles. Si, à l'ouverture de la session prochaine, nous nous replaçons bien sur le terrain du *Conservateur*, et que nous y restions inébranlables, nous pouvons retrouver la victoire. Quant à moi, Monsieur, je n'ai aucun parti pris. J'écrirai, si cela peut paraître nécessaire à mes amis ; je n'écrirai pas, si cela leur semble inutile. Je ne ferai jamais comme Villèle ; je

1. Fraser *op. cit.*, p. 1075.

ne m'isolerai pas de mon parti. Je ne conçois le gouvernement représentatif que comme cela ; et c'est pour être fidèle à la pratique comme à la théorie de ce gouvernement, que j'ai donné ma démission ; car, *personnellement*, je n'avais pas à me plaindre du ministère ; mais il ne s'agissait pas de moi ; il s'agissait des hommes avec lesquels nous marchions plus ou moins d'accord, et des opinions générales des royalistes. Ne perdons point courage ; avec de la fermeté sans violence et de la mesure sans faiblesse, nous arriverons.

Ma femme vous remercie, Monsieur, et moi, je vous prie d'agréer mille amitiés sincères.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

562 [Août ou septembre 1821.]

Au chevalier de Cussy.

Je vous remercie mille fois, Monsieur ; tout ce que vous faites est à merveille ; vendez ou ne vendez pas, à bon ou à mauvais prix, tout me sera bon, et je ne suis fâché que de la peine que je vous donne.

Voilà la copie exacte de l'inventaire de ce que j'ai acheté de M. de Bonnay : tous les prix avaient été réduits comme vous le savez à une somme de neuf mille francs, non compris les vins. Le loyer de l'hôtel reste au compte du gouvernement, à dater du 1[er] juillet dernier. Si on me nomme bientôt un successeur, j'aurai peut-être du bénéfice à attendre pour la vente.

J'ai reçu de Berlin des lettres si flatteuses, que j'ai un extrême désir d'aller porter moi-même mes lettres de rappel au roi pour le remercier de ses bontés. Mais j'ai bien peur que ma fortune, ma santé et celle de M[me] [de] Chateaubriand s'opposent à mon dessein.

1. A. de Pontmartin *Mes Mémoires*, t. I, p. 256.

Je compterois, Monsieur, au nombre des raisons qui me détermineroient à l'exécuter, le plaisir de vous embrasser et de vous remercier de votre obligeance et de vos peines. Je soignerai particulièrement l'affaire qui vous tient le plus au cœur.

Un million d'amitiés et de compliments. Rappelez-moi je vous prie, au souvenir de M. de Caux.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

563 6 octobre 1821.

Au chevalier de Cussy.

Paris, 6 octobre 1821.

J'ai reçu, Monsieur, les parures de fer et le prix de ces parures, montant à 223 fr. 20. J'ai reçu aussi l'avis du négociant de Hambourg pour la malle, et même l'avis de son correspondant à Rouen. Vous êtes mille fois trop bon de vous occuper ainsi de mes affaires. Je vous prie de ne faire, pour la vente, que ce qui peut mieux vous convenir. Vendez, ne vendez pas ; gardez, ne gardez pas : tout ce que vous ferez sera à merveille. Surtout usez, ainsi que M. de Caux, de tout ce qui pourra vous convenir. Buvez le vin à ma santé ; je suis fâché seulement qu'il ne soit pas meilleur.

J'espère un peu pour vos affaires. On me témoigne, dans ce moment, une grande bienveillance ; j'en profiterai pour vous avant que les affaires s'embrouillent, car dans un gouvernement de la nature du nôtre, vous savez que l'on passe vite de la faveur à la disgrâce et de la chute à l'élévation.

Il n'est pas encore question de mon successeur ; on a parlé, un moment, du baron de Talleyrand, ministre en Suisse ; on n'en parle plus. Je crois que rien ne se décidera qu'après les élections et vers l'époque de l'ouverture des Chambres.

1. Germiny *op. cit.*, 479.

Le côté gauche semble avoir quelque commencement de succès dans les collèges d'arrondissements. Cela engagera-t-il le ministère à se rapprocher davantage de la droite ? Tout notre avenir est là.

Bonjour, Monsieur ; croyez à mon très sincère attachement. Mille choses à M. de Caux.

CHATEAURRIAND.

Je reçois votre autre lettre en date du 25 septembre ; ma lettre actuelle y répond. Je vous renouvelle mes remercîmens. Dites, je vous prie, à M. de Caux, qui a bien voulu m'écrire sur l'histoire de mon valet de chambre, que cette histoire est vraie, à quelques circonstances près. Ce valet de chambre étoit ce Louis que vous connoissez. Je l'ai mis à la porte. [1]

---

564 11 octobre 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Paris e 11 8bre 1821.

J'ai été occupé d'un travail que je n'ai fini que ce matin même. Maintenant je réponds à la fois à vos deux lettres.

Vous avez vu la suite de cette misérable correspondance. La voilà finie. Pauvres Royalistes ! Oublions tout cela.

Le Berceau n'a rien fait. On va délivrer des voleurs et des assassins ; peut-être passerai-je par-dessus le marché, si toutefois je ne gâte pas leur cause. Quand revenez-vous ? Reverrai-je jamais votre beau désert ? Peut-être ne me retrouverez plus ici à votre retour. J'ai envie de voyager et pour longtemps. Il faut bien que tout finisse dans la vie, puisqu'elle finit elle-même si vite. Après nous, peu importe ; et encore peu importe avec nous.

1. Germiny *op. cit.*, 480. On lit en marge de la main de M. de Cussy : « Écrit à M. le vicomte de Chateaubriand, en lui envoyant la cuiller d'argent oubliée, il y a quinze jours, dans l'envoi fait. »

Conservez-moi un peu d'amitié ; embrassez pour moi mon ennemie ; c'est le temps des réconciliations. Mille respects à votre mère et à vous mille tendres hommages.[1]

---

565 20 octobre 1821.

Au chevalier de Cussy.

Vraiment, Monsieur, vous êtes trop bon et trop obligeant. J'ai reçu toute l'argenterie, partie par M. Gamba, partie par le courier prussien. Mais je suis désolé, je vous assure, que vous n'ayez pas gardé les couverts aussi longtemps que vous et M. de Caux pouviez en avoir besoin. Je vous prie encore de ne vendre que ce qui ne vous est pas utile. Surtout conservez vos chambres intactes, et le salon dont vous ne pouvez pas vous passer ; il faut que vous soyez décemment logés, et le gouvernement ne vous traite pas assez magnifiquement pour que mon pauvre ménage d'ambassadeur ne soit pas à votre service.

L'ode d'Horace m'a fait un plaisir extrême. J'ai reconnu là votre excellente mémoire et votre obligeance.

Je vous remercie de nouveau, et vous prie d'offrir tous mes remerciemens à l'Académie. Ne m'oubliez pas auprès de mademoiselle Solmar. Mille choses à M. de Caux, et à vous Monsieur, l'assurance de mon inviolable attachement.

CHATEAUBRIAND.

Rappelez-moi au souvenir de tous mes collègues ministres ; et surtout dites à M. le comte d'Oriola combien je suis touché et prends part à des malheurs que nous autres Français avons si longtemps connus.[2]

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.
2. Germiny *op. cit.*, 481. — En marge, de la main de M. de Cussy : « Répondu le 9 novembre et envoyé 10 mandats sur le chevalier de

Caux, de..	4.200 fr.
sur M. Hérard, de..	255 fr.
Total........	4.455 fr. »

566 20 octobre 1821.

A la comtesse de Pisieux.

Paris, 20 8[bre] 1821.

Je suis obligé de renoncer à tout voyage. L'ouverture prochaine de la session dérange tous mes projets. Nous allons nous retrouver au milieu des combats. Il y a une grande fermentation dans toutes les têtes. Le ministère avoit la partie belle ; et il entend bien mal ses intérêts, en ne rappelant pas dans son sein ceux qui lui avoient donné, et qui lui assureroient encore une majorité non disputée.

Quand revenez vous ? Si vous plantez à Noël, il est possible que je puisse aller surveiller vos ouvriers. C'est à vous qu'il appartient d'élever des bois pour Laure. Moi, je me retire.

Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !

Mille hommages. [1]

---

567 20 octobre 1821.

A Madame de Custine.

Encore une espérance trompée ! Je vous avais dit que j'irais vous voir après le 15 octobre ; l'ouverture prochaine des chambres et du procès de *Maziau* vient tout déranger. Cependant, comme je m'accroche à tout dans la vie pour ne pas faire un complet naufrage, il serait possible que je fusse libre à Noël, mais n'aurez-vous pas quitté les champs ? Vous êtes bien heureuse d'y vivre !

Mille tendresses aux amis, et même au vieux château, j'aime ses murs, ses eaux et son antique chambre de Henri IV (quoiqu'on m'ait un peu gâté le bon roi à force de m'en parler dans les derniers temps). A vous cet attachement qui vous poursuit

1. Archives de Mongraham — Communication de M. le comte d'Alsace.

partout et dont je vous accable depuis je ne dirai pas combien d'années.

Paris 20 octobre 1821.[1]

---

568 3 novembre 1821.

Au chevalier de Cussy.

3 novembre?[2] 1821.

Je ne cesse de vous remercier et vous ne cessez, Monsieur, de me rendre service. Je suis au remords de cette vente. Je vous vois, vous et M. de Caux, sans gîte et sans lit ; enfin je suis désolé. Je vous en supplie, gardez tout ce qui n'est pas livré au public.

Je suis émerveillé de vos quatre mille francs, et de vos espérances des six mille. Je vous prie de les garder quelque temps : il serait possible, selon les événements, que je prisse le parti d'aller moi-même porter mes lettres de rappel pour remercier le roi de Prusse de toutes ses bontés.

J'ai demandé un nouveau rendez-vous à M. de Chabrol. Je vous dirai ce qu'il aura produit. *J'espère* de ce côté. Je suis moins *espérant* du côté du ministre de la guerre. Je fais tout ce que je puis. Vous savez, du reste, que, dans ce pays et dans cette forme de gouvernement, tout peut changer en vingt-quatre heures.

Mille amitiés, Monsieur, et dévouement entier.

CHATEAUBRIAND.

J'écris à M. de Caux.[3]

1. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 200.
2. Le comte de Germiny imprime *septembre* par erreur.
3. Germiny *op. cit.*, 483.

569 17 novembre [1821].

A la duchesse de Duras.

Samedi matin, 8 heures, 17 novembre.

Il fait trop mauvais temps, et il est trop tard pour aller au Havre. Je vais donc directement à *Fervacques par Lisieux*. Écrivez à M. *Langlois*, poste restante à Lisieux. C'est le nom de mon petit valet de chambre, ou à M. *François*, si vous l'aimez mieux. Je vous prédis que toutes vos folles idées s'en iront, parce qu'elles n'ont pas le moindre fondement.

Le temps qui me prend par la main
M'avertit que je me retire !

Bonjour, très chère et aimable sœur, je sens surtout combien vous êtes injuste, quand je vous quitte. Écrivez-moi dès lundi, car il est probable que je ne reste que quelques jours à Fervacques, et que je revienne à Paris par Lonné, pour voir mes neveux chez Mme d'Orglande. [1]

---

570 20 novembre 1821.

A la duchesse de Duras.

Fervacques. Mardi matin, 20 novembre 1821.

Je suis bien empêché. Si je vous écris, vous direz que je veux réparer. Si je ne vous écris point, vous vous plaindrez de l'amitié trahie. Vous prendrez donc ma lettre comme vous voudrez. Me voilà dans ce château qui aurait pu être à Clara ; il me fait bien vieux : que d'années se sont déjà écoulées depuis que j'y suis venu pour la première fois ! Vous jugez bien que j'ai recommencé

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 198.

mon rêve éternel. Je ne vois pas une solitude que je ne sois tenté d'y vivre et d'y mourir. Vous ne me croyez pas ; mais pourtant, le seul désir qui survit à tous les autres et qui revient sans cesse, et qui m'a persécuté dans ma jeunesse comme sous mes cheveux gris, doit avoir un principe dans mon naturel. Mon mal est d'être né propre à plusieurs choses, mais mon penchant est bien réel pour un seul état, le repos et l'oubli.

Dans ce bon château, on ne parle point politique. J'irai, dans huit jours, me replonger dans cet ennui. Je vais relire et mettre en état de paraître, s'il y a lieu, ma *Liberté de la presse.* Humboldt m'a persécuté chez vous à ce sujet. J'attends de vous une de ces bonnes lettres comme à Berlin. [1]

---

571 27 novembre 1821.

A Madame de Custine.

J'ai laissé la paix et le bonheur à Fervaques. J'ai trouvé ici tous les ennuis et les tracasseries de la terre, maladie, politique, tourments, etc. Je suis bien à plaindre et les quatre jours de votre solitude m'ont rendu les misères accoutumées plus insupportables. Si vous me regrettez, moi je vous regrette à jamais. Je reçois votre lettre. Mille choses à tout le monde de ce bon château. Je suis bien touché, bien reconnaissant de leurs sentiments pour moi, et je leur rends tous leurs éloges. Vous voyez que je suis bien découragé. A vous, toujours à vous. Il n'y a que le courrier de Lisieux que je conserverai dans mon royaume. Pensez à moi. Si Madame de Cauvigny est arrivée, dites-lui qu'elle a bien mal pris son temps et le mien. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 199.
2. Chédieu de Robethon *op. cit.*, p. 201.

572 29 novembere 1821.

Au chevalier de Cussy.

Paris, ce 29 novembre 1821.

Je vais, Monsieur, répondre *diplomatiquement* en trois points, aux trois points de votre lettre :

1° J'ai reçu vos traites et je vous remercie mille fois, vous et M. de Caux. Elles ont été acquitées. Loin de m'étonner du peu d'argent de la vente, je suis émerveillé qu'elle ait tant produit. La cuiller d'argent est aussi arrivée ;

2° Vous ne doutez pas de mon extrême désir de vous obliger. Je ne puis vous dire que mon crédit soit bien puissant auprès des dix personnes dont vous me parlez. Les affaires sont terriblement embrouillées, et vous devez savoir à peu près où nous en sommes, surtout depuis l'histoire de *l'adresse*.

Mais voici une chose certaine, c'est que, si je rentre jamais dans la carrière diplomatique (chose probable en cas d'arrangement) la première chose que je ferai sera de vous demander auprès de moi, avec l'avancement que vous méritez. Cela n'empêche pas qu'en attendant, je ne fasse tous mes efforts pour vous être utile.

3° Je verrai M. de Chabrol pour M. votre père. Je ne connais pas M. Roy.

Je vous écris à la hâte, Monsieur. Ma pauvre femme est encore bien malade, et moi je puis à peine tenir la plume, tant je souffre d'un rhumatisme au bras droit.

Je vous renouvelle l'assurance de tous mes sentiments, ainsi que celle de mon entier dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Ne m'oubliez pas auprès de M. de Caux.[1]

1. Germiny *op. cit.*, p. 483.

[Fin novembre 1821.]

573 **A la duchesse de Duras.**

9 heures.

Je suis toujours incrédule. Je ne suis touché que de la vivacité de votre amitié. Le reste m'est plus qu'indifférent. Je m'en vais, vous ne le croyez pas, mais vous le verrez. [1]

---

574 1er décembre 1821.

Au baron de Barante.

Paris, 1er décembre 1821.

Je vais m'empresser, monsieur le baron, de lire l'important ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer. [2] Un instinct d'auteur m'a déjà fait tomber sur la page où vous dites sans doute trop de bien et, peut-être, un peu trop de mal de moi. Dans les sept hommes que je réclamais par département, je n'avais en vue, *à l'époque* où j'écrivais, que de désigner des *administrateurs* fidèles, capables de défendre la légitimité après la trahison des Cent-Jours. Je n'entendais parler ni d'un principe *d'aristocratie*, ni de *l'organisation des communes ;* cette question n'était pas du tout traitée dans *la Monarchie selon la Charte* ; mais, monsieur le baron, je me serai sans doute mal expliqué et vous m'avez jugé sévèrement. Pour moi je vous juge avec le public, comme un homme de beaucoup de talent dont la France a reçu et attend encore des services. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 199.
2. *Des Communes et de l'Aristocratie.*
3. *Souvenirs du baron de Barante*, II, 541.

575 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Je ne pourrai vous voir qu'entre trois et quatre heures. [1]

---

576 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Lundi.

Je ne pourrai vous voir qu'entre trois et quatre heures. Ainsi, si vous voulez sortir de bonne heure, ne m'attendez pas à midi. [2]

---

577 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

J'ai quelques personnes ce soir et ne puis aller vous voir. J'ai passé chez vous à trois heures et demie.

Les affaires sont brouillées de nouveau, toutes les négociations sont rompues. Nous voilà replongés dans toutes les craintes et les combats où nous étions en 1816. M. de R[ichelieu] ne veut entendre à rien. A demain, à dîner. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras,* p. 199.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 200.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 200.

578 14 décembre [1821].

A la duchesse de Duras.

Jeudi, 14 décembre.

Oui, du nouveau, les ministres ont donné leur démission avant-hier. Aujourd'hui Villèle et Corbière ont été appelés au conseil. On forme un nouveau ministère. Dieu veuille qu'il soit bon! Je n'ai pu vous voir dans tout ce train.[1]

---

579 [14] Décembre [1821].

A la duchesse de Duras.

Décembre.

Tout ce ministère n'est pas certain ; c'est le ministère *indiqué* par le ministère sortant. Il n'est pas encore adopté. Il paraît sûr qu'on a dépêché un courrier à M. de Blacas. Lui aux Affaires étrangères, Villèle à l'Intérieur, Corbière aux Sceaux sont à peu près les trois nominations arrêtées ; le reste est inconnu ; on n'est pas d'accord. Je serai chez vous à midi. Je suis malade aussi ![2]

---

580 14 décembre 1821.

A la duchesse de Duras.

14 décembre [1821].

Mme de Ch. ne peut vous répondre ; elle est trop malade; moi je souffre aussi horriblement, et mon cou est si enflé ce soir, que je n'oserais sortir. Nous arrangerons la chapelle sans M. de Ville-

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 200.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 200.

d'Avray. Si toutefois vous voulez m'envoyer M. *Longrois* quand il ira vous parler, je le verrai, et je le mènerai à... l'Infirmerie.

Je ne sais rien, absolument rien ; il paraît qu'il n'est pas question de moi. Le ministère est d'ailleurs tel que vous me l'avez dit ce matin.

Si vous apprenez quelque chose avant neuf heures et demie (heure à laquelle je me coucherai), écrivez-moi un petit mot. Polignac est venu me voir ; il a bien recommandé qu'on me donnât sa carte : c'est la fiche de consolation.

Vendredi soir, 7 heures et demie, 14 décembre 1821.

Je reçois votre billet, le mien y répond. [1]

---

581 [15 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Samedi matin.

Vous êtes toujours admirable pour vos amis. Je sais que Villèle *dit bien*, mais peut-être *fait-il mal.* Il est poussé dans ce moment par l'opinion royaliste qui jette les hauts cris. Je ne crois pas un mot de l'opposition du Roi. C'est le prétexte éternel, et je sais au contraire que le Roi dans ce moment était mieux pour moi que pour eux. C'est uniquement la faute de Monsieur et de mes prétendus amis. Je regrette, je l'avouerai, les Affaires étrangères. Je suis convaincu que j'y aurais réussi *en dedans et au dehors*. L'Instruction publique ne me plaît point du tout. Mais je n'ai pas besoin de faire le dégoûté. Je n'aurai rien et je m'en console.

Les ordonnances seront peut-être dans le *Moniteur*, ce matin. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 200.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 204.

582 [15 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

10 heures soir.

Je ne sais rien de plus que ce que je vous ai mandé. J'ignore absolument quels ministres, mais je sais que je n'en suis pas. Ainsi, soyez tranquille. J'ai un tel mal aux yeux que je ne puis sortir. Si on vient, ce soir, me dire des nouvelles, je vous les écrirai.

Je suis fâché de combattre des illusions qui viennent de votre rare amitié.

Je ne *crois* pas. Polignac sort d'ici. Il m'a conjuré, prêché, supplié d'attendre, qu'ils ne pouvaient se passer de moi, etc. J'ai été très rude pour les faux amis. J'ai dit que j'étais mortellement blessé de cette trahison politique, etc., enfin, j'ai répété vos leçons et il est sorti consterné. Je vais me coucher pour veiller, voilà le mot. Bonsoir, vous êtes admirable, je suis pénétré de cette vérité et attendri plus que je ne puis dire.[1]

---

583 Décembre 1821.

A la duchesse de Duras.

Décembre 1821.

J'ai l'esprit très bien fait. Ma situation politique sera très bonne, même très supérieure en n'étant rien, quand tout serait d'abord contre moi. On m'a dit aussi aujourd'hui que j'étais ministre, mais je suis comme on sera à la fin du monde sans un grain de foi. Mon rhumatisme va mieux, j'ai résisté aux sangsues. Mme de Ch... n'est pas bien. Guérissez-vous pour vous et pour moi. Bonsoir et bonne nuit.[2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 201.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 204.

584 [décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Je viens de recevoir ces deux lettres, l'une de M. Ancillon et l'autre de la duchesse de Cumberland. Vous verrez que le Roi de Prusse désire que je lui porte mes lettres de rappel. Cela ne répond pas mal aux grandes réputations perdues de... La lettre d'Ancillon est curieuse sur le ministère. Vous me rendrez le tout demain. [1]

---

585 [Au Mesnil] 18 [décembre 1821].

A la duchesse de Duras.

Ce mardi soir, 18.

Je profite de l'occasion de M. de Rosanbo, qui va demain à Paris, chère sœur, pour vous écrire. Je n'ai point reçu hier ni aujourd'hui de lettre de vous. Mais j'espère que vous avez enfin reçu les miennes et surtout le billet que je vous écrivis hier par mon garçon jardinier. Je serais heureux ici si je pouvais l'être où vous n'êtes pas, et si je ne recevais de Paris des lettres qui m'impatientent et qui me troublent. J'ai envie, si cela continue, de rompre toute correspondance avec le genre humain et de mettre un terme à des tracasseries que je ne puis plus supporter. Plus je tâche de n'offenser personne, plus on exige de moi. Je suis trop bête et trop bon. Je me corrigerai. Au reste, chère sœur, c'est bien de tout cela qu'il s'agit. La politique le matin, le travail le soir, ont bien de quoi m'occuper. Bon Dieu, quand serai-je riche, en paix, seul avec mes livres, oublié en quelque coin du monde, excepté de vous? Votre amitié me console de tout. Où allez-vous

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 201.

donc dans quinze jours? Est-ce chez Mme de la Tour du Pin? Quand revenez-vous? Je ne ferai point de course à Paris. Je resterai ici tout d'une pièce. Deux mois de Paris, c'est plus qu'il ne m'en faut, et, si j'étais le maître, je n'y mettrais pas les pieds. J'ai vu dans la *Gazette* les honneurs de mon ami Mathieu : le voilà chef de l'*injustice*. Cela va bien avec son nom. Bonjour, chère sœur bien-aimée. Croyez que je vous suis attaché pour jamais, et que votre amitié est pour moi le premier des biens. [1]

---

586 [20 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin, 10 heures.

J'ai pensé mourir cette nuit de mon rhumatisme remonté dans la poitrine. Je suis un peu mieux ce matin et je me défends contre les médecins qui veulent m'assassiner avec des sangsues ou des vésicatoires. J'en serai quitte pour rester chez moi aujourd'hui, et voilà ma vraie peine. Mme de Ch. va plus mal, elle s'affaiblit, et elle vient d'avoir deux évanouissements ce matin. Voilà comme je suis arrangé par le ciel d'un côté et par mes amis de l'autre ; mais cela passera, car tout passe, excepté mon attachement pour vous. [2]

---

587 [20 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

5 heures et demie.

Je rouvre mon billet pour répondre au vôtre. Toute cette histoire d'ambassade vient de Monsieur et de ses amis qui ont l'idée

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 205.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 202.

de m'envoyer au dehors comme pis aller. D'ailleurs, tout cela m'importe peu. Je ne veux plus rien. Je vais écrire une petite lettre d'excuses et de respects à Monsieur. Je suis trop malade pour songer à rien. [1]

---

588 [20 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Nous avons eu le comité de Marie-Thérèse. J'avais oublié de vous le dire. Je vais dîner chez Villèle ; après au [ ][2] à l'Opéra Ne vous fâchez pas.

Je ne sais si je le pourrai ; je l'essayerai, mais je souffre beaucoup, et j'ai un courrier.[3]

---

589 [21 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

Je ne pourrai guère sortir avant une heure ; je passerai chez vous en allant à la Chambre, entre une et deux heures. Je suis mieux, mais pas encore bien. Grand merci. [4]

---

590 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Midi.

Je réfléchirai, mais je ne sais d'où vous viennent toutes ces craintes sur mon caractère, et tant de pitié sur l'homme et sa vie.

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 202.
2. Un mot illisible.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 202.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 202.

Je serai fidèle, mais parler, avant comme après, a mille inconvénients. [1]

---

591 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

J'irai vous voir entre quatre et cinq heures.

Roy se vante d'avoir battu complètement notre ami. Nous verrons bien. [2]

---

592 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Mardi soir.

Cela va mieux ce soir ; j'espère vous voir demain. Soignez votre rhume.

Je serai chez vous à onze heures et demie. [3]

---

593 [27 décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi, matin.

Je ne vous verrai pas aujourd'hui. Je veux me soigner, pour m'arracher enfin, si je puis, à ces douleurs éternelles. Hyacinthe continue sous mes yeux la copie ; elle sera achevée après-demain; et alors nous ferons vous et moi un grand travail.

Delalot est venu hier au soir chez moi. Il est furieux et il a annoncé à Corbière qu'*on se repentirait bientôt* de la manière

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 203.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 202.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 203.

dont Villèle le traitait. La nomination de M. de Doudeauville met tout le monde en fureur. Enfin il paraît qu'on se brouille de plus en plus. Je n'entends parler de rien. La Borie m'a pourtant écrit que demain 28, mon affaire serait *faite* ou *brisée*. Je ne sais ce qu'il veut dire, et il n'y a rien à croire de ce bon homme qui prend sa bonne volonté pour des faits. S'il vient me donner des explications, je vous les manderai aussitôt. Soignez-vous et guérissons-nous. [1]

---

594 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

8 heures.

On vous trompe et moi aussi. Croiriez-vous qu'ils ont eu l'insolence de me faire demander indirectement si j'accepterais la présidence de l'Instruction publique *sans entrer au Conseil ?* Moi, chef de division sous Corbière ! Les misérables ! Je n'ai jamais été si blessé. Mathieu a déjà perdu la tête de joie. Il faut prendre notre parti et ne plus nous tourmenter de cela. D'ailleurs, chaque jour qui s'écoule rend la chose plus difficile. Au reste, ils parlent aussi, mais vaguement d'une ambassade. Voilà mes nouvelles. Savez-vous autre chose ?

Corbière est venu. J'étais sorti ; il reviendra à sept heures. Je vous manderai la suite. Je me contiendrai ; mais j'ai au fond du cœur quelque chose qui me dit qu'on me trompe. On ne veut que gagner du temps. [2]

---

595 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

9 heures.

J'en tremble de colère en vous écrivant.

L'Instruction publique sans entrer au Conseil. Monsieur me

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 205.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 203.

demande à l'instant, sans doute pour me prêcher dans le même sens. Je vais lui dire tout ce que j'ai sur le cœur. Je vous supplie de ne pas dire un mot de ce billet.

C'est Corbière qui a été le messager. [1]

---

596 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Mardi.

Je vous dirai pourquoi quand je vous verrai. Je n'ai pas le temps d'écrire, il faut que je sorte. [2]

---

597 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Lundi soir.

Je ne sais rien du tout, je n'ai vu personne, je souffre horriblement de mon rhumatisme; il est dans l'estomac. L'*acide* n'a rien fait du tout. [3]

---

598 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Mardi, 7 heures.

Votre prince est un sot, et je lui fais grâce des prières de son frère. Qu'importent les mensonges de Villèle ? Je ne songe plus à tout cela. Je resterai dehors, c'est le mieux. Je ne sais rien, je souffre. [4]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 203.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 203.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 204.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 204.

599 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Votre billet est brûlé ; je pense comme vous, mais ce n'est que jeudi que Monsieur m'attend. Je crois qu'ils se trouveront trop heureux de me renvoyer, mais je suis décidé à n'accepter que l'*Angleterre*. Ne laissez pas traîner vous-même mon billet. Je vous verrai ce matin, mais je ne sais à quelle heure, parce que je veux courir. [1]

---

600 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

9 heures.

Rien de nouveau. Je n'ai pu voir Corbière ce matin, il était à la Chambre. Je suis fort tranquille, car je désire que la chose manque, le *refus* ne venant pas de moi. [2]

---

601 [Fin décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

3 heures et demie.

Je viens de voir le P[rince] de la Trémoïlle, qui est venu me recommander un secrétaire de légation. Il avait vu ce *matin Mathieu* pour le même objet, et Mathieu lui avait parlé comme si c'était *moi* qui allais à Londres. Il a parlé des sacrifices qu'*on était obligé de faire à l'intérêt public*, etc.

Je vais aller vous voir, nous causerons. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 204.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 206.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 206.

602 [Décembre 1821.]

A la duchesse de Duras.

Eh ! Bon Dieu ! Je sais tout cela. Que voulez-vous que j'y fasse ? N'est-il pas clair que Mathieu doit nommer Adrien de préférence à moi ? Et d'ailleurs, cette ambassade, me la proposerait-on ? Rester en dehors de tout est ce qu'il y a de mieux.

Vous radotez sur l'Abbaye. Je n'y dis rien, je n'y fais rien, mais ce bruit, que je dois ou que je veux aller à Londres est si public, si général, c'est une idée si naturelle et qui se présente à tant de monde, qu'on dit cela partout sans qu'il y ait de secret confié ou trahi.

Je suis enfin en paix, parce que je ne veux rien et que je me suis habitué à cette idée. Alors, peu m'importe l'opposition du Centre ou le refroidissement de la Droite, s'il doit avoir lieu.

Pouvez-vous me demander ce que je deviendrai ? Je deviendrai *moi*. Je suis désolé de votre rhume. [1]

---

603 [Vers le 1er janvier 1822.]

A Madame Récamier.

Ne nous désolons pas d'avance. Si la chose a lieu, nous achèterons par quelques mois un long et plus sûr avenir, mais je persiste à croire que rien ne se fera et vous verrez que j'aurai raison. Bonsoir, ange. A demain matin et puis à demain au soir à huit heures. Je vous aime. [2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 208.
2. Herriot *Madame Récamier et ses amis* (Plon, 1909), II, p. 110.

604 1[er] janvier 1822.

A la duchesse de Duras.

Mardi matin.

Je n'ai entendu parler de rien. J'attends. On dit qu'il n'y a plus de voitures dans la cour des Tuileries. Le conseil serait donc fini? Allons, il faut s'armer de courage. Je vous assure que je suis déjà tout consolé. [1]

---

605 [1[er] janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Mardi.

M[me] de Ch... est malade. Cependant si vous venez de très bonne heure, elle vous recevrait. Le *Congrès* est rompu, c'est très sûr. [2]

---

606 [1[er] janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

5 heures.

Il y avait du monde. Je n'ai rien pu savoir; ainsi faites comme vous voudrez. Venez à tout hasard, et soyez raisonnable.

Je n'en suis pas sûr; mais prenez la chance. Vous avez entendu le canon ? [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.

607 [3 Janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi, 5 heures.

Lisez ce billet de Forbin, et renvoyez-le moi. Vous voyez que l'affaire est faite à peu près et qu'elle peut être signée demain. [1]

---

608 3 janvier 1822.

A Villèle.

Jeudi, 3 janvier 1822.

M. de Forbin m'a parlé. Je remercie M. de Villèle. Je lui demande 24 heures pour me décider. Il aura ma réponse définitive demain à 8 heures du matin, Tout à lui.

CHATEAUBRIAND. [2]

---

609 [3 janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

3 heures et demie.

J'apprends que c'est fait et signé, mais ce n'est *pas encore Villèle.*

Voici ce que j'apprends par Forbin : *Mathieu a parlé hier au Roi. La chose est décidée, mais il serait possible qu'elle ne fût pas terminée légalement aujourd'hui.*

J'attends chez moi plus ample éclaircissement. [3]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 210.
2. Villèle *Mémoires*, III, 19. — Collationné par nous sur l'original.
3. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.

610 4 [janvier][1] 1822

A Villèle.

Paris le 4 [janvier] 1822.

S'il entre dans les intentions du Roi de me nommer son ambassadeur à Londres, j'accepterai avec reconnaissance l'honneur qu'il voudra bien me faire.

Je prie monsieur de Villèle, d'agréer tous mes compliments.

CHATEAUBRIAND.[2]

---

611 [6 janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche.

La Panouze est venu hier au soir, à onze heures, me dire de la part de Villèle, que *la chose était faite*, *faite irrévocablement*, *que tout le monde était d'accord*, *et que l'ordonnance serait signée mercredi prochain*[3] *au Conseil avec d'autres ordonnances qui seraient publiées en même temps que la mienne*. Je serai chez vous entre midi et une heure.[4]

---

612 [6 janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

5 heures.

Lisez ce billet de Mathieu; renvoyez-le moi. Enfin, l'affaire est faite.[5]

1. Par distraction, Chateaubriand écrit *février* au lieu de *janvier*.
2. Villèle *Mémoires*, III, 19. — Collationné par nous sur l'original.
3. Le mercredi 9 janvier, date à laquelle en effet fut signée l'ordonnance qui nommait Chateaubriand ambassadeur à Londres.
4. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.
5. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.

613 [6 janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Je viens de vous envoyer le billet de *Mathieu* : c'est fait. Je n'ai pu aller chez vous, il était trop tard, et nous allons dîner. Ce soir je ne sortirai pas. J'ai vingt lettres à écrire.[1]

---

614 [11 janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi 5 heures et demie.

Je me suis levé ce matin à quatre heures. J'ai écrit des lettres et réglé des affaires jusqu'à sept heures. Je suis allé voir Villèle. J'y suis resté jusqu'à neuf. J'en ai été peu content. Il ne veut rien faire pour mes amis jusqu'à la fin de la session. Le reste du jour j'ai couru chez le tailleur, le carrossier, etc., etc. Je rentre mourant de fatigue, malade et ayant d'horribles coliques. Je vous ai promis d'aller ce soir, et j'irai si vous tenez à ma parole, mais je crois qu'il serait plus prudent dans l'état de lassitude, d'ennui et de souffrance où je suis, de ne pas me montrer ce soir à vos étrangers. Vous gâteriez mon affaire. Cependant, j'irai, si vous le voulez. Moi, je ne vous abandonnerai jamais.[2]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 209.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 210.

615 [12 janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Samedi matin.

Je ne pourrai vous voir qu'entre une et deux heures. Je vais avant chez Mathieu et chez le Nonce.

Voilà le billet que je vous avais écrit et que je rouvre pour vous dire que je pense à tout. [1]

---

616 [Janvier 1822.]

A la duchesse de Duras.

Vendredi.

Je n'ai pu aller chez vous. J'ai couru toute la matinée pour acheter une *parure* à Mme de Ch... Vous voyez que je suis bon à tout. A demain. Quel beau jour ! J'espère que vous ne m'aurez pas attendu, et que vous serez sortie pour vous promener.

J'ai lu, c'est très mauvais de fond et de forme. Si cela vous amuse, vous avez l'esprit gâté. Je me servirai de l'argument. J'ai à peu près fini, et je suis sûr de ce que j'ai fait. [2]

---

617 21 janvier 1822.

Au comte de Caraman.

Paris, 21 janvier 1822.

Au sujet de son installation à Londres en remplacement du comte de Caraman. [3] « Je désire que toutes choses restent établies comme elles le sont jusqu'au moment de mon arrivée à Londres ». [4]

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 210.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 210.
3. Le comte de Caraman était chargé d'affaires à Londres.
4. Catalogue Eug. Charavay, 4 avril 1889.

618 [Janvier 1822.]

Au chevalier de Cussy.

Je vous dois trop de remerciemens, Monsieur, pour tous vos soins. J'ai reçu vos dernières traites sur M. le chevalier de Caux. Elles ont été très exactement acquittées. Vous saurez que je vais à Londres. Je suis au moment de mon départ. Rien de ce qui vous concerne ne sera oublié par moi.

Je vous prie de croire aux sentiments que je vous ai voués pour la vie.

CHATEAUBRIAND.

Je ne sais où est madame la duchesse de Cumberland : je prends la liberté de vous adresser une lettre pour elle en vous priant.... [1]

---

619 [Janvier ou février 1822.]

A la duchesse de Duras.

Samedi matin.

Je ne retournerai à Paris que lorsque je n'aurai pas un mot à écrire. Je crois que je serai libre lundi ou mardi. [2]

---

620 [Février 1822.]

A la duchesse de Duras.

J'ai déjà écrit à Villèle et il m'a répondu : *je ferai toutes les choses dont vous me parlez*. J'insistais surtout sur la *chose* de

1. Le reste de la lettre manque. On lit en marge : « Répondu le 22 janvier 1822. » — Germiny *op. cit.* (*Nouv. Rev. Rétr.*, 1900, t. XIII, p. 49).
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 211.

M. de Barante. Je presserai l'affaire. Pour ce qui vous regarde, vous êtes bien injuste.[1]

---

621 5 février 1822.

A Villèle.

Mardi soir, 5 février 1822.

Lisez ceci avec attention, mon cher ami, et répondez-moi un mot.

La Bourdonnaye est venu chez moi ce soir. Il veut décidément savoir si l'on est ce qu'il appelle *ami ou ennemi*. Il persiste à demander :

1° La pairie sur la tête de son fils (il y a des exemples de cela dans la Chambre des pairs. Le Ministre de la Marine actuel est pair et son père ne l'est pas. Cazes est pair et son père ne l'est pas, etc.) ;

2° Il abandonne l'idée de l'ambassade de Vienne et se contentera d'être ministre dans les Pays-Bas.

A ces conditions il promet d'être loyalement en paix avec le ministère et de le servir, si besoin est. Mais il veut une explication immédiate, car il veut prendre parti dans la discussion de la loi sur les journaux. Si l'on est ennemi, il parlera contre cette loi qu'il n'aime pas. Si l'on est ami, il gardera le silence et attendra patiemment l'avenir.

Je vous rends, mon cher ami, ses propres paroles. Mon avis est que vous ne sauriez trop faire pour réunir à vous La Bourdonnaye, et je trouve en vérité qu'il vous propose la paix à des conditions si raisonnables et si peu élevées que vous devez les accepter à l'instant.

Vous voyez bien qu'il veut rester dans la Chambre des députés, et au fond il a raison : c'est là qu'est sa force. Je lui ai dit en

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 211.

riant que son intention était de rester député pour continuer la guerre à volonté, mais il m'a très justement répondu que la guerre lui serait loyalement interdite, lorsqu'il serait ambassadeur et son fils pair, et selon moi, cela est évident.

La résidence de La Haye est une très petite place diplomatique et celui qui la remplit aujourd'hui peut être rappelé ou aller ailleurs sans aucun inconvénient. Réponse. Tout à vous.

Ch.[1]

---

622 7 [février 1822].

A Villèle.

Jeudi 7, 3 heures.

Réponse avant demain midi.

La Bourdonnaye est revenu, mon cher ami. Je lui ai dit en l'adoucissant ce que vous disiez dans votre billet. Il est outré qu'on ne veuille pas la paix à des conditions si modérées et j'ai eu toutes les peines du monde de l'empêcher de s'inscrire ce matin même contre la loi. Je l'ai supplié d'attendre au moins vingt-quatre heures : il me les a accordées.

Franchement l'ambassade des Pays-Bas, et la pairie sur la tête du fils de La Bourdonnaye est si peu de chose (surtout quand on envoie de Serre à Naples) que je crois qu'on pourrait obtenir cela du Roi. Vous pensez qu'un discours de La Bourdonnaye ne pourra vous nuire dans le moment ? Je n'en suis pas aussi convaincu que vous. Il divisera nécessairement les royalistes et vous pouvez être sûr que cela dérangera vos prochaines élections : voilà le vrai danger. Réfléchissez-y. Je crois que vous êtes assez bien et assez fort aujourd'hui pour emporter ce point d'assaut avec le Roi ; La Bourdonnaye satisfait, toute la France royaliste est à vous sans division.

1. Villèle *Mémoires*, III, 19. — Collationné par nous sur l'original.

La Bourdonnaye est la grande capacité de la Chambre dans les députés royalistes et son caractère répond à la force de son esprit ; il faut le conquérir. L'idée que vous avez cédé à une menace ne peut venir à personne : comme royaliste vous appelez et vous servez un royaliste, comme homme d'État vous vous emparez d'un talent et vous vous soumettez à une nécessité. Je ne m'effraie guère de ma nature et je n'obéirais pas plus que vous à une menace, mais je suis pénétré des conséquences de cette monarchie que nous avons ; et sans hésiter je prendrais dans mes rangs quiconque me pourrait nuire.

Mon cher ami, au nom de l'intérêt commun et de votre intérêt particulier, arrangez cela. Vous le pouvez. La majorité que vous avez obtenue vous rend tout puissant auprès du Roi. [1]

---

623 9 février 1822.

A Villèle.

Samedi matin, 9 février 1822.

Vous êtes-vous occupé hier dans le Conseil de La Bourdonnaye, et ai-je quelque chose à lui dire ce matin ? Croyez-moi, mon cher ami, c'est la meilleure affaire que vous puissiez terminer pour les royalistes et la France. L'union est à peine formée et je ne l'entretiens qu'avec des soins de tous les moments. Un seul discours peut la rompre et même influer sur la décision de la Chambre des pairs. A vous de cœur.

Ch. [2]

1. Villèle *Mémoires*, III, 21. — Collationné par nous sur l'original.
2. Villèle *Mémoires*, III, 22. — Collationné par nous sur l'original.

624 [26 février 1822.]

A la duchesse de Duras.

Mardi.

Je ne pourrai vous voir aujourd'hui. Je vais à midi et demi aux Pairs et je travaille ce matin à un discours que je prononcerai peut-être aujourd'hui. Vous savez que l'article a fait monter les fonds à 91 fr. 45. Ce n'est pas trop mal. Malgré tout cela, ils me laisseront partir.

Je tâcherai donc de vous voir après, ou même avant la messe, si les consultants sont moins nombreux. [1]

---

625 [Février ou mars 1822.]

A la duchesse de Duras.

Lundi.

Venez me voir à midi et demi. [2]

---

626 2 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

Paris, le 2 mars 1822.

J'approuve, Monsieur, tous les arrangements que vous proposez. Vous pouvez arrêter le nouvel hôtel, je parlerai au Roi pour l'ameublement du grand salon et j'espère que S. M. ne me refusera pas. Le temps que vous fixez pour l'occupation de l'hôtel est précisément celui où j'arriverai à Londres : ces lois ne finissent point, et certainement elles ne seront pas votées à la

1. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 211.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, p. 211.

Chambre des pairs avant le quinze de ce mois. Ainsi je ne puis être à Londres avant le 25, ce qui tombe juste avec vos calculs.

Le maître d'hôtel et sa femme vous seront arrivés ; ils sont un peu empêtrés de leur nature, mais les meilleures gens du monde : ils vous portent l'argenterie. Je crois qu'il vaudra beaucoup mieux n'avoir de ballots que quand vous serez dans la nouvelle maison. En un mot, Monsieur, je vous donne carte blanche ainsi qu'à M. de Caraman ; tout ce que vous ferez sera bien, et je tiendrai tous les arrangements que vous aurez pris. Je suis très curieux d'apprendre les détails de votre première entrevue avec les Ministres. Je vous écris par la poste ordinaire, notre courrier ne partant que lundi, et désirant que cette lettre vous arrive avant le 7. Tout à vous, Monsieur, mes compliments à M. de Caraman.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

627 4 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

4 mars 1822.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous écrire samedi dernier par la poste ordinaire pour vous dire que j'approuvais tout ce que vous feriez, que je consentais au bail du nouvel hôtel etc. Comme certainement cette lettre vous sera parvenue, je n'entre pas dans de nouveaux détails. Je partirai vers le 25 du courant ; dans tous les cas, il suffira que je sois à Londres à Pâques pour avoir une audience du Roi, et même cela vous donnerait le temps de mettre tout en meilleur ordre. Mandez-moi si vous voulez le cuisinier.

J'attends des nouvelles de votre entrevue avec lord London-

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

derry. Je serai bien aise de savoir de quel ton il vous aura parlé de moi. — Nous avons perdu un amendement à la Chambre des pairs ; on fait grand bruit de cela ; ce n'est rien.

Bonjour, Monsieur, mille remerciements et tout à vous.

Ch.

Mes compliments à toute l'ambassade. [1]

---

628 11 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

Paris, 11 mars 1822.

J'ai oublié, Monsieur, de répondre à un article de vos lettres, c'est celui où vous dites que vous tirerez quelques lettres de change sur M. Le Moine. Vous êtes parfaitement libre, et je n'ai qu'à vous remercier de vos avances. Nous arrangerons l'affaire du maître d'hôtel.

Toutes vos dispositions pour la nouvelle maison sont parfaitement bonnes ; je les approuve toutes. J'attends les mesures du grand salon, afin de pouvoir demander ce qu'il faut pour le meubler avant mon départ ; je compte toujours partir du 25 au 30, pour avoir mon audience du Roi à Pâques. Je veux aussi, si cela est possible, ouvrir ma maison presqu'en arrivant. Il faut enfin faire sortir cette ambassade de l'obscurité où elle est plongée depuis trop longtemps.

Nos affaires vont très bien ici : la Chambre des pairs s'occupe cette semaine de la seconde loi sur la presse, après laquelle la session peut être regardée comme finie. Toutes les conspirations sont avortées. Les promenades des écoliers dans Paris font rire de pitié. Ce ministère a désormais vaincu les plus grandes difficultés et il restera, en dépit des petites ambitions. Vos journaux

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

anglais paraissent toujours peu favorables : j'espère faire changer cette disposition.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, une lettre pour vous. Je crois vous avoir déjà envoyé celle de M. Lussignet de Bordeaux avec la facture des vins. M. Lussignet a tiré sur M. Le Moine une lettre de change de 3.250, et depuis une autre de 2.300 francs. Vous verrez, Monsieur, si cela s'accorde avec vos conventions. Ce vin est peut-être déjà à Londres.

Recevez, Monsieur, mes remerciments et mes compliments empressés.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

629 13 mars 1822.

A H. de Lourdoueix.

Paris, le 13 mars 1822.

J'ai l'honneur de recommander très particulièrement à Monsieur Lourdoueix M. Hilaire Le Dru. C'est un peintre très recommandable par ses talents. Ses excellentes opinions ne l'ont pas fait prospérer jusqu'ici, et il a besoin de partager un peu les faveurs du Gouvernement royal avec ceux qui en ont souvent joui, sans les mériter. Soyez assez bon, monsieur, je vous prie, pour lui rendre tous les services dont les artistes ne peuvent guère se passer. On n'est pas riche au Parnasse. Ce sont les Muses et non pas les Grâces, qu'il faudrait peindre nues.

Agréez, Monsieur, les remercîmens que je vous fais d'avance et mes complimens empressés.

CHATEAUBRIAND.

A Monsieur H. de Lourdoueix directeur du département des Lettres et Arts, au ministère de l'intérieur (service de la presse, de la censure, etc.).

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

630 14 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

Paris le 14 mars 1822.

Me voilà libre, Monsieur ; la loi sur les journaux a passé hier à une grande majorité à la Chambre des pairs. Le triomphe des ministres est complet, et l'on peut regarder la session comme finie. Les élections prochaines nous feront justice d'une partie du côté gauche et nous marcherons. Je vais demander mon audience de congé et me préparer à partir. Je me mettrai très certainement en route le lundi 25 ou le samedi 30 de ce mois. On va vous expédier les dernières caisses pour notre emménagement.

J'ai parlé à M. de Montmorency pour fournir la garantie du loyer de l'hôtel. Il y consent, mais je m'expliquerai mieux avec M. M. Bresson et Herman ; je n'ai point encore remis votre lettre au premier. Je ne doute point que le Roi ne consente à l'ameublement du salon. Le cuisinier partira le 20. J'attends les mesures pour les glaces, les tapis, les rideaux du salon. Il faudrait dire aussi combien de fauteuils, de canapés, tables, ornements de cheminée, etc.

Dites toujours, je vous prie, aux Ministres combien je désire être agréable au Roi et au gouvernement.

Mille remercîmens, Monsieur.

J'écris un mot à M. de Caraman.

CHATEAUBRIAND.

M. Billing n'a pas besoin d'être recommandé. Ses services sont connus et appréciés et je serais charmé de pouvoir lui être utile. [1]

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

631 18 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

Paris le 18 mars 1822.

L'affaire est à peu près arrangée, Monsieur. Le ministère des Affaires étrangères répondra volontiers de la maison, comme il l'a déjà fait à Berlin et à Turin où les propriétaires se sont contentés de cette garantie. Toutefois M. Érard écrira à M. Couts, et l'engagera à se porter comme caution. Si M. Couts ne se contente pas de la garantie de M. Érard, on cherchera un banquier qui puisse paraître suffisant à M. Couts. Enfin le Ministre, et M. Bresson qui doit vous écrire par le même courrier, sont disposés à faire tout ce qu'il faudra pour terminer l'affaire.

Maintenant je pense, Monsieur, qu'il faudrait obtenir, s'il est possible, du propriétaire, quelques jours de délai pour la conclusion de cet article du contrat. Je serai très certainement à Londres au plus tard le 1er avril, et je finirai tout. Du 24 mars au 1er avril, il n'y a que huit jours.

Je crois aussi que j'obtiendrai l'ameublement du salon, mais j'ai grand besoin des mesures. Vous devez continuer à recevoir les vins et les paquets. Le cuisinier partira le 23, et sera à Londres avec son aide de cuisine le 27 ou 28. J'aurai besoin en arrivant d'un tailleur, d'un chapelier pour moi et les gens. Je désire ouvrir ma maison presque en arrivant.

Nouveaux remerciments, Monsieur, et compliments.

CHATEAUBRIAND.

Ci-jointe une lettre pour le duc de Wellington, remerciez de ma part le noble Duc ! [1]

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

632 21 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

Jeudi 21 mars 1822.

Je pars définitivement mercredi prochain, 27 du courant, Monsieur. Le Roi me donne ce matin mon audience de congé. Je vais lui parler du salon.

M. de Polignac m'a dit hier au soir que mes caisses avaient été ouvertes et fouillées à Douvres. Vous ne m'avez rien mandé à ce sujet. Je crois peu à cette nouvelle ; mais cependant elle me laisse quelque inquiétude. En conséquence je vais écrire à M. Pigault à Calais de retirer toutes les caisses qui lui parviendront ces jours-ci, et elles ne passeront en Angleterre qu'avec moi. Je crois aussi, Monsieur, que je serai, à cause de ces détails, obligé d'en venir à importuner M. Billing, et à le prier de se rendre à Douvres le 29. Si je n'étais pas arrivé, il aurait la bonté de m'attendre. Par son secours toutes les difficultés s'aplaniront. — Le cuisinier part après-demain samedi 23.

Je ne sais si je vous ai dit que j'ai reçu les *mesures* que vous avez bien voulu m'envoyer, et le petit mot de politique.

Tout va bien ici, et le Ministère prend tous les jours des forces malgré les violences de l'opposition. Vous aurez vu que cette opposition ne m'a pas épargné. On dit aussi que vos journaux anglais sont fort injurieux pour moi. Ils ne me diront jamais pis que la *Correspondance privée* ; ainsi je suis tout consolé. Je vous écrirai encore par le courrier de lundi une dernière lettre.

Mille compliments, Monsieur, et remercîments.

Ch. [1]

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

633 24 mars [1822].

Au comte de Marcellus.

24 mars au soir.

Un mot par le cuisinier, Monsieur. J'ai reçu ce matin votre lettre du 19, où vous me recommandez de n'arriver à Londres que le 4 ou le 5 avril. Je retarderai donc mon voyage de quelques jours et je vous prie de dire à M. Billing qu'il lui suffira d'être à Douvres (s'il a la bonté de venir au devant moi) le 2 ou même le 3 avril ; j'aurai l'honneur de vous écrire lundi par le courrier plus en détail.

CHATEAUBRIAND.

Je vous ai mandé ce que le Ministère fera pour la garantie. [1]

---

634 25 mars 1822.

Au comte de Marcellus.

Paris 25 mars 1822.

Je vous ai écrit un petit mot, Monsieur, par le cuisinier pour vous dire que j'avais reçu votre dernière lettre et que selon votre désir, je n'arriverais à Londres que le 4 ou 5 avril, c'est-à-dire le jeudi ou le vendredi-saint.

J'ai parlé au Roi du meuble du salon. Il faut maintenant que je voie le Ministre de la maison du Roi ; ensuite je laisserai la négociation entre les mains de M. de Boissy. Messieurs les attachés n'arriveront guère à Londres avant le 1er de mai. M. A. de Caze sera parfaitement libre de faire tout ce qui pourra lui convenir, et il peut disposer de moi. Je désire que toutes les personnes

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

attachées à la légation me regardent moins comme leur chef que comme leur camarade.

Rien de nouveau ici. La mesure pour la convocation des collèges électoraux a un succès complet, même parmi les libéraux qui y trouvent une décision qu'ils affectaient de méconnaître.

Je vous ai invité, Monsieur, à prier M. Billing, s'il n'a rien de mieux à faire, de vouloir bien me prêter son secours à Douvres le 4 ou le 5 avril. Je serai à Calais le 2, mais je m'y arrêterai 24 heures.

Tout à vous, Monsieur, mes compliments à M. de Caraman.

CHATEAUBRIAND. [1]

---

635 29 mars 1822.

A H. de Lourdoueix.

Paris, 29 mars 1822.

Le porteur de ce billet, monsieur, est le jeune homme dont je vous ai parlé, et pour lequel vous m'avez promis d'avoir des bontés, il se nomme Varcollier; il vous dira ce qu'il peut faire. Je l'ai aussi recommandé ce matin à M. Capelle, je m'intéresse beaucoup à son sort.

Permettez-moi encore, monsieur, de vous recommander M. le B[aro]n d'Eckstein, il pourrait servir à la correspondance avec l'Angleterre, il est fort connu de M. Capelle. Nous l'avons vu l'un et l'autre à Gand pendant les Cent-Jours, il y était chargé de la police, ne perdez pas de vue je vous prie les journaux anglais. C'est une des choses les plus graves et les plus importantes pour nous, il faut absolument sur ces points faire des sacrifices,

1. Collationné par nous sur l'original autographe. — Communication de M. de Montbron.

et il seroit essentiel surtout que le journal ministériel *Le Courrier* changeât de langage à mon arrivée.

Recevez, monsieur, tous mes compliments et mes adieux.

Chateaubriand.

Voici encore une autre affaire dont on vient de me charger. M. Armand fils a fait une tragédie. Cette tragédie devoit être jouée au mois de Mai, et il arrive qu'elle ne sera jouée qu'au mois de juillet. On veut que j'emploie mon crédit pour obtenir qu'elle soit jouée au mois de mai comme elle devoit l'être. Je ne connois pas M. Armand fils. M. Armand père a fait beaucoup de prose et de vers contre moi; c'est une raison pour que je rende, si je puis, service à son fils. Voyez, monsieur, ce que [vous] pouvez faire, vous m'obligerez et le public aussi, si la tragédie est belle.

---

636 30 mars 1822.

Au chevalier de Cussy.

Paris, 30 mars 1822.

En prenant congé de M. le duc de Bellune, je lui ai remis une note signée de moi, où je lui demande la croix d'honneur pour vos services. M. de Montmorency, d'une autre part, est très bien disposé pour vous. Croyez que je ne perds pas un moment, qu'il n'y a, de ma part, ni négligence, ni faute de zèle. Mais vous connoissez les affaires; vous savez ce que c'est qu'un ministère qui commence au milieu d'un million d'ennemis. On songe d'abord à marcher, et puis on s'occupe des autres après.

Heureusement les grands périls sont passés : désormais nous irons, en dépit des obstacles. Tout va bien, et l'avenir est sûr, si, surtout, il n'y a point de guerre en Orient. Je ne suis pas loin de Paris, et je conserve toute mon influence auprès des ministres, qui sont mes amis. Je pourrai toujours vous servir,

et je vous prie de vous adresser à moi toutes les fois que vous aurez quelque chose à faire ou à dire. Écrivez-moi à Londres. Je quitte Paris demain.

A vous, Monsieur, et pour la vie.

CHATEAUBRIAND.

Mes complimens à mademoiselle Solmar. Elle devrait venir chanter en Angleterre.[1]

---

637 [31 mars 1822.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche matin.

Je n'ai pas été vous voir hier, et je n'y serais pas allé encore aujourd'hui parce que vous êtes trop injuste. Je ne crois guère à l'influence de L[auriston]. J'irai donc vous voir à une heure. Je partirai mercredi matin.[2]

1. Germiny *op. cit.*, XIII, 49.
2. Pailhès *La duchesse de Duras*, 208.



SUPPLÉMENT

A Monsieur ***. [1]

Londres, 1795.

Voilà le petit paysage que vous m'avez demandé. Je vous l'ai fait attendre ; mais vous savez quels tristes soins m'appellent à d'autres études qui pourtant ne seront pas longues, s'il faut en croire les médecins [2] : je suis prêt quand et comment il plaira à Dieu. Ces mêmes études m'ont fait abandonner cette grande *vue* du Canada qui me plaisait par le souvenir de mes voyages. Quelle différence de ce temps-là à celui-ci ! Lorsque mes pensées se reportent vers le passé, je sens si vivement le poids de mes peines, que je ne sais ce que je deviens. Pardonnez à cet épanchement de mon cœur. Il y a tant de charme à parler de ses souffrances quand ceux qui vous écoutent peuvent vous comprendre ! Peu de gens me comprennent ici.

Le petit dessin que je vous envoie m'a fait faire quelques réflexions sur l'art du paysage : elles vous seront peut-être utiles. D'ailleurs, nous sommes en hiver ; vous avez du feu : grande ressource contre les barbouilleurs de papier.

Élevé dans les bois, les défauts de l'art et la sécheresse des paysages m'ont frappé presque dès mon enfance, sans que je pusse dire ce qui constituait ces défauts. Lorsque je dessinais moi-même, je sentais que je faisais mal en copiant des modèles ;

1. C'est le morceau intitulé *Lettre sur l'Art du dessin dans les paysages* et imprimé pour la première fois dans les *Œuvres Complètes* en 1827. Je ne sais si cette lettre est véritablement une lettre ou s'il ne faut y voir qu'une dissertation littéraire, et si elle a véritablement été adressée à quelqu'un.

2. « *Voyez* la préface de l'*Essai historique* », dit Chateaubriand en note. Il fait allusion au passage que voici : « Attaqué d'une maladie qui me laisse peu d'espoir, je vois les objets d'un œil tranquille. L'air calme de la tombe se fait sentir au voyageur qui n'en est plus qu'à quelques journées. »

j'étais plus content de moi lorsque je suivais mes propres idées. Insensiblement cela m'engagea à rechercher les causes de cette bizarrerie ; car enfin, ce que je retraçais d'après les règles valait mieux que ce que je créais d'après ma tête. Voici ce que l'examen m'apprit, et la solution la plus satisfaisante que j'aie pu me donner de mon problème.

En général, les paysagistes n'aiment point assez la nature et la connaissent peu. Je ne parle point ici des grands maîtres, dont, au reste, il y aurait encore beaucoup de choses à dire ; je ne parle que des maîtres ordinaires et des amateurs comme nous. On nous apprend à forcer ou à éclaircir les ombres, à rendre un trait net, pur, et le reste ; mais on ne nous apprend point à étudier les objets même qui nous flattent si agréablement dans les tableaux de la nature ; on ne nous fait point remarquer que ce qui nous charme dans ces tableaux, ce sont les harmonies et les oppositions des vieux bois et des bocages, des rochers arides et des prairies parées de toute la jeunesse des fleurs. Il semblerait que l'étude du paysage ne consiste que dans l'étude des coups de crayon ou de pinceau ; que tout l'art se réduit à assembler certains traits, de manière à ce qu'il en résulte des apparences d'arbres, de maisons, d'animaux et d'autres objets. Le paysagiste qui dessine ainsi ne ressemble pas mal à une femme qui fait de la dentelle, qui passe de petits bâtons les uns sur les autres, en causant et en regardant ailleurs ; il résulte de cet ouvrage des pleins et des vides qui forment un tisssu plus ou moins varié : appelez cela un métier, et non un art.

Il faut donc que les élèves s'occupent d'abord de l'étude même de la nature : c'est au milieu des campagnes qu'ils doivent prendre leurs premières leçons. Qu'un jeune homme soit frappé de l'effet d'une cascade qui tombe de la cime d'un roc, et dont l'eau bouillonne en s'enfuyant : le mouvement, le bruit, les jets de lumière, les masses d'ombres, les plantes échevelées, la neige de l'écume qui se forme au bas de la chute, les frais gazons qui bordent le cours de l'eau, tout se gravera dans la mémoire de l'élève. Ces

souvenirs le suivront dans son atelier ; il n'a pas encore touché le pinceau, et il brûle de reproduire ce qu'il a vu. Un croquis informe sort de dessous sa main : il se dépite ; il recommence son ouvrage, et le déchire encore. Alors il s'aperçoit qu'il y a des principes qu'il ignore ; il est forcé de convenir qu'il lui faut un maître : mais un pareil élève ne demeurera pas longtemps aux principes, et il avancera à pas de géant dans une carrière où l'inspiration aura été son premier guide.

Le peintre qui représente la nature humaine doit s'occuper de l'étude des passions : si l'on ne connaît le cœur de l'homme, on connaîtra mal son visage. Le paysage a sa partie morale et intellectuelle comme le portrait ; il faut qu'il parle aussi, et qu'à travers l'exécution matérielle on éprouve ou les rêveries ou les sentiments que font naître les différents sites. Il n'est pas indifférent de peindre dans un paysage, par exemple, des chênes ou des saules : les chênes à la longue vie, *durando sœcula vincit*, aux écorces rudes, aux bras vigoureux, à la tête altière, *immota manet*, inspirent sous leurs ombres des sentiments d'une toute autre espèce que ces saules au feuillage léger, qui vivent peu et qui ont la fraîcheur des ondes où ils puisent leur sève : *umbræ irrigui fontis amica salix.*

Quelquefois le paysagiste, comme le poète, faute d'avoir étudié la nature, viole le caractère des sites. Il place des pins au bord du ruisseau, et des peupliers sur la montagne ; il répand la corbeille de la Flore de nos jardins dans les prairies ; l'églantier d'une haie sauvage porte la rose de nos parterres ; couronne trop pesante pour lui.

L'étude de la botanique me semble utile au paysagiste, quand ce ne serait que pour apprendre le *feuillé* et ne pas donner aux feuilles de tous les arbres le même limbe et la même forme. Si le peintre qui doit exprimer sur la toile les tristes passions des hommes est obligé d'en rechercher les organes à l'aide de l'anatomie, plus heureux que lui, le peintre de paysage ne doit s'occuper que des générations innocentes des fleurs, des inclinations des plantes, et des mœurs paisibles des animaux rustiques.

Lorsque l'élève aura franchi les premières barrières, quand son pinceau plus hardi pourra errer sans guide avec ses pensées, il faudra qu'il s'enfonce dans la solitude, qu'il quitte ces plaines déshonorées par le voisinage de nos villes. Son imagination, plus grande que cette petite nature, finirait par lui donner du mépris pour la nature même ; il croirait faire mieux que la création : erreur dangereuse par laquelle il serait entraîné loin du vrai dans des productions bizarres, qu'il prendrait pour du génie.

Gardons-nous de croire que notre imagination est plus féconde et plus riche que la nature. Ce que nous appelons *grand* dans notre tête est presque toujours du désordre. Ainsi, dans l'art qui fait le sujet de cette lettre, pour nous représenter le *grand*, nous nous figurons des montagnes entassées jusqu'aux cieux, des torrents, des précipices, la mer agitée, des flots si vastes que nous ne les voyons que dans le vague de nos pensées, des vents, des tonnerres ; que sais-je ? un million de choses incohérentes et presque ridicules, si nous voulions être de bonne foi, et nous rendre un compte net et clair de nos idées.

Cela ne serait-il point une preuve du penchant que l'homme a pour détruire ? Il nous est bien plus facile de nous faire des notions du chaos que des justes proportions de l'univers. Nous avons toutes les peines du monde à nous peindre le calme des flots, à moins que nous n'y mêlions des souvenirs de terreur : c'est ce dont on se peut convaincre par la description de ces calmes où l'on trouve presque toujours les mots de *menaçant*, de *profond silence*, etc. Que, rempli de ces folles idées du sublime, un paysagiste arrive pendant un orage au bord de la mer qu'il n'a jamais vue, il est tout étonné d'apercevoir des vagues qui s'enflent, s'approchent et se déroulent avec ordre et majesté l'une après l'autre, au lieu de ce choc et de ce bouleversement qu'il s'était représenté. Un bruit sourd, mêlé de quelques sons rauques et clairs entrecoupés de quelques courts silences, a succédé au tintamarre que notre peintre entendait dans son cerveau. Partout des couleurs tranchantes, mais conservant des harmonies jusque

dans leurs disparates. L'écume éblouissante des flots jaillit sur des rochers noirs ; dans un horizon sombre roulent de vastes nuages : mais qui sont poussés du même côté : ce ne sont plus mille vents déchaînés qui se combattent, des couleurs brouillées, des cieux escaladés par les flots, la lumière épouvantant les morts à travers les abîmes creusés entre les vagues.

Notre jeune poète ou notre jeune peintre s'écrie : « J'imaginais mieux que cela » ; et il tourne le dos avec dédain. Mais, si son esprit est bon, il reviendra bientôt de ses notions exagérées ; il rectifiera son imagination ; rien ne lui paraîtra plus grand désormais que les ouvrages formés par une puissance première. Il renversera ces montagnes entassées dans sa tête, où tous les sites, tous les accidents, tous les végétaux étaient confondus. Ces montagnes idéales ne s'élèveront plus jusqu'aux étoiles, mais les neiges couvriront la tête des Alpes, les torrents s'écouleront de leur cime ; les mélèzes, dans une région plus élevée, commenceront à décorer le flanc des rochers ; des végétaux moins robustes, quittant le séjour des tempêtes, descendront par degrés dans la vallée ; et la cabane du Suisse agricole et guerrier sourira sous les saules grisâtres au bord du ruisseau.

Fort alors de ses études et de son goût épuré, l'élève se livrera à son génie. Tantôt il égarera les yeux de l'amateur sous des pins où peut-être un tombeau couvert de lierre appellera en vain l'amitié ; tantôt dans un vallon étroit, entouré de rochers nus, il placera les restes d'un vieux château : à travers les crevasses des tours, on apercevra le tronc de l'arbre solitaire qui a envahi la demeure du bruit et des combats ; le perce-pierre couvrira de ses croix blanches les débris écroulés, et les capillaires tapisseront les pans de mur encore debout. Peut-être un petit pâtre gardera dans ce lieu ses chèvres, qui sauteront de ruines en ruines.

Les paysages riants auront leur tour, quoiqu'en général ils soient moins attachants dans leur composition ; soit que l'image du bonheur convienne peu aux hommes, soit que l'art ne trouve que de faibles ressources dans la peinture des plaisirs champêtres,

réduits pour la plupart à des danses et à des chants. Il y a pourtant certains caractères généraux propres à ces sortes de *vues :* le feuillé doit être léger et mobile, le lointain indéterminé sans être vaporeux, l'ombre peu prononcée, et il doit régner sur toute la scène une clarté suave qui veloute la surface des objets.

Le paysagiste apprendra l'influence des divers horizons sur la couleur des tableaux : si vous supposez deux vallons parfaitement identiques, dont l'un regarde le midi et l'autre le nord, les tons, la physionomie, l'expression morale de ces deux vues semblables, seront dissemblables.

La perspective aérienne est d'une difficulté prodigieuse ; cependant il y faut savoir placer la perspective linéaire des plans de la terre, et détacher sur les parties fuyantes les nuages, si différents aux différentes heures du jour. La nuit même a ses couleurs ; il ne suffit pas de faire la lune pâle pour la faire belle ; la chaste Diane a aussi ses amours, et la pureté de ses rayons ne doit rien ôter à l'inspiration de sa lumière.

Cette lettre est déjà d'une extrême longueur, et je n'ai encore qu'effleuré un sujet inépuisable. Tout ce que j'ai voulu vous dire aujourd'hui, c'est que le paysage doit être *dessiné* sur le *nu*, si on le veut faire ressemblant, et en accuser pour ainsi dire les muscles, les os et les formes. Des études de cabinet, des copies sur des copies, ne remplaceront jamais un travail d'après nature. *Atticæ plurimam salutem.* [1]

A Dulau.

45[a] Paris 10 décembre 1802.

Il lui propose d'acheter et d'imprimer en Angleterre le *Génie du Christianisme* « dont la traduction se fait en ce moment à Paris par une dame anglaise, pleine d'esprit et de talent. » Il lui demande quels seront ses arrangements. [2]

1, Cette lettre se trouve dans les différentes éditions des *Œuvres complètes* de Chateaubriand depuis 1827.

2. Vente Charon, 1845. — Vente Renard (Et. Charavay), mai 1889.

76[a] [Fin juin 1803 — Dès l'arrivée à Rome.]

A Madame de Beaumont.

Deux lettres. C'est [dit Madame de Beaumont [1]] une sorte de délire et des monuments et des déserts qu'on trouve de toutes parts : des déserts, « où la trace de la dernière charrue romaine n'a pas été effacée, des villes tout entières vides d'habitants, des aigles planant sur toutes ces ruines, etc. ! Le Pape a une figure admirable, pâle, triste, religieuse. Toutes les tribulations de l'Église sont sur son front... »

Le Pape l'a reçu avec une bonté toute particulière. Il lui a pris la main affectueusement, l'a appelé son cher Chateaubriand et l'a fait asseoir auprès de lui.

85[er] [Août ou septembre 1803.] [2]

A Bonaparte, premier consul. [3]

Observations sur l'Ambassade de Rome. [4]

Ce que pouvait être l'Ambassade.

En rappelant l'ancienne légation et en envoyant la nouvelle, le *Premier Consul semble avoir eu en vue quelque grand dessein prochain ou éloigné.*

Pour seconder les vues du chef de la France et pour être en

1. Dans une lettre à Joubert écrite avant son départ de Paris, le 28 juin 1803. — Raynal *les Correspondants de Joubert*, 142.

2. Je place cette lettre à ce moment d'après les lettres à Fontanes, de la même époque.

3. Ce document a été adressé au premier consul, par l'intermédiaire de Mme Bacciochi ou de Talleyrand. Il est ensuite retourné au ministère des affaires étrangères, où Pasquier l'a fait entrer dans ses dossiers personnels.

4. Ce titre et les faux-titres sont de la main de Chateaubriand lui-même.

même temps en rapport avec le caractère romain, la légation devait se montrer avec éclat.

Elle devait occuper sur-le-champ le premier rang, qui lui appartient. Rome a été jadis le centre de la politique européenne, et, malgré son état apparent d'abaissement, Rome peut encore devenir le foyer des grandes conceptions et des mouvements politiques.

Un cardinal ambassadeur qui appartient par les liens du sang au chef puissant d'un Empire, un cardinal qui peut aspirer lui-même à une place souveraine, un cardinal qui, dans un ordre de choses nouveau, succède à un cardinal de l'ancien régime, lequel cardinal a laissé à Rome un long souvenir de sa magnificence,

Le cardinal, dans l'ordre de choses nouveau, doit surtout faire consister sa politique extérieure dans la grandeur des manières et la splendeur de la vie.

Sans cela il y aura comparaison défavorable, intrigue dans le Sacré Collège, dégoût et mépris chez le peuple.

Ce qu'elle est.

Si pourtant, avec de bien plus grands moyens, on mène une vie plus obscure même que celle d'un ministre laïque que l'on a remplacé à Rome ;

Si l'on resserre et la table et le domestique et les équipages ;

Si par des discours imprudens on s'expose aux propos des valets et à la risée publique, on perd tout, on paralyse tout. (Toute frivole que paraisse cette remarque, rien n'est plus dangereux à Rome que les sonnets affichés à votre porte pendant la nuit, ou les caricatures populaires.)

Administration extérieure.

L'ambassadeur précédent avait soutenu de son autorité les Français demeurés à Rome pour leurs affaires ; on les a abandonnés.

L'administration du cardinal Consalvi empiète tous les jours sur les privilèges de la France.

Loin de réprimer cet abus, on l'autorise : cela excite des réclamations et fomente des haines qu'on aurait pu aisément écarter avec un peu de soin et de politesse.

Politique.

Mais surtout, il n'est peut-être pas d'une très saine politique à un ambassadeur de se jeter avec aveuglement dans les bras du ministre de la puissance auprès de laquelle cet ambassadeur est placé.

Le secrétaire d'État à la Cour de Rome est homme d'esprit et d'adresse.

Il a découvert aisément le côté faible du ministre de France, et, ayant l'air de tout céder à la légation, c'est lui en effet qui la dirige.

On n'écoute et on ne voit que lui ; on n'a formé aucune autre liaison ni avec les cardinaux, ni avec le corps diplomatique.

On *s'éloigne* même du secrétaire de légation qui, cependant, devrait être le Conseil naturel et l'Ami de l'Ambassadeur.

On embarrasse l'esprit du ministre d'une foule de conspirations imaginaires, pour lui cacher les grandes intrigues ; et tandis qu'on le berce de l'existence de partis qui n'existent pas, il ignore les véritables partis qui divisent Rome.

État des Partis à Rome.

Il y a deux partis à Rome. Le parti du secrétaire d'État, qui domine à présent et qui dispose de tout. Le Pape est un homme de paix et de vertu, mais qui n'a aucune connaissance des hommes et qui se laisse absolument conduire.

Le parti du secrétaire d'État est peu nombreux ; il se compose :

Du cardinal *Carandini*, oncle du cardinal Consalvi et homme d'intrigues ;

Du cardinal *Crivelli*, esprit ambitieux et qu'on pourroit avoir ;

Du cardinal *Ruffo*, grand ennemi des Français, homme entreprenant, ne méritant pas la réputation dont il jouit. *Économiste*

et se battant pour l'ancien ordre des choses, *sans religion*, et soulevant le peuple avec la croix, peu à craindre pendant la paix, dangereux dans les moments de trouble ;

Du cardinal *Roverello*, d'un caractère dur et faux, esprit détesté mais assez redoutable ;

Du cardinal Joseph Doria, mannequin qui prête à son parti l'autorité de son beau nom.

La société du cardinal Consalvi se compose, en femmes, de la marquise *Patrici*, vieille douairière ambitieuse ;

De la comtesse *Caradoli* ci-devant chanteuse à l'Opéra, femme froide et sans intrigue ;

Et de la Signora Fernesi, la maîtresse du secrétaire d'État et femme d'un très habile procureur qui dirige toutes les affaires du cardinal secrétaire.

Le parti opposé à celui du secrétaire est le Sacré-Collège en entier, et dont les chefs sont les cardinaux *Antonelli*, *Borgia*, *Pacca*, *Erskine*, *La Somaglia*, *Braschi* et *Litta*, tous gens de talent et surtout de caractère.

Ce dernier parti est le parti populaire parce qu'il défend l'ancien mode de gouvernement romain contre les inventions du parti contraire, surtout en matière de finance.

Ce parti s'assembla secrètement à l'arrivée du cardinal ministre de France dans le dessein de l'attirer à soi, mais s'étant aperçu que le secrétaire d'État s'était déjà emparé de l'esprit du ministre, le parti se retira fort mécontent.

N'était-il pas de la haute politique de tâcher de s'introduire auprès des chefs, d'y envoyer même le secrétaire de légation comme *mécontent*, et de découvrir par ce moyen, les moyens du parti ?

Tel est l'état de l'ambassade française à Rome.

Pétition.

Considérant toutes ces choses, voyant que l'ambassadeur est prévenu contre lui par un homme tout puissant à Paris, et qu'il ne lui accorde aucune confiance ;

Qu'il a au contraire mille désagréments à dévorer ;

Que la foible réputation dont il jouit est un perpétuel sujet d'ombrage pour l'ambassadeur ;

Que celui-ci dans toute occasion cherche à l'exclure des affaires, ne lui communique jamais les dépêches et le réduit à la signature des passes-ports[1] :

Le secrétaire de légation, ayant fait en outre des efforts au-dessus de ses faibles moyens, pour obtenir, du moins au dehors, une légation sans éclat et sans harmonie ;

Le secrétaire de légation, pour répondre à la confiance que le Premier Consul lui a témoignée en le plaçant à Rome, supportera encore un an, s'il le faut, les dégoûts dont il est abreuvé ; mais il supplie le Premier Consul de lui accorder, au bout de ce terme, une place qui ne soit que dans la dépendance du ministre des Relations Extérieures ou de le rendre à la liberté, afin qu'il aille achever ses études et ses voyages dans la Grèce.[2]

---

*90*ª 2 novembre 1803.

A M. de La Luzerne.

2 novembre 1803.

Monsieur,

Je me crois obligé de vous avertir du malheur qui vous menace ; et, si c'est une consolation pour vous et votre famille, je vous assure que vous ne lirez pas les détails que je vais vous donner avec plus de douleur que je n'en ai à les écrire.

1. Le cardinal Consalvi s'est aperçu de cette faiblesse du ministre et il en a habilement profité. Il est parvenu, en mettant en jeu l'amour-propre de l'ambassadeur, à ôter au secrétaire de légation ses entrées chez le Pape. La raison de cette insulte est visible. On craignait que les rapports directs du Secrétaire de légation avec Sa Sainteté ne le missent en lieu de découvrir bien des manœuvres secrètes. (Cette note fait partie du texte.)

2. Nous publions ce document d'après l'original autographe conservé dans les archives de la famille Pasquier.

Nous sommes, Monsieur, sur le point de perdre madame de Beaumont, votre belle-sœur. Vous savez que depuis longtemps sa santé était languissante. Se trouvant plus mal l'été dernier, elle se rendit au Mont-Dore. Il ne parait pas que les eaux l'aient soulagée ; du moins, sa faiblesse et sa maigreur parurent augmenter. Les médecins lui conseillèrent alors, comme dernière ressource, l'air d'Italie. Elle m'écrivit pour m'en prévenir et pour me dire que, ne connaissant personne en Italie, elle préférait se fixer à Rome, où je pourrais lui être de quelque utilité. Aussitôt que j'eus reçu cette lettre, je priai un de mes amis qui se trouvait à Milan de recevoir madame votre belle-sœur et de la conduire à Florence, où je me rendrais moi-même. J'eus en effet le bonheur d'arriver quelques heures avant elle dans cette dernière ville. Je connus alors, Monsieur, tout ce que nous avions à craindre. Madame de Beaumont ne pouvait plus ni marcher, ni monter un escalier ; cependant elle supporta assez bien la dernière partie du voyage jusqu'à Rome. Je la conduisis au logement que je lui avais préparé ; j'assemblai les médecins, qui déclarèrent que le poumon commençait à être attaqué et qu'il ne fallait plus espérer la vie de la malade que d'un miracle. On l'a mise au lait d'ânesse et au bouillon de tortue, pour toute nourriture. On n'a pas pu appliquer les vésicatoires à cause de son extrême faiblesse. Au reste, Monsieur, tout ce qui dépendra de moi, de mes soins, de mes moyens, vous pouvez y compter. Je passe mes jours et mes nuits auprès d'elle, et, quand le temps le permet, je la promène une heure à midi, en voiture. Enfin, tous les secours des hommes et tous ceux de la religion lui seront prodigués. Si les veux de l'amitié la plus dévouée étaient exaucés, votre chère belle-sœur serait bientôt pleine de vie.

Mais, si nous devons faire, Monsieur, une perte irréparable, voici le parti que je prendrai, sauf les dispositions ultérieures que vous et votre famille voudrez bien me faire connaître... [1]

1. Un passage ici remplacé par des points.

Voilà, Monsieur, l'état des choses. Veuillez m'honorer d'une réponse le plus tôt possible, et faites-moi connaître les intentions de votre famille. J'ignore au reste si madame de Beaumont a fait quelques dispositions, car elle ne m'a jamais parlé de ses affaires, et je n'avais aucune autorité pour lui en parler. Mais, si elle a été surprise, et qu'elle n'ait rien fait pour sa fidèle gardienne, madame Saint-Germain, je la prendrai pour le reste de ma vie à mon service avec sa famille.

Agréez, Monsieur, l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

DE CHATEAUBRIAND.[1]

155a [Début de septembre 1806.]

A Fontanes.

Lettre datée des îles de l'Archipel, dans laquelle il parle de M. de Bonald.[2]

160a 23 mars 1808.

A Madame Hocquart.

Je suis désolé, Madame, que vous vous soyez donné la peine de dicter un billet, et encore plus de l'accident qui vous force à emprunter la main d'un secrétaire. J'ai recommandé M. Gaude-

1. Raynal *les Correspondants de Joubert*, 377.
2. Cette lettre nous est ainsi signalée dans une lettre de Fontanes à M. de Bonald publiée dans la *Notice sur M. le vicomte de Bonald* par Henri de B[onald]. Paris, Adrien Le Clère, 1841. — La lettre de Fontanes a été réimprimée par Pailhès *Chateaubriand*, 365-367.

froy [1] à Fontanes ; je ne sais si nous réussirons, car il y a des milliers de concurrens. J'avoue ensuite que j'ai une sorte de répugnance à solliciter une place quelconque, même pour un ami auprès d'un ami. Ceci est affaire de principe et de conscience ; deux choses, j'en conviens, ridicules dans ce temps-ci. Quoiqu'il en soit, je ne négligerai rien pour servir M. Gaudefroy qui mérite à tant d'égards qu'on s'intéresse à ses succès et à sa fortune. Je serais surtout heureux, Madame, de faire quelque chose qui vous fût agréable et qui vous prouvât combien je vous suis constamment dévoué.

Agréez mes tendres et respectueux hommages.

DE CHATEAUBRIAND.

Val de Loup, près d'Aunay par Antony, dép[t] de Seine.

Ce 23 mars 1808.

Madame Hocquart, rue neuve des Mathurins, au coin de la rue de la Ferme Chaussée d'Antin, Paris. [2]

168[a] [Premiers mois de 1809.]

A la duchesse de Duras.

Si Madame de Duras veut me le permettre j'aurai l'honneur d'aller lui présenter mes respects vendredi au soir à huit heures.

Je la prie d'agréer mes très humbles civilités.

DE CHATEAUBRIAND.

Mardi matin

A Madame de Duras
hôtel de La Rochefoucault
à Paris. [3]

1. Abel Gaudefroy, né à Paris en 1777, élève de l'École polytechnique, puis ingénieur géographe, donna promptement sa démission pour cultiver les lettres. Il a composé un petit poème, *l'Influence du sol natal*, qui n'a été publié qu'après sa mort arrivée le 30 7[bre] 1809.
2. Collection de M. Ogier de Boulny.
3. D'après l'original autographe. — Archives de Maucreux.

29 [mai 1809].

A Beuchot.

Rue Cassette N° 4 à Paris.

Pouvez-vous, mon cher Monsieur, me procurer cette pièce de M. Hoffmann défendue par le Directoire ainsi que le petit volume de poésies fugitives du même M. H ? Tout à vous.

de Ch. [1]

Val de Loup ce Lundi 29.

177ª — 4 septembre 1809.

A M. Gaudefroy.

J'étais à la campagne, Monsieur, lorsqu'on a apporté votre lettre. Je me hâte d'y répondre et de vous remercier de votre bel et noble article sur mon faible ouvrage ; il ne reste que trop d'éloges ; si l'on y a retranché quelque chose, je n'en ressens de peine que pour vous et le public, et nullement pour moi. Je suis accoutumé aux persécutions, aux tracasseries, aux injustices. Le Mercure que l'on me laisse encore *de nom*, ne m'appartient... [2] le fait. On en dispose comme si je n'en étais pas le propriétaire ; on y met des censeurs, des rédacteurs comme l'on veut. Je suis trop heureux, Monsieur, que des hommes comme vous veulent bien y travailler encore, malgré tant de choses désagréables. Je vous en ai une très grande reconnaissance, et je vous prie de croire à tous les sentiments d'estime, de considération, de dévoument que vous méritez à tant de titres. Veuillez, Monsieur, en être persuadé, et agréer mes très humbles salutations.

[signature coupée].

Je vous adresse, Monsieur, cette lettre chez M^de Hocquart. Oserais-je vous prier de lui présenter mes hommages si elle est à Paris. Je me reproche bien vivement de ne pas avoir été m'in-

1. Original autographe. Collection de Madame Max Egger.
2. Manquent un ou deux mots coupés en même temps que la signature.

former de ses nouvelles. J'ai été si terrassé depuis quelque temps qu'elle aura bien voulu, j'espère, m'excuser et me pardonner.

Paris, 4 7bre 1809.

A M. Godefroy[1] *chez M*^{de} *Hocquart, rue neuve des Mathurins à Paris.*[2]

182^{ab} [1810]

A la duchesse de Duras.

J'espère, chère sœur, que vous croyez à présent à la sincérité de mon amitié : je ne vous ai rien caché des liens et des arrangements de ma vie. Cela me met le cœur à l'aise, et je puis vous dire des paroles que vous ne soupçonnez point de fausseté, puisque je suis fidèle et loyal envers les autres. Je ne veux point vous dire que je vous regrette, que les mois qui vont s'écouler sans vous voir seront bien longs.

Je ne veux au contraire que vous entretenir et m'entretenir d'espérance.

La vie a trop de peines réelles sans y joindre encore les inutiles regrets. Je ne suis pas pourtant le plus gai des hommes. Mais je commence à en devenir le plus raisonnable, je cherche surtout le repos dans la vie. Les jeunes matelots aiment le vent et la tempête, mais les vieux esclaves, qui ont ramé longtemps, comme moi, dans ma galère, connaissent le prix du beau temps. Tout ce galimatias veut dire, que je veux que ma sœur ne me gronde point, qu'elle compte sur ma sincérité, sur la constance de mon amitié : j'estime et sens trop le prix de celle qu'elle m'a promis pour ne pas la mériter, par la force et la durée de la mienne.

Renvoyez moi votre adresse d'*Ussé*. J'attends bientôt un petit mot de ma sœur.

Val du Loup ce vendredi.[3]

1. *Lire* Gaudefroy. Voir la lettre du 23 mars 1808.
2. Collection de M. G. Ogier de Baulny.
3. Publiée incomplètement par nous, I, 274 et 280, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, 136 et 143. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

182[ac] 25 juillet [1810].

A la duchesse de Duras.

La Vallée, le 25 juillet.

J'ai été passer quelques jours à Méréville ; pendant ce temps la les lettres de ma sœur sont arrivées, je les ai trouvées à mon retour et j'y réponds sur le champ. Je parierai que ma sœur a fait mille fausses conjectures sur mon silence, qu'elle m'a calomnié en pensées, qu'elle m'a traité bien mal dans son esprit ? Elle va être bien honteuse en recevant cette lettre, elle verra qu'elle s'est trompée, que je suis toujours un frère tendre et dévoué, que je pense toujours à elle et que jamais je ne lui ôterai l'amitié que je lui ai jurée. Je ne suis pas resté aussi longtemps à Méréville que je le désirais parce que mes affaires m'ont rappelé à Paris. Je vais, je crois, enfin mettre l'Itinéraire sous presse, et je vais avoir cinq ou six mois d'un travail continu et excessivement fatigant. Mais aussi après cela je serai débarrassé de toute étude et libre d'aller mourir hors de France ou d'y commencer mes grandes recherches sur l'histoire. Il faudra que ma sœur me pardonne si je fais mes lettres courtes malgré moi. J'ai maintenant un secrétaire qui travaille à mes côtés et que je suis obligé de diriger à chaque instant ; écrivez-moi, vos lettres et votre amitié sont une bien douce partie de ma vie. Croyez que mon attachement est aussi inviolable qu'il est sincère et profond. [1]

182[bc] 17 [octobre 1810]. [2]

A la duchesse de Duras.

Si la pensée de l'amitié de votre frère vous est douce, chère sœur, vous pouvez la garder comme une chose que je ne détruirai jamais. C'est avec un charme plein d'attendrissement que je

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. Les seuls mercredis 17 de 1810 sont en janvier et en octobre.

repasse en moi même les moments de ces conversations si cordiales et si naturelles que nous avons ensemble. L'absence est pour les sentiments ce que l'avenir est pour les actions des hommes ; elle apprend à en connaître la vraie valeur, on juge mieux le passé et l'on sent le prix de ce que l'on a perdu. Je ne vous ai jamais dit que l'on pût former son cœur à sa situation dans la vie. Je pense comme vous que nos penchants nous entraînent, mais je tiens à l'espérance ; et si elle nous trompe, c'est toujours une douce compagne dans la vie. Pourquoi parler de la mort ; elle vient assez vite. Ma sœur est trop bien dans ce monde-ci pour songer à le quitter avant son temps accompli. Je lui promets une vie pleine de jours honorés, estimés et surtout chers à son frère. L'hiver reviendra ; nous nous reverrons, et si je le puis j'irai à Ussé ; je pense avec plaisir que ma sœur sera peut être heureuse de recevoir cette première lettre de son frère dans son château. Qu'elle se reporte à l'année dernière et qu'elle voie combien il y avait peu d'espérances alors que nous eussions jamais été en correspondance ensemble. Ainsi chaque année apporte des changements dans notre vie, espérons donc et ne laissons à la tristesse que ce que nous ne pouvons raisonnablement lui ôter.

Bonjour, chère sœur, voilà une bien longue lettre, je vous écris de la Vallée dans vos Bois, comme un père du désert à quelque habitante de la solitude.

Mercredi 17.[1]

---

*184*bc [1810]

A la comtesse de Pisieux.

26

Je vous remercie mille fois, mais votre mauvaise santé me désole. Nous ne nous occupons que de vous. Mde de Ch[ateau-

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

briand] vous a écrit ; je vous ai écrit moi-même une seconde fois. A présent on me persécute pour aller à Paris. L'histoire des élections tourne la tête à tout le monde. On croit voir pour moi le moment de revenir sur l'eau. On m'écrit, on me presse, on me sollicite, Mde de Ch[ateaubriand] me pousse de son côté. Je résiste autant que je puis ; du moins je voudrois rester jusqu'à la S[aint] François.

Je vous somme de venir avec M. de Pisieux pour ce jour là, vous le devez à un aussi grand saint et à des amis aussi sincères. Ne m'écrivez plus par la poste de peur que vos lettres arrivent ici dans mon absence en cas que je fusse contraint de partir subitement. Dans tous les cas, ne vous noircissez pas trop l'esprit. Vous verrez que notre destinée sera heureuse. Vous ne sauriez croire combien je voudrais vous voir de bonheur et y être pour quelque chose.

Mille compliments à M. de Pisieux.

Vous avez envoyé des couplets à M. d'Orglande. Mde de Ch. vous blâme, et elle a *raison*. Ne faites pas circuler ces bêtises.[1]

---

*184*bd [1810]

A la duchesse de Duras.

A mercredi donc, avec les personnes que vous voudrez. Cela sera même meilleur au retour de la Vallée. Mais il faut que nous lisions vite parce que les libraires crient, et j'avoue que je serai bien aise d'essayer sur quelques oreilles des notes dont je ne suis pas du tout sûr. Demain mardi, je vous propose d'être à 3 heures au Champ de Mars, à droite, dans l'avenue en entrant. Nous nous promènerons.

J'ai tâché d'être bien pour M... il a trop à se plaindre de moi.

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

Bonjour, très chère sœur, je ne vous ai trouvée ni triste, ni ennuyeuse.

Ce lundi.

A Madame
Madame Amédée de
Duras
à Paris. [1]

---

*184*bis 21 [décembre 1810].

A la duchesse de Duras.

Hotel de la Valette rue des SSts Pères.

Ce vendredi 21.

Pardonnez, chère sœur, à mon silence. Je suis à Paris très embarassé et fort malheureux. J'éprouve une Banqueroute de 25.000 francs chez un libraire, qui va peut-être m'obliger à vendre la Vallée. Vous savez que j'ai encore d'autres sujets d'inquiétude, et je ne sais absolument quel parti prendre. Vos conseils me seroient bien utiles ; mais vous ne pourriez me les donner que sur les lieux. Je suis de plus environné de gens fort malheureux. Mde Alfred vient d'accoucher d'un enfant mort. Toute la famille est dans les larmes. On n'entend parler que de renversement de fortune, de mort, et d'autres accidents. Je cours tout le jour pour mes affaires et je rentre le soir pour garder Mde de Chat. qui est très malade. Je ne sais absolument que faire et j'ai la tête toute dérangée. Au reste, vous aurez entendu parler de mes honneurs à venir. On parle de prix, de place à l'institut. M. le Ministre de la Police m'a envoyé chercher pour me dire les choses les plus polies et les plus agréables. Mais cependant il n'y a encore rien de décidé, et j'ai tant d'ennemis que les choses en resteront peut-être là.

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Écrivez-moi, chère sœur, et surtout revenez bientôt. Savez-vous que votre créancier, qui est aussi le mien, a parlé de vous au sujet de mes affaires ? Il dit que nous avons des intérêts communs. Je ne sais où il a découvert cela. Tendre et constante amitié. [1]

---

*184*bf [1810 ou 1811.]

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin.

Chère sœur, vous désespéreriez une amitié moins vive et moins constante que la mienne. Votre lettre d'aujourd'hui m'a fait beaucoup de peine. Elle est injuste, contrainte, et peu aimable. Je méritais mieux. Je n'ai point de *pain quotidien*, je ne reçois de personne au monde de lettres que j'aime plus à recevoir que les vôtres. Je vous aime plus que personne ; en un mot vous vous plaisez très à tort à m'affliger. Je vois que vous écoutez Mde de B. [2] Elle vous fera beaucoup de mal, elle n'est pas assez sûre pour vous et moi, elle se plaît à tourmenter ; et prévenue comme vous l'êtes, je ne sais comment vous vous y laissez encore prendre. Si je ne puis rien pour vous rendre un peu heureuse, chère sœur, il vaut mieux renoncer à une correspondance qui vous fatigue, et qui me désolerait. Je ne sais que faire pour vous plaire. Vous ne me croyez pas. Vous ne m'écoutez pas, quand je crois avoir mis mon cœur tout entier devant vous, je ne reçois que des choses aigres et sèches en réponse. Je souffrirais tout cela s'il ne s'agissait que de moi, mais vous vous faites mal ; et je ne me pardonne pas d'être la cause involontaire de ce mal. Que dites-vous donc de ma santé ? elle est excellente, est-ce pour me reprocher de ne pas vous parler de la vôtre ? Mais avez-vous voulu jamais

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. Mme de Béranger.

m'entendre sur ce sujet ? Vous me découragez en tout, vous devriez pourtant avoir un peu pitié d'un homme qui a tant été tourmenté dans la vie. Je vous en supplie : défiez-vous de M[de] de B... Je vous ai recommandé la paix, mais pas la confiance.

Chère sœur, je suis bien triste. [1]

185[ab] 2 mars 1811.

A M. Genoude.

Des affaires multipliées m'ont empêché, Monsieur, de répondre plutôt à votre lettre et je vous en demande mille pardons. Je vous remercie de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à ma nomination. Je serai charmé de faire cet été la connaissance de Monsieur et de Madame Le Noir de La Roche. Mon ami Monsieur de Fontanes me parle souvent de M. Le Noir de la Roche et me donne un extrême désir de profiter du voisinage.

Agréez, Monsieur, mes sincères compliments et salutations.

CHATEAUBRIAND.

Ce 2 mars 1811.

A Monsieur
Monsieur Genoude
chez Monsieur le Sénateur Le Noir de la Roche,
comte d'Empire.
à Paris.

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

185[c] [1811]

A la duchesse de Duras.

Je sais cela, Madame de Rémusat m'en avait averti, et je ne crains rien, il suffit de renvoyer ces gens-là à la *première édition* du G.[énie] du Christianisme ils y verront l'aveu de mes premières erreurs et le motif de mon changement. Je suis là sur un excellent terrain. Je ne demande pas mieux que d'être attaqué là. D'ailleurs le barbouillage d'un écolier de 17 ans est plein d'honneur et de bon et haut sentiment, mais c'est un galimatias. Je souffre beaucoup de la fièvre, je suis fort tranquille d'ailleurs.

Madame

Madame de Duras.[1]

189[a] 13 [mai 1811].

A la duchesse de Duras.

Val de loup, mardi soir 13.

Commençons, chère sœur, par le premier point du sermon. D'abord la *visite*, c'est trop risible et trop bête. Les ennemis, s'ils n'ont que cela, sont bien faibles. La dame visitée comme vous savez s'intéresse fort dans l'affaire du *Vendredi Saint*. Elle remet elle même les lettres que j'écris dans cette occasion à son mari. Je lui devais bien un chétif remerciment, quand l'occasion s'en présenterait ; cette occasion s'est présentée. La dame est environnée de Dames qui lui ont parlé de moi et de mon *jardin*. elle a dit qu'elle voulait me donner des magnolias en ajoutant qu'elle ne voulait les remettre qu'à moi même ; que faire à cette galanterie ? j'ai été à onze heures du matin en frac recevoir dans la serre un petit magnolia et remercier d'un service important

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

qu'on avait voulu me rendre autrefois. Je suis revenu dans ma solitude et tout est fini. « Et les deux grands débris se consolaient entre eux » 2° Et puis : l'argent. Je ne dois que 15.000 francs c'est très exact, et ce n'est que la suite de Nicole Pontis. Mes grandes dettes sont éteintes par l'abandon à mon libraire Le Normant de la nouvelle édit[ion] de l'itinéraire. Elle est tirée à 3200 exemplaires ; j'ai préféré n'avoir aucune part dans cette édition pour en finir, il est vrai que je ne compte pas les 10.000 fr. empruntés pour le rachat de l'Abencerage parce qu'ils ne sont remboursables que dans trois ans et qu'étant représentés par le manuscrit racheté, et entre mes mains, le manuscrit sera toujours plus que suffisant pour payer cette somme si je puis le publier, ou pour emprunter la même somme de 10.000 francs si je suis encore obligé de le garder dans trois ans. Remarquez que les dix mille francs prêtés ne représentaient qu'un quart de la valeur estimée de l'Abencérage ; on l'avait porté du premier mot à 40.000 francs et on m'avait avancé sur le champ le quart de la somme : ce n'était pas trop mal vendre une centaine de mauvaises pages. J'ai dit à ... de vous expliquer à fond mes affaires, je n'ai absolument rien de plus à vous apprendre, que ce que je vous dis ici. 16.000 francs me tireraient de tout embarras ; bien entendu qu'il me faudrait vivre après dans la retraite comme je fais. J'aimerais mieux la fortune, mais je sais fort bien m'en passer, et je l'ai prouvé, j'aime mieux cela qu'un testament qui me ferait riche aux dépens d'une famille étrangère.

Vous vous trompez absolument sur le compte de M^de^ de Ch. Elle est pleine de bonnes qualités, mais les affaires la bouleversent tellement que si je voulais la faire mourir, mourir à la lettre, je n'aurais qu'à lui parler des miennes : je vous dis là la pure vérité,

Vous n'avez nulle idée de ce caractère et de cette tête là ; il faut l'avoir vu pour le croire. Je puis à volonté lui faire vomir du sang une journée de suite. Beaucoup de maris seraient peut-être bien aises d'avoir une pareille ressource auprès de leurs

femmes. Moi je veux bien qu'on m'enterre, mais je ne veux faire mourir personne. Quant aux mémoires, je crois que je commencerai toujours par un volume de l'histoire ; quoique vous en disiez, il faut se mettre en règle. Je tiens à ce que mon travail de chaque année réponde de la somme avancée dans le cours de cette même année ; cela m'est fort aisé puisqu'il ne s'agit jamais que de 12.000 francs.

Voila j'espère, chère sœur, des détails, mais ne m'en demandez plus, j'aime mieux vous dire que je vous aime et remplir mes lettres de mon attachement pour vous, que de m'occuper de ces insipides affaires. Vos filles sont charmantes, je le sais; elles viennent et je m'en vais.

J'ai été hier chez M[de] de Laborde à Chamarande et je dois revenir la voir mardi.[1]

190[a] 30 mai [1811].

A la duchesse de Duras.

La tragédie est finie, chère sœur, je suis d'une joie d'enfant d'avoir pu amener mon enfant à bon port après douze mois de douleurs, il faut le laisser reposer jusqu'au mois de novembre pour réformer en lui tous ces défauts qui me semblent à présent des gentillesses. Mais voici que mon mal accoutumé va me reprendre, ou plutôt que je vais retomber dans le *Niente fare* je vais radoter dans [   ]. C'est pour moi le temps des sottises. Je suis entre l'envie de commencer l'histoire et la tentation de griffonner quelque chose des mémoires. Je crois pourtant que j'écrirai les premières pages de la première. Pendant ce temps là la raison chemine. Encore un mois d'écoulé aujourd'hui ! Cela vous ramène sans moi. Je voudrois pouvoir voler vers vous.

Eh ! bien, vous avez été assez bonne pour causer de mes

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

affaires avec le Sire de Laval ? il est aussi bon qu'il est loyal. Je lui avois fait un long détail pour vous le dire. Mais je vois que vous n'avez rien entendu à mes affaires. L'augmentation du revenu n'est rien ; ce que j'ai me suffit et au delà, mais il faut payer des dettes qui m'assomment et qui n'étant que des billets de libraire, rentrent à tout moment à leur échéance, et comportent avec elles des intérêts qui doublent dans un an le capital. Le moyen de parer à cela ? Je n'en vois aucun que 15.000 fr. tournois. C'étoit précisément la dot que St Louis laissoit à sa fille. Quatre pages de l'Abencerrage me donneroient cette somme. Mais je ne veux pas les donner et désormais je ne parlerai plus qu'à nos neveux.

Je suis fort tranquille. J'ai été obligé de faire une visite désagréable. Mais le résultat est qu'on m'abandonne à mon obstination et à ma perversité ! Radotez-vous encore de quatre petites fleurs que j'ai reçues ? Comme on songe [ ] entre quatre tours, après avoir perdu de vue des amis pendant 16 mois ! Mais vous allez les retrouver. Venez donc reprendre tout votre empire. J'envie le sort de toutes les personnes que je vois partir pour Ussé. J'ai chargé Mde Adrien de tous mes souvenirs pour vous. Dites au descendant de Mathieu II que je lui suis dévoué à la vie et à la mort.

30 mai. [1]

---

*190*b — 10 juin [1811].[2]

A la duchesse de Duras.

C'est un singulier entêtement à vous, chère sœur, de ne pas vouloir croire à ce que je vous dis sur mes affaires ! je vous assure qu'elles ne sont pas plus mauvaises que je ne vous le dis

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. Le texte nous oblige à dire 1811, en contradiction avec le calendrier qui nous inviterait à mettre : Mercredi 10 juin [1812].

15.000 fr. les arrangeraient parfaitement, exceptant toutefois les 10.000 francs de M^de^ de Coislin prêtés pour trois ans et dont je fais la rente à 7 1/2 pour cent sur la caution de M. de Tocqueville, et les 20.000 francs hypothéqués de tout temps sur la Vallée et dont je paye la rente à 6. Ces deux rentes font sur mon revenu une diminution de 1600, trois actions ajoutées à nos actionnaires couvriront le *déficit*. Il n'y a donc de très urgent que les 15.000 francs des libraires.

Cette somme étant éparpillée sur la *place* en billets négociables, quand ces billets me rentrent, il faut les payer ; et comme je n'ai pas les fonds je suis forcé de les emprunter à un intérêt de 50 et 60 pour cent. A ce jeu là le capital de la Dette se trouvera doublé dans un an, quadruplé dans deux, etc.. et dans tout cela, il n'y a pas de ma faute : ce sont les fruits d'une banqueroute de libraire ; je viens d'..... si bien dans mes affaires qu'en abandonnant à Le Normant la dernière édition de l'itinéraire, j'ai payé une masse de dette de 54.000 francs. Vous voilà, chère sœur, satisfaite sur ce point ; mais je crève d'écrire tout cela.

Vous aurez vu par vos journaux que la bataille que je vous avais annoncée est commencée. La rage est à son comble contre moi. Toutes les gazettes ont ordre d'entasser injures sur injures. C'est le fruit de mon obstination à ne pas vouloir prononcer un second discours. On dit aussi : qu'il est bon d'occuper le public de quelque chose, et on me fait l'honneur de regarder mon nom comme une diversion aux grandes scènes de l'Europe. Ne soyez pas trop malheureuse de tout cela. Je me renferme dans ma vallée avec l'estime des honnêtes gens. J'opposerai le silence et le mépris aux Apothicaires qui font des Parodies et aux Bouffons qui font valoir les œuvres des Apothicaires. Car vous ne savez peut-être pas que l'auteur de ces Parodies est un nommé Cadet-Gassicourt, Apothicaire de S. M. et son commentateur M. Hoffman. J'avoue cependant que je suis un peu las de cette vie passée au milieu des orages, et que je tourne quelquefois les yeux vers une patrie où je pûsse achever en repos le reste de mes jours.

Vous sentez aussi que si je ne dois pas renoncer à écrire, je dois du moins renoncer à publier et laisser le champ de bataille aux laquais qui y figurent ; tout cela tournera au profit de l'histoire, et la journée de demain ne sera pas écoulée que la première page de ce grand tableau ne soit tracée. S'ils savaient ce qu'ils font par ces ignobles persécutions, ils ne seraient peut-être pas si empressés.

J'ai toujours craint, chère sœur, de vous envoyer quelques vers de ma tragédie. J'ai mes raisons pour cela. Vous verrez les cinq actes au mois d'Aout. Cela vaudra mieux, M[de] Adrien doit être à présent chez vous ; dites lui mille choses de ma part ainsi qu'à Adrien. J'ai vu M. de Luxembourg comme elle me l'avait recommandé et je lui donnerai l'épitaphe Samedi ou Dimanche, elle vous dira ce que c'est que tout cela.

Bon soir, chère sœur, encore une fois ne vous affligez pas pour moi. Songez que je suis désormais hors de pareilles atteintes ; et qu'elles ne déshonoreraient que ceux qui les portent si ces gens là pouvaient être déshonorés.

Val de loup Mercredi minuit.

10 juin. [1]

190[e] — 1[er] juillet [1811].

A la duchesse de Duras.

Val de Loup 1[er] juillet.

Ce n'est point certainement le hableur de G. qui fait mes affaires là bas. Ma sœur ne me croit pas, j'espère, assez bête pour me confier à un pareil homme. Quoi qu'il en soit, je ne puis guère manquer d'avoir une réponse avant le 20 de ce mois ; et comme vous le voyez, je touche au dénouement de toutes mes

1. Publiée incomplètement par nous, I, 284, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 172. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

incertitudes. Sans doute je préférerois beaucoup l'autre manière d'exister dans ma patrie. Rien ne seroit plus noble et plus beau qu'une pareille vie. Je tacherois de laisser aux personnes qui m'obligeroient un nom honorable dans un grand moment ; tandis qu'en même temps elles ne perdroient rien de leurs avances. Mes neveux fournissant 4.000 f je trouverois bien je pense deux autres mille livres dans ma famille. Il ne resteroit donc plus que 6.000 autres livres à trouver. Hors entre vous et mes autres amis, cela n'est pas une chose difficile. Comme cela j'aurois 12.000 l par an, et je serois haut et puissant seigneur, d'autant plus que l'*Itinéraire* me rentre au mois de janvier et les *Martyrs* dans un an. De sorte que j'aurois réellement une assez grande avance. Toute la difficulté git dans le moment actuel. Il me faut d'ici au mois de janvier, pour éteindre les dettes provenues de la banqueroute de Nicole, une somme de huit à dix mille francs et je ne vois aucun moyen de me la procurer. Il ne faudroit pas pour cela toucher à *nos revenus*, car cela seroit me replonger dans une suite de difficultés, de privations et d'embarras. Si tout cela s'arrangeoit je passerois l'hyver à la Vallée en cas que vous le passiez à Ussé.

Bonjour aimable et chère sœur, soyez moi bonne, je vous aime avec une sincérité, une vérité, et une tendresse que le temps ne fait qu'augmenter. [1]

---

*192*a — 28 [juillet 1811].

A la duchesse de Duras.

Val de Loup. Lundi 28.

Adr.[ien] est parti. Le mariage est remis aux premiers jours de 7bre. Il aura très certainement lieu, à moins que je ne sois obligé

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

de voyager à cette époque. Et rien ne me le fait présumer ; dans quelques jours, je pourrai vous dire quelque chose de plus certain. J'ai ri, chère sœur, du soin que vous prenez de me tranquilliser. Je ne puis vous mettre dans la tête une vérité ; c'est que très réellement je ne puis plus prendre d'inquiétudes sur la rue de Cer.[1] Tout est fini et depuis longtemps. S'il en étoit autrement je vous le dirois, n'ayant aucune raison de vous rien cacher.

Je suis assez tranquille sous d'autres rapports. J'entends bien quelques murmures. Mais comme j'ai aussi pris mon parti sur ce sujet, je suis persuadé qu'après avoir vu qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, on me laissera là comme un maudit entêté.

Depuis que j'ai l'espérance de conserver la Vallée et d'avoir un avenir, je suis plus heureux, et je prendrois volontiers au travail ; mais l'été est une mauvaise saison. Il fait trop chaud. Les visites vous dérangent. J'attends donc avec impatience l'automne dont le commencement pourtant sera un peu troublé par le mariage de mon neveu, mais aussitôt qu'il aura achevé cette grande et commune sottise, je reviendrai m'ensevelir dans mon désert ; il est très probable que j'y passerai l'hiver ; surtout si vous ne venez pas à Paris. Alors je mettrai en train les ouvrages que je médite, et une fois plongé dans les livres, les jours passeront vite.

Ces pauvres jours, voilà comme on les pousse ! Ne croirait-on pas qu'ils ne finissent pas, qu'ils dureront toujours ? Et pourtant mon front devient chauve ; je commence à radoter, j'ennuie les autres, je m'ennuie moi-même. La fièvre arrivera, et un beau matin on me portera à Chatenay. Qu'est-ce qui se souviendra de moi ? Le savez-vous, chère sœur ? Quelques vieux bouquins que j'aurai laissés et qu'on ne lira plus, exciteront au moment où je disparaîtrai une petite controverse. On dira qu'ils ne valent rien du tout et qu'ils sont morts avec moi. D'autres soutiendront qu'il

1. La rue Cérutti, c'est-à-dire Mme de Mouchy.

y a quelque chose dans ce fatras. On restera là-dessus, on fermera le livre, on ira dîner, danser, pleurer ; les frères et les sœurs s'écriront par la poste toutes sortes de choses où je ne serai plus rien. La Vallée sera vendue à un bourgeois de Sceaux qui fera du vin de Suresnes où j'ai planté des pins, et voilà l'histoire de tous les hommes.

Bonjour, chère sœur, je suis tombé dans le noir. Toutes ces idées s'évanouissent en pensant que je vous écris, que vous m'aimez un peu et que mon attachement pour vous est aussi profond que durable.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que je reçois la vôtre. Soyez tranquille sur le voyage que vous ne craignez pas plus que moi. [1]

192[d] 10 août [1811].

A la duchesse de Duras.

Your dont care? nor I neither. Well! I will write twîce more to the sweet Lady. You set me at liberty to do what I please and to love everybody. [2]

Mais réellement vous déraisonnez complètement sur la rue de Cer. [3] Elle est à un million de lieues de ce grand voyage, bien plus, elle me prêche pour le discours, pour le passé, etc. C'est maintenant un tout autre système ; soyez tranquille, chère sœur ; tout s'arrangera.

Je resterai guéri, raisonnable, heureux, il est temps de mettre un terme à mille choses que les temps termineront malgré moi.

1. Publié incomplètement par nous, I, 276, d'après Bardoux *La duchesse de Duras* p. 141. — Texte complété sur l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

2. Ce n'est pas votre souci? Ni le mien. Bien! Je veux écrire deux fois plus à la douce amie. Vous me laissez libre de faire ce qui me plaît et d'aimer n'importe qui.

3. La rue Cérutti, c'est-à-dire M[me] de Mouchy (M[me] de Noailles).

Certainement le contrat sera passé au mois de 7bre on vous dira alors où il faudra faire tenir les fonds pour le mois d'Octobre, premier terme du payement. Vous me faites grand plaisir en m'apprenant le prochain retour de M^{de} Adrien qui a pris tant de part à cet arrangement. Vous savez combien je la trouve aimable, elle a une grâce à elle ; et je me suis figuré qu'il y avait dans le siècle de Louis XIV des femmes qui devaient lui ressembler, elle n'a ni la figure, ni les manières de ce siècle.

Quoique vous en disiez, je n'en serai pas moins enterré avec mes bouquins. Cela ne les empêchera pas de faire un certain bruit dans le monde. J'en prépare d'autres à tout hasard en cas que les premiers soient destinés au tombeau.

I dont care ! [1] Savez vous que j'ai un acte entier d'une tragédie fait en vers, et tout le plan écrit en prose ? mais cela ne sera pas pour la société. Je me suis réservé par le contrat la *tragédie*, les *mémoires de ma vie* et *l'Abencerrage*, tout le reste sera à vous. Bon jour chère sœur. Si je ne vais pas chercher le château de la dame des belles cousines, croyez que s'il m'était possible j'y volerais avec plus d'empressement que le Petit Jéhan et sans craindre de m'y voir trompé. Si je n'ai point eu le bonheur du pieux chevalier je n'aurai point aussi ses peines.

10 aout. Je remarque cette date,
elle commence nos malheurs. [2]

192^{c} 21 [août 1811]. [3]

A la duchesse de Duras.

Mercredi 21.

Ce qui m'empêche d'aller à Ussé n'est point la rue Cérutti [4] mais la longueur de la route, l'état malheureux de mes affaires et la

1. Je m'en soucie peu.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
3. En 1811 le seul mercredi 21 est en août.
4. Mme de Mouchy.

santé de M[de] de Ch. Je pourrois bien quitter la Vallée pour cinq ou six jours, mais irois-je à Ussé pour 24 heures ? Vous voir un moment ne me donneroit que le regret de vous quitter. Votre conseil sur mes mémoires seroit bon si je n'avois commencé cette tragédie qui me tourmente. Je ne puis jamais faire deux choses à la fois. Mais certainement cet hyver j'écriroi quelques livres de [mes] misères. J'ai beaucoup de sentimens renfermés que je veux exprimer pour m'en délivrer, et je suis convaincu que je montrerai un intérieur d'âme assez extraordinaire. Je suis assez curieux de voir ce que je pourrai dire quand je m'abandonnerai à toutes mes pensées sans garder aucune convenance et sans me faire aucune restriction. Mais je ne voudrois pas pousser ces mémoires jusqu'au temps où ma vie est devenue publique. J'ai en horreur cette facilité avec laquelle on dispose des secrets des autres comme des dieux.

Mais il faut que je vous fasse une querelle. Pourquoi étiez-vous embarrassée par cette dame Adrienne? Je vous jure que je pense tout ce que j'ai dit d'elle. Elle me plaît beaucoup, je l'avais déjà dit, et je me souviens que vous en rîtes quand je vous contai que je la trouvais très naïve et très agréable. Allez-vous en être jalouse, de celle-là ? Je ne puis m'empêcher à mon tour de rire de vos galimatias sur la rue Céruti. Vous supposez qu'elle veut tour à tour la R et la Paix. Point du tout. C'est moi qui ai voulu souvent la R. Elle ne l'a jamais voulue. Mais elle veut la paix que μ ne la veut pas. Voilà une nouvelle source de conjectures et d'obscurités pour vous. Vous ferez là dessus de grands noirs raisonnemens qui m'amuseront. Bonjour chère sœur. [1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

192[d] 7 septembre[1] [1811].

A la duchesse de Duras.

Je veux être étranglé si je conçois rien à votre lettre. Que vous ai-je donc écrit qui puisse en rien vous fâcher? Je n'ai pas la moindre idée de ce que cela peut être et ne me rappelle pas le premier mot de cette fatale lettre. Ne vous êtes-vous point trompée ? Relisez bien. Vous verrez que je vous aime toujours avec la tendresse du frère le plus dévoué et le plus sincère. Vous aurez trouvé en arrivant à Ussé une autre lettre de moi où je pense que je ne m'exprimois pas en coupable. Je vous parlois de notre affaire. Je vous disois que tout étoit prêt, et que je n'attendois plus que le retour d'Adrien pour conclure, Enfin je vous associe à mon avenir avec la simplicité d'un homme qui croit n'avoir rien à se reprocher ; en vérité je ne sais de quoi il s'agit.

Seroit-ce à cette course de 24 heures à Chaud... qui vous auroit fâché parce que je ne vais pas à Ussé. Mais Chaud... est à 24 lieures d'ici et Ussé à 60. Mais je puis aller librement à Chaud... et pas *encore tout à fait* à Ussé malgré que tout soit fini. Enfin j'ai couru à Chaud... pour faire cesser les mauvais propos de M[de] de C... et de sa sœur M[de] d'A... sur mon *esclavage* et pour mettre un terme à des causeries qui m'importunent. Tout cela m'a causé 24 heures de fatigues, de dépenses et d'ennui.

J'espère, chère sœur, que vous demanderez des excuses dans vos prochaines lettres. Oui, des excuses parce que vous m'avez affligé. Allez-vous aussi vous mettre à avoir des caprices? Cela n'est pas digne de vous.

L'Adrienne est venue diner à la Vallée. Elle a arraché le laurier de la dame au gant, elle a effacé des vers qui étoient sur la porte de la tour, enfin elle a été comme un véritable démon. Elle est très gentille. [2]

1. Cette indication est à la fin de la lettre, de la main de la duchesse de Duras.

2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

192e 30 septembre [1811].

A la duchesse de Duras.

Je voulois vous écrire tous ces jours ci, chère sœur, et vous gronder de vos explications ridicules. Vous vous croyez obligée de me dire pourquoi vous êtes dans l'impossibilité d'entrer pour davantage dans nos arrangemens, comme si je pouvais douter de votre cœur et de votre volonté. Ne parlons plus de cela : tout est arrangé.

Cette noce me désole. On s'y rend mercredi prochain : je m'y ennuyerai à mourir et cela interrompt mes travaux. Je suis de plus en plus malade. Je souffre en vous écrivant de la fièvre et d'une abominable douleur d'estomach. J'ai aperçu un moment M. de D.[uras] à Paris en dînant chez Verry. J'ai été désolé de ne pouvoir aller le voir chez lui dans le court moment que j'ai passé à Paris. Il a dit à Mde Ad.[rien] que vous veniez à Paris au mois de décembre. Mais je vois d'après votre lettre que malheureusement cela n'est pas vrai.

Je souffre tant que je ne puis continuer ma lettre. Je vous écrirai encore avant de partir pour le Ménil. C'est là qu'il faut m'adresser votre réponse. J'y serai très peu de jours. Voici l'adresse : Au Ménil par Mantes. Dépt. de Seine et Oise. Mettez mon nom de baptême.

Samedi 30 7bre.

A Madame
Madame Amédée de Duras
Indre et Loire — *à Ussé*
Par Azay le rideau.[1]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

*192*b 14 [octobre 1811].

A la duchesse de Duras.

Val de Loup. Lundi 14.

J'ai reçu votre lettre au milieu de la Noce. J'ai assisté à cette triste cérémonie. Voilà qui est fait ; les voilà dans cette grande route de tous les chagrins ; on y marche vite. Quand j'ai vu le pauvre orphelin avec son frère, chercher un appui dans une famille étrangère, et appeler sa mère une personne qu'il a rencontrée une douzaine de fois dans sa vie, j'ai été tout attendri. Cela m'a fait songer à la mort de tous les miens, à mon isolement sur cette terre, à ces tombeaux qui se sont élevés autour de moi et qui dans quelques années me compteront au nombre de leurs habitants. Dans cette disposition d'âme il a fallu faire des couplets ; aussi en voulant faire une chanson j'ai fait une complainte qui a fait pleurer tout le monde. N'est-ce pas bien prendre mon temps et choisir le lieu ? Je ne crois pas que je sois bien lié jamais avec les membres de cette famille. Si Louis avoit épousé un plus grand nom ou une plus grande fortune, peut-être aurois-je, dans quelques rapports, retrouvé dix parens dans les cieux. Christian, le frère cadet, part et va voyager plusieurs années : il aimoit Louis comme Pylade aimoit Oreste, il ne peut se faire à l'idée de ne plus occuper que le second rang.

Ce que vous me dites de vos arrangemens me fait une grande joie en me donnant l'espoir de vous voir cet hyver. Il faut autant que cela est possible se rapprocher dans cette vie ; le moment de la dernière séparation est si prochain qu'on ne sauroit trop profiter du peu de jours qu'on a à se voir. Voici ma position pour cet hyver.

La Banqueroute de Nicolle m'a obligé d'engager l'Abencerrage pour 9.000 francs ; ces 9.000 francs seront payés par la vente de l'ouvrage que le prêteur aura le droit de faire imprimer au mois de novembre prochain pour paroître au mois de janvier si

je ne puis payer cette somme avant cette époque. Cela me met au désespoir, car je crois que ce n'est nullement le moment pour moi de reparoître aux yeux du public ; sans compter que je n'ai aucune envie d'imprimer l'Abencerrage. Je m'occupe de trouver la somme. Si j'étois assez heureux pour la trouver, je délivrerois le prisonnier ; alors me trouvant libre, j'irois avec M[de] de Ch. passer tout le mois de novembre chez M[de] d'Orglande comme je l'ai promis à Louis. Si au contraire il faut imprimer l'Aben[cerrage] je resterai à la Vallée. Mon projet est d'y demeurer peut-être tout l'hyver, surtout si vous ne venez pas à Paris. Mais dans le cas où M[de] de Ch. s'ennuyât trop de cette solitude et voulût quitter la Vallée, cela ne seroit guères que vers la fin du mois de janvier que je consentirois à aller à Paris. — Notre grand arrangement n'est pas encore complet ; mes neveux sont excessivement gênés par ce mariage, et retardent malgré eux le payement du premier trimestre. D'un autre côté toutes les actions ne sont pas remplies. Je ne veux point de M. de L..., parce que je ne le connais pas et en second lieu parce qu'il s'est vanté auprès de M. de Rosanbo d'être au nombre des associés ; c'est fort aimable, mais il nous faut des personnes qui puissent attendre dix ans *leur gloire*. — Mais voilà, chère sœur, mon papier qui finit. Croyez à mon éternel et tendre attachement. [1]

[2] On a dû vous écrire *à la main* comme *parente* parce que c'est votre belle-mère qui avoit présenté M[de] de Ch[ateaubriand] mère de Louis, et que c'est le maréchal qui m'avoit présenté moi-même. [3]

1. Un paraphe.
2. En post-scriptum sur la première page.
3. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

192g — 24 octobre 1811.

A la duchesse de Duras.

Paris 24 8bre 1811.

L'Abencerage, chère sœur est délivré. Je dois ce bonheur à M. de Tocqueville qui m'a fait trouver l'argent nécessaire. Il n'y a plus que notre grande affaire à completter, il manque encore neuf actions. Il faut espérer que nous les trouverons cet hyver. Ce n'est point une mauvaise querelle que l'on a fait à M. de Lé... c'est à M. de Rosanbo qu'il a eu la bonté de parler de notre affaire, de la manière la plus polie. M. de R., comme vous le savez, est un homme parfait et qui ne ment jamais. Si vous le vouliez absolument, nous lui ferions *grace* mais cela me coûteroit beaucoup. Il nous faudroit surtout dans notre affaire des personnes obscures, sages, prudentes, capables pourtant de sentir ce qu'il peut y avoir d'honorable dans nos arrangemens. Voyez dans votre tête si vous connoissez des gens de cette sorte, et envoyez m'en les noms.

Les nouveaux membres de l'institut prononceront, comme vous l'avez vû dans les journaux, leur discours de réception le 7 du mois prochain. Ainsi voilà mon affaire absolument finie. On a renoncé à me prier plus longtemps de faire le second discours, que rien au monde ne m'auroit persuadé de faire. Me voilà sorti sans accident de cette grande lutte. Il faut convenir que si je ne suis pas heureux dans les petites choses de la vie, je ne manque pas de bonheur dans les grandes. Reste à savoir maintenant si je serai rayé de la liste. Mais dans tous les cas je suis par le fait hors de l'Inst.[itut] n'ayant ni droit de séance, ni droit de *vote*, etc.

Voilà, chère sœur, une lettre *full of informations.*[1] Vous devez être contente, on ne peut pas dire souvent tant de choses, parce qu'il y a toujours une certaine inquiétude. Aussi nous n'en parlerons plus ; vous voilà au fait de tout.

1. Pleine d'informations.

Vous voulez donc me donner une nièce? Cette idée me charme. Vous voulez, je le vois, me réconcilier avec les mariages.

Répondez moi encore à la Vallée. Quand j'aurai reçu votre réponse, je vous dirai ce que je deviens, et quel jour nous partons pour aller passer le mois de novembre avec les nouveaux mariés chez M^de d'Orglande.

Vous voyez bien que je vous prends pour ma sœur, et que mes billets *à la main* seroient encore bien plus longs si je vous disois toujours combien je vous aime. [1]

192^b [Fin de 1811.]

A la comtesse Louis de Chateaubriand.

Oui, ma chère nièce, je ferai tout ce que vous voudrez cette année, et si vous y mettez un peu de soin, je suis assez vieux pour radoter de vous toute ma vie. Il y a toutefois une condition à notre traité; c'est que vous rendrez Louis heureux. Plusieurs dames de Chateaubriand ont été célèbres de diverses manières. L'une mourut de joie en revoyant son mari qu'on avait cru tué par les Sarrasins en Terre Sainte ; l'autre séduisit le cœur d'un grand roi; une troisième fut mère et aïeule de ce Duc de Montausier, si connu par l'austérité de ses vertus. Vous êtes belle comme cette dame qui charma le cœur de François Ier. Vous serez sage comme la femme du chevalier de Palestine et comme la mère de Montausier. Voilà un petit conte qui sent tout à fait son oncle, et qui vous annonce tout ce que vous aurez à souffrir. Songez que je suis le plus proche parent de Louis; il n'a point de père, je n'ai point d'enfant, vous ne pouvez éviter d'être ma fille. [2]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, I, 452.

192   1er novembre 1811.

A la duchesse de Duras.

Vraiment, chère sœur, je ne sais pas ce que ma dernière lettre avoit de plus aimable que les autres. Est-ce que je paroissois vous y aimer d'avantage. Cela peut être, puisque l'amitié, dit-on, s'augmente en vieillissant; je crois sentir que je deviens le meilleur homme de la terre. Je radote un peu; mes cheveux blanchissent, et bientôt l'on me mènera par le bout du nez où l'on voudra. Mais ce qu'il y a de dur, c'est que j'oublie tout à fait à écrire et ma main a tremblé si fort que je ne puis former mes lettres. Que dites-vous donc d'une tragédie? Ne vous ai-je pas mandé cent fois que j'en ferais une? qu'elle s'appelleroit *Moïse au mont Sinaï* et que j'en avois deux actes complets? J'ajouterai que je crois les deux actes *excellents*. Me voilà comme Me de Staël: enfin il faut bien aussi quelquefois que je me vante. Mais d'ailleurs soyez tranquille: si ma tragédie n'est pas un *chef-d'œuvre*, si elle ne me place pas au *premier rang*, je la jetterai au feu sans hésiter, puisqu'après tout ce n'est pas là que j'ai placé ma *gloire*. Vous voilà rassurée. Au reste j'ai fait des vers vingt ans de ma vie avant d'avoir écrit une ligne de prose. Ainsi je ne suis pas à mon coup d'essai quant à *l'instrument*. Mais c'est une terrible œuvre que celle où il faut faire marcher de front l'intérêt dramatique, les caractères, les passions et le style. Je ne me doutois pas de la pesanteur de ce fardeau avant d'avoir essayé de le soulever. Dans huit mois d'un travail continuel je n'ai pu mettre debout que deux actes. Vos tragiques modernes vont plus vite en besogne. Vous demandez à présent comment il y a une tragédie dans *Moïse au mont Sinaï?* c'est là mon secret que je n'ose hasarder à la poste. Vous verrez cela cet hyver.

Nous pardonnerons donc à M. de L*** et nous chercherons ailleurs pour compléter le reste. Je ne doute pas que nous parvenions à remplir toutes les actions.

Remettez à m'envoyer vos petits arbres à mon retour de Lonné vers la fin de ce mois. Je pars lundi 4. Écrivez moi à *Loné par Bélesme, dép*[t] *de l'Orne*. Et mettez mes prénoms sur l'adresse. Chère sœur, c'est demain le jour des morts ; priez pour tous les parens que j'ai perdus comme je prie pour les vôtres. Mille tendresses.

A la Vallée 1 9[bre] 1811. [1]

---

*192*j 15 novembre 1811.

A la duchesse de Duras.

Paris vendredi 15 novembre 1811.

Me voilà sorti d'une nouvelle épreuve, chère sœur. Mais je ne vais plus à Lonné. Je rentre dans ma vallée où je vous prie de m'écrire. Je viens d'écrire à M[de] d'Orgl[ande] qu'elle m'envoie les lettres qu'on pouvoit m'avoir adressées chez elle. Je ne puis entrer dans le détail de ce qui m'est arrivé, Mais on m'a traité avec beaucoup d'égards, quoique malheureusement il me fût impossible de faire ce qu'on avoit voulu obtenir de moi ; j'espère que ce sera les dernières sollicitations de cette espèce que j'aurai à repousser. On pouvait prendre pour de l'obstination ce qui n'est en moi qu'une répugnance fondée sur les dégoûts qu'on m'a donnés. On ne peut pas raisonnablement insister sur ce que je fasse un second discours pour demander grâce à un corps qui m'a traité avec si peu de ménagemens, surtout après la réception des nouveaux membres. Je vois que vous n'avez pas là-dessus les mêmes idées que moi, mais il y a des choses de sentiment qui sont plus fortes que tous les raisonneurs. Et malgré toute ma déférence pour vos opinions, jamais vous ne me convertirez sur ce point.

1. Lettre publiée incomplètement par nous, I, 270, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 128. — Texte complété sur l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Je retourne à ma solitude où j'espère enfin qu'on me laissera tranquille. Je renonce au voyage de Lonné pour plusieurs raisons. J'aime mieux être plus près de mes affaires en cas qu'elles ne soient pas encore finies, et d'ailleurs le temps est affreux et la saison trop avancée. Je vais attendre de vos nouvelles avec une vive impatience. J'espère que vous ne pêcherez plus et que vous ne parlerez point de tout cela. Amitiés vives et tendres pour la vie. [1]

192[k] 26 [novembre 1811].

A la duchesse de Duras.

Je suis sans papier, j'ai employé jusqu'au mémoire du cuisinier pour barbouiller le Moïse à mesure qu'il m'inspire. Je trouve pourtant une page unique pour écrire à ma sœur. La lettre que j'ai reçue d'elle a causé la lettre que je lui ai écrite. Je n'ai pas besoin d'être penché sur A., je l'aime beaucoup et je l'ai invité à venir nous voir.

A son retour de la Rocheguyon nous arrangerons nos affaires, que ma sœur se tranquillise.

Il faut que je me confesse ; malgré sa forte recommandation, je n'ai point encore agi pour son protégé. Voici pourquoi : la première lettre où ma sœur m'en parlait est tombée au milieu de mon histoire et j'avais la tête en l'air, à présent je suis ici enfoncé dans la solitude et le travail et ne voyant personne. De plus, et c'est là la grande raison, je suis presque brouillé avec lui parce qu'il n'a pas fait pour mon pauvre ami Bertin ce que je voulais qu'il fît ; que je me suis fait une loi de ne plus rien lui demander jusqu'à ce qu'il m'ait satisfait sur ce point, trouvant indigne qu'il ne serve pas un homme qui m'a rendu d'aussi grands services et qui a été même son ami. Malgré tout cela je parlerai pour l'enfant recommandé par ma sœur.

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Cette pauvre petite est-elle toujours malade? Y a-t-il quelque chose de décidé sur votre voyage à Paris, je voudrais savoir tout ce qui vous touche. Savez-vous que je suis presque tenté de refuser vos arbres ? Savez-vous pourquoi, c'est qu'à force d'agrandir mon petit parc, j'ai abattu presque tous les murs de mon potager ou masqué les expositions. N'importe, envoyez toujours les tourangeaux, je ne puis bien les recevoir que par la route d'Orléans ; alors il faudrait qu'ils fussent adressés à M. Barbot, aubergiste, à l'enseigne de la Croix de Berny, à Berny, pour M. de Ch. Si vous préférez Paris, adressez-les hôtel de la Valette.

Je suis fort tranquille et fier d'avoir gagné la bataille, mais tellement étonné du pénible résultat que je suis tenté de croire qu'il y a quelque chose de caché au fond de tout cela. Savez-vous que j'ai ri quand j'ai vu que vous disiez gravement qu'il *n'y avait que 34 lieues* de Bélème à Ussé. En vérité, j'aimerais mieux aller vous chercher *par Jérusalem*.

Je suis très en train de causer avec ma sœur ce soir, et s'il n'était minuit, si mon papier ne finissait, s'il ne fallait enfin se séparer de ce qu'on aime le mieux, j'écrirais jusqu'au lever du soleil. Supposé qu'il se lève dans ce pays-ci.

Be the dear sister of my heart, for ever. [1]

Mardi 26. [2]

192[1] 14 décembre 1811.

A la duchesse de Duras.

Mille pardons, chère sœur, des affaires et des embarras m'ont attiré à Paris. Je voulois tous les jours répondre à votre lettre, et tous les jours de nouveaux obstacles m'en ont empêché. Enfin me voilà entré dans ma vallée après six jours d'absence, je me

1. Soyez la chère sœur de mon cœur, pour toujours.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

hâte de vous écrire. Je ne sais pas si je serai longtemps encore ici. M^{de} de Ch. est malade. Je tiendrai le plus longtemps que je pourrai dans ma retraite; mais je ne crois pas que je puisse y demeurer plus tard que le 15 janvier. Je vais mettre à profit ce dernier mois pour planter et pour revoir les trois actes de la Tragédie. M. de [F...][1] les a vus. Il trouve que mes vers valent au *moins ma prose*. Me voilà encouragé, car je craignais de n'avoir pas les deux langues, chose si rare, surtout avec une prose de la nature de la mienne, bonne ou mauvaise ; plus elle approche de la poésie, plus elle semble exclure le talent des vers.

J'ai vu votre grande amie M^{de} de Béreng[er]. Nous avons bien parlé de vous. J'ai vu aussi l'Adrienne; même conversation. Adrien est venu il y a huit jours coucher à la Vallée ; nous avons causé de l'arrangement général. Enfin il ne manque plus que vous, et c'est tout, au nombre des amis que l'hyver va rassembler. Paris est bien triste, et pour bien des raisons.

Je n'ai point encore entendu parler des petits arbres, je leur réserve une place choisie. Savez-vous que les petits magnolias ont prospéré ? Il n'en est mort qu'un seul. Les fraisiers n'ont pas été si heureux ; et par une suite de dérangemens et de travaux dans le jardin, ils ont été détruits. J'ai parlé de votre petit bonhomme à Fr... Il a promis de faire des merveilles. Dieu le veuille !

Bon jour, très chère sœur. Écrivez-moi dans ma retraite. Je vais encore y passer un grand mois et peut-être plus encore.

14 10bre 1811.[2]

192^{m} 20 décembre 1811.

A la duchesse de Duras.

Vous avez reçu, chère sœur, une lettre de moi qui vous a prouvé que je ne vous oubliais pas : est-ce que cela est possible?

1. Fontanes.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Mais j'ai un nouveau chagrin. Ce n'est pas assez de mes persécutions ordinaires, en voici une toute inattendue. Je suis arraché de ma solitude, devinez par quoi ? pour être *juré* à Paris, pas moyen d'échapper. 500 livres d'amende et la prison en cas de refus, ou d'excuses jugées mauvaises. Ainsi au lieu de faire mourir mon Arzane, il faut que j'aille condamner quelques malheureux du Palais-Royal à la Salpêtrière ; c'est certainement un tour de mes *amis*. C'est le deux janvier que commence la session. Elle dure trois semaines. J'étais si bien disposé au travail ! Font.[anes] m'avait déclaré que mes vers étaient pour le moins aussi *beaux* que ma prose. Je voulais vous montrer les cinq actes entiers à votre arrivée à Paris (car vous viendrez n'est-ce pas). Point du tout, je n'aurai que trois actes, encore le troisième n'aura pas reçu la dernière main. Vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas mon sujet dans la Bible ; il s'agit pourtant de Moyse. Vous demandez quatre vers ? en voici trois. Mon jeune juif répond à ma Diablesse qui veut l'entraîner aux plus grands sacrifices en ayant l'air de douter de son amour :

> Laisse-moi conserver cet honneur qui m'anime,
> Connaître mes devoirs sans te manquer de foi,
> Apercevoir l'abyme, et m'y jetter pour toi !

Vous voyez qu'il aime assez.

Je quitterai la vallée d'aujourd'hui en huit. Je crois que nous aurons un logement du côté de la place Louis XV.

Je ne sais pas trop encore dans quel endroit. Si vous me répondiez sur le champ j'aurais encore le temps de recevoir votre lettre ici. Si non, écrivez-moi rue des Saint-Pères, Hôtel de la Valette. Je n'oublie point l'enfant et j'espère réussir auprès de J..., mais il faut que je sois à Paris.

Bon jour chère sœur, aimez-moi de tout mon attachement pour vous.

Samedi 20 décembre [1811]. [1]

1. 1811 est de la main de la duchesse de Duras. — D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

192[h] [23 Décembre 1811.][1]

A la duchesse de Duras.

Ma sœur est quelquefois inconcevable. Comment peut-elle croire que je ne sois pas à Paris pour son arrivée, lorsqu'elle m'en marque le jour ? Si par hazard quelque accident m'empêchoit d'y être le 19 au soir, rien ne m'empêchera d'y être le vingt. Croit-elle que je n'ai pas autant besoin de la voir qu'elle a d'envie de retrouver son frère ? En sommes-nous là à présent ? Et de qui pouvoit-elle être jalouse ? J'aime beaucoup l'Adrienne, j'aime bien M^de de M... J'ai aimé passionnément M^de de N.[2], mais ma sœur n'a-t-elle pas une place tout à part, toute première, où elle règne sans trouble et sans rivale?

Au reste je suis bien aise qu'elle rende justice à l'Adrienne. Je m'y suis attaché comme à une découverte. C'est une personne méconnue et que les sots de ce bas monde n'ont pas eu l'esprit de trouver.

Nous causerons donc des affaires. J'ai reçu toutes les souscriptions dont Adrien s'est chargé. Le reste viendra. Je n'écris que deux mots que j'envoie porter à Paris après avoir reçu votre lettre. La mort de M^de de Villeneuve m'a affecté vivement. Il faut, chère sœur, se rapprocher davantage à mesure que les rangs s'éclaircissent. Bientôt il ne restera plus que nous, et nous n'aurons pas de successeurs.

Val de-Loup, lundi matin.

A propos je suis nommé juré. Et je serai à Paris le 3 du mois prochain pour cette sotte affaire. Pourvu que cela dure une quinzaine de jours, cela me mènera jusqu'au 19. Bon Dieu, quel bonheur de vous voir ! [3]

1. Je place cette lettre au lundi 23 décembre 1811, d'après le texte et le calendrier.
2. Mme de Noailles.
3. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

195[a] 1811.

A M. de Chateaugiron.

Relative au choix d'un sujet pris dans les Martyrs pour un jeune peintre. [1]

195[b] 2 janvier 1812.

A la duchesse de Duras.

2 janvier 1812.

Je vous assure, chère sœur, que je ne suis point du tout heureux à Paris et que je suis désolé d'avoir quitté ma Vallée ; d'autant plus qu'on m'a rayé de la liste du jury, de sorte que je suis venu inutilement ici un mois plus tôt que je ne l'espérois. Rien n'est plus triste que la vie que je mène. Mille choses me tracassent, m'affligent, me découragent. Pour vous en citer une entre mille, la rue de Cer. [2] a recommencé ses orages. Hier j'ai reçu un congé en forme, et je l'ai accepté. Car enfin il y a un terme à tout. Je ne sais si je serai rappelé, mais ce qu'il y a de certain, c'est que j'en ai par dessus la tête. Le prétexte ou plutôt un des prétextes, est l'amitié que j'ai pour vous. Ad.[rien] y va beaucoup. Je crois qu'il n'y a rien de très intime, et cela fondé sur les folies que cette femme a dans la tête et qui désormais me paroissent incurables. Mais dans tous les cas je suis consolé et je plains A.[drien] de toute mon âme.

Vous sentez bien que mes travaux littéraires sont interrompus. Je ne vais rien faire pendant ces trois mois, la chose qui m'auroit le mieux convenue, eût été de passer l'hyver à la Vallée et de venir pour la quinzaine de Pâques à Paris. Mais alors on

1. Catalogue Charavay, 15 mars 1858.
2. La rue Cérutti, c'est-à-dire la duchesse de Noailles (Madame de Mouchy).

disoit que je ne venois pas, parce que vous ne veniez pas. Des écueils partout et cela sans bonté et sans tendresse, c'est aussi trop fort.

Les arbres sont arrivés. On les plantera aussitôt que la maudite gelée sera finie. Je voudrois bien être dans votre grand château loin de tous les ennuis et de toutes les sottises de ce bas monde. Si vous saviez ce que l'on voit, et ce que l'on entend ici ! Consolez-vous donc. Bien des personnes ont pris le parti que vous prenez. Il n'y a que moi qui souffre de cette absence. Le temps qui marche, en emportant notre vie, ne peut rien sur des destinées qui ne sont fondées que sur la confiance entière, l'estime, et tous les rapports du cœur et de l'esprit. Nous nous retrouverons tels que nous sommes en dépit du temps, du monde et des événemens.

Voici mon adresse : Rue des Capucines, au coin de la place Vendôme, hôtel de Rome. J'ai été obligé de venir me loger là à cause de mon ami Joubert qui ne veut pas passer les ponts le soir. Ce n'est *pas un prétexte*.

Je vous enverrai quelques vers de la tragédie incessamment. Bonne année ! [1]

---

*195*e 13 janvier [1812].

A la duchesse de Duras.

13 janvier.

Je suis si incertain, chère sœur, de la manière dont mon hyver s'arrangera, que je ne sais si je dois pleurer et me réjouir de vos projets. Quel malheur si j'allois me retrouver à la Vallée, à l'instant même où vous viendriez à Paris ? C'est cependant ce qui me menace. Je crains bien d'être obligé de rentrer dans mes bois dès le 25 du mois prochain. C'est le maudit jury qui a été la cause de

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

tout cela. Je suis venu trop tôt à Paris, et je suis trop mal dans mes affaires, pour passer le terme des deux mois que je puis être ici sans déranger mes finances. Je serois pourtant si heureux de vous voir ! J'ai bonne espérance d'aller vous faire une petite visite cet été. Enfin il faut bien s'accrocher à l'espérance pour avoir raison du temps. Toute l'histoire de la rue Cer.[utti] [1] est la même ; on m'a bien rappelé, mais les choses ne sont point changées et ne changeront plus. J'ai rendu *tout ce que je possédois* et il ne reste pas une *trace* de ce qui a fait une partie du bonheur et des peines de ma vie. Je crois que j'en serai plus heureux quoique peut-être un peu plus triste. Mais le temps va vite et m'emportera avec toutes mes futilités et toutes mes folies.

Je vois beaucoup vos deux amies l'Adrienne et la grande dame. Elles me parlent de vous et prétendent que je vous aime uniquement. Qu'en pensez-vous ? Elles viennent aussi chez M^de^ de Ch. et je vous assure que l'Adrienne est une petite personne aussi gentille qu'on puisse trouver. Du reste je m'ennuie à la mort, et je n'aspire qu'à retourner à ma Vallée. Vous ne pouvez pas vous faire d'idée de la nullité, de la bassesse et de la boue de Paris.

Bonjour, bien aimée sœur. [2]

195^d^ — 1er février 1812.

A la duchesse de Duras.

Si vous êtes contente, chère sœur, je le suis aussi ; je vois s'avancer avec joie le moment où je vais quitter Paris : je m'y ennuie à mourir. Je n'ai rien qui m'y attache. Dans l'entière liberté d'âme dont je jouis, je n'aspire qu'à la solitude et au repos. Le reste me fatigue. A mon âge, il faut être dans un lieu retiré d'où l'on puisse voir s'envoler les années, et non pas dans un tourbillon où le temps s'enfuit sans que vous puissiez le regarder venir.

1. Mme de Noailles.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

La passion qui a succédé aux autres dans mon cœur, c'est celle de mon jardin : il faut bien quand on est vieux, radoter de quelque chose ; mes petits arbres font mes délices. Ah ! si vous n'aviez pas ce grand château si loin ; et que vous habitassiez une petite maison auprès de moi ! Cela seroit bien plus sage pour vous, et bien plus heureux pour votre frère !

Je n'ai point lû M^de^ D... Je ne lis rien du tout. Peu m'importe comme vous m'aimiez pourvu que cela soit beaucoup.

On dit que W. ne veut pas être tant aimé. Je n'ai point cette fantaisie ; rendez moi le plus ridicule que vous pourrez de cette façon. Je ne tiens pas autant aux convenances que W...

Je vous enverrai les vers quand ils seront meilleurs. Soyez tranquille, mais c'est un vin qui doit vieillir avant d'en boire ; à présent il est trop jeune.

Je vois toujours Adrien et votre grande amie. Je pars toujours le 25, et je reviens toujours à Pâques passer huit jours. J'aime toujours ma sœur passionément, et jamais je ne changerai sur ce point.

1er février 1812. [1]

195e 10 mars [1812]. [2]

A la duchesse de Duras.

Venez donc, ne grondez plus ; je vous expliquerai tous mes torts. Vous verrez que je n'en ai pas. L'amitié de ma sœur fait mon bonheur. La mienne pour elle est sans bornes et sera sans terme. Je serai à Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine. Si vous m'écrivez avant de partir, adressez-moi votre lettre hôtel de la Valette, rue des SSts Pères. Je ne vous écris

1. Publiée incomplètement par nous, I, 276, d'après Bardoux, *La duchesse de Duras*, p. 137. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

2. Le 10 mars ne tombe un mardi qu'en 1807, 1812 et 1818. Je penche pour 1812.

que des mots parce que je suis dans une grande veine de travail, et que vous aimez ma *gloire* autant que moi-même. Je la soigne pour vous.

Mardi 10 Mars.

A Madame
Madame Amédée de Duras
Indre et *à Ussé*
Loire *Par Azay-le-Rideau.* [1]

203[a] [31 juillet 1812.]

A la duchesse de Duras.

Je reviens à vous, chère sœur; je ne vous ai écrit qu'un petit mot d'abord, pour vous gronder et vous tranquilliser. Maintenant expliquons-nous. Je pars demain samedi 1er aout pour Paris. J'entre en fonctions le 3. On dit que la session est de dix jours. Cela me mêneroit donc au 13, vous arrivez le 19 au soir. Du 13 au 19, il n'y a que six jours. Je tâcherai d'engager Mde de Ch. à ne partir pour Verneuil que le 22 ou le 23. Ce sera deux jours avant la St Louis. Dans le cas où elle voulût y aller plutôt, je la conduirai et je reviendrai vous voir, car il n'y a que huit lieues de Verneuil à Paris. Rien donc ne peut m'empêcher de vous rencontrer; et d'ailleurs les difficultés fussent-elles plus grandes, ne se calculent pas. Je me fais une telle joie de vous revoir après une si longue absence que j'y pense jour et nuit. Venez donc. Que de choses à vous dire. Et puis vous serez longtemps avec nous. Il y a encore quelques bons jours dans la vie. Je n'attiédirai pas l'aimable zèle d'Adrien. Mais, chère sœur, vous verrez que les difficultés sont très grandes. Je doute par exemple que les affaires de Mde de N... et de Mde de B... leur permettent de transformer l'intérêt en fonds. Surtout les affaires de la première

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

qui sont très malheureuses et qui sont très compliquées avec celles de sa famille. N'importe, nous causerons de tout cela. Vous trouverez la tragédie faite et même la préface. Vous trouverez aussi quelque chose de l'histoire. Enfin si je ne m'ennuyais pas tant, et que j'eusse la tête plus tranquille, je ne serais pas trop malheureux. L'amitié de ma sœur me comble de bonheur, je ne manque que de sagesse.

Ecrivez-moi à Paris (Hôtel de La Valette, rue des Saints-Pères). Je ne vous écrirai plus à moins d'événement. Vous ne recevrez cette lettre que dans cinq ou six jours, et vous serez au moment de votre départ. Tenez moi au courant de votre marche. A bientôt ! Venez voir combien je vous suis attaché.[1]

204[a] [Septembre 1812.]

A la duchesse de Duras.

J'ai un peu de mal à la tête, mais je crois que c'est du rhume. Je verrai le chirurgien d'ici qui est habile homme. Je ne veux point du tout mourir du [ ] chez un notaire. La belle fin ! figurez vous mon successeur racontant ma mort aux amis de Men. ! Vous avez bien tort. Je ne fais point du tout ce que je veux et dans ce moment M[de] de Ch, est assez malade. Je viens d'écrire une longue lettre à notre grande amie. Vous voyez comme je suis vos ordres. Je suis enchanté que la Vallée vous plaise. Vous voyez ce que je puis faire avec le temps, comme je cultive ce que j'aime et comme j'ai autant de patience que d'ardeur dans mes attachements. Achetez donc la maison du voisin et jettons le mur par terre, pour Dieu que ne fait-on ce qu'on veut et pourquoi la vie est elle aussi pleine d'entraves et de soucis ! ce ne sont pas des mots. Je les ai réservés pour la fin et vous

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

ne trouverez qu'ici la *chère sœur* qui vous fait frémir ; écrivez moi, je vous réponds que mes lettres à présent seront longues et que je trouverai enfin le moyen de varier l'expression de mon tendre et éternel attachement. J'ai tant de lettres à écrire, et à répondre que je ne commencerai les mémoires que dans trois ou quatre jours. Mille choses à Adrien et à M[de] Ad.

Voila une petite carte que j'ai trouvée après votre départ à la Vallée, elle vous plaira. La phrase est mal citée, mais elle est d'un homme de goût et d'esprit. Je ne sais qui il est. C'est un des voyageurs inconnus à la Vallée.

Vos petites nouvelles m'ont fait plaisir. [1]

[2]

> Il faut que la gloire soit quelque chose de bien réel puisqu'elle émeut si profondément celui qui n'en est que le témoin.
> Monnard
> 7 7[bre] 1812

217[a] [29 avril 1813.][3]

A la duchesse de Duras.

Jeudi matin

Chère sœur, la vallée est bien jolie, mais vous n'y êtes pas, et cela gâte tout. J'irai coucher samedi à Paris. Je ne sais pas encore si M[de] de Ch.[ateaubriand] m'y accompagnera. Je vous ferai dire dimanche matin à quelle heure je pourrai vous voir ; et demander aussi l'heure de votre convenance. Vous me retrouve-

1. Publiée incomplètement par nous, t. I, p. 282, d'après Bardoux, *La duchesse de Duras*, p. 168. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. La carte est jointe à la lettre.
3. Date fournie par le cachet de la poste qui est du [vendredi] 30 avril 1813.

rez comme vous m'avez laissé, toujours le cœur plein de vous, quoique vous en puissiez dire. Tant que je vivrai je vous serai attaché; et vous n'aurez jamais eu, malgré vos injustices, un frère plus dévoué, plus tendre et plus fidèle que moi. A dimanche donc, ces jours-ci sans vous voir m'ont paru bien longs.

A Madame
Madame Amédée de Duras
Rue de Varenne, n° 24
F. B. S. G.
A Paris. [1]

217[b] [Première quinzaine de mai 1813.]

A la duchesse de Duras.

Paris jeudi à midi.

Je suis venu un moment à Paris pour *affaire pressée*, chère sœur, et je retourne à l'instant à Verneuil où je resteroi *plus longtemps que je ne le comptois.* Cependant je puis aller aussi à la Vallée et je m'y rendrai du 25 au 30 pour vous y recevoir ; alors je vous dirai tout ce que je ne puis vous dire . Le 15 ou le 17 je prendrai chez le notaire ce que j'y trouverai, mais je serai *le moins de temps possible à Paris.* Ne commentez pas le billet, n'en parlez pas, et prenez patience. [ ] je vous écrirai de Verneuil. Je pars à l'instant. Ayez bien soin, quand vous m'écrirez à Verneuil, de mettre *Meulan* au bas en grosse écriture et Seine et Oise.

A Madame
Madame Amédée de Duras
Dépt. de l'Oise *au Château de Mouchy*
Par Noailles. [2]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

217[c] 17 mai 1813.

A Son Éminence [***] [1]

219[a] 19 [juin 1813].

A la duchesse de Duras.

Val de loup, Samedi 19.

Vous ne répondez point, chère sœur, à la lettre que je vous ai écrite et qui a dû arriver presqu'aussitôt que vous à Ussé. Je vous disais que je restais à la Vallée, que je n'allais plus à Lyon faute d'argent ; que par conséquent je renonçais aux eaux et à tous les projets de voyage. Je suis donc confiné dans mon désert. Je travaille à l'histoire. je suis très content. et Moyse n'a fait que du bien aux vieilles tragédies des Rois très-chrétiens. Je traiterai magnifiquement nos amis. J'ai déja amené devant moi quelques Duras, La Tremoïlle, Montmorency etc., mais il faudra maintenant me saluer de loin, et malheur à qui me regardera de travers. Ce pauvre Philippe le Bel ! comme je l'ai arrangé pour ses états généraux ! J'ai fait justice au Roi de la *Réformation* à cause de M. Sismondi : c'est singulier comme cette histoire de France est toute à faire et comme on ne s'en est jamais douté.

C'est bien dommage, chère sœur, qu'il faille abandonner cette belle entreprise pour aller mourir en Russie. Il faudra perdre toute la partie. Du moins j'aurais peut-être pu nous la faire gagner après notre mort. Mais Dieu ne le veut pas ! Sa volonté soit faite !

Je ne sais que vous dire de notre petite société. Je n'entends plus parler de personne, si ce n'est de quelques créanciers qui me donnent de temps à autre signe de vie ; c'est toujours cela. On passe très bien une heure ou deux avec cela comme avec la torture. Tâchez, chère sœur, de sortir un peu de votre silence pour

1. Fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par M. Charavay.

me dire que vous êtes heureuse et que vous m'aimez encore un peu.[1]

220[a] 17 juillet 1813.

A la comtesse de Pisieux.

Le jeudi 17 juillet 1813.

Madame de Chateaubriand me charge de répondre à votre lettre, et de vous remercier un million de fois. Elle a été bien malade depuis votre départ. Nous avons été au moment de retourner à Paris. Mais enfin la crise est passée ; le médecin Laënnec m'écrit qu'il faut rester à la campagne ; et il est maintenant à peu près sûr que tous nos projets s'accompliront. Cependant, nous n'aurons pas le bonheur de vous voir la semaine prochaine comme nous l'espérions, nous serons obligés de rester ici encore quinze jours, et nous n'arriverons à Montgraham que vers la fin du mois, ou au plus tard le 1er août. Rien ne nous consolerait de ce retard si les bontés de Mde de Colbert n'étaient au dessus de tout ce que nous pouvons en dire.

Quant à moi, Madame, vous savez que je suis homme de parole ; et je n'ai jamais eu plus d'envie de remplir celle que je vous ai donnée avec tant de plaisir. Je mettrai au petit nombre des jours heureux de ma vie, celui où j'arriverai à Montgraham. Je voudrois être assuré, comme vous le dites, de faire vivre Montgraham dans la postérité, mais vous prenez pour ma puissance ce qui n'appartient qu'à vous : vous vous sentez faite pour être connue, et vous vous adressez à moi, quand c'est vous seule qui devez vous adresser directement à l'avenir ; je vous assure que la petite nouvelle vivra.

1. Publiée incomplètement par nous, I, 278, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 139. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

Conservez-moi, Madame, toutes vos bontés, je vous ai déjà donné une grande marque de confiance en mettant sous votre protection la seule chose que je possède au monde, ce sont des guenilles, mais ce sont mes seules richesses. J'aime à savoir qu'il n'y a pas une seule de mes pensées qui ne soit auprès de vous.

J'aurai l'honneur de vous écrire encore avant de quitter Montboissier pour vous demander des chevaux. Avez-vous reçu quelque réponse du notaire ? Recevez, Madame, un million d'hommages et croyez qu'ils sont aussi sincères que mon respectueux attachement pour vous. Mad[ame] de Chateaubriand vous renouvelle tous ses remerciements et nous prions tous les deux Monsieur de Pisieux d'agréer un million de compliments empressés.

DE CHATEAUBRIAND. [1]

220[b] 29 juillet 1813.

A la comtesse de Pisieux.

Montboissier, 29 juillet 1813.

Ce mot, j'espère vous parviendra. Nous ne pourrons partir que samedi. M[de] de Ch[ateaubriand] est encore trop faible. Je ne vous dirai pas avec quel plaisir je pense que je vais vous voir : vous le savez. Je vous enverrai un homme vendredi, pour vous demander les chevaux. Vous voyez que j'ai reçu le billet inclus dans la lettre de M[de] de Ch. mais je me désole de votre santé. A samedi, donc. Ce jour est encore bien éloigné.

Mille compliments à M. de Pisieux. [2]

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.
2. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

220[c] 1[er] août 1813.

A la comtesse de Pisieux.

Enfin, Madame, nous allons vous voir. Jugez de notre joie, quoique nous regrettions bien sincèrement votre excellente sœur, et que nous soyions pleins de la plus vive reconnaissance, pour les soins dont elle nous a comblés. M. de Pisieux auroit-il l'extrême bonté de nous envoyer les chevaux demain samedi 2 août, à Brou ? Nous partirons après le déjeûner et nous arriverons pour dîner à Montgraham. La malade est encore bien souffrante, et vous vous chargez, Madame, d'un terrible fardeau. Enfin, vous le voulez, et nous sommes trop heureux d'aller nous mettre sous la protection de l'aimable et excellente Laurette.

Aurons-nous le chirurgien et le médecin qui... qui... Oh ? en arrivant, ou tout autre ? Il doit y avoir déjà à Nogent toutes sortes d'eaux arrivées de Paris pour nous, et des lettres et des paquets et tout l'attirail des malades.

Bonjour, Madame, à demain. Ce mot me fait un plaisir que je ne puis exprimer.

Un million de compliments et remerciements à M. de Pisieux.

Montboissier, vendredi 1[er] août 1813. [1]

223[a] [9 avril 1814.]

Au Rédacteur du Journal des Débats.

Monsieur,

Il étoit tout simple que dans les premiers momens de notre liberté, les princes augustes qui pénétrèrent d'abord dans nos murs parussent exciter seuls les transports de notre reconnoissance : nous étions justement éblouis (et nous conserverons un éternel souvenir) de la magnanimité d'Alexandre et du succes-

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

seur de Frédéric-le-Grand. Ce n'étoit aussi qu'avec un attendrissement mêlé d'admiration, que nos regards se fixoient sur le généralissisme autrichien qui nous rappeloit la grandeur du sacrifice de son vertueux et digne maître. Les autres souverains entrés dans cette ligue sainte, seront à jamais chers à la France par l'amour qu'ils portent à notre Roi, et la haine qu'ils ont vouée à notre tyran. Mais, Monsieur, pas un Français sans doute n'a oublié ce qu'il doit au prince Régent d'Angleterre et au noble peuple qui a tant contribué à nous affranchir. Les drapeaux d'Élisabeth flottoient dans les armées de Henri IV ; ils reparoissent dans les bataillons qui nous rendent Louis XVIII. Nous sommes trop sensibles à la gloire pour ne pas admirer ce lord Wellington qui retrace, d'une manière si frappante, les vertus et les talens de notre Turenne. Ne se sent-on pas touché jusqu'aux larmes, quand on voit ce véritable grand homme promettre, lors de notre retraite de Portugal, deux guinées pour chaque prisonnier français qu'on lui amèneroit vivant. Par la seule force morale de son caractère, plus encore que par la vigueur de sa discipline militaire, il a miraculeusement suspendu, en entrant dans nos provinces, le ressentiment des Portugais et la vengeance des Espagnols ; enfin, c'est sous son étendard que le premier cri de *vive le Roi !* a réveillé notre malheureuse patrie : au lieu d'un Roi de France captif, le nouveau prince noir ramène à Bordeaux un Roi de France délivré. Lorsque le roi Jean fut conduit à Londres, touché de la générosité d'Édouard, il s'attacha à ses vainqueurs, et revint mourir dans la terre de captivité, comme s'il eût prévu que cette terre seroit dans la suite le dernier asile du dernier rejeton de sa race, et qu'un jour les descendants des Talbot et des Chandos recueilleroient la postérité proscrite des La Hire [et] [1] des Duguesclin.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DE CHATEAUBRIAND. [2]

1. Ce mot me semble omis par erreur d'impression.
2. *Journal des Débats*, 10 avril 1814.

227 6 octobre [1814].

A la duchesse de Duras.

Vous avez bien raison, chère sœur, un homme d'affaire auroit fait tout cela sans vous, et vous me fussiez restée. Votre premier billet m'arrive avec votre seconde lettre d'Amiens, ainsi je ne vous écris qu'à Dieppe. Voyez ma destinée ! Je crois que si vous et M. de D.[uras] eussent été ici, j'étois *pair*. J'ai fait un article qu'on a mis dans le Journal des Débats du 4 8bre sans signature. Il a eu un tel succès, le Roi en a été si content, que le chancelier et le ministre de la police m'ont fait remercier. Le premier m'a fait dire que le Roi désiroit me charger de quelque autre chose. Revenez donc travailler à me faire rester. Vous eussiez bien tiré parti de ceci, car il est si clair à présent, même à leurs yeux, que je suis à peu près le seul écrivain dans ce moment que le public écoute : pourquoi donc se priver d'une arme qui est entre leurs mains ? Le journal où étoit l'article se vendoit le soir un petit écu. Tous *les partis* et toutes les *opinions* ont été contents : là dessus il n'y a eu qu'une voix. Venez donc : dites à la mer toutes mes tendresses pour elle. Dites lui que je suis né au bout des flots, qu'elle a vu mes premiers pas, nourri mes premières passions et mes premiers orages ; que je l'aimerai jusqu'à mon dernier soupir ; et que je la prie de vous faire entendre quelques-unes de ses tempêtes d'automne. Pensez aussi que j'ai habité Dieppe trois mois, que je me suis promené souvent sur le haut des falaises de la côte ; que j'ai appris à faire l'exercice sur les galets de la grève, et que tandis que le caporal me disait : Charge en quatre temps ! Arme à gauche ! je regardois avec des yeux d'envie les vagues qui se brisoient sur la rive, le long de laquelle j'avois plus de désir de me promener et de rêvasser que d'obéir au caporal. Revenez, chère sœur, revenez. Et comptez à jamais sur votre frère.

A la Vallée, jeudi 6 octobre. [1]

1. Publiée incomplètement par nous, I, 281, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 166. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

228[a] 20 octobre 1814.

Au Duc***.

Je prends la liberté M. le Duc, de vous recommander Février, excellent homme que je connais beaucoup ; puisqu'on ne veut rien faire pour moi, faites au moins quelque chose pour mon portier. [1]

230[a] [1814 ou 1815.]

A la duchesse de Duras.

Ce mercredi soir

M. *Lainé* et moi désirons vivement être présentés à l'empereur de Russie. Voulez-vous solliciter cet honneur auprès de M. le C[te] de Wolkonsky ? Le billet d'audience pourrait être adressé à *M. le V[te] de Ch.* ministre *d'état*, rue des S[t] Pères, hôtel de la Valette.[2]

---

234 [Gand, 1815.]

A la duchesse de Duras.

Au nom de Dieu, ne soyez pas comme cela, venez voir M[de] de Ch[ateaubriand] et vous verrez si je suis maître de mon temps. Mon grand travail sur l'intérieur me prend le reste. Il est important, puisqu'il doit prouver pour la première fois ma capacité en administration. Si vous m'aimiez davantage, vous n'ajouteriez pas à mes embarras cette nouvelle querelle, au contraire vous m'encourageriez. Restez je vous en supplie. Nous irons ensemble à Bruxelles où nous serons mieux et plus gaiement. Si je pouvais

1. Vente Vignères (22 mars 1845).
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

aller vous voir le soir, j'irais, mais je ne puis sortir, étant obligé d'écrire toute la nuit. Vous verrez mon travail. Ne grondez pas, ne partez pas, encore quelques instants et tout ira mieux.

A Madame
Madame la Dsse de Duras.[1]

---

241 [13 août 1815.]

A la duchesse de Duras.

Dimanche soir.

Je n'ai point encore, chère sœur, ce qu'il faut pour *mieux* vous écrire ; ma lettre en arrivant, ne peut être qu'insignifiante.

Voici pourtant quelque chose d'important pour moi. Le Préfet est à Paris, et revient demain. Il m'a laissé une lettre pour m'apprendre qu'il se met sur les rangs pour être élu. Il résulterait de là, que s'il n'est pas porté par un collège d'arrondissement, lui et moi en cas que nous fussions tous les deux élus à Orléans, nous enlèverions au dép[artemen]t ses deux places de députés. Ce qui ne peut guère convenir à la ville. Cette concurrence deviendrait fâcheuse, et nous nous nuirions mutuellement ; je lui proposerai un arrangement qui pourra obvier à tout s'il réussit. J'ai trouvé tout florissant et tranquille. On ne s'aperçoit pas du tout du passage des Prussiens ! Les Bavarois, qui sont ici en petit nombre, se conduisent bien. Les communications sont ouvertes avec l'autre côté de la Loire. J'ai été moi même me promener en *France* ou en *Corse* comme on dit ici. Nos soldats ont la cocarde blanche ; et au milieu du pont il y a une cravate blanche de soie, avec une frange d'or, attachée au bout d'un bâton de pavillon. Je vois qu'on augmente beaucoup le mal à Paris, et il y a une telle dis-

1. Publiée incomplètement par nous, I, 233, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 181. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

position ici à reconnaître et à aimer le Roi, que le ministère aura grand tort si tout ne va pas le mieux du monde.

Les élections d'arrondissement commencent demain ici. Elles seront bonnes et peu orageuses. L'esprit est excellent. J'ai fait hier à Étampes le fond de mon discours : je tâcherai de vous l'envoyer avant de le prononcer.

Bonsoir, chère sœur, il est minuit, je suis accablé de sommeil. Je vous écrirai demain encore. J'ai vu le maire et quelques personnes. Si j'étais Alexis j'aurais de quoi vanter mes triomphes, mais je voudrais les cacher.

A vous pour la vie.

Si vous voyez M[de] de Ch. ne lui parlez pas de la concurrence du Préfet. A demain et écrivez. [1]

244[a] 20 [août 1815].

A la duchesse de Duras.

Dimanche 20.

Je changerai le mot *assassiné* et ne parlerai pas de la *monarchie*, mais je ne vous promets pas de retrancher la *sainte* et *douloureuse mémoire*. Sur la *Charte*, il y a assez. Si vous étiez dans le pays et même dans toutes les provinces, vous verriez comment on est royaliste, et à quel point il faut être modéré sur la *libéralité*.

Vous ne sauriez croire, chère sœur, combien je suis content que vous soyez contente. J'avais peur pour ce pauvre archevêque de Grenade, il y aura un autre petit discours au Roi quand je lui mènerai la dép[t][2] du Collège ; il est fait aussi, mais celui-là vous le

1. Lettre publiée incomplètement par nous, I, 291, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, 383. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

2. Députation.

verrez à Paris avant que je le prononce. — J'ai reçu aussi et en même temps votre lettre à Lemoine où j'ai lu à l'œil nu votre petite écrit^{re} ; renoncez à cette méthode, chère sœur. Vous n'y entendez rien. Encore une fois vous êtes trop vive et trop franche pour tout cela. Aimez-moi tout simplement comme le plus attaché et le plus tendre des frères. Ce que vous dites sur les pairs n'est pas tout à fait juste. Molé est certainement dans la ligne ministérielle, d'ailleurs je suis content comme cela. Je retournerai à mon histoire, je rentrerai dans mon caractère. Je laisserai le monde aller. Nous travaillerons, nous vivrons sans embarras, les intrigues ne nous feront plus rien. Il ne faut plus maintenant qu'ajouter à ma fortune par quelque place *sinécure*, car il faut m'attendre à une diminution d'appointements comme ministre d'état et à perdre l'ambassade de Suède. Les réparations du Boiteux ne doivent pas vous séduire. Tenez toujours ferme. Quand finiront donc les vexations des Prussiens ? Ils se feront assommer si ils n'y prennent garde. Si l'on disait un mot à la France, elle serait debout dans trois fois 24 heures. J'ai reçu une lettre de Lainé qui me dit merveilles de Bordeaux.

Bon jour chère sœur. Après demain commencent les élections, elles seront excellentes. On me regrette beaucoup ici comme député. Remerciez Clara de ses larmes.[1]

247[a] 24 octobre 1815.

A M. Pontier imprimeur-libraire.

Paris, 24 octobre 1815.

Je crois, Monsieur, qu'il existe plusieurs copies du *Nobiliaire* dont vous me parlez ; il me semble bien en avoir eu une entre

1. Nous avons déjà donné une analyse de cette lettre, tome I, 295, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 187. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

mes mains. Cependant cet ouvrage sera toujours rare et curieux, mais le prix que vous y mettez est beaucoup trop élevé pour moi. Si vous vouliez consentir à le diminuer, j'écouterais volontiers de nouvelles propositions.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

De Chateaubriand.[1]

252a 7 [juin 1816].

A la duchesse de Duras.

Val de Loup ce vendredi 7.

J'ai fait un petit voyage à Paris pour Zélie qui est accouchée d'une fille ; me voilà revenu à ma solitude. J'y ai trouvé votre lettre, chère sœur : elle m'a fait grand plaisir, quoi qu'elle ne soit pas encore bien bonne pour votre santé ; mais je vous ai prédit guérison complète, jeunesse et nature viendront à votre secours. Il n'y a que votre pauvre frère qui ne se tirera pas si facilement de ses démêlés avec le temps et l'ennui. L'Italie[2] serait une bien belle chose ; malheureusement le jour des songes est passé. Je ne sais plus ce que je deviendrai. Je vis au jour le jour, très ennuyé dans le présent, très sombre et très découragé pour l'avenir. J'écris de la politique comme on remplit un devoir par conscience. Quand je créais *Velleda* dans cette vallée, ou que je faisais parler *Blanca*, ces personnes là quoique très peu raisonnables, m'occupaient tout autrement que M. de Tal.[3] et l'abbé Louis. Ne craignez pas que je devienne de la couleur de Mathieu ! l'ambition, chez moi, est chose étrangère. Certainement je me crois tout aussi capable que les gens que je vois à la besogne de conduire

1. Signature autographe. — Bibliothèque nationale. Nouv. acq. franç. 21536. f. 24. Il s'agit ici de la *Recherche de Bretagne*, manuscrit qu'on trouvait souvent dans les archives des familles bretonnes.
2. C'est-à-dire l'ambassade de Rome.
3. Talleyrand.

les affaires de la France, mais après tout, mon goût naturel n'est pas là ; et si j'étais seul et libre dans la vie, vous me verriez bientôt secouer la poussière de mes pieds et dire adieu aux affaires.

La pauvre Mouche [1] court donc les montagnes ? elle me les a bien fait courir ! Je lui souhaite toutes sortes de biens ; elle les mérite par la noblesse de ses sentiments, et par mille qualités essentielles : elle vaut mieux que sa fille et que tout ce qu'on voit aujourd'hui. Chère sœur, je vous dirai comme Blanca à son frère : « *Je sens que nous sommes les derniers de notre race.* »

Même folie, même incapacité. Mon pauvre ami de la tendre-Barbarie se fourvoie à tout moment. Il a voulu me donner quelque part à une direction que j'ai heureusement refusée. Tout calculé c'était Rome qui nous convenait, si la place eût été à donner. Mais la vie se passe à désirer : restons donc où nous sommes attachés.

Voilà un bien mauvais temps, bien triste. J'entends gronder le vent dans ma fenêtre à onze heures du soir comme si nous étions en automne. Il me rappelle tous les rêves de ma jeunesse : mais par cela même il me fait mal ! Je n'ai plus le courage d'être heureux en m'attristant. Chère sœur, aimez moi, pensez à moi !

Pourquoi Mouche ne m'a-t-elle pas répondu ?

Savez vous que le D. de R. a dansé à une petite réunion chez M^de^ Alfred ? que M^de^ de Choisy a déclaré son mariage avec M. Ditgoulh ? Ah ! pauvre Cardinal ! que diriez-vous de celui que tous nos orateurs appellent votre *descendant*. Cette lettre écrite vendredi ne part qu'aujourd'hui lundi. Je n'ai depuis votre première lettre rien reçu de vous. Écrivez donc et ne m'inquiétez pas. [2]

1. Mme de Noailles.

2. Publiée incomplètement par nous, I, 308, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 200. — Texte de l'original autographe. — Archives du château Maucreux.

253 23 juin 1816.

A la duchesse de Duras.

Paris le 23 juin 1816.

Je ne reçois plus de lettres de vous, chère sœur ; cela me ferait encore beaucoup plus de peine, si je n'apprenois de temps en temps de vos nouvelles par M. de Duras. Il paroît que les eaux, qui peut-être à présent ne vous font pas un bien sensible, passent pourtant, et qu'elles finiront par vous rendre enfin la santé. Je m'en tiens toujours à ma prophétie : vous reviendrez à la vie, à la joie ; et vous survivrez à ceux d'entre nous qui paroissent devoir rester les derniers.

Je suis revenu à Paris pour le mariage. Demain je retourne à ma solitude, et je n'en sors plus. L'opinion publique paroît s'améliorer et le Royalisme gagne. Si le ministère est assez insensé, comme il l'a fait jusqu'ici, pour contrarier ce mouvement, il sera entraîné, et tombera malgré lui, en fesant beaucoup de mal à la France. L'opinion des provinces n'est plus douteuse sur la Chambre des députés ; cette chambre est en vénération ; et c'est s'aveugler que de ne pas le voir ; il faut donc se rapprocher d'elle, et tout ira bien.

Je vais continuer mon travail ; je ne le ferai paroître que dans six semaines ou deux mois ; ainsi nous aurons le temps d'en causer.

Quand quittez-vous les eaux ? Quel est votre plan, votre marche ? Revenez-vous à Paris ? On dit que les affaires de Rome vont finir ; si M. de Blacas revenoit, et qu'on voulût bien m'envoyer à sa place, j'irois volontiers vivre et mourir en Italie. Un voyage vous feroit du bien ; Mouche aussi pourroit venir ; et nous oublierions sous un beau soleil, au milieu des arts, la politique, les petites gens, et les trop longues inquiétudes qui nous agitent depuis tant d'années.

Mouche m'a écrit. Elle me parle de ses promenades avec M.M.

La pauvre Mouche sera toujours légère, quoiqu'au fond excellente. Elle ne fera rien de M. Il n'y a ni fond, ni élévation chez lui. C'est une ambition commune qui parviendra comme toutes les ambitions de cette nature. Il est assez distingué pour n'être pas au dessous de l'administration, assez médiocre pour n'avoir point d'opposition violente, et assez peu délicat pour avaler tous les dégoûts et entrer par tous les moyens. Du reste il a un certain charme de caractère, et j'ai un foible marqué pour lui, quoique je ne l'estime point, pour ne rien dire de plus dûr.

Voilà bien des bavardages, chère sœur ; mais cela vaut encore mieux que la description des fêtes. Tous vos correspondants vous en parleront : nous sommes enchantés de M^de^ la D^sse^ de Berry.

Répondez moi à la Vallée. Et croyez, chère sœur, que je donnerois ma vie pour vous rendre santé et bonheur. Mille choses à Mouche et à la belle Clara. [1]

---

253 17 juillet [1816].

A la duchesse de Duras.

Quoi, chère sœur, vous partiriez sans moi pour l'Italie, et comment voulez-vous que je vous y suive. Ne suis-je pas lié, enchaîné, par mille entraves, sans argent, sans liberté, sans volonté. Je ne rêve que de quitter, j'en ai cent pieds par dessus la tête. Pourquoi mon ami Blacas a-t-il pris ma place, c'était Rome qu'il me fallait, on me l'eût donné de grand cœur pour se débarrasser de moi. Que vais-je donc devenir, je n'en sais rien. Mon ouvrage est presque achevé. Si je le publie, je rendrai je crois un service immense à la France, je l'empêcherai peut-être

1. Publiée incomplètement par nous, I, 299, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, 190. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

de périr, mais ce sera à mes dépens. J'ai tout dit, il fallait tout dire pour faire quelque chose digne de mes autres sacrifices. Jamais, je crois, je n'aurai prêché un langage plus élevé et dit des vérités plus nobles sous tous les rapports; mais en réclamant à la fois la religion, la liberté, la morale et la justice, en dévoilant tous les faux systèmes, en montrant pourquoi on nous a perdus, pourquoi on nous perd et pourquoi on nous perdra, je cours le risque de me briser. Décius se jetta dans l'abîme, mais il était jeune. Mes cheveux blancs commencent à me rendre timide. Si j'étais dans une autre position de fortune, mon parti serait bientôt pris, je publierais l'ouvrage et le même jour je partirais pour vous soigner en Italie, ce serait mon testament et mes adieux à la France, ils verraient qu'aucun intérêt personnel ne me fait partir puisque je m'éloignerais d'eux et ne leur demanderaient rien.

J'espère encore, chère sœur, que Bourbonne vous fera plus de bien que Vichy, mais partout où vous serez mes vœux, mes pensées vous suivront, et vous serez sûre d'avoir quelque part un cœur qui sent tout ce que le vôtre peut sentir de plus secret et de plus intime.

Val de Loup, le 17 juillet.[1]

255[a] [Été 1816].[2]

A la duchesse de Duras.

Jeudi.

Chère sœur, je suis à la Vallée, tout seul comme le Père Aubry! Je nage dans la joie ; je suis venu pour travailler et je ne fais

1. Nous avons déjà donné une analyse de cette lettre, I, 300, d'après Bardoux *La duchesse de Duras*, p. 193. — Texte de l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

2. Ce ne peut être que l'été de 1816 ou celui de 1817, quand tout à la fois Chateaubriand possédait encore la Vallée aux Loups et que Lainé était ministre de l'intérieur, et comme tel avait dans son administration les beaux-arts, les musées, l'archéologie...

rien. Je soigne mes arbres et suis dans une telle passion de mes pins que je me donne à peine le temps de dîner. Je vois mes vieilles hirondelles qui s'en iront cet automne ; si elles voulaient m'emmener avec elles ! mais je n'ai plus d'ailes. Je ne suis qu'un pauvre oiseau qui a perdu ses plumes en cage, il faut me contenter de regarder le ciel que je ne puis plus ni traverser ni parcourir.

Je ne sais ce qui se passe dans le monde. Lainé vient de m'écrire pour me faire présent du voyage d'Égypte. Cela me fait plaisir, surtout à cause de vous qui l'avez aussi.

Et comment êtes-vous ? J'ai bien bonne espérance, ne démentez pas mes pressentiments ; vous habitez au lieu que j'ai habité il y a déjà bien des années. Comme le temps fuit !

J'espère recevoir une lettre de vous pendant que celle-ci va vous chercher. Je vous ai déjà écrit, je vais par ce même courrier écrire un mot à la pauvre Mouche. [1] A jamais le plus tendre des frères. [2]

268[a] 22 septembre 1816.

A Villèle.

Dimanche 22 7[bre] 1816.

Monsieur.

La France périt, elle a besoin de votre secours. Ne vous laissez pas décourager. Revenez à la nouvelle Chambre. Faites vous nommer à quelque prix que ce soit.

Vous apprendrez ce que j'ai fait et vous verrez du moins que

1. M[me] de Mouchy.
2. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.

je suis digne d'être votre soldat. Revenez, Monsieur. Si les élections sont bonnes [.....][1] nous sommes perdus.

Veuillez croire, Monsieur, aux sentiments d'un
de vos plus sincères admirateurs.

LE Vte. DE CHATEAUBRIAND.[2]

267[a] Novembre 1816.

A Villèle.

J'ai reçu votre billet, mon cher Monsieur. Nous attendons ici votre nomination comme le salut de la France. Les élections sont bonnes, si l'on considère les obstacles presque invincibles qu'il a fallu surmonter. Nous comptons les heures pour le courrier de Toulouse. Je ne puis m'empêcher d'éprouver un certain degré d'alarmes, en songeant qu'au moment même où je vous écris la chose est décidée. Croyez, Monsieur, à mon dévouement sans bornes et à tous les sentimens que vous portent les vrais Français.

CHATEAUBRIAND.

Paris ce 9bre 1816.[3]

281[a] 11 juin 1817.

A Adrien Beuchot.

11 juin 1817.

J'ai vendu, Monsieur, à M. Beaucé libraire, *les clichés* et *la propriété* de l'Abrégé du *Génie du Christianisme*. Je vous prie

1. Plusieurs mots illisibles.
2. Communication de M. le comte de Villèle.
3. Communication de M. le comte de Villèle.

donc de lui remettre les *clichés* lorsqu'il viendra les demander. M. Beaucé consent à rétrocéder le marché à M. Rasand, si M. Rasand désire avoir les *clichés* au prix de la vente actuelle. Comme le frère de M. de Beaucé doit épouser Mlle Rasand, ils s'arrangeront facilement. Mille compliments.

DE CHATEAUBRIAND. [1]

---

*220*d — 18 septembre 181[8.]

A la comtesse de Pisieux.

Oui vos lettres sont trop rares. Je voudrois en recevoir tous les jours. Je ne puis vous dire à quel point je regrette vos bois. Paris est odieux et nous marchons à grands pas à une crise, qu'il étoit trop aisé de prévoir. Hier il y a eu une scène à la Chambre des députés comme en 92. Ils ont voulu des Jacobins ; ils en auront ; et il sera trop tard de regretter les royalistes. Vous sentez qu'au milieu de ces craintes il n'est plus question de mes affaires. La plus insigne mauvaise foi m'autoriserait bien à me venger, mais je veux les mettre complètement dans leur tort en gardant le silence, et montrant autant de modération qu'ils ont montré de lâcheté.

Votre pauvre mère souffre beaucoup et il est temps que vous veniez la soigner. Nous vous attendons avec impatience. Mde de Ch[ateaubriand] est malade et a aussi besoin de vos secours. Venez donc, vous nous porterez bonheur. Mille tendres hommages et mille compliments à M. de Pisieux.

Ce 18 septembre 181[8.] [2]

N'oubliez pas ma petite Laure.[3]

1. Autographe. — Bibliothèque nationale. Nouv. acq. franç. 5199, fo 355.
2. Lecture douteuse.
3. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

328[a] [1819] (?)

A la duchesse de Duras.

On m'a replongé dans un autre article pour le *Conservateur* qui suivra celui-ci au moment des changements de loi, du cautionnement de notre nouvelle administration ; nous sommes accablés de travail. Je ne pourrai vous voir que demain.

Jeudi

Madame la Dchesse de Duras.[1]

352[a] 13 juin 1820.

A M. Jomard.

13 juin 1820.

Monsieur,

Auriez-vous la bonté de faire remettre à M. Nicolle la 3ieme livraison du Voyage en Égypte, que vous voulez bien tenir à ma disposition, d'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous remercie du soin que vous voulez bien prendre de faire cartonner cette livraison. M. Nicolle payera les 33 francs. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.[2]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. Autographe. — Bibliothèque nationale. [Papiers de la Commission d'Égypte].

354[a] 26 juillet 1820.

A la comtesse de Pisieux.

Je suis bien malade, à mon tour. Mon rhumatisme m'est remonté dans la tête et la poitrine. On me condamne à 10 bains de soufre. Ainsi nous ne pouvons guère partir pour Montboissier, avant le huit ou dix d'août, ce qui rentre parfaitement dans nos arrangements. J'ai grand désir de revoir Montgraham, et mon allée. Nous ferons des plans. Nous arrangerons l'avenir, pour oublier le présent. Soignez votre santé, elle est bonne au fond, il ne vous faut que du repos et du bonheur. Dans quinze jours je serai bien près de vous voir.

Paris, 26 juillet 1820.

J'écris à M[de] de Colbert à Montboissier. Elle est peut être avec vous. Veuillez la prévenir du retard..[1]

355[a] 27 juillet 1820.

A la comtesse de Pisieux.

Je venois de vous écrire quand j'ai reçu votre seconde lettre. Sous tous les rapports de politesse et de convenance, j'ai été très content de votre grand ami, et j'espère qu'il l'a été de moi : entre des hommes comme nous, cela ne pouvoit être autrement. Quant au reste nous sommes restés dans le vague. On m'a parlé d'ambassades à venir, et à tout cela je n'ai répondu qu'une chose vraie, c'est qu'en me dépouillant de mon titre on m'a signalé comme un ennemi du Roi, et que la seule chose honorable qu'on puisse faire pour moi, c'est de me rendre ce titre. Après tout je ne demande rien ; si je ne voyois pas M[de] de Ch. se tuer en allant à pied à son infirmerie je serois le plus heureux des hommes. L'indépen-

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

dance est mon lot. Je ne puis m'empêcher de rire de ces politiques qui me regardent comme un homme que l'ambition dessèche et qui se meurt de n'être pas ministre. Il est probable que je resterai comme je suis ; il est du moins certain que je ne ferai pas un pas pour sortir d'une position où je trouve liberté pour mes opinions et estime pour ma personne.

Nous partirons du 8 au dix du mois prochain pour Montboissier et nous serons à Montgraham du vingt au trente. N'est-ce pas ce que vous aimez le mieux? Je suis souffrant. Vos bois me guériront.

Paris, ce 27 juillet 1820. [1]

356[a] 2 août 1820.

A la duchesse de Duras.

Je vous ai écrit. Je n'ai point encore de lettre de vous; cela me fait de la peine, quoique vous en disiez. J'espère toujours pour vous dans les eaux, le changement d'air et le voyage. J'aurais grand besoin de quitter Paris. Je m'affaiblis tous les jours d'une manière incroyable, il semble que ma vie s'en va, je m'arrangerai assez bien de cette façon de partir, car je ne souffre pas trop. Sinon que je ne puis ni marcher, ni parler, ni écrire, cela me rend indifférent à tout, excepté à votre santé, à votre bonheur et à votre amitié. Je n'entends plus parler du reste ; voulez-vous connaître la bonne foi des ministres ? Les *lettres Normandes* soumises à la *censure* viennent de m'attaquer de la manière la plus outrageante. On dit que je ne suis pas *éloquent* parce que je ne suis pas le *vir bonus* etc., c'est-à-dire que je suis un malhonnête homme. On dit que je n'ai pas assisté aux séances de la chambre des pairs, dans la discussion sur la *contrainte par corps* et on m'associe aux deux pairs pour lesquels il y avait des réclama-

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

tions pour lettres de change ; et j'étais à ces séances et je n'ai pas de lettres de change, tout le reste de l'article est de cette force et de cette bonne foi. Et cela au moment où les ministres parlent de leur envie de faire la paix, de se rapprocher des Royalistes ! ils ont jeté le gant ; si je le relève et qu'ils crient, sera-ce ma faute. J'espère un mot de vous aujourd'hui, vous voyez que je tiens ma parole. Je vous forcerai à être juste.

Hommage tendre à Lady Clara.

2 Août 1820.[1]

364[a] 30 août 1820.

A la comtesse de Pisieux.

Vous avez deviné l'ordonnance royale qui m'a ramené à Paris, et Dieu sait quand j'en sortirai. Nous nous en allons ; rien ne nous sauvera : le mal est désormais sans remède, parce qu'il est clair qu'on ne fera pas ce qu'il faudroit faire pour nous rappeler à la vie. Vous sentez bien que trouvant la plaie incurable, je ne m'amuserai pas à la panser. J'écris pourtant, mais sans aucun projet ; d'autant plus que je puis être pendu demain, et que je dois songer à mon testament plutôt qu'à mon livre. Que vous léguerai-je ? Je n'ai que des guenilles. La Restauration m'a mis tout nu, comme un petit Saint-Jean, et si on me trouve après pendaison quelque vieux pourpoint monarchique, il est tout juste que je le laisse aux Rois en *memento*.

Vous allez rentrer dans votre belle retraite. Dites aux arbres de votre allée toutes sortes de tendresses : qu'ils gardent un peu mon souvenir. M[de] de Ch[ateaubriand] veut vous écrire. Elle est bien souffrante, elle ne pourra plus quitter Paris.

Dites à mon ennemie qu'elle n'a aucune bonne raison pour me haïr à présent que je m'en vais avec le reste.

Hommages à votre sœur.

Paris, 30 août 1820.[2]

1. D'après l'original autographe. — Archives du château de Maucreux.
2. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

479[a] 21 mars 1821.

A Madame de Castellane.

Il lui annonce que la loi sur la presse ne sera discutée qu'après Pâques. [1]

[Été 1821.]

A la comtesse de Pisieux.

Votre lettre est certainement une mauvaise plaisanterie : recommander M[de] de Pisieux à un sous-préfet que je connais à peine est une fatuité et une moquerie dont je suis incapable. Après cela je suis encore à comprendre votre fâcherie. J'ai répondu à ce que vous me disiez que je ne me mêlois de rien, que je ne disois rien, ne faisois rien. Ce qui est l'exacte vérité. Vous voulez mettre sur mon compte les sottises des autres. Vous êtes bien libre et voilà tout. La mer vous fera du bien. Si je ne retourne pas à Berlin j'irai, j'espère, cet automne vous voir à Montgraham. Chassez donc toutes les vapeurs noires, et écrivez moi comme de coutume sans grogneries et sans querelles ridicules : que je parte, que je reste, c'est moi qui ai le moins à perdre de tout cela. Je serai ce que je suis et une ambassade ne me hausse pas d'une ligne. Elle me rapetisse plutôt. [2]

[Septembre ou octobre 1821.] [3]

A Monsieur, comte d'Artois. [4]

NOTE

Si le roi me faisait l'honneur de me consulter, voici ce que je proposerais pour le bien de son service et le repos de la France.

1. Lettre autographe signée. — Catalogue Et. Charavay. Décembre 1877. (L'indication de date me parait erronée.)
2. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.
3. C'est la date indiquée par Chateaubriand lui-même, dans ses *Mémoires*.
4. Cette note a été remise à Monsieur, nous dit encore Chateaubriand.

Le centre gauche de la Chambre élective a satisfaction dans la nomination de M. Royer-Collard ; pourtant je croirais la paix plus assurée si l'on introduisait dans le conseil un homme de mérite pris dans cette opinion et choisi parmi les membres de la Chambre des pairs ou de la Chambre des députés. Placer encore dans un conseil un député du côté droit indépendant ;

Achever de distribuer les directions dans cet esprit.

Quant aux choses :

Présenter dans un temps opportun une loi complète sur la liberté de la presse, dans laquelle loi la poursuite en tendance et la censure facultative seraient abolies ; préparer une loi communale ; compléter la loi sur la septennalité, en portant l'âge éligible à trente ans ; en un mot marcher la charte à la main, défendre courageusement la religion contre l'impiété, mais la mettre en même temps à l'abri du fanatisme et des imprudences d'un zèle qui lui font beaucoup de mal.

Quant aux affaires du dehors, trois choses doivent guider les ministres du roi : l'honneur, l'indépendance et l'intérêt de la France.

La France nouvelle est toute royaliste ; elle peut devenir toute révolutionnaire : que l'on suive les institutions, et je répondrais sur ma tête d'un avenir de plusieurs siècles ; que l'on viole ou que l'on tourmente ces institutions, et je ne répondrais pas d'un avenir de quelques mois.

Moi et mes amis nous sommes prêts à appuyer de tout notre pouvoir une administration formée d'après les bases ci-dessus indiquées.

CHATEAUBRIAND. [1]

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, IV, 228.

3 octobre [1821].

A la comtesse de Pisieux.

3 8[bre]

Je ne conçois rien aux propos dont vous me parlez ; je crois qu'on vous a fait un conte ; mais les deux sœurs de Christian ont fait des plaisanteries, d'où je conclus que votre ami si discret ne l'est pas du tout. Cela n'est rien, et ne doit pas vous inquiéter. Montgraham, les eaux, tout cela est bon. Je me désole à Paris et je n'ai pas cessé un moment d'y être triste et malade. Ne vous noircissez pas la tête ; ne vous occupez que de votre santé et ne songez qu'à nous revenir. Vos lettres sont contradictoires sur les dispositions à mon égard ; le fait est qu'on parle d'arrangements, et qu'on n'en veut pas. La politique varie ici du matin au soir : il faut s'abandonner à sa destinée et faire ce que l'on croit le mieux, *arrive* après *que pourra*. Je ne vois pas aussi souvent votre mère et votre sœur, à cause de l'éloignement et de mon travail ; mais je m'arrangerai pour y aller régulièrement dans quelque temps, quand mes affaires seront un peu plus claires. Dites mille choses pour moi à M. de Pisieux. Il est bien heureux d'être dans ses bois et je voudrois bien y être avec lui et avec vous.

On parle de l'entrée de M. de Talleyrand au ministère et de la mort de Buonaparte : il faut suspendre son jugement.[1]

1. Archives de Montgraham. — Communication de M. le comte d'Alsace.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

399

ERRATA

P. 15, l. 4, *au lieu de* la paix, *lire* le prix.
45, 21, *au lieu de* mèrs, *lire* mères.
129, 5, *au lieu de* Canuel, *lire* Cannuel (*sic*).
139, 17-19, *lire* ... et on me rend ainsi ma liberté. Et puis l'affaire de Laybach est finie, et si vous saviez comment ! Je n'irai pas à Laybach, c'est décidé.
172, 2, *au lieu de*... et je vous en remercie, d'accord..., *lire*... et je vous en remercie. D'accord...
» 5, *au lieu de*... que toutes les places soient remises aux mains des hommes fidèles). Je désirerais... *lire*... fidèles), je désirerais.
181, 7, *au lieu de* si tel événement arrivoit, *lire* si [un] tel événement arrivoit.
206, 20, *au lieu de* qu'avait, lire *qu'avait* (en italiques).
» 21, *au lieu de* et delà. me nommant, *lire* et de là, me nommant.
256, 3, *au lieu de* Vos fêtes, *lire* Nos fêtes.
333, *au lieu de* Rue Cassette n° 4 à Paris en tête du billet A Beuchot, *lire à la suite de ce billet la suscription entière :*

Monsieur
Monsieur Beuchot
rue Cassette n° 4
à Paris.

» note 1, *au lieu de* Max, *lire* Victor.
349, lettre 192 d, au début, *au lieu de* Your, *lire* You.
351, 7, *au lieu de* misères, *lire* mémoires.
15, *au lieu de* dieux, *lire* siens.

D